TOME 3 / VOLUME 3

COMMUNICATIONS PRESENTEES EN GROUPES DE TRAVAIL

•

PAPERS PRESENTED IN WORKING GROUPS

ACTES DU SEMINAIRE SUR LE SECTEUR INFORMEL ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Bamako, 10 au 14 mars 1997

▼

L'organisation du séminaire et les frais d'impression des actes ont été financés conjointement par les institutions suivantes :
Eurostat, l'Overseas Development Administration (Royaume Uni), la Banque Mondiale (sur le Fonds norvégien), le Bureau International du Travail, le Ministère français de la Coopération, l'Orstom (France) et Afristat.

▼

Le secrétariat scientifique du séminaire a été assuré par M. Rémi BARDON de DIAL (Centre européen de recherche en économie du développement).

PROCEEDINGS OF THE SEMINAR ON THE INFORMAL SECTOR AND ECONOMIC POLICY IN SUB-SAHARAN AFRICA

Bamako, 10 - 14 march 1997

The costs of the organization of the seminar and printing of these proceedings have been financed jointly by the following institutions :

Eurostat, the Overseas Development Administration (United Kingdom), the World Bank (on Norvegian Funds), the International Labour Office, the French Ministry of Cooperation, Orstom (France) and Afristat.

The scientific secretary of the seminar was
Mr Rémi BARDON from DIAL
(a European research center on economic development).

SOMMAIRE / CONTENTS

THEME 2 / TECHNIQUES D'ENQUETES PERMETTANT DE MESURER LE SECTEUR INFORMEL

TOPIC 2 / SURVEY TECHNIQUES FOR MEASURING THE INFORMAL SECTOR

L'enquête sur le secteur informel au Mali - 1989 (Sekouba Diarra)..... 11

L'enquête sur le secteur informel au Niger - 1995 (Abdoullahi Beidou)..... 23

Utilisation de la télédétection pour l'élaboration du plan de sondage d'une enquête sur le secteur informel : cas de Yaoundé (Denis Cogneau et François Roubaud)..... 31

Essai de panélisation de l'enquête 1-2-3 sur le secteur informel à Yaoundé (A. Kingne)..... 43

The sample design for the 1991 National Informal Sector Survey (NISS) and 1995 Dar es Salaam Informal Sector Survey (DISS) (P. B. Mkai)..... 57

Experiences of data collection on informal sector from household budget survey (Oliver J. M. Chinganya)..... 63

Evaluation des activités économiques du secteur informel urbain au Bénin : approche méthodologique du programme d'études et d'enquêtes sur le secteur informel (PEESI) (Djima M. Moustapha)..... 75

Enquête sur le secteur informel en milieu urbain de Mauritanie : objectifs et méthodologie (Saadna Ould Baheida et El Hassen Ould Inejih)..... 93

Note sur la méthodologie de l'enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT) (Nadjiounoum Djimtoingar)..... 103

A comparison of informal sector employment measures from two surveys in Tanzania (R. Gilbert)..... 111

THEME 3 / INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL AUX SYSTEMES D'INFORMATION ECONOMIQUE ET A LA COMPTABILITE NATIONALE

TOPIC 3 / INTEGRATION OF THE INFORMAL SECTOR INTO INFORMATION SYSTEMS AND NATIONAL ACCOUNTS

L'expérience camerounaise sur l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux (Guy She Etoundi)..... 121

Les enquêtes légères sur le secteur informel au Burkina Faso pour une intégration des activités informelles aux comptes nationaux (Ezana Bayala)..... 131

Intégrer le secteur informel dans les comptes nationaux : cas du Niger (Tassiou Almadjir)..... 143

Notes on the measurement of the informal sector within the context of the 1993 SNA with special reference to Ghana (Matthew Powell)..... 147

The informal sector in economy in Mozambique (Pier Giorgio Ardeni) 153

Production, emplois, économie informelle (Extrait de "Construire les comptes de la nation") (Michel Séruzier)..... 173

THEME 4 / DIFFUSION DES RESULTATS AUPRES DES UTILISATEURS : ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE

TOPIC 4 / DISSEMINATION OF RESULTS TO USERS : ANALYSIS AND ECONOMIC POLICY

Evaluation de la demande informelle des ménages à partir d'une enquête en plusieurs phases : l'expérience camerounaise (P. Backiny Yetna) 209

The needs for and actual use of informal sector surveys results for analysis and policy purposes in Tanzania (J. B. Mwinuka) 219

An analysis of the informal sector in South Africa based on the October Household Survey (Joyce Lestrade Jefferis)..... 229

Experience of the Eastern Africa Multidisciplinary Advisory Team (EAMAT) of the ILO regarding informal sector surveys and policy (Rüdiger Knop)..... 251

THEME 2 / TOPIC 2

TECHNIQUES D'ENQUETES PERMETTANT DE MESURER LE SECTEUR INFORMEL

•

SURVEY TECHNIQUES FOR MEASURING THE INFORMAL SECTOR

L'enquête sur le secteur informel au Mali - 1989

Sekouba DIARRA
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
Bamako - Mali

I. CONTEXTE

1.1. Description

L'enquête nationale sur les activités économiques des ménages, communément appelée Enquête Secteur Informel (ESI) du Mali, a été exécutée sur le terrain de septembre 1989 à janvier 1990 sur toute l'étendue du territoire national. Elle a concerné l'ensemble des activités économiques des ménages. Cette approche par les ménages constitue une innovation pour mesurer de façon satisfaisante le secteur informel. En effet, les enquêtes jusqu'ici effectuées sur le secteur informel ont eu comme champ d'investigation les petits établissements artisanaux et commerciaux. Face à une telle démarche classique et devant la diversité des emplois informels, il apparaît de toute évidence que ces enquêtes ne permettent d'appréhender que la partie visible de "l'iceberg".

L'approche utilisée dans l'enquête secteur informel du Mali a été initiée pour saisir la diversité des activités et des modes d'exercice de ces activités qui caractérisent le secteur informel.

Il y a lieu de préciser à ce niveau qu'aucune définition préalable n'a été utilisée sur le terrain pour distinguer le secteur formel du secteur informel. Cependant, les grandes sociétés et l'administration ont été systématiquement écartées lors de la collecte des données sur le terrain.

Toutefois, un certain nombre de questions clés ont été introduites dans le questionnaire pour permettre après exploitation, de faire la distinction souhaitée. Ces questions qui serviront de critères de classement sont au nombre de quatre :

1. Le statut juridique de l'entreprise, qui permet d'éliminer du champ de l'informel toutes les sociétés et l'administration.

2. La tenue d'une comptabilité conforme au plan comptable ou tenue par un comptable extérieur et transmise à l'administration. L'application de ce critère permet d'éliminer du champ de l'emploi informel les entrepreneurs individuels "modernes".

3. La branche d'activité. A travers ce critère, sont exclus du champ de l'emploi informel, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, sylviculteurs, ainsi que les professions libérales.

4. Le type de local où s'exerce l'activité. L'application de ce critère permet d'éliminer les usines et les grandes entreprises et permet de faire la distinction entre secteur informel localisé et secteur informel non localisé.

Il y a lieu de noter par ailleurs, que dans l'exécution sur le terrain, certaines grandes entreprises connues et l'administration n'ont pas fait l'objet d'investigation, l'enquêteur se contentant juste de noter le nom de la société puisque ses caractéristiques peuvent être obtenues au niveau de la comptabilité nationale.

1.2. Aperçu des sources existantes

Aucune enquête à caractère national n'avait été menée jusqu'à présent sur le secteur informel au Mali. Les rares études exécutées dans ce domaine ne se sont intéressées qu'aux petits établissements et se sont limitées au milieu urbain, particulièrement à la capitale Bamako. Dans ce contexte, on peut retenir essentiellement l'étude faite par le BIT (Bureau International du Travail) en 1978. Cette étude a mis l'accent sur un certain nombre d'activités caractérisant le secteur non structuré et particulièrement le secteur de l'artisanat et celui du commerce.

Par ailleurs, du point de vue des sources indirectes, on peut citer les deux recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés respectivement en 1976 et en 1987. Ces deux opérations permettent en effet de donner des estimations du secteur informel en se basant sur la nature de l'activité exercée, la branche d'activité et la situation dans l'activité.

II. DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DE LA METHODOLOGIE

2.1. Présentation des objectifs

Objectifs généraux

• Evaluer l'importance des activités informelles, comprendre leurs modes de fonctionnement et les mécanismes qui les régissent.

• Appréhender la contribution du secteur informel à la formation du produit national.

• Orienter les définitions de politique économique compréhensible en collectant des informations à grande échelle sur les caractéristiques des activités dans les divers corps de métiers, leurs difficultés de fonctionnement et de développement et les solutions envisageables.

Objectifs spécifiques

• Déterminer le volume de la population active et sa répartition dans les différents secteurs de l'activité économique. Dans cet esprit, un accent particulier sera mis sur l'activité économique des femmes ménagères.

• Mesurer l'importance de la pluri-activité.

• Mesurer le chômage et le sous-emploi en les caractérisant par secteur.

Ces objectifs ont été traduits sous forme d'un questionnaire à plusieurs volets ou modules dont un module collectif et six modules individuels :

◆ Module filtre qui enregistre les membres du ménage et permet d'orienter les personnes d'âge actif vers des modules individuels spécifiques en fonction de leur situation dans l'activité.

Ce module se présente sous la forme d'une fiche à dix colonnes, chaque colonne correspondant à une variable précise. Ainsi, les variables retenues dans le module filtre sont les suivantes :

1. Numéro d'ordre
2. Nom et prénoms
3. Sexe
4. Lien de parenté avec le chef de ménage
5. Situation de résidence
6. Age
7. Type d'activité au cours de la semaine passée ou habituellement exercée
8. Nature de l'activité
9. Statut dans l'activité
10. Module spécifique applicable à l'individu.

Les variables 1 à 6 sont soumises à tous les individus de tous âges tandis que les variables 7 à 10 sont soumises uniquement aux individus âgés de 8 ans et plus.

◆ Module "agriculteurs - éleveurs"

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité
3. Niveau d'instruction
4. Activité secondaire non agricole :
    - 4.1. Nature de l'activité
    - 4.2. Situation dans l'activité
    - 4.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 4.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 4.5. Revenus moyens tirés de cette activité
    - 4.6. Nombre de personnes travaillant dans cette activité
    - 4.7. Liste des produits fabriqués ou des services vendus : prix de vente unitaire, nombre d'unités vendues (par jour, semaine ou mois)
    - 4.8. Liste des biens et services entrant dans la fabrication ou la réalisation du bien ou du service : prix unitaire, quantité utilisée
    - 4.9. Equipements utilisés pour réaliser l'activité.

◆ Module "inactif"

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité
3. Activité secondaire exercée :
    - 3.1. Nature de l'activité
    - 3.2. Situation dans l'activité
    - 3.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 3.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 3.5. Revenus moyens tirés de cette activité.

◆ Module “chômeur”

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité
3. Niveau d'instruction
4. Niveau de formation (centre de formation professionnelle, apprentissage sur le tas)
5. Profession ou métier appris
6. Nature de l'activité pour les chômeurs ayant déjà travaillé
7. Situation dans l'activité pour les chômeurs ayant déjà travaillé
8. Durée d'exercice de cette activité
9. Durée dans la recherche du travail
10. Exercice d'une activité accessoire pendant la recherche du travail :
    - 10.1. Nature de l'activité
    - 10.2. Situation dans l'activité
    - 10.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 10.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 10.5. Revenus moyens tirés de cette activité.

◆ Module “aide familial - apprenti”

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité
3. Niveau d'instruction
4. Niveau de formation
5. Activité de l'entreprise dans laquelle il travaille
6. Revenus tirés des travaux faits à son propre compte dans l'entreprise
7. Statut juridique de cette entreprise
8. Nombre de personnes travaillant dans cette entreprise
9. Durée de travail de l'aide-familial ou apprenti dans cette entreprise
10. Type de lieu de travail (grande entreprise, atelier/magasin, chantier de bâtiment, marché, domicile, rue, etc.)
11. Avantages en nature reçus de l'entreprise
12. Activité secondaire exercée :
    - 12.1. Nature de l'activité
    - 12.2. Situation dans l'activité
    - 12.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 12.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 12.5. Revenus moyens tirés de cette activité.

◆ Module “salarié”

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité

3. Niveau d'instruction
4. Niveau de formation
5. Profession ou métier appris
6. Activité de l'entreprise dans laquelle il travaille
7. Revenus tirés des travaux faits à son propre compte dans l'entreprise
8. Statut juridique de cette entreprise
9. Nombre de personnes travaillant dans cette entreprise
10. Durée de travail du salarié dans cette entreprise
11. Type de lieu de travail (grande entreprise, atelier/magasin, chantier de bâtiment, marché, domicile, rue, etc.)
12. Mode de rémunération (par jour, semaine, mois, au pourcentage, à la pièce, à la tâche)
13. Montant de la rémunération
14. Immatriculation à l'Institut National de Prévoyance Sociale
15. Activité secondaire non agricole :
    - 15.1. Nature de l'activité
    - 15.2. Situation dans l'activité
    - 15.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 15.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 15.5. Revenus moyens tirés de cette activité.

◆ Module “employeur - indépendant - associés non agricoles”

Ce module permet de recueillir les informations suivantes :

1. Statut de résidence
2. Ethnie ou nationalité
3. Niveau d'instruction
4. Niveau de formation
5. Métier exercé
6. Durée d'exercice de ce métier
7. Activité de l'entreprise
8. Statut juridique de l'entreprise
9. Type de local dans lequel s'exerce l'activité
10. Tenue d'une comptabilité
12. Durée d'existence de l'entreprise
13. Nombre d'établissements et nombre d'employés par établissement
14. Difficultés rencontrées dans l'exercice du métier
15. Solutions envisagées
16. Aides reçues
17. Nature de l'aide
18. Caractéristiques de la main d'oeuvre utilisée dans l'entreprise : sexe, âge, ethnie ou nationalité, niveau d'instruction, situation dans la profession, ancienneté dans la profession, mode de rémunération, montant de la rémunération, avantages en nature, etc.
19. Durée de l'activité
20. Equipements utilisés pour réaliser l'activité : nombre, ancienneté, montant des acquisitions depuis un an

21. Liste des produits fabriqués : prix de vente unitaire, quantité vendue
22. Montant des recettes pour les 7 derniers jours ou les 30 derniers jours
23. Liste des biens et services entrant dans la fabrication du produit : prix d'achat unitaire, quantité utilisée
24. Activité secondaire agricole :
    - 24.1. Nature de l'activité
    - 24.2. Situation dans l'activité
    - 24.3. Lieu d'exercice de l'activité
    - 24.4. Durée d'exercice de l'activité
    - 24.5. Revenus moyens tirés de cette activité.

Ces six modules ont en commun une partie destinée à collecter des informations sur les activités secondaires permettant ainsi de répondre à l'objectif sur la mesure de la pluri-activité. En revanche, seul le module “employeur-indépendant” et dans une moindre mesure le module agriculteur, permet de relever les caractéristiques de l'entreprise et les résultats de son activité.

Définition des concepts

- Ménage : groupe d'individus apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef appelé chef de ménage, dont l'autorité est reconnue par tous ses membres.

- Employeur : personne travaillant pour son propre compte et employant un ou plusieurs salariés.

- Indépendant : personne travaillant pour son propre compte et n'employant aucun salarié.

- Associé : personne travaillant pour son propre compte en association avec une ou plusieurs autres personnes et partageant les frais et les résultats de la production selon certaines modalités définies entre elles.

- Aide-familial : personne travaillant pour le compte d'un membre de sa famille, indépendant ou employeur, mais ne percevant pas de salaire en raison du lien de parenté qui le lie à son “patron”.

- Apprenti : personne travaillant dans une entreprise ou un atelier pour apprendre un métier. Il ne perçoit généralement pas de salaire mais de “l'argent de poche”.

- Salarié : personne travaillant pour le compte d'un patron ou d'une société et qui reçoit généralement une rémunération à la période (jour, semaine, ou mois, à la tâche, au pourcentage, à la pièce).

- Chômeur : actif n'ayant occupé aucun emploi durant la période de référence et qui est à la recherche d'un emploi.

2.2. Méthodologie

Le point de départ de la méthodologie de l'ESI a été la définition d'une nomencla-

ture simplifiée de 11 branches compte tenu des besoins de la comptabilité nationale. Ces 11 branches sont les suivantes :

- Industries agricoles et alimentaires
- Industries métalliques
- Industries diverses
- Bois et autres industries
- Textile - habillement - cuir
- Matériaux de construction
- Tâcherons de bâtiments
- Commerce
- Restaurants - gargotes - bars
- Transport
- Services.

La taille globale de l'échantillon a été calculée en tenant compte d'une représentativité des résultats par branche et par milieu.

La méthode de sondage retenue est un sondage à deux degrés. L'unité primaire est la section d'énumération et l'unité secondaire le ménage. Le choix de l'échantillon a tenu compte d'une part de l'hétérogénéité des activités en milieu urbain et d'autre part du nombre d'actifs par ménage. Les résultats se trouvent consignés dans le tableau ci-après

Tableau 1 : *Présentation de l'échantillon par milieu*

Echantillon Milieu	Nombre de SE échantillon	Nombre de ménages à enquêter par SE	Nombre total de ménages échantillon
Urbain	235	10	2 350
Rural	328	24	7 872
Total	563	-	10 222

Il y a lieu de préciser que le tirage de l'échantillon s'est effectué indépendamment par région et par milieu. Le nombre de SE à enquêter par région a été déterminé proportionnellement à l'importance de la région en nombre de ménages.

III. DEROULEMENT DE LA COLLECTE

L'enquête secteur informel, qui s'est déroulée de septembre 1989 à janvier 1990, a mobilisé en personnel : 66 enquêteurs, 17 contrôleurs, 8 superviseurs régionaux, 8 superviseurs nationaux et 8 chauffeurs.

Le recrutement des enquêteurs et des contrôleurs s'est fait au niveau de chaque région sur la base d'une épreuve écrite unique, préparée et envoyée par l'équipe de conception de l'enquête.

IV. EXPLOITATION ET ANALYSE

L'enquête secteur informel est passée par deux phases d'exploitation. En effet, la première phase a conduit à la publication des résultats préliminaires tandis que la seconde phase s'est située dans le cadre de l'analyse approfondie de l'enquête.

Dans la première phase, la codification a consisté essentiellement au calcul manuel d'un certain nombre d'éléments de comptabilité nationale (production, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, etc.) à partir des modules "employeurs-indépendants" et "agriculteurs-éleveurs". Au cours de cette phase un certain nombre d'informations clés n'avaient malheureusement pas été codifiées : activités secondaires, profession exercée, branche d'activité, équipements, etc. Ceci a été de nature à limiter énormément la portée et l'utilisation des données préliminaires publiées.

Compte tenu des lacunes signalées plus haut dans la première phase de codification, et aussi compte tenu des conditions dans lesquelles s'était déroulée cette codification, il a été jugé plus opportun de procéder à une nouvelle codification plutôt qu'à chercher absolument à redresser des incohérences constatées dans le premier fichier. Ainsi, des moyens importants tant humains que matériels ont été mobilisés par l'équipe de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) pour reprendre le processus d'exploitation.

4.1. Codification

Elle a tenu compte des insuffisances constatées lors de la première phase. Ainsi, il a été décidé de ne plus calculer manuellement les éléments de comptabilité nationale (production, valeur ajoutée, EBE, etc.), mais de les calculer plutôt de façon automatique à partir d'un programme conçu à cet effet. En plus de cette disposition plus pratique qui permet d'éviter un certain nombre d'erreurs résultant du traitement manuel, toutes les variables non précodées ont fait l'objet d'une codification :

- Profession exercée (nomenclature CITP)
- Branche d'activité (nomenclature CITI)
- Activité secondaire (nomenclature CITI)
- Liste des équipements, des consommations intermédiaires, etc.

De plus, il a été procédé au cours de cette codification, à une vérification systématique des données recueillies au niveau des différents modules.

4.2. Saisie

Contrairement à la première saisie, cette seconde saisie a été faite à l'aide d'un logiciel spécialisé (ISSA) qui permet d'imposer des clés à l'entrée des données, ce qui est de nature à éviter à ce niveau un certain nombre d'incohérences intra et inter-modules. A cet effet, des fourchettes ont été fixées pour chaque variable et des tests de cohérence ont été préparés et introduits dans la machine.

Une équipe d'agents de saisie professionnels, encadrée par des cadres informaticiens, a travaillé intensément pendant un mois pour la saisie des données.

4.3. Apurement

Le système de saisie mis en place et décrit ci-dessus a permis d'aboutir à des fichiers relativement propres. Seules des corrections légères ont été faites pour apurer définitivement le fichier.

Une première tabulation des données a permis d'appliquer des tests complémentaires au niveau de certaines variables, surtout les variables de revenu. Des aberrations ont ainsi été corrigées.

V. ANALYSE DE L'EMPLOI INFORMEL

Les résultats de l'enquête ont fait l'objet de publication de données brutes et de données analysées. Les thèmes d'analyse retenus ont été les suivants :

- Emploi et chômage
- Secteur informel et pluri-activité
- Contribution économique des femmes au revenu du ménage
- Importance du secteur informel dans l'occupation des jeunes
- Formation des revenus.

5.1. Définition du secteur informel

Le secteur informel, appelé parfois aussi “Secteur Non Structuré” ou “Secteur de Transition” selon les spécialistes, embrasse toutes les activités économiques spontanées, échappant souvent au contrôle des administrations. Ce secteur couvre tout un éventail d'activités économiques dont la limite supérieure est parfois difficile à distinguer de la PME (Petite et Moyenne Entreprise) structurée. La multiplicité des terminologies utilisées résulte de la difficulté de concevoir clairement un ensemble d'activités qui sont souvent comprises comme ayant un caractère résiduel.

Pour définir le secteur informel parmi les critères, il est retenu essentiellement le chiffre d'affaires, le nombre de personnes employées, l'utilisation d'une comptabilité normalisée et le statut juridique.

Les activités au sein du secteur informel s'exercent selon les normes de comportement distinctes de celles des entreprises modernes, en particulier quant aux statuts socio-professionnels de ses ressortissants, leurs modalités d'organisation du travail ainsi que la structure et les techniques de leur financement.

On rencontre les ressortissants du secteur informel en milieu rural comme en milieu urbain, adonnés tant à la production de biens (y compris la construction) qu'au petit commerce et à la prestation de multiples services (réparations, entretiens, etc.).

Les activités se caractérisent par la petite échelle de leur intervention, marquées par un volume réduit de capital engagé, une faible proportion de salariat, néanmoins les activités gardent un caractère marchand.

Pour analyser l'impact du secteur informel au Mali, la définition suivante pour

l'enquête 1989 a été adoptée : **"Le secteur informel ou non structuré est constitué de l'ensemble des activités menées à titre d'indépendant et à titre de salarié ou d'aide-familial ou d'apprenti, dans des micro-unités de productions de biens et de services de moins de cinq (5) travailleurs"**.

5.2. Estimations rapides de l'emploi informel

En nous référant à la définition ci-dessus mentionnée, l'enquête a donné 105 868 aides-familiaux/apprentis, 142 826 salariés travaillant dans des micro entreprises de moins de cinq (5) travailleurs et 209 276 indépendants/associés. Ainsi, nous pouvons déclarer qu'il y a au total 457 970 actifs exerçant une activité informelle dont 272 942 (soit 59,60 %) pour le milieu urbain et 185 028 (soit 40,40 %) pour le milieu rural.

Par ailleurs, en considérant toute la population active occupée, identifiée par l'enquête de 1989, soit 2 886 968 personnes, le secteur informel, tel que nous venons de le définir, représente 15,86 %. Cette proportion démontre l'importance du secteur informel comme un creuset d'emplois dans notre économie. Cette importance peut être interprétée en disant que sur 25 actifs occupés, 4 tirent leurs ressources des activités du secteur informel.

Schéma de construction de la population active occupée du secteur informel

	POPULATION ACTIVE TOTALE	POPULATION ACTIVE DU SECTEUR INFORMEL
POPULATION ACTIVE OCCUPEE	**Agriculteurs/Eleveurs/Sylviculteurs = 2 378 813**	
	Aide-familiaux/Apprentis = 108 724 dont Entreprises de moins de 5 travailleurs = 105 868 Entreprises de 5 travailleurs ou plus = 2 856	105 868
	Salariés = 186 333 dont Entreprises de moins de 5 travailleurs = 142 826 Entreprises de 5 travailleurs ou plus = 43 507	142 826
	Employeurs/Indépendants/Associés = 213 098 dont Indépendants/Associés = 209 276 Employeurs = 3 822	209 276
POPULATION ACTIVE NON OCCUPEE	**Chômeurs = 52 293**	
ENSEMBLE	**2 939 261**	457 970

Tableau 2 : *Répartition des actifs informels selon la C.S.P. et le milieu*

C S P	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Aide-familiaux/Apprentis	54 734 20,05 % (51,70 %)	51 134 27,64 % (48,30 %)	105 868 23,12 % (100 %)
Salariés	123 287 45,17 % (86,32 %)	19 539 10,56 % (13,68 %)	142 826 31,19 % (100 %)
Indépendants	94 921 34,78 % (45,36 %)	114 355 61,80 % (54,64 %)	209 276 45,70 % (100 %)
TOTAL	272 942 100 % (59,60 %)	185 028 100 % (40,40 %)	457 970 100 % (100 %)

L'analyse catégorie socio-professionnelle croisée avec le milieu (tableau 2) laisse entrevoir que les salariés avec 45,17 % et les indépendants avec 34,78 % dominent parmi les actifs informels du milieu urbain, tandis que les indépendants avec 61,80 % sont les plus nombreux parmi les actifs informels du milieu rural.

VI. CONCLUSION

Au terme de l'analyse des résultats issus de l'enquête secteur informel de 1989 de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique, nous pouvons tirer plusieurs leçons sur les dispositions prises par les personnes en âge de travailler pour trouver un emploi.

En effet, la prédominance du secteur agricole dans l'économie est une fois de plus confirmée, car 82,40 % des actifs occupés exercent dans ce secteur. Le salariat, bien que présent comme une possibilité d'accès à l'emploi, reste à un niveau très faible avec 6,45 %.

Les taux d'occupation sont très élevés au sein des groupes d'âges actifs avec en moyenne un seuil de plus de 95 %. A ce niveau, nous avons constaté une amélioration du degré d'occupation des femmes surtout avec une forte présence dans des activités secondaires.

Le chômage prend de l'ampleur surtout en milieu urbain et frappe beaucoup plus les jeunes actifs où les proportions approchent les 25 % entre 15 et 29 ans.

D'une manière générale, les chômeurs identifiés sont des personnes d'un niveau d'instruction ou de formation très faible aussi bien chez les hommes que chez les femmes (22,51% des chômeurs n'ont aucune instruction et près de 43 % n'ont reçu aucune formation professionnelle).

Par ailleurs, les chômeurs sont en majorité des personnes en quête d'un premier emploi.

En dehors du secteur agricole, le secteur non structuré (ou secteur informel) ressort comme un créneau où existent de nombreuses prédispositions à exercer une activité.

Ce secteur présente néanmoins une difficulté conceptuelle quant à sa délimitation. En effet, pour le définir, l'approche en plusieurs critères, basée sur la taille de l'entreprise, l'organisation interne et les moyens de travail, demeure la seule voie possible permettant de faciliter la détermination quantifiée de ses ressortissants.

Les activités informelles présentent beaucoup de disparités selon le sexe : les hommes s'orientent davantage vers le secteur des petites transformations industrielles, tandis que les femmes s'adonnent beaucoup plus à des activités de type commercial et de service.

C'est pourquoi, dans la promotion de l'emploi au Mali, les politiques actuelles en faveur du secteur informel doivent être poursuivies et renforcées dans le cadre de la politique plus globale de la promotion de l'initiative privée.

L'enquête sur le secteur informel au Niger - 1995

Abdoullahi BEIDOU
Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
Niamey - Niger

Au Niger comme dans la plupart des pays en développement, le secteur informel est un secteur très dominant dans l'activité économique. L'informel hors agricole participe pour plus de 30 % dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. En outre, ce secteur procure emplois et revenus à près de 240 000 personnes selon les estimations de 1990. Cependant, malgré son poids dans l'économie, le manque de tenue de comptabilité ou de toutes données chiffrées par les acteurs du secteur informel fait que la connaissance de ce secteur demeure très limitée.

Au Niger, c'est au début des années 1980 que commençèrent les premières investigations dans le secteur informel. C'est ainsi qu'en 1981, une enquête sur ce secteur fut réalisée à Niamey la capitale du pays. Une autre enquête sera effectuée en 1987 avec cette fois-ci une couverture nationale.

Ces deux enquêtes ont permis de constater que le secteur informel, en plus de son poids économique prépondérant, est aussi un secteur très dynamique. En effet, entre les deux périodes, il a été observé que les activités de ce secteur ont connu un développement très important aussi bien en raison des facteurs démographiques (croissance de la population) que des facteurs socio-économiques (difficultés d'industrialisation, politique fiscale non adaptée, pérennité des habitudes de consommation, etc.). L'artisanat et le petit commerce forment la partie la plus importante de cette économie informelle.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête de 1987 ont servi et servent encore de base à l'estimation des agrégats économiques sur le secteur informel notamment dans les comptes économiques.

En 1995, le Niger a réalisé une nouvelle enquête sur le secteur informel. Les objectifs essentiels de cette enquête sont les suivants :

• Permettre une nouvelle estimation de l'importance du secteur informel dans l'économie nigérienne tant en ce qui concerne l'emploi que pour ce qui est de sa contribution à la production, en particulier fournir aux comptables nationaux des éléments actualisés pour l'estimation des comptes du secteur informel.

• Connaître la structure actuelle des activités du secteur informel.

• Mesurer l'importance des revenus que procure ce secteur.

• Connaître la source et le niveau des investissements de ce secteur.

• Connaître le niveau de fiscalisation du secteur.

• Connaître les difficultés éventuelles liées à ce secteur.

La réalisation de cette enquête, tout comme celle de 1987, a été assurée par la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN). La présente note a pour objet de présenter les éléments essentiels de la méthodologie utilisée pour conduire cette enquête.

I. DEFINITIONS ET CONCEPTS

Nous donnons ici les principales définitions des concepts clés, utilisés pour la réalisation de l'enquête sur le secteur informel de 1995, à savoir les notions de secteur informel, de l'activité informelle, de l'activité de production, de l'activité de commerce, de l'activité de service, de patron et d'indépendant.

L'activité informelle : il a été retenu comme définition de l'activité informelle toute activité exercée par un ou plusieurs individu(s) sans tenir de comptabilité chiffrée ou dont la comptabilité n'est envoyée à aucune administration ou institution (la Statistique, les Impôts ou la Banque Centrale).

Le secteur informel : le secteur informel a été défini comme l'ensemble des entreprises agricoles ou non, appartenant à des ménages ou à des membres de ménage et contrôlées par eux, soit individuellement, soit en association avec d'autres personnes physiques et exerçant une activité informelle. Il comprend essentiellement les activités agricoles et pastorales, l'artisanat, le petit commerce, les activités sur les marchés ou dans les rues.

L'activité de Production : elle a été définie comme activité se traduisant par une transformation des matières premières et une fabrication de biens.

L'activité de Commerce : c'est l'activité qui consiste à une distribution (échange) de biens sans aucune transformation (on dit généralement “vente en l'état”).

L'activité de Service : on parle de production de service pour signifier l'accomplissement d'un travail, sans aucune transformation ou fabrication de biens. En général, les services se distinguent par une concomitance entre leurs productions et leurs consommations.

Patron : un patron a été défini comme tout individu qui exerce une activité et employant une ou plusieurs personne(s) pour exercer son activité.

Indépendant : c'est un individu qui travaille seul et donc n'emploie aucune personne.

II. CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête sur le secteur informel du Niger de 1995 n'a pas couvert l'ensemble des entreprises du secteur informel dans sa définition donnée un peu plus haut. Seules les entreprises non agricoles ou pastorales du secteur ont été couvertes par l'enquête. Au niveau géographique, l'ensemble des entreprises informelles du pays aussi bien du milieu urbain que du milieu rural sont dans le champ de l'enquête.

III. ECHANTILLONNAGE

3.1. Méthode d'approche de l'enquête

Pour conduire les enquêtes sur le secteur informel, deux approches sont généralement usitées pour la constitution de l'échantillon des entreprises : une approche "entreprise" et une approche "ménage".

• L'approche entreprise consiste au tirage direct de l'échantillon des entreprises auxquelles seront administrés les questionnaires envisagés. Dans ce cas, la base de sondage est constituée d'une liste des entreprises du secteur informel. La difficulté essentielle d'une telle approche est que, en général, on ne dispose pas de cette liste exhaustive et même partielle à jour. La dynamique de création et de disparition des entreprises du secteur informel échappant à toute procédure administrative, tenir à jour une base de sondage des entreprises de l'informel, vérifiant le critère fondamental d'exhaustivité, serait très difficile et très coûteux. Aussi, souvent, un échantillon maître des entreprises du secteur informel pouvant se substituer à la base de sondage complète n'est pas tenu. De ce fait, on ne peut disposer d'aucun élément sur les probabilités d'inclusion des éléments de l'échantillon et donc l'extrapolation et les estimations des biais des résultats sont très difficiles.

• L'approche ménage consiste non pas en une constitution directe d'un échantillon d'entreprises de l'informel mais en un tirage d'un échantillon de ménages. Le passage dans les ménages-échantillons permettra de trouver des responsables (patrons ou indépendants) des entreprises du secteur informel. Il s'agit ainsi d'identifier à travers les ménages, les patrons ou indépendants responsables de toute unité informelle et alors de passer au niveau de son unité pour administrer les questionnaires.

Pour la réalisation de l'enquête de 1987, la Direction de la Statistique a utilisé la première approche comme méthode de tirage de l'échantillon. Ainsi, pour constituer la base de sondage, un ratissage des rues a été effectué. Cela a permis de disposer d'une liste des unités par activité qui a servi au tirage de l'échantillon. Par contre, pour l'enquête de 1995, il a plutôt été utilisé la deuxième approche.

3.2. Base de sondage

La base de sondage utilisée a été une liste exhaustive informatisée des zones de dénombrement (ZD) du dernier recensement général de la population (RGP) de 1988.

Au moment du RGP de 1988, le territoire national a été découpé en près de 4 500 zones de dénombrement, espaces de 1 500 personnes environ, dénombrables par un agent pendant la durée du recensement.

Une base de sondage a alors été constituée par une informatisation de ces ZD.

3.3. Plan de sondage

Le plan de sondage, adopté pour la réalisation de l'enquête nationale sur le secteur informel de 1995 au Niger, a été un sondage stratifié selon le milieu et la zone

de résidence et à plusieurs degrés. Ces deux critères de stratification ont été retenus car la nature et le volume des activités dans le secteur informel dépendent très fortement du milieu et des régions géographiques de résidence. Ainsi donc une stratification a priori selon ces critères permettra d'améliorer le niveau de précision des estimateurs qui seront issus de l'enquête. Dix-sept (17) grandes strates ont ainsi été constituées :

En milieu urbain :

- 1ère Strate : milieu urbain du département d'Agadez.
- 2ème Strate : milieu urbain du département de Diffa.
- 3ème Strate : milieu urbain du département de Dosso.
- 4ème Strate : milieu urbain du département de Maradi.
- 5ème Strate : milieu urbain du département de Tillabéri.
- 6ème Strate : milieu urbain du département de Tahoua.
- 7ème Strate : milieu urbain du département de Zinder.
- 8ème Strate : Communauté urbaine de Niamey.

En milieu rural

- 9ème Strate : milieu rural sédentaire du département d'Agadez.
- 10ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Diffa.
- 11ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Dosso.
- 12ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Maradi.
- 13ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Tillabéri.
- 14ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Tahoua.
- 15ème Strate : milieu rural sédentaire du département de Zinder.
- 16ème Strate : milieu pastoral d'Agadez.
- 17ème Strate : milieu pastoral de Tahoua.

A l'intérieur de chacune de ces strates, il a été appliqué le plan de sondage à plusieurs degrés suivant :

Strates du milieu urbain

Le plan de sondage des ménages urbains a été un sondage à deux degrés :

Au premier degré : les Unités Primaires du sondage, constituées par les zones de dénombrement (ZD) du dernier recensement général de la population de 1988, ont été tirées, systématiquement, avec des probabilités proportionnelles à leur taille (nombre de ménages recensés en 1988).

Au deuxième degré : chaque ZD tirée au premier degré de sondage a fait l'objet d'un ratissage complet et d'un nouveau dénombrement en 1995, en respectant scrupuleusement les limites cartographiques de la zone telles qu'établies lors de l'opération du RGP88. Ensuite, 25 ménages échantillons ont été tirés systématiquement dans la ZD, avec probabilité égale.

Les ménages échantillons tirés de chaque ZD ont fait tous l'objet des questionnaires ménages. Dans un ménage, à l'issue du remplissage de ce questionnaire, les individus identifiés comme patrons ou indépendants selon leur activité principale ou secondaire, ont fait ensuite l'objet d'un questionnaire spécifique. En particulier, il leur a été demandé si leur entreprise non agricole ou pastorale remplit et envoie un document comptable aux administrations (DGI, DSCN ou BCEAO). Si la réponse est non, alors chacun des établissements de son entreprise a été retenu dans l'échantillon et un questionnaire approfondi fonction de l'activité (Production, Commerce ou Service) de l'établissement a été administré.

En milieu rural sédentaire et nomade

Le plan de sondage des ménages ruraux, sédentaires ou nomades a été à 3 degrés.

Au premier degré : les Unités Primaires (ZD du RGP88) du sondage ont été tirées, systématiquement, avec des probabilités proportionnelles à la taille (nombre de ménages recensés en 1988). Par ailleurs, ces ZD du milieu rural sédentaire sont constituées, selon le cas, d'un ou de plusieurs villages.

Au deuxième degré : une Unité Secondaire (un village) a été tirée dans chaque ZD échantillon avec des probabilités proportionnelles à la taille du village. Toutefois, si la ZD tirée est réduite à un seul village, celui-ci est désigné d'office Unité Secondaire échantillon.

Au troisième degré : l'analyse de la nature des activités en milieu rural montre une très forte dominance de l'agriculture. Les emplois autres qu'agricoles qui intéressent l'enquête sont très rares en milieu rural. C'est pourquoi, pour se donner un niveau suffisant de représentativité des résultats en milieu rural, chaque village échantillon a été érigé en grappe. A l'ensemble des ménages de ces villages, il a été appliqué le questionnaire ménage. Cette opération a permis ainsi un dénombrement exhaustif de tous les patrons ou indépendants du village et de toutes les activités informelles du village. Cependant, après ce dénombrement, il a été retenu d'administrer par activité tout au plus 10 questionnaires approfondis. Ainsi, pour une activité dont le nombre d'établissements la pratiquant ne dépasse pas 10, l'ensemble des établissements est enquêté. Par contre, dès lors que dans un même village et pour une même activité il a été dénombré plus de 10 établissements dans cette activité, il a été procédé à un tirage systématique de 10 établissements avec une probabilité égale. Il est ainsi admis que dans ce cas de figure, les dix établissements tirés donneront une idée représentative de l'ensemble des établissements de la même activité dans le village.

3.4. Taille de l'échantillon

Pour déterminer le nombre des Unités Primaires (U.P.) à tirer et leur répartition entre les milieux urbain et rural, l'idée forte a été le degré d'homogénéité ou inversement d'hétérogénéité de la nature des activités informelles dans chacune de ces zones.

Ainsi, il a été utilisé les résultats issus des autres enquêtes de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux. Celles-ci ont fait ressortir une plus grande disparité des activités en milieu urbain qu'en milieu rural. Aussi, il a été observé que le niveau de disparité sur la nature et le volume des activités informelles d'une zone de dénombrement à une autre est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est pourquoi, en milieu urbain, afin d'assurer une représentativité à un grand nombre d'activités, il a été retenu d'enquêter un nombre important d'Unités Primaires. Il a ainsi été retenu d'enquêter 266 Zones de dénombrement en milieu urbain.

En milieux rural et nomade par contre, on estime que, si à l'intérieur d'un même village la nature des activités informelles des membres d'un ménage à un autre ménage est variable, cette nature et le volume des activités informelles sont peu ou moins variables d'un village à un autre. C'est pourquoi il n'a été retenu qu'un nombre limité de villages à enquêter mais par contre d'enquêter un maximum de ménages dans chaque village. Ainsi, 150 villages dont 140 du milieu rural sédentaire et 10 du milieu rural "zone restante nomade" ont été retenus.

Par ailleurs, dans le but d'assurer un minimum de signification et de représentativité à l'échelle de tous les départements, il n'a pas été retenu de procéder par Sondage Stratifié Représentatif au premier degré pour le tirage de ZD (taux de sondage uniforme dans toutes les strates), mais d'adopter plutôt des taux de sondage différents afin d'assurer une meilleure répartition des ZD échantillons par strate.

IV. QUESTIONNAIRES DE COLLECTE

Pour réaliser l'enquête sur le secteur informel de 1995 au Niger, cinq principaux questionnaires ont été élaborés : un questionnaire ménage, un questionnaire "patron ou indépendant", un questionnaire production, un questionnaire commerce et un questionnaire service.

- Questionnaire ménage

Ce questionnaire a permis de collecter toutes les caractéristiques des membres du ménage échantillon. En particulier, pour chaque membre d'un ménage âgé de plus de 6 ans, ses activités principale et secondaire exercées ont été demandées ainsi que le statut dans l'exercice de chacune de ces activités. Cela a ainsi permis d'identifier tous les patrons et indépendants dans l'activité principale ou dans l'activité secondaire. Ces individus patrons ou indépendants constituent, comme indiqué plus haut, les personnes clés de l'enquête.

- Questionnaire patron

A chaque patron ou indépendant identifié dans un ménage, ce questionnaire a été administré. Il a permis, entre autres, de dresser une liste des établissements dont il est propriétaire, l'activité de chacun des établissements et leur adresse. Ce questionnaire a aussi et surtout permis de savoir pour chaque établissement, si une comptabilité est tenue et si celle-ci fait l'objet d'un envoi à la Statistique, aux

Impôts ou à la Banque Centrale. Ces deux dernières questions ont ainsi permis l'identification des établissements à enquêter. Ensuite, partant de l'activité de l'établissement, une classification en établissements d'activité de production, de commerce ou de service devait être effectuée.

- Questionnaire production

Ce questionnaire est administré aux établissements identifiés dont l'activité principale consiste en la production de biens par une transformation de matières premières.

- Questionnaire commerce

Tout comme le questionnaire production, ce questionnaire est spécifique aux établissements. Cependant, celui-ci n'est administré qu'à ceux dont l'activité est le commerce.

- Questionnaire service

Ce questionnaire a été quant à lui administré aux établissements informels identifiés de services. Ces questionnaires établissements, qui ont été administrés à l'entrepreneur sur le lieu de son travail selon la nature de son activité, ont permis de rassembler les éléments nécessaires pour reconstituer la comptabilité de l'établissement. Ils sont inspirés de ceux qui sont, en général, employés pour ce type d'enquête et seuls les modules portant sur l'activité varient d'un questionnaire à un autre.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que pour faciliter la classification des activités en production, commerce ou service, une nomenclature des activités de chaque catégorie a accompagné chacun des questionnaires.

V. COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données de l'enquête nationale sur le secteur informel de 1995 du Niger s'est déroulée entre mai et juillet 1995. Plus de vingt trois mille (23 159) ménages ont été enquêtés. Par la méthodologie proposée, 9 778 questionnaires établissements ont été administrés dont 3 900 établissements d'activité de production, 2 489 de service et 3 389 de commerce.

VI. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Une première analyse des résultats a déjà démarré à la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux. Les tableaux préliminaires semblent indiquer des résultats cohérents et satisfaisants.

Utilisation de la télédetection pour l'élaboration du plan de sondage d'une enquête sur le secteur informel : cas de Yaoundé

Denis COGNEAU & François ROUBAUD
Développement des Investigations sur l'Ajustement à Long terme (DIAL)
Institut Français de Recherche Scientifique pour le
Développement en Coopération (ORSTOM)
Paris - France

I. INTRODUCTION

La collecte de données par voie d'enquêtes sur échantillon aléatoire est un des instruments privilégiés de la statistique pour connaître et comprendre la dynamique économique des pays en développement. Qu'elles soient réalisées auprès des ménages et des individus (enquêtes budget-consommation, enquêtes sur l'emploi, etc.), ou auprès des entreprises et des établissements (enquêtes industrielles et commerciales, enquêtes de conjoncture, etc.), ces sources d'informations constituent l'un des piliers de la comptabilité nationale.

Elles posent cependant de redoutables problèmes techniques aux statisticiens chargés de leur conception. Parmi les difficultés rencontrées, nous nous intéresserons ici à une question particulière, celle de **la définition d'un plan de sondage dans les enquêtes auprès des ménages urbains**, en l'absence de base de sondage actualisée. Nous proposerons une solution à ce problème apportée par l'utilisation de photos aériennes et d'images satellite dans la stratégie d'échantillonnage.

En effet, on a pu montrer que les sondages aréolaires à plusieurs degrés constituent une bonne alternative aux opérations lourdes que représentent les recensements exhaustifs, tout particulièrement dans le contexte des villes du Tiers-Monde qui souffre de deux contraintes majeures :

- des ressources limitées,
- une croissance urbaine rapide[1].

Encore faut-il être capable de définir convenablement les aires tirées qui constitueront les unités primaires du sondage, et de mobiliser toutes les données disponibles permettant d'améliorer la précision des estimateurs (stratification éventuelle). L'imagerie satellitaire à haute résolution, source d'un grand nombre d'informations sur la morphologie urbaine, peut être mise à profit pour effectuer ce type d'enquêtes.

Une méthode de collecte des données, basée sur la télédétection spatiale, a été

1. Les avantages et les inconvénients des deux méthodes sont énumérés dans DUREAU F., BARBARY O., "L'enquête par sondage sur l'image satellite : une solution pour améliorer l'observation des populations citadines", *STATECO* n°67, INSEE, Paris, septembre 1991, pp. 63-100.

récemment développée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs de l'ORSTOM[2] . Cette technique avait déjà été expérimentée avec succès à Marseille (France) et à Quito (Equateur). Nous nous proposons de montrer qu'elle peut être aussi mise en oeuvre dans un tout autre contexte géomorphologique, climatique et humain : en Afrique tropicale.

Nous présenterons dans un premier temps les principaux objectifs et caractéristiques de l'enquête sur le secteur informel à Yaoundé, Cameroun-1992, puis, dans les trois parties suivantes, nous exposerons les différentes étapes de la réalisation du plan de sondage (la délimitation de la zone urbanisée, la stratification de la ville, et enfin le tirage des îlots dans la ville).

II. PRESENTATION DE L'ENQUETE

Dans le cadre de l'étude des perspectives macro-économiques à moyen terme du Cameroun, il a été convenu de réaliser une enquête sur le secteur informel. En effet, compte tenu de l'importance de ce secteur tant dans la production de certaines branches, que dans le revenu de certains groupes de ménages, l'absence d'informations fiables dans ce domaine grevait la qualité des projections modélisées. Le budget disponible étant limité, l'enquête a été restreinte dans un premier temps à la capitale, Yaoundé, pour être éventuellement étendue à d'autres villes (Douala notamment), en fonction des résultats obtenus.

Il n'entre pas dans notre propos de définir avec précision ce que nous entendons par secteur informel, si ce n'est qu'il s'agit de l'ensemble des unités de production (établissements ou "quasi-établissements") qui ne remplissent pas les conditions d'enregistrement légal[3]. Dans ces conditions, tout programme de collecte des données doit être basé sur une enquête auprès des unités de production. Traditionnellement, "l'approche classique" consiste à coupler à un recensement des établissements, une enquête sur les unités informelles à partir d'un tirage sur liste. Cependant, cette procédure présente de sérieuses lacunes. Elles sont de trois ordres :

Les limites de "l'approche classique"

• **Le problème de la visibilité des établissements**. Etant donnée l'extrême difficulté de localisation des unités de production informelles (notamment les activités ambulantes et celles qui s'exercent dans les domiciles), un recensement des établissements laisse échapper une frange importante du secteur informel. Par voie de conséquence, toute enquête s'appuyant sur ce recensement comme base de sondage est nécessairement biaisée.

2. Voir DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., *"Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain"*, ORSTOM, Paris, 1989 ; nous remercions F. DUREAU et B. LORTIC qui ont bien voulu superviser sous le soleil brûlant de juillet nos premiers pas de télédétecteurs.

3. Voir pour plus de précision, ROUBAUD F., SERUZIER M., "Economie non enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en développement", *STATECO* n° 68, INSEE, Paris, décembre 1991, 165p.

• **Le problème du suivi temporel**. Le temps écoulé entre le recensement et les enquêtes approfondies conduit à introduire un nouveau biais dans l'échantillon compte tenu des lois démographiques particulièrement erratiques des établissements informels.

• **Les coûts de recensement**. Il est clair que le coût d'un recensement exhaustif des établissements est beaucoup plus élevé que celui qui résulte d'une enquête par échantillon.

Ces limitations nous conduisent à préconiser une stratégie de sondage alternative, à savoir la méthode des enquêtes en deux phases.

Figure 1 : *Deux stratégies d'échantillonnage alternatives pour mesurer l'activité du secteur informel*

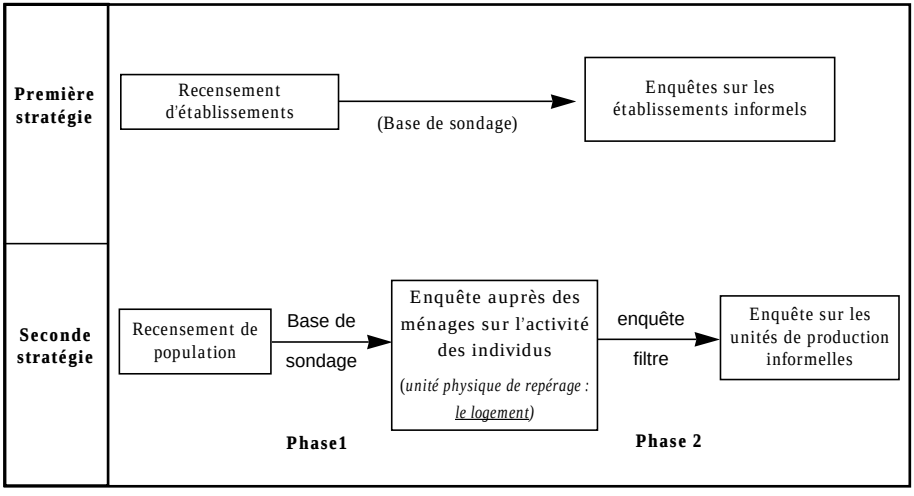

Note : *Si les bases de sondage sont indisponibles (recensements de population ou d'établissements) ou non actualisées, les deux méthodes peuvent être appliquées à partir d'unités primaires choisies sur une base de sondage aréolaire.*

La méthode des enquêtes en deux phases

Cette méthode (qui correspond à la seconde stratégie du graphique ci-dessus) consiste à sélectionner un échantillon d'unités de production auxquelles on applique un questionnaire spécifique sur l'activité informelle (phase 2), à partir d'informations tirées d'une enquête auprès des ménages et portant sur l'activité des individus (phase 1).

Pour chaque individu appartenant à la population active occupée (par exemple, tout individu ayant travaillé au moins une heure durant la semaine de référence, si l'on retient la définition du BIT), qui se déclare patron ou travailleur indépendant d'une unité satisfaisant la condition d'appartenance au secteur informel, on applique le questionnaire sur l'unité informelle dont il a la charge.

La force majeure de cette méthode réside dans le fait qu'une base de sondage partant des domiciles possède des propriétés d'exhaustivité bien meilleures qu'une base de sondage issue d'un recensement d'établissements ; surtout dans le cas d'enquêtes sur des activités aussi insaisissables que celles du secteur informel.

La première phase de l'enquête (ou encore l'enquête filtre permettant de conduire aux unités informelles) doit être une enquête auprès des ménages relevant les caractéristiques de l'emploi et de l'activité des individus. Cette enquête présente en elle-même un intérêt propre, puisqu'elle nous informe sur la situation du marché du travail dans la capitale. Il faut cependant élaborer un plan de sondage pour cette enquête.

Le choix du plan de sondage

Le recensement de population aurait pu servir de base de sondage pour cette enquête (tirage sur liste). Malheureusement, le dernier recensement général de la population au Cameroun date de 1987, soit plus de 5 ans avant notre enquête. La forte dynamique urbaine que connaît une capitale comme Yaoundé nous interdit d'utiliser une telle source.

En l'absence de base de sondage actualisée des ménages, la seule option envisageable est celle d'un sondage aréolaire. Notre choix s'est porté sur un sondage à deux degrés, où le premier degré est un tirage stratifié d'aires, et le second un tirage aléatoire sur liste de ménages. Cette technique classique consiste à tirer dans un premier temps, un certain nombre d'unités primaires (ici des îlots ou pâtés de maisons) proportionnellement à leur surface, puis dans un second temps à tirer un certain nombre de ménages au sein des îlots sélectionnés.

Pour ce faire, et une fois les îlots sélectionnés sur la mosaïque de photos aériennes, les agents de dénombrement doivent se rendre sur le terrain afin de réaliser les opérations suivantes (voir en annexe la fiche îlot) :

• Repérage à l'aide de la photo aérienne de l'îlot dans la ville pour pouvoir s'y rendre.

• Mesure de la surface de l'îlot[4].

• Dénombrement exhaustif de tous les ménages habitant dans l'îlot.

• Tirage aléatoire sur liste des ménages sélectionnés dans l'échantillon.

Le nombre de ménages à enquêter en phase 1 a été fixé à 2 000. Ce chiffre est le résultat d'un arbitrage entre :

• Le budget de l'enquête préalablement déterminé.

4. La projection au sol de la surface de l'îlot entre dans la formule du coefficient d'extrapolation affecté à chaque ménage. Elle s'effectue à l'aide d'un décamètre, d'une boussole (pour mesurer les angles) et d'un clinomètre (pour mesurer la déclivité).

• La nécessité d'obtenir un échantillon d'unités informelles de taille conséquente en phase 2. Les résultats d'une enquête emploi réalisée à Yaoundé en 1990-1991 ont permis d'estimer à environ 0,5 le nombre moyen d'unités informelles par ménage[5].

Si le sondage aréolaire est une méthode de sondage désormais classique, l'innovation provient de l'utilisation de la télédétection aérienne et satellitaire pour tirer les îlots. Nous avons obtenu deux types d'informations cartographiques très récentes :

• une couverture aérienne de la ville (échelle 1/15000) réalisée en décembre 1991,
• une image SPOT multispectrale (résolution 20 mètres) enregistrée en février 1992.

III. LA VILLE

La première étape de la méthode[6] consiste à délimiter l'agglomération, c'est-à-dire la "ville réelle". Il s'agit là d'un avantage non négligeable de la méthode. En effet, la croissance démographique des villes du Tiers-Monde rend vite caduques les données du recensement de la population, qu'elles portent sur l'agglomération ou a fortiori sur la limite administrative. Yaoundé croît actuellement à près de 7 % par an. Bien sûr cette croissance s'effectue en grande partie en bordure de la ville. La comparaison entre une photo aérienne de 1976 et celle de décembre 1991 utilisée est à cet égard édifiante. Enfin, ces faubourgs contiennent une population informelle nombreuse et importante pour l'analyse.

Le tracé de la limite

Le tracé des limites s'est appuyé sur trois documents issus du traitement de l'image satellite :

• Une composition colorée construite à partir des 3 canaux multispectraux de SPOT (XS1, XS2, XS3).

• Une composition des canaux de base XS2.

• Une classification en 4 classes résultant du croisement d'un indice de végétation et d'un indice d'hétérogénéité[7].

5. L'indicateur que nous avons calculé pour estimer le nombre d'unités informelles par ménage est le nombre de travailleurs à leur propre compte par ménage, en ne prenant en compte que l'activité principale des individus. Voir INACK I.S., NDIFFO J., NKWAYEB R., LACHAUD J.P., "Pauvreté et marché du travail au Cameroun : le cas de Yaoundé", *Discussion Papers* n°47, IIES, Genève, 1992. Un calcul identique, effectué à partir des résultats publiés du recensement général de la population de 1987 pour l'ensemble des zones urbaines (les données pour Yaoundé ne sont pas disponibles), donne un résultat similaire (0,53).

6. Toutes les étapes de la méthode sont détaillées dans les 15 fiches du manuel de formation : Cf. DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., "*Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*", op. cit.

7. On obtient les 4 classes suivantes : "végétal homogène", "végétal hétérogène", "minéral homogène", "minéral hétérogène". L'indice de végétation normalisé est donné par la formule suivante : IVG = 128 * (1+XS3-XS2)/(XS3+XS2). L'indice d'hétérogénéité affecté à chaque pixel est mesuré par l'écart-type de l'indice de végétation des 9 pixels adjacents (voir fiche n°6 du manuel op. cit.). L'hypothèse qui est faite ici est que la zone urbanisée correspond à un espace à dominante minérale et fortement hétérogène. Rappelons que ce traitement numérique ne constitue qu'une aide à la détermination de la limite urbaine.

Le tracé définitif a été effectué sur la mosaïque de photos aériennes. Nous avons retenu le critère de contiguïté suivant : pour qu'une zone bâtie soit incluse dans la ville il faut qu'elle n'en soit pas séparée par plus de 200 mètres de végétation. Ce tracé sur la mosaïque de photos aériennes a été ensuite digitalisé sur l'image satellite, directement sur l'écran. Cette opération était facultative, mais elle a permis de faire une mesure supplémentaire de la surface totale de la ville, ainsi que de la surface de chaque classe de densité du bâti correspondant à une strate du sondage.

La surface

Trois estimations de la surface de la ville ont donc été obtenues :

• Par mesure directe de l'ensemble de la ville sur la mosaïque de photos aériennes, au planimètre manuel.

• Par somme des mesures au planimètre des surfaces des strates.

• Par comptage des pixels[8] sur l'image satellite.

Le tableau suivant montre une amplitude de 6,7 % entre les deux estimations extrêmes. Dans ce cas, la mesure directe est sans doute la plus imprécise.

Tableau 1 : *Trois mesures de la surface de Yaoundé*

	Surface (ha)
1) Mesure planimètre	8491
2) Somme des strates	8155
3) Somme des pixels	8700

Il faut noter que les écarts obtenus pour ces trois mesures ne constituent en rien un indice de précision du sondage. En premier lieu, les mesures 1 et 2 ne sont pas équivalentes à la mesure 3. En effet, cette dernière provient d'un comptage des pixels. Mais le niveau de résolution de l'image satellite n'assure pas que chaque pixel ne soit pas à cheval entre deux strates, ou qu'il soit totalement inclus dans les limites de la ville définies sur la photo aérienne. En second lieu, seule la surface des strates (mesure n°2) entre en ligne de compte dans les calculs.

8. Pixel : surface élémentaire au sol de l'image satellite. La taille d'un pixel définit la résolution de l'image. Dans le cas présent, le mode multispectral de l'image SPOT utilisée fournit des pixels de 20 x 20 m, soit 400 m^2.

IV. LA STRATIFICATION DE LA VILLE [9]

Cette seconde étape consiste à déterminer des strates de densité du bâti croissante dans lesquelles seront tirés les îlots. Dans la mesure où la densité du bâti de la zone d'habitation est bien corrélée au phénomène étudié, une telle stratification apportera un gain de précision important[10]. Les zones très denses hébergent sans doute la population la plus pauvre de la ville[11].

Passage de l'indice de végétation à la densité du bâti

La stratification de la ville repose sur une classification des pixels de l'image satellite en fonction de la densité du bâti. Or, cette variable n'est pas directement disponible sur l'image satellite. La démarche consiste donc à ajuster une équation entre densité du bâti et indice de végétation qui lui est bien saisi par l'information satellitaire. Nous avons donc procédé de la manière suivante :

Dans un premier temps, nous avons construit un indice de densité du bâti en mesurant sur un certain nombre d'îlots la densité du bâti réelle, c'est-à-dire le rapport de leur surface bâtie à leur surface totale. Cette mesure peut être effectuée sur le terrain. Nous l'avons pour notre part réalisée sur la mosaïque de photos aériennes, à l'aide d'une grille millimétrée. 31 îlots ont ainsi été sélectionnés par tirage systématique en superposant une grille à la mosaïque, puis mesurés et reportés sur l'image satellite afin de connaître leur indice de végétation[12].

Dans un second temps, une régression polynomiale entre la densité du bâti mesurée et l'indice de végétation a été ensuite estimée sur l'échantillon des 31 îlots. L'équation du troisième degré choisie a ensuite permis d'imputer à chaque pixel de l'image satellite une densité du bâti à partir de son indice de végétation.

9. Fiches n° 7 et 8 du manuel op. cit.

10. Il a pu être montré dans les cas de deux villes aussi différentes que Quito et Marseille que la densité du bâti était un excellent critère de stratification. Dans le cas d'espèce, il permettait de réduire la variance des estimateurs dans une fourchette de 35 à 75 % par rapport à un tirage non stratifié. Voir F. DUREAU et O. BARBARY, "*L'enquête par sondage sur image satellite ...*", op. cit., pp. 76-81.

11. Nous avons aussi étudié la possibilité d'améliorer la qualité du sondage en stratifiant la ville à partir d'informations exogènes à l'image satellite. Seules les données du dernier recensement de population (1987) auraient pu se prêter à ce travail. Par exemple, on aurait pu retenir comme indicateur de stratification le taux de travailleurs indépendants dans la population active par quartier ou par zone de dénombrement (l'arrondissement étant une unité géographique trop hétérogène). Malheureusement, l'ancienneté des données ainsi que l'inexistence de fichiers informatiques appropriés ont rendu une telle opération impossible.

12. Comme sur l'image satellite, l'indice de végétation (IVG) n'est disponible qu'à l'échelle des pixels, l'IVG d'un îlot est calculé : il est égal à la moyenne des IVG des pixels appartenant à l'îlot, une fois ce dernier délimité sur l'image satellite.

Figure 2 :

Liaison de la densité du bâti et de l'indice de végétation

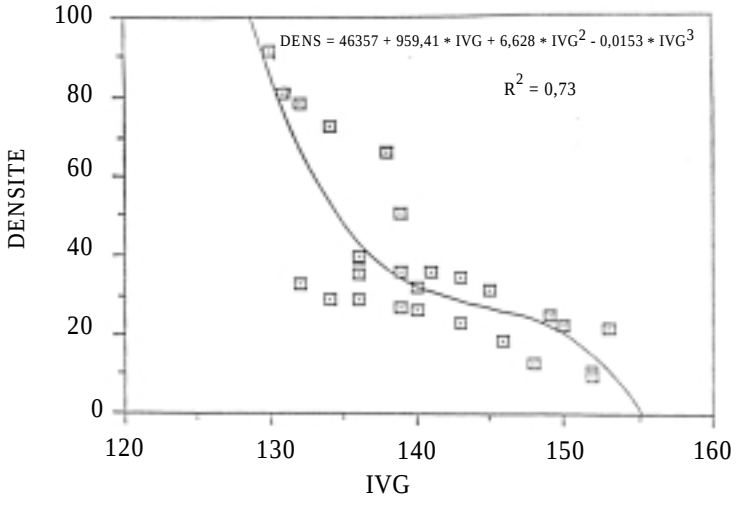

Classification et tracé des strates

Une classification sur l'indice de densité du bâti ainsi calculé a permis de déterminer trois strates de densité du bâti, à partir d'un histogramme. L'image obtenue a été ensuite l'objet d'un lissage majoritaire pour faciliter le zonage ultérieur de la photo aérienne. Les zones de la ville qui présentaient des surfaces minérales non bâties importantes ont été isolées par une classification multi-spectrale sur l'image satellite (aéroport, lac, stade, etc.), car ces zones auraient été confondues avec des zones très densément bâties par la classification sur l'indice de végétation.

Les strates ont été ensuite dessinées zone par zone sur la photo aérienne. Cette opération manuelle provoque un nouveau lissage puisque nous nous sommes efforcés de ne pas dessiner de zones trop petites. Les zones correspondant à chaque strate ont été enfin mesurées au planimètre manuel. Nous avons également mesuré les zones de végétation à l'intérieur de la ville, qui sont nombreuses car Yaoundé est vallonnée.

Tableau 2 : *Surface des strates de densité du bâti*

	Bornes de densité du bâti (%)	Nombre de zones	Surface totale (ha)
Végétation	0	41	1 454
Peu bâti	1,0 - 29,4	56	2 637
Moyennement bâti	29,5 - 59,3	46	2 976
Bâti dense	59,4 - 100	20	1 088
TOTAL		163	8 155

Grâce au report de la limite de la ville sur l'image satellite, un comptage des pixels appartenant à chaque strate a pu être effectué et comparé avec la mesure au planimètre des strates sur la photo aérienne. Il ressort de cette comparaison que le lissage opéré lors du zonage par strate de la ville sur la photo aérienne donne plus d'importance à la strate intermédiaire "moyennement bâtie" au détriment de la strate "peu bâtie".

Tableau 3 : *Comparaison du poids des strates entre la classification de l'image satellite et le zonage de la photo aérienne*

	Comptage sur image satellite	Mesure sur photo aérienne
Végétation	19 %	18 %
Peu bâti	41 %	32 %
Moyennement bâti	28 %	37 %
Bâti dense	12 %	13 %
TOTAL	100 %	100 %

Comme dans le cas de la mesure de la surface de la ville, cette comparaison ne donne aucune indication quant à la précision du sondage. En effet, sur l'image satellite, les pixels de même strate sont trop dispersés pour constituer un zonage utilisable pour le tirage des îlots. Ce zonage résulte de la prise en compte de deux contraintes :

- ne pas tracer de zones trop petites,
- affecter chaque îlot à une et une seule strate.

V. LE TIRAGE DES ILOTS DANS LA VILLE[13]

L'objectif de taille pour l'échantillon de l'enquête est de 2 000 ménages. Nous avons fixé un nombre de ménages maximum à enquêter dans chaque îlot assez petit : 6, afin d'assurer une bonne dispersion géographique de l'échantillon d'îlots. On enquêtera donc tous les ménages des îlots comprenant moins de 6 ménages. Le nombre d'îlots à enquêter est donc égal à 2 000 / 6, soit m = 333, ce qui nous fournira un nombre de ménages légèrement inférieur à l'objectif affiché.

A partir d'une trentaine d'îlots tirés au hasard sur la photo aérienne (dont la surface avait été déjà mesurée pour l'initialisation de l'indice de végétation), nous avons pu estimer la surface moyenne des îlots par strate[14], z_k. Cette estimation permet de calculer le nombre total d'îlots M_k dans chaque strate, et le

13. Fiches n° 9 et 10 du manuel op. cit.

14. Nous n'avons retenu que les îlots facilement identifiables par une voirie bien visible. Cette contrainte nous a amené à gonfler l'échantillon initial tiré pour l'initialisation de la classification.

nombre total d'îlots M dans les strates bâties de la ville. On obtient ainsi le taux de sondage *t* :

$$t = m / M = 333 / 3\,900 = 8,5\ \%$$

Ce taux de sondage appliqué aux M_k fournit le nombre d'îlots à enquêter pour chaque strate m_k. On calcule finalement le côté de la maille de la grille de tirage d_k qui représente la longueur moyenne d'un îlot pour chaque strate :

$d_k = (z_k / m_k)^{1/2}$, où z_k est la surface totale de la strate k.

Tableau 4 : *Le calcul du pas de tirage*

	Surface moyenne des îlots z_k (ha)	Nombre d'îlots à enquêter m_k	Pas de tirage d_k (m)
Peu bâti	1,51	149	420
Moyennement bâti	1,73	146	450
Bâti dense	2,52	38	540
TOTAL	1,72	333	-

Trois grilles ont été ensuite confectionnées avec une maille de longueur d_k (convertie à l'échelle de la photo aérienne : 1/15 000). Le tirage systématique des îlots s'effectue en superposant ces grilles sur la photo aérienne. Nous avons obtenu facilement le nombre d'îlots souhaité, ce qui corrobore l'estimation de la surface moyenne des îlots.

La dernière opération consiste à tracer les îlots tirés sur la photo aérienne, en indiquant à quelle strate ils appartiennent. Pour moins de 20 % des îlots, principalement dans la strate la plus dense, le tracé définitif a été laissé en suspens pour être déterminé sur le terrain au moment de l'opération de dénombrement des ménages. En effet, la voirie n'est pas toujours facile à distinguer dans les quartiers très denses de Yaoundé, où souvent des venelles se trouvent sous les gouttières des maisons.

Les superviseurs seront chargés de décider du contour définitif de ces îlots, en cherchant à s'approcher de la taille moyenne mesurée sur les îlots déjà identifiés. L'opération de dénombrement des ménages dans les 333 îlots comporte en effet une mesure de la superficie de chaque îlot pour permettre l'extrapolation. Les îlots sont mesurés de manière très simple : en nombre de pas (préalablement étalonnés), et à l'aide d'une boussole pour les angles et d'un clinomètre pour les déclivités.

LE COEFFICIENT D'EXTRAPOLATION D'UN MENAGE

$P_i = (z_k * N_i) / (n_i * m_k * z_i)$

avec :
z_k, surface totale de la strate k
N_i , nombre de ménages dans l'îlot i
n_i , nombre de ménages de l'îlot i dans l'échantillon
m_k, nombre d'îlots de la strate k dans l'échantillon
z_i , surface de l'îlot i.

On peut aussi écrire la probabilité de tirer un ménage comme le produit de la probabilité de tirer le ménage dans l'îlot *i* et de la probabilité de tirer l'îlot *i* dans la strate k :

$1/P_i = [n_i / N_i] * [z_i * m_k / z_k]$

ou encore : $1/P_i = [n_i / N_i] * [z_i / d_k^2]$,
avec d_k^2, surface élémentaire de la maille de la grille de tirage.

VI. CONCLUSION

L'utilisation de l'imagerie satellitaire est tout à fait adéquate pour réaliser le plan de sondage d'une enquête aréolaire auprès des ménages urbains. Elle constitue même la solution la moins coûteuse quand on ne dispose pas de base de sondage actualisée, comme c'est le cas dans de nombreuses villes du Tiers-Monde à croissance rapide. Elle s'imposait dans le cas de Yaoundé, ville croissant à 7 % par an, dont le recensement de population datait de 1987, et compte tenu du sujet choisi : emploi et activités informelles. Cette méthode a permis en effet d'obtenir rapidement, sans autre source d'information qu'une photo satellite et une mosaïque de photos aériennes récentes :

- les limites réelles de la ville en termes de densité d'habitation (conurbation),
- une base de sondage d'îlots (unités primaires),
- une stratification des îlots fondée sur la densité de la surface bâtie.

Les tests de la méthode à Quito et à Marseille ont montré que ce type de stratification améliorait sensiblement la qualité des estimateurs.

Nous avons détaillé les différentes étapes de la réalisation du plan de sondage pour Yaoundé. Elles ont duré l'équivalent de vingt jours hommes. Ensuite, le dénombrement des ménages dans les îlots sélectionnés peut commencer immédiatement. Il a duré un mois pour 334 îlots et avec 4 équipes de 3 dénombreurs.

Enfin, cette méthode de sondage se combine très bien avec l'enquête en deux phases appliquée ici pour le repérage des unités de production informelles. La représentativité de l'échantillon des chefs d'établissement informels est accrue par l'inclusion des quartiers périphériques et/ou récents. Une connaissance a priori de l'implantation des établissements n'est pas mobilisée lors de la stratification, puisque rien n'indique que les “informels” habitent où ils travaillent. En revanche, la couverture des activités ambulantes et à domicile bénéficie de la qualité de la première phase de l'enquête auprès des ménages (enquête emploi).

Essai de panélisation de l'enquête 1 - 2 - 3 sur le secteur informel à Yaoundé

A. KINGNE
Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
Yaoundé - Cameroun

I. INTRODUCTION

Bien que les préoccupations de l'intégration du secteur informel dans l'économie camerounaise datent des années soixante-dix, ce secteur jusqu'en 1993 n'avait jamais fait l'objet d'une investigation systématique dans l'optique d'une évaluation de son potentiel productif. Des enquêtes sectorielles sur le double plan du champ de couverture et des activités spécifiques ont été souvent menées, pour des besoins propres des organismes intéressés par tel ou tel aspect des activités du secteur informel.

En 1993, pour la première fois, une enquête visant à asseoir véritablement un système d'informations sur le secteur informel a été organisée ; malheureusement, elle aussi s'est limitée à la seule ville de Yaoundé pour des raisons budgétaires évidentes. Il s'agissait d'une enquête intégrée dénommée "Enquête 1-2-3", réalisée en quatre phases traitant chacune d'un aspect particulier de ce secteur.

L'enquête emploi, objet de la première phase, a permis d'apprécier les conditions d'activité de la population de la ville de Yaoundé.

La deuxième phase, réalisée auprès des patrons des unités de production du secteur informel identifiés lors du premier passage, a assuré la reconstitution des comptes de ces unités et une évaluation de leur environnement de travail.

La troisième opération a présenté la consommation des ménages de Yaoundé, suivant leurs lieux d'achat (secteur formel ou informel) et les motivations de leur choix.

Enfin, l'ultime phase a consisté à rechercher sur une centaine de ménages la structure de la consommation en terme d'affectation budgétaire.

La présente note sur l'essai de panélisation de l'enquête sur le secteur informel revient sur la mise en place d'un faux panel, un an après le premier passage, dans le but de mesurer les trajectoires individuelles et de connaître la dynamique réelle du secteur. Nous préférons le terme faux panel en ce sens que sa constitution, faite a posteriori en 1994, n'a pas eu à prendre en compte toutes les dispositions qu'on aurait pu prendre en 1993 si l'objectif panel était envisagé dès le départ.

Après avoir rappelé dans une première partie de cet exposé la méthodologie utilisée en 1993, la seconde partie décrit la mise en oeuvre de ce faux panel au niveau de l'enquête emploi et en présente quelques résultats.

II. METHODOLOGIE UTILISEE EN 1993

L'approche méthodologique, susceptible d'assurer l'élaboration d'une base de sondage des unités informelles par un dénombrement systématique de celles-ci, coûte cher. De plus, sa mise en oeuvre se heurte dans un pays comme le Cameroun, aux difficultés liées au recensement des ambulants et des travailleurs à domicile.

A cet égard, l'enquête emploi se présente comme une alternative. C'est une enquête filtre, servant de préalable à l'identification des unités informelles à enquêter. En effet, elle permet d'isoler avec plus d'exhaustivité dans les ménages, les actifs du secteur informel qui répondront par la suite à l'enquête proprement dite sur ce secteur.

2.1. Enquête emploi

Objectifs de l'enquête emploi

Réalisée auprès des ménages, elle avait deux grands objectifs :

• Fournir un échantillon représentatif de patrons du secteur informel auxquels devrait être appliqué par la suite un questionnaire spécifique sur le mode de production des établissements qu'ils dirigent.

• Donner la situation du marché du travail à travers ses principaux indicateurs que sont : les taux d'activité, les taux de chômage, les taux de sous-emploi, les niveaux de rémunération et de qualification, la mobilité et la précarité de l'emploi, etc.

Plan de sondage

Le sondage aréolaire à deux degrés a été utilisé pour la réalisation de cette enquête emploi.

Au premier degré, la ville de Yaoundé a été divisée en îlots, l'îlot étant la plus petite unité de l'espace urbain entièrement délimitée par des voies ou des éléments naturels (rivière, montagne, forêt, ravin, etc.). La stratification de cette base de sondage a été rendue possible par la disponibilité de la densité du bâti fournie par une image satellite qui était ainsi utilisée pour la première fois en Afrique dans le cadre d'une enquête emploi (jusqu'alors, l'image satellite avait souvent servi à l'élaboration des plans de sondage lors des enquêtes agricoles). Trois cent trente cinq (335) îlots ont été tirés à ce niveau.

Après le dénombrement de ces îlots, pour connaître leur taille en ménages et leur superficie, on a sélectionné au deuxième degré les ménages comme unités secondaires, sur une liste établie pour chaque îlot de l'échantillon.

Notre propos est ici de présenter la mise en oeuvre de cette méthodologie dans le cas de l'enquête 1-2-3 sur le secteur informel à Yaoundé. C'est pourquoi, il est important pour le lecteur de se référer au STATECO n° 71 de septembre 1992 qui publie un article de Denis COGNEAU et François ROUBAUD intitulé "*Utilisation de la télédétection pour l'élaboration du plan de sondage d'une enquête sur le secteur informel : cas de Yaoundé*". Cet article détaille les différentes opérations qui

conduisent, à partir d'une image satellite et de photographies aériennes, à sélectionner un échantillon de ménages dans la ville de Yaoundé en vue d'y conduire une enquête sur le secteur informel.

Dénombrement

Cette opération avait pour objet d'asseoir le plan de sondage, en préparant les éléments de calcul des coefficients de pondération au premier degré et le champ de tirage des unités à enquêter au second degré.

S'agissant des éléments de calcul des coefficients de pondération, il fallait à partir des photos aériennes cerner les limites de chaque îlot, mesurer ses angles et ses segments afin de procéder au calcul de sa surface. On a ainsi dénombré 331 îlots, après quatre remplacements concernant des îlots se retrouvant dans des zones stratégiques. Chaque îlot inaccessible a été remplacé lorsque cela était possible, par une zone contiguë, appartenant à la ville, à la même strate et délimitée de manière à respecter la surface moyenne de la strate ou les éventuelles limites naturelles.

Il convient de rappeler qu'au regard de la méthodologie, les limites de la ville ne correspondaient pas à Yaoundé administratif ; en effet, le critère de délimitation de la ville champ de l'enquête prévoyait la fin de celle-ci dès qu'une agglomération voisine en était séparée par plus de deux cents mètres de végétation.

Après cette étape, il fallait dénombrer et identifier les ménages résidant dans chaque îlot, pour permettre le tirage des ménages à enquêter à la première phase. A cet effet, on a procédé au décompte des ménages de chaque îlot, en affectant à chacun d'eux un numéro, de manière à pouvoir retrouver facilement ceux retenus dans l'échantillon des différentes phases d'enquête. Dans un habitat urbanisé, l'opération aurait consisté à compter les ménages résidant dans chaque îlot, et à préciser sur un schéma reprenant l'ensemble des logements le sens de la numérotation adoptée, une fois les différents bâtiments de l'îlot isolés.

Face aux constructions anarchiques et à l'insuffisance de voirie à Yaoundé, il était matériellement impossible de dessiner l'ensemble des bâtiments de l'îlot et d'indiquer sur un schéma le nombre de ménages par bâtiment. L'identification des ménages a donc été faite par l'attribution du numéro de chaque ménage à son logement dans la structure qu'il habite. Une correction du nombre de ménages a d'ailleurs été nécessaire pendant l'enquête parce qu'il était difficile de connaître le nombre exact de ménages par structure lors du dénombrement.

Tirage des ménages

On disposait d'une information exogène suivant laquelle on obtiendrait environ 0,5 actif informel par ménage. C'est compte tenu de cette information et de l'objectif d'enquêter en phase deux 1 000 patrons des unités de production du secteur informel que la taille de l'échantillon en première phase a été fixée à 2 000 ménages.

De même, c'est la connaissance de l'objectif de 2 000 ménages à enquêter en phase une qui avait permis de fixer le nombre des îlots à dénombrer à 335, dans l'esprit de pouvoir sélectionner au niveau secondaire 6 ménages par îlot. L'évaluation des travaux de dénombrement en vue de procéder au tirage n'a pas permis de respecter strictement cette dernière prévision.

Tableau 1 : *Principales caractéristiques des îlots dénombrés*

	Nombre d'îlots	Superficie (m^2)		Nombre de ménages	
		Totale	Moyenne	Total	Moyen
1	39	946 993	24 281	5 075	130
2	145	2 801 857	19 323	5 930	41
3	147	3 474 201	23 634	1 989	14
Total	331	7 222 551	21 820	12 994	39

Compte tenu du nombre élevé d'îlots avec moins de six ménages et des quatre îlots non dénombrés, l'objectif de six ménages par îlot ne pouvait plus permettre de disposer d'un échantillon de 2 000 ménages. On a alors convenu de tirer sept ménages par îlot lorsqu'il en contenait plus et de prendre tous les ménages des îlots qui en contenaient sept ou moins. Il s'agissait d'un tirage systématique équiprobable classique où l'on calcule le pas du tirage (p) et obtient le premier ménage de l'échantillon par tirage au hasard d'un nombre compris entre 1 et (p). Dans chaque îlot, (p) a été retenu comme partie entière de la division du nombre de ménages par 7. Enfin, le ménage immédiatement supérieur au ménage tiré servait de ménage de remplacement en cas d'indisponibilité.

2.2. Enquête sur le secteur informel

Objectifs

C'est une enquête auprès des unités de production du secteur informel ayant trois objectifs :

• Fournir un complément à la comptabilité nationale en établissant les comptes de production et de répartition du secteur informel jusqu'alors très mal connus.

• Comprendre les comportements productifs des agents du secteur informel susceptibles d'être réincorporés dans des exercices de modélisation. Notamment, l'accent est mis sur l'étude de la concurrence que ce secteur subit dans le système productif local.

• Analyser le mode d'insertion du secteur informel dans le système productif local (articulation ou autonomie vis-à-vis du secteur moderne, privé ou public, national ou étranger).

Unités enquêtées

Il s'agissait en fait d'enquêter tous les patrons des 1 184 unités de production informelles recensées pendant l'enquête emploi. L'objectif initial était d'en enquêter 1 000.

Des 1 184 unités informelles obtenues en première phase, on a exclu les agriculteurs à cause de la spécificité des questionnaires particuliers à l'agriculture périurbaine. Finalement, 1 007 unités ont été enquêtées et 957 questionnaires validés.

III. APPROCHE PANEL DE L'ENQUETE 1-2-3

Le panel est un échantillon permanent d'unités statistiques observées régulièrement sur leurs comportements relatifs à un sujet précis.

Outre les enquêtes sur la consommation, les enquêtes emploi constituent l'essentiel de l'ossature du système d'informations statistiques permanent sur les ménages. La phase une de l'enquête 1-2-3 apporte des informations d'autant plus fondamentales sur les ménages que l'accès à l'emploi constitue la principale source de leurs revenus au Cameroun comme dans la plupart des pays africains. De plus, on l'a déjà relevé, l'articulation enquête emploi/enquête secteur informel se présente comme la meilleure solution pour l'élaboration d'un échantillon représentatif d'unités de production informelles.

3.1. Objectifs et avantages de l'approche panel

La mise en oeuvre d'une approche panel permet d'envisager l'amorce d'une série temporelle pouvant garantir les fondements de l'analyse macro-économique dynamique. Ce faisant, une banque de données répondant à l'essentiel des critères d'homogénéité (harmonisation des concepts, suivi des mêmes unités statistiques, etc.) facilite l'usage des méthodes économétriques au service de l'analyse des comportements aussi bien micro-économiques que macro-économiques. C'est à ce prix que les instituts africains de la statistique pourront aller au-delà des études en coupe spatiale.

En tout état de cause, l'objectif premier du faux panel constitué en 1994 était de retracer l'évolution des trajectoires individuelles tant au niveau des individus que des ménages. Au niveau des individus, la reprise de la collecte des données auprès des patrons des unités de production informelles retrouvées devrait constituer l'étape finale. Faute de ressources budgétaires, cette dernière phase n'a pas été reprise en 1994.

Parmi les avantages techniques des panels militant en faveur de ces objectifs, on peut en retenir quatre :

• Le panel permet de mesurer des évolutions avec une meilleure précision que ne peut fournir deux échantillons indépendants.

• Son utilisation fait économiser les coûts du tirage de l'échantillon.

• Il se prête à un questionnaire détaillé pour collecter des informations plus variées.

• A terme, l'approche panel limite également les erreurs de mémoire grâce à une interrogation régulière.

A notre avis, son principal défaut réside dans la non-représentativité de cet échantillon en cas de modification profonde de la structure de la population mère ; le panel tournant remédie d'ailleurs à cet inconvénient.

3.2. Mise en oeuvre du panel à l'enquête emploi

La DSCN a refait une nouvelle enquête emploi à Yaoundé en mai 1994, à la suite de la première réalisée en février 1993 comme phase une de l'enquête 1-2-3. C'est au cours de cette reprise qu'un faux panel a été mis en place pour tenter d'atteindre les objectifs repris plus haut.

Le plan de sondage

Au niveau primaire, on est parti des mêmes îlots retenus en septembre 1992, parce qu'il coûte cher de refaire le tirage des îlots. Sous l'hypothèse qu'en un an la croissance de la ville est restée modérée, cette solution est tout à fait acceptable.

Au niveau secondaire, le dénombrement des îlots a été repris pour plusieurs raisons :

• S'assurer que les structures portent encore les numéros attribués en 1992, car ils sont les seuls moyens de pouvoir retrouver un ménage dans un environnement où l'habitat spontané n'autorise pas l'utilisation d'une carte ou d'un schéma pour retrouver chaque ménage.

• Saisir l'évolution partielle des migrations vers Yaoundé depuis la dernière enquête emploi.

• Mesurer l'accroissement de la population de Yaoundé.

Dans cet effort d'amélioration, un soin particulier a été réservé :

- à la vérification du nombre de ménages par logement,
- à la distinction entre regroupement de famille et ménages différents,
- à l'isolement d'un même ménage occupant plusieurs logements voisins,
- et à la séparation des divorcés vivant séparément comme deux ménages différents.

Constitution du panel

Au niveau des ménages, les résultats obtenus du dénombrement après leur renumérotation permettent de remplir la fiche îlot présentée à l'annexe 1.

Lors du dénombrement, on a fait l'effort nécessaire pour identifier les ménages stables auxquels devraient être attribués les mêmes numéros qu'en 1992 comme suit. Le dénombreur, qui au préalable a déjà dressé sur sa fiche îlot les numéros des sept ménages enquêtés en 1993, note lors de son passage l'absence ou la présence de chacun de ces derniers, ainsi que les repères de leurs identifications. Si le ménage habitant la structure numérotée est présent, il s'assure s'il était présent en 1993, ou à défaut si c'est un nouveau ménage qui habite le logement.

Lorsqu'aucun habitant de la structure n'est présent, le dénombreur s'assure que le logement est habité et fait l'hypothèse que le même ménage y habite. Dans ce cas, s'il se trompe, la correction interviendra au cours de l'enquête proprement dite.

Le système de tirage mis en place a consacré la constitution du panel de la manière suivante. Dans un îlot où N ménages ont été dénombrés en 1994, si l'on retrouve r des 7 ménages enquêtés en 1993, les (7-r) restant sont choisis par un tirage systématique parmi les (N-r) mis en oeuvre de la manière suivante.

Méthode de tirage de l'échantillon

1- Base de tirage dans l'îlot : n = N-r.

2- Renumérotation de la base de 1 à n.

3- Calcul du pas de tirage : p = n/(7-r).

4- Tirage au hasard d'un entier a compris entre 1 et p.

5- Le complément de l'échantillon est alors : a, ..., a + (7-r) p.

6- L'échantillon total se compose des r présents et du complément avec les numéros ramenés à ceux du terrain.

Pour les remplacements, on substitue le ménage tiré et indisponible par celui qui possède le numéro suivant.

Au niveau du questionnaire ménage, on a d'abord confirmé le caractère présent ou absent du ménage pour mieux constituer le panel des individus. En répondant par oui à la question "avez-vous répondu à l'enquête emploi de 1993 ?", les ménages, qui contenaient en leur sein au moins une personne interviewée dans le cadre de l'enquête emploi de 1993, constituaient ainsi le panel ménage défini-

ménages, on les a de nouveau identifiés (n° îlot et n° ménage en 1993), puisqu'ils pouvaient appartenir au groupe de ménages connus comme absents en 1993 lors du dénombrement de 1994 (fiche îlot 94).

Pour le panel individus, il a suffi de distinguer dans le panel ménages, les individus qui étaient présents en 1993.

3.3. Les résultats du panel

Sur une population d'environ 857 000 âmes (ménages ordinaires), Yaoundé comptait en mai 1994 près de 610 000 personnes en âge de travailler (10 ans et plus). Parmi ces personnes potentiellement actives, 48,6 % étaient effectivement présentes sur le marché du travail, contre 49,8 % en février 1993.

La mise en oeuvre du panel a permis de disposer des informations sur 4 430 personnes dont 2 892 de 10 ans et plus, ayant répondu à l'enquête en février 1993 et en mai 1994. Rappelons que l'intérêt du faux panel dans l'analyse des résultats se situe à deux niveaux, notamment celui de l'évolution des trajectoires et la comparaison des évolutions globales et sur panel des principaux indicateurs.

Evolutions globales et sur panel des principaux indicateurs

Dans les tableaux 2 à 5 de l'annexe 2, nous présentons la structure de la population potentiellement active, le taux d'activité, le taux de chômage et les revenus d'activité selon le sexe, l'âge et le niveau scolaire.

L'objectif de cette note étant uniquement la présentation de la démarche, nous précisons au niveau de ces résultats tout simplement que les données du panel ont pour but d'abord de confirmer ou d'infirmer les analyses que l'on peut faire sur les données globales, et ensuite de mieux comprendre et expliquer ces dernières.

Nous résumons la situation étudiée en observant que les données traduisent une conjoncture globale toujours plus défavorable, malgré de légères éclaircies localisées.

Evolutions des trajectoires individuelles

L'examen, au sein du panel constitué en 1994, des trajectoires individuelles sur le marché du travail se donne pour ambition de retracer les différentes mobilités qu'on y observe. A cet effet, les tableaux 6 et 7 (annexe 2) indiquent respectivement ce que sont devenus en mai 1994, les actifs, les inactifs, les chômeurs et les actifs occupés de février 1993.

IV. CONCLUSION

La mise en œuvre du faux panel a donc permis d'obtenir des résultats intéressants au niveau de l'enquête emploi. Il est à rappeler que les mêmes types de résultats auraient pu être obtenus au niveau de l'enquête sur le secteur informel, si une disponibilité en ressources budgétaires avait permis de continuer cette procédure. On serait ainsi à même d'une part de confronter les évolutions de quelques indicateurs (productions, emplois, revenus, etc.) sur les échantillons et sur le

panel, et d'autre part de présenter les éventuelles mobilités des unités de production informelles selon les branches, la taille, la productivité, etc.

Au-delà de ces résultats, l'exercice mené à titre expérimental visait à préparer à court terme, une approche intégrée d'un nouveau système d'informations sur l'emploi et le secteur informel. Cette dernière partirait d'une enquête emploi auprès des ménages à couverture nationale, avec un taux de sondage élevé. A partir des résultats de cette enquête, on recenserait alors dans une enquête sur le secteur informel l'ensemble des unités de production informelles identifiées, tant en zone rurale qu'en zone urbaine.

De cette base de données et suivant une périodicité bien choisie, un panel tournant permettrait d'alimenter la série des indicateurs suivis, de manière à fournir aux politiques le reflet fidèle du marché du travail (côté offre) et la contribution réelle du secteur informel à l'économie nationale devrait être mis en oeuvre.

ANNEXE 1

FICHE ILOT DE L'ENQUETE EMPLOI DE MAI 1994

Numéro îlot |_|_|_|_| Nombre de ménages en 1993 |_|_|_|

Nombre de ménages en 1994 |_|_|_|

Nom du superviseur _____ code |_|_|

Nom de l'enquêteur _____ code |_|_|

ECHANTILLON DES MENAGES A ENQUETER

Numéro	ECHANTILLON DE 1993			ECHANTILLON DE 1994
	N° ménages	P / A	Identifications	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

P = présent en 1994
A = absent en 1994

ANNEXE 2 : RESULTATS DU PANEL

Tableau 2 : *Structure de la population en âge de travailler selon les statuts d'activité*

STATUT D'ACTIVITÉ	ECHANTILLONS		PANEL	
	1993	1994	1993	1994
Inactifs	50,2	51,4	57,2	55,2
Actifs occupés	37,6	39,7	34,5	37,7
Chômeurs	12,2	8,9	8,3	7,1
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

Tableau 3 : *Evolution des taux d'activité sur échantillons et sur panel*

	ECHANTILLONS		PANEL	
	1993	1994	1993	1994
SEXE				
- Masculin	58,3	55,3	49,3	50,9
- Féminin	41,0	41,9	36,4	38,9
AGE				
- 10 à 29 ans	35,0	31,4	22,1	24,9
- 30 à 49 ans	84,2	85,3	85,4	85,7
- 50 ans et plus	53,4	63,5	60,6	62,3
SCOLARITE				
- Jamais été à l'école	52,8	60,5	50,0	58,0
- Primaire	47,0	43,5	39,3	39,4
- Secondaire 1er cycle	47,2	48,0	35,7	38,3
- Secondaire 2è cycle	48,2	51,0	43,0	47,0
- Supérieur	63,6	61,7	70,9	73,0
ENSEMBLE	49,8	48,6	42,8	44,8

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

Tableau 4 : *Evolution des taux de chômage sur échantillons et sur panel*

	ECHANTILLONS		PANEL	
	1993	1994	1993	1994
SEXE				
- Masculin	24,9	19,4	20,3	17,0
- Féminin	24,2	16,7	18,4	14,4
AGE				
- 10 à 29 ans	34,9	27,2	32,1	27,0
- 30 à 49 ans	16,1	11,4	13,4	9,8
- 50 ans et plus	11,0	11,1	13,3	8,3
SCOLARITE				
- Jamais été à l'école	6,5	7,1	4,5	5,9
- Primaire	23,8	15,1	19,6	13,1
- Secondaire 1er cycle	22,9	19,4	22,4	17,4
- Secondaire 2è cycle	34,1	22,8	22,4	19,2
- Supérieur	30,9	22,1	15,2	17,1
ENSEMBLE	24,6	18,2	19,5	15,9

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

Tableau 5 : *Evolution des revenus mensuels sur échantillons et sur panel*

	ECHANTILLONS		PANEL	
	1993	1994	1993	1994
SEXE				
- Masculin	89 000	64 000	120 000	106 000
- Féminin	48 000	37 000	64 000	53 000
AGE				
- 10 à 29 ans	37 000	28 000	35 000	25 000
- 30 à 49 ans	96 000	66 000	117 000	107 000
- 50 ans et plus	98 000	69 000	135 000	117 000
SCOLARITE				
- Jamais été à l'école	46 000	23 000	22 000	17 000
- Primaire	35 000	30 000	31 000	24 000
- Secondaire 1er cycle	45 000	47 000	58 000	46 000
- Secondaire 2è cycle	101 000	66 000	115 000	98 000
- Supérieur	198 000	126 000	244 000	233 000
ENSEMBLE	72 000	53 000	95 000	82 000

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

Tableau 6 : *Trajectoires des individus entre 1993 et 1994 selon certaines caractéristiques individuelles*

	Actif en 1993		Inactif en 1993	
	Actif 94	Inactif 94	Actif 94	Inactif 94
SEXE				
- Masculin	88,7	11,3	10,9	89,1
- Féminin	79,6	20,4	17,0	83,0
STATUT DANS LE MENAGE				
- Chef	85,8	6,2	37,9	62,1
- Autre	76,7	23,3	12,5	87,5
AGE				
- 10 à 29 ans	73,0	27,0	11,2	88,8
- 30 à 44 ans	93,7	6,2	42,5	57,5
- 45 ans et plus	87,9	12,1	33,5	67,5
SCOLARITE				
- Primaire	82,6	17,4	12,0	88,0
- Secondaire	87,7	12,3	15,0	85,0
- Supérieur	82,5	17,5	23,6	76,4

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

Tableau 7 : *Trajectoire des individus entre 1993 et 1994 selon certaines caractéristiques individuelles*

	Chômeur en 1993		Actif occupé en 1993	
	Chômeur en 1994	Actif occupé en 1994	Chômeur en 1994	Actif occupé en 1994
SEXE				
- Masculin	44,0	32,0	6,1	86,7
- Féminin	31,1	32,3	3,2	80,4
STATUT DANS LE MENAGE				
- Chef	61,3	30,3	4,7	89,7
- Autre	30,2	32,8	4,9	77,7
AGE				
- 10 à 29 ans	35,6	27,5	8,2	70,4
- 30 à 44 ans	35,9	45,8	4,9	92,3
- 45 ans et plus	75,5	17,0	2,7	84,6
SCOLARITE				
- Primaire	52,5	34,0	4,3	77,5
- Secondaire	29,8	38,4	4,5	89,8
- Supérieur	42,1	10,1	7,3	86,2

Source : *DIAL/DSCN, Enquête 1-2-3, 1993/1994*

The sample design for the 1991 National Informal Sector Survey (NISS) and 1995 Dar es Salaam Informal Sector Survey (DISS)

P.B. MKAI
Central Bureau of Statistics / The Planning Commission
Dar es Salaam - Tanzania

I. INTRODUCTION

Advocacy through the National Household Survey Capability Programme (NHSCP) of the UN Statistics Division lead to the adoption of master samples in a number of countries. In Tanzania the selection of the master sample of clusters in rural areas utilized agro-ecological zones and cropping pattern as stratifying variables. In the large towns some measure of economic level in the community was used to group clusters into low, medium and high income neighbourhoods.

In Tanzania while the master sample of clusters was considered accurate for the rural sample for an informal sector survey, the spatial distribution of informal sector activities in urban areas ruled against adopting the traditional design for urban areas.

This paper presents the experience of Tanzania in the design of the sample for the informal sector survey.

II. THE FRAME OF CLUSTERS AND HOUSEHOLDS

The 1991 NISS aimed at producing results valid for urban and rural sectors of mainland Tanzania. Thus the design was to have desegregation by rural and urban domains. During 1995 the survey was limited to the city of Dar es Salaam.

Any sample survey in general and informal sector survey in particular needs a base frame from which to select the sample. There are two common approaches in informal sector surveys to obtaining such a frame :

• The **identifiable enterprise approach** which is most suitable for enterprises with fixed location e.g. workshops, retail shops, restaurants/food stalls, etc. To be complete such a frame should cover all areas and obviously be very thorough. In this approach, the lists are sorted by activity. Coverage of activities such as repair services, mobile food sellers, transport operators which do not operate from a fixed location or can not be seen from the street is very uncertain under such an approach. For the NISS 1991 as well as the 1995 DISS, it was decided that such an approach at creating a frame was not possible for two reasons. The task of listing all such activities independently was considered enormous even for a sample of towns and villages. Secondly a decision had been made that the surveys take a wide definition for informal sector activities, many of which cannot be identified by such an approach.

• The **household approach** similar to the practice in other household surveys. The advantage of this approach is that a household sample can be selected and weighted using available household population census data relatively easily. The population census in Tanzania utilized a sample of enumeration areas (EAs) for the detailed census questionnaire i.e a sample of approximately 30 percent. This sample formed the frame of clusters for the NISS and DISS. With a household approach, there is a danger that the final sample of activities of major policy interest will be quite small and thus final estimates subject to very high standard errors. For the 1991 NISS it was decided to adopt a multi-phase approach to the survey design to ensure that adequate samples were obtained for particular types of activities. For the large towns (city and municipalities) a first screening of the census sample of EAs was undertaken.

For all the EAs selected at the first stage a listing of all households was carried out and codes given for IS activities, if any, of members of respective households. This listing was important to establish a frame of IS households. The sample of households for the 1991 NISS was then also biased towards households with manufacturing, larger transport operators, larger trading activities and building activities to ensure the adequate representation of these activities.

III. THE SAMPLE OF CLUSTERS AND HOUSEHOLDS

In urban areas 120 EAs were selected as shown in Table 1 below.

Table 1 : *Sample of urban localities and EAs*

Type of urban area	Number of towns	Number selected	EAs selected
City	1	1	50
Municipalities	9	3	40
Other towns	80	9	30
Other regional headquarters	10	3	10
Other District headquarters	58	3	10
Other trading centres	12	3	10
Total	90	13	120

The only city, Dar es Salaam, was selected with certainty. Table 2 is a presentation used to select the sample of municipalities.

Table 2 : *Municipalities by intensity of industrial activities*

Industrial Intensity	Municipality location		
Highest	Arusha	Tanga	Mwanza
Medium	Moshi	Morogoro	Mbeya
Lowest	Dodoma	Iringa	Tabora

The nine municipalities were stratified by industrial intensity based on data from a previous industrial census, each strata with three towns. Ordering horizontally, i.e. in each stratum was by population census codes to ensure some geographical spread. The selection procedure adopted was random in any one row. Further for row 1, if say Mwanza is selected then row 1 and column 3 are eliminated in the next stage of selection. If Moshi is picked in row 2 then row 2 and column 1 are excluded in selection of the town in row 3 and automatically Iringa is picked.

Three towns were selected from 10 representing the remaining regional headquarters. The towns were listed in ascending order of population using census figures. The population was cumulated in this order and grouped into approximately one thirds. One town was selected from each one third town population. The selection was thus with probability proportional to size (PPS) but ensuring that smaller, medium and larger other-regional-headquarters are represented.

For the district headquarters and other trading centres the same procedure was applied to get 3 out of the 58 towns, and 3 out of 12 trading centres respectively.

In the rural domain the 1991 NISS utilized the sample of clusters used for other surveys which comprised of 100 villages. However as noted above in urban area it was decided not to use the sample of EAs used for traditional household surveys. The concern was to achieve a high representation of operators of particular type of informal sector activity. Thus a multi-phase approach was adopted to ensure adequate representation of activities. In large towns a quick field screening of the EAs in the frame was done using a simple questionnaire. The field enumerators were assisted by administrative officers in localities to judge whether an EA was of high, medium or low informal sector activity intensity in the areas of Manufacturing, Building and Transport. It is known that unlike other activities the three types above are often clustered and they are areas of major policy interest. The 1991 NISS was deliberately biased towards EAs of high informal sector activity with 50 percent of the sample of EAs having high, 30 percent medium and 20 percent low intensity of informal sector activities.

The frame of EAs in the 1995 DISS is the same as that used for the 1991 NISS. However the quick listing approach for stratification of EAs in large towns was dropped, partly as the approach did not prove particularly successful during the 1991 NISS and also due to the cost involved. The 1988 population census infor-

mation on self-employed for the EAs in the frame was used. A sample of 70 EAs was used in the 1995 DISS with about 50 percent of high intensity, 30 percent medium and 20 percent low intensity.

Within sample EAs and villages the broad design was to select 30 households with informal sector operators.

Urban EAs from the 1988 population census were designed to contain 150 households on average, and rural villages, which are administrative units, on average about three times this number. Pretesting had shown that with our broad definition of the informal sector over 30 households with informal sector activities was very likely to be in most EAs and villages. Sampling of household, was thus likely to be necessary in most cases. In practice this came to be true and a sample was not necessary only in the following cases.

Urban : - EA less than 30 households - 4
- EA less than 30 operators - 19
Rural : - Villages less than 30 operators - 7

Households in selected clusters were stratified by informal sector activities. The codes for the activities in 1991 NISS were :

0 - No informal sector activity
1 - Factories (workshops)/mining
2 - Transport-Taxis, buses
3 - Shops/Restaurants/Hotels
4 - Construction/Building repair
5 - Other manufacturing - Mats, Baskets, Clothing, Food, Beer
6 - Transport-Hand/Animal carts
7 - Trading other - Street Sellers, Markets, etc.
8 - Fishing
9 - Services and other activities.

The following rules were applied with the sample allocation of 30 households across activities :

• Codes 1 to 4 were to be given priority. In many cases these were totally enumerated.

• A minimum of 3 households were to be taken from any informal sector activity code strata (all households if 3 or less in strata).

• Approximate proportional allocation was to be used between codes 5 and 9 when necessary.

Selection of households was by stratum (when required). Table 3 below gives a summary of the household sample.

Table 3 : *Listed and selected Household, 1991 NISS*

Area	Total Hhs	Total with IS	IS Code								
			1	2	3	4	5	6	7	8	9
Urban											
Listed	16,580	9,507	767	96	1,110	812	1,053	94	4,531	558	486
Selected		4,077	453	90	655	481	470	72	1,228	343	285
Rural											
Listed	37,794	11,074	1,116	54	932	1,375	1,352	423	4,043	856	923
Selected		2,889	405	45	410	364	519	140	629	149	228
Total											
Listed	54,374	20,581	1,883	150	2,042	2,187	2,405	517	8,574	1,414	1,409
Selected		6,966	858	135	1,065	1,000	834	212	1,857	492	513

The sampling fraction, going by the guidelines was highest for major activities, i.e. codes 1 to 4.

For the 1995 DISS the codes for activities were as follows :

00 - No informal sector activity
01 - Manufacturing with employees
02 - Manufacturing without employees
03 - Construction with employees
04 - Construction without employees
05 - Transport
06 - Trade, Restaurants, Hotels with employees
07 - Cooked food sale, food stalls, restaurants without employees
08 - Sale of fruits, vegetables, meat, chicken, fish, uncooked food, bread, etc., without employees
09 - Other trading without employees
10 - Repair and other services
11 - Agriculture, livestock/poultry, bee-keeping, fishing (not trading only).

The following amended rule was used during sample allocation : codes 01 to 06 to be given priority if more than one activity done.

While in the 1991 NISS selection of households was done by EA, in the 1995 DISS selection was done by stratum for all Dar es Salaam. The identification of households by EA then followed. Table 4 gives listed and selected households.

Table 4 : *Number of listed and sampled households by type of Informal Sector (IS) activity, Dar es Salaam, 1995*

IS Activity Codes	Listed households with IS operators	Sample
01 Manufacturing with employees	95	95
02 Manufacturing without employees	482	382
03 Construction with employees	117	117
04 Construction without employees	474	378
05 Transport	157	157
06 Trade, restaurants, hotels with employees	311	311
07 Cooked food sale, food stalls, restaurants without employees	1,342	301
08 Sale of fruits, vegetables, meat, chicken, fish, uncooked food, bread, etc., without employees	849	279
09 Other trading without employees	645	269
10 Repair and other services	292	253
11 Agriculture, Livestock/Poultry, Fishing (not trading only)	84	84
Total	4,848	2,626

IV. CONCLUSION

From the experience of the 1991 NISS it has been shown that a listing exercise of EAs to help screen for intensity of informal sector activities is not necessary where a population census data set is available. Several other similar experience to optimize on the design for such a survey may yet have to be studied.

* * *

REFERENCES

The Planning Commission and the Ministry of Labour and Youth Development Tanzania, *The Informal Sector Survey 1991.*

R. Hussmanns and N.E. Luvanga, Special Reports, SDA - Tanzania 1993 : 02 September 21, 1993 Evaluation of the Informal Sector Survey 1991 and the Mode to Adopt for the future, the survey Instrument, Methodology and Frequency - *Report on a Consultancy mission Dar es Salaam 4 - 28 May 1993.*

The Planning Commission, *Dar es Salaam Informal Sector Survey 1995 - Draft.*

Experiences of data collection on informal sector from household budget survey

Oliver J. M. CHINGANYA
Central Statistical Office
Lusaka - Zambia

I. ZAMBIA HOUSEHOLD BUDGET SURVEY

1.1. Background

The last full-scale household budget survey in Zambia took place in 1974/75 and provided the weights which have been used ever since for the country's consumer price index (CPI). The consumption patterns since 1975 are believed to have changed dramatically yet the assumed “basket of goods” for computing the index remains the same.

The Government recognized the need to update the index urgently in order for it to reflect current expenditure patterns. In view of this a provision was made in Central Statistical Budget to carry out a Household Budget Survey to be supported by donors, namely the ODA and European Union. Fieldwork for the survey was started in July 1993.

1.2. Objectives

The original intention of the survey was to produce weights for the Consumer Price Index. However because of the type of detailed expenditure information which is required, the survey data has several other uses, these were included among the original objectives of the survey :

• Production of the weights for the new Consumer Price Index (CPI).

• Estimates of total household expenditure for the national accounts.

• Estimates of the distribution of annual expenditure across households to enable a poverty datum line to be developed.

• Estimates about consumption of own produce and consumption patterns.

• During the course of the survey a great deal of interest was shown in the informal sector by the Government, donors and users. The survey had already collected a vast amount of data on the informal sector to enable various measurements. Additional funding was obtained to enable a further round of the survey to consolidate data on the informal sector.

The overriding objective of the survey was to produce weights for the new CPI and after consultation with users, it was agreed that three indices were required, these would be for :

• urban upper-income households (top 20 % by income),

- urban lower-income households (lower 80 % by income), and
- rural households.

With this requirement it was appropriate to stratify the country into two strata. The first comprising the 10 major towns is designated "Metropolitan". The second comprising the small towns and the rural is "Non-Metropolitan". The major towns include Livingstone, Lusaka urban, Kabwe urban and all Copperbelt towns except for Ndola rural. The metropolitan areas were further stratified into urban upper-income households and urban lower-income households. This then means the major towns will have their own CPI (Upper and Lower income) and the small towns and the rural areas will have their own CPI.

In the same vein it is proposed that we develop separate Poverty lines for Metropolitan and Non-Metropolitan areas.

1.3. Method of Data Collection

HBS questionnaires were developed by the CSO-HBS team. This was done after extensive review of relevant literature, including United Nations and World Bank manuals. Several items, or formulations, were introduced to ensure comparability with the Priority Survey, carried out about 9 months before the start of the Household Budget Survey (HBS). The HBS questionnaires themselves were prepared only in English. Careful discussions held during the training for the pilot survey concerning the appropriate renderings of all the main questions in the four main Zambian languages : Tonga, Bemba, Lozi and Nyanja. The field supervisors were instrumental in the development of questionnaires not only at the pilot training stage but also, and particularly, after the pre-testing and pilot study. Here questions were re-phrased in such a way that the required information should be collected efficiently. This involvement of field officers made everyone committed and interested and encouraged them to work as a team.

The data on HBS was collected by means of personal interview. The survey had a number of instruments namely :

Questionnaire type	**Administration**
1. First Visit	Beginning of Survey month.
2. Final Visit	End of Survey month.
3. Daily expenditure	Daily for a month using diaries. Interviewer visited the household every three days if there was someone literate to complete the diary, if not, every day.
4. Business diary	Daily for a month. Every household member with a business entered the receipts and expenditures.

5. Own produce consumed	Daily but for only 7 days.
6. Locally Produced items	During listing, items produced within the area and their market prices were collected. This assisted in determining prices for own-produce consumed.
7. Weights and Measures	During listing and enumeration. Weights and measurements of items sold in the area were collected. Measuring jars or cups and weighing scales were also used.

1.4. Data collected

The data collected over at least one full year allows capturing seasonal variations in consumption, income and expenditure. The longitudinal nature of part of the sample enabled us to estimate annual expenditure and to investigate the pattern of a households activities and expenditures over a long period as already mentioned.

The data collected included the following :

• Daily household expenditure (Food and Non-food).

• Major purchases over twelve months.

• Daily Business activities including expenses and receipts.

• Agriculture, fishing and hunting activities.

• Regular household payments.

• Household possessions.

• Economic activity of household members.

• Income of household members from both main job and other activity.

• Non-monetary benefits of paid employees.

• The value of food and other goods consumed by households from their own farms, gardens, or from the wild.

The HBS design took care of the seasonality, and was able to collect very reliable expenditure data by use of the daily diary and regular visits from the enumerator. For this reason the HBS data provides a benchmark for all future income and expenditure surveys.

II. INFORMAL SECTOR DATA ON HBS

2.1. Economic activities

As already mentioned in addition to expenditure data, the household budget survey, collected information on economic activities from all persons aged 7 years and above. Information included household membership, included were : employed, unemployed, full-time students, full-time housewives, and retired. Household members in small scale farming were also canvassed. The characteristics collected were occupation, industry, employment status, and income from all sources. Income from household businesses was also captured. The reference period for current activity was one week while for usual activity was 12 months. The analysis refers to current activity.

2.2. The currently working population

The survey defined a person as working if he or she performed some work or business for pay, profit or family gain (small scale farmers inclusive) during the reference period. Payment of wage or profit, etc., may either be in cash, in form of goods or services or in any combination of these. This includes all persons who had a job or business and would normally have worked for pay, profit or return in kind but were :

• On leave.

• Temporarily prevented from working by illness, bad weather industrial dispute such as strike or lock-out, lack of business, lack of materials, lack of finance, machinery breakdown, etc.

• Subsistence farmers.

• Unpaid family workers.

Information on income was collected for all working persons and small scale farmers who sold any of their produce, except for unpaid family workers.

The domains of study as already indicated are the metropolitan and non-metropolitan areas which were primarily for the CPI.

2.3. HBS definitions of formal and informal sectors

The HBS was designed primarily to provide CPI weights and therefore, the question of the informal sector did not arise until the survey was months underway. The interest in the informal sector data arose when the first 3 months data of the survey was analysed and a report produced. This stimulated the users and suggestions were made that before a full fledged informal survey is undertaken, existing data must be analysed. The users felt that HBS could provide some insights of the informal sector.

To enhance and consolidate the informal sector data that was already collected on HBS, the CSO-HBS team designed another questionnaire which deliberately looked at household businesses and informal sector activities. Longitudinal households were therefore re-visited in the fifth round and the new questionnaires were administered.

Prior to the fifth round, the participation of legible household members in the informal sector could only be identified by check questions relating to the informal sector as defined above. Thus definition only applied to person's main economic activity (main job). For the secondary job, no check questions were formulated and therefore we were not able to easily classify whether a secondary job was formal or informal. With this limitation, we were not able to estimate the number of jobs in the informal sector. However, we were able to estimate the proportion of working persons whose main job was in the informal sector.

The questionnaire designed for longitudinal households in the fifth round, allowed to identify both main jobs and secondary jobs in the informal sector. The same definition used for informal sector main jobs was adopted for the secondary jobs. In addition a business questionnaire was designed for households members running household businesses. The business questionnaire provided data on life pattern of businesses, nature of business, business premises, viability, accessibility to credit, etc.

The following questions were the ones used to classify workers as formal or informal :

Q1. During the last 7 days was.....

Small Scale Farming..... 1
Working (All Others)..... 2
Not working but looking for work..... 3
Not working, not looking,
but available for work..... 4
Full-time student..... 5
Full-time house duties..... 6
Retired/Disabled..... 7
Other specify..... 8

Q2. In the last 7 days was..... employed, or did he/she work for pay or profit for self or family ?

Yes 1
No 2 > go to Q26

Q3. What type of work was.....doing in the job or business over most of the last 7 days ?

Q4. What was the main item produced or service offered at the workplace or business where.....was doing this job ?

Q5. What was....employment status in the last 7 days ?

Central govt. employee.....	1
Local govt. employee.....	2
Parastatal employee.....	3
Unpaid family worker.....	4
Private sector employee.....	5
Employer.....	6
Self-employed.....	7
Other (specify).....	8

Q6. How many years has .....worked in this job or farmed this land ?

Q7. Is.....entitled to paid leave in this job or business ?

Q8. Is.....entitled to pension scheme or social security in this job or business ?

Q9. Are there more than 5 people employed in this company, farm or business, including the owner ?

With these questions, it was therefore easy to identify informal sector workers.

If Q7=yes or Q8=yes or Q9=yes then Code=1 Formal sector
If Q7=no and Q8=no and Q9=no then Code=2 Informal sector

The household budget survey defined **formal sector** employment as employees who are employed in institutions, companies or enterprises, thus :

- private sector with five or more employees,
- all government establishments and parastatals.

Professional practices/companies which may employ less than five employees, for example accounting, law, medicine, etc., were included in the definition of formal employment.

To arrive at some working definition of what constitutes the informal sector, a literature review was undertaken. A widely used and accepted definition was used.

Informal sector workers were defined as :

- Employees working in private sector enterprises with less than 5 employees and not entitled to paid leave or social security scheme but excluding professionals.

• Self-employed persons.

• Unpaid family workers.

• Employers and other unspecified working in enterprises with less than 5 employees and not entitled to paid leave or social security scheme but excluding professionals.

Small scale farmers (peasants) were included in the definition of informal sector.

III. CONCLUSION

The definition of the informal sector need to be discussed and agreed by users and producers of informal sector data. Many people have argued that informal sector should only include non-agriculture activities if it has to be correctly measured to reflect the developmental changes of the economy. The agriculture sector is believed to be understood and therefore should not be included in the definition. The inclusion of the small scale/subsistence farmers has tended to overshadow the non-agriculture. Because of this large proportion of the informal agriculture, some results get distorted and give an impression that non-agriculture is not important. For instance average income for the whole sector tend to be low because of high number of workers in the agriculture industry which includes a large number unpaid family workers. Non-agriculture operators constitute 60 percent of all operators and may be contributing substantially to the economy. Certainly non-agriculture is more rewarding compared to agriculture.

As mentioned earlier, the HBS was specifically designed to provide weights for the New Consumer Price Index and required a small sample size. HBS does not provided the size of the informal sector but is able to provide approximates. Detailed analysis for some variables is not possible, particularly at unit level. Some variables cannot be desegregated by sex. Therefore, while HBS collected diverse and rich data, it does not allow detailed analysis at unit level. Some important analysis on training and skills are not possible because no data was collected. However, HBS provides some insights of the informal sector which could be used in designing the instruments of the main **Informal Sector Survey**.

Since HBS was household based and only attempted to collect data from the household, it is rather difficult to estimate the number of enterprises and therefore, some thoughts have to be put through as whether an establishment based survey would be the alternative.

Appendix 1 : Sample Design

The HBS sample design is a two-stage stratified sample of 1,800 households covering the whole of Zambia.

The first stage is based on the mapping work of the CSO's cartographic section in preparation for the 1990 population census. The primary sampling frame consists of the list of Standard Enumeration Areas (SEAs).

The first step was to stratify the SEAs into two major geographical strata : Metropolitan, consisting of the 10 largest cities, and Non-Metropolitan, the remainder. The classification was based on the location of the CSA (Census Supervisory Area) within which each SEA falls.

Careful study of the requirements as to sampling precision, together with the available finance, led to a decision to select 120 SEAs into the sample in the Metropolitan sector and 60 in the Non-Metropolitan sector. This first stage sample of SEAs was selected by systematic sampling with probability proportional to size, the measure of size being the census population of households in SEAs as updated by the CSO.

The second stage sampling unit is the household. Prior to selection, a household listing operation was carried out by field workers in each selected SEA. Ten households were selected from this list in each SEA, using 3 systematic sampling. In the Metropolitan sector a fourfold higher chance of selection was applied for the high income households than the lower income households. In the Non-Metropolitan sector all households had an equal chance of selection.

To make this possible, the listing worker in the Metropolitan sector had to obtain information identifying each listed household as high or low income. For this purpose a special study was made prior to the HBS, using data from the 1991 Priority Survey, to determine a single question which could be easily asked and would give the best possible correlation with household income. The conclusion was that expenditure on meat was the best single criterion and the Priority Survey was used to fix the level of meat consumption corresponding to the top 20 % of the Metropolitan income distribution. The HBS listers were therefore instructed to ask each Metropolitan household for their weekly meat purchase and all households above the threshold level were classified as “high income”. In selecting the sample of 10 households, these households were counted 4 times each, thus ensuring a fourfold greater chance of selection. A weight of 1/4 was applied to these households in data processing to compensate for this over sampling. The aim was to produce a sample of approximately 600 households in each of the three strata : Metropolitan high income, Metropolitan low income and Non-Metropolitan, with the primary objective of deriving weights for the new CPI in each of these three domains.

It is important to note, however, that this initial division of the Metropolitan sample into High and Low was used only during the sampling and re-weighting stages. In all the analyses, once the data had been weighted this distinction was put aside and households were classified as High or Low income (or expenditure)

according to the actual survey data (weighted), with the top 20 % classified as High.

Finally, the sample was divided at the SEA level into two subsamples : the cross-sectional and longitudinal samples. One-fifth of the SEAs were allocated to the longitudinal sample and in these the selected households were interviewed during 4 separate months spread out at 4-month intervals : for example, a longitudinal household interviewed for month 2 would be interviewed again in months 6, 10 and 14. Cross-sectional households were interviewed for only one month during the year of the survey. The cross-sectional sample was divided at the SEA level into 12 equal subsamples at random and each was allocated to one month. The longitudinal sample was divided into 4 subsamples at random and each was allocated (with equal probability) to one of the 4 possible sequences : months 1, 5, 9, 13 ; 2, 6, 10, 14 ; 3, 7, 11, 15 ; or 4, 8, 12, 16. This longitudinal subsample allowed a number of analyses not available from a wholly cross-sectional sample ; in particular it provided a means of estimating the spread of annual expenditures by extrapolation from the spread of monthly expenditures. The data from the first 3 rounds of the longitudinal sample were integrated into the data file and used for all the main analyses. The 4th round longitudinal data were used only for deriving the correction for dispersion.

Appendix 2 : Re-weighting

Weights were applied to each household to take account of three factors : first, the 4 : 1 over sampling of the high income households in the Metropolitan domain ; second, the difference in sampling rates between the Metropolitan and Non-Metropolitan sectors ; and third, the difference in selection probabilities for households in different SEAs due to discrepancy between the "measure of size" used in the first stage selection and the number of households found during the listing in the SEA. The weights for these factors are multiplied together, giving the following overall weights for households in the k-th SEA in the strata **a** Metropolitan High income, **b** Metropolitan Low income, and **o** Non-Metropolitan[1] :

a : $w_k = N_M A_k / (120 N_k a_k)$

b : $w_k = N_M B_k / (120 N_k b_k)$

o : $w_k = N_{NM} C_k / (60 N_k o_k)$

Where :

• N_M and N_{NM} are the numbers of census households existing in the total Metropolitan and Non-Metropolitan strata respectively.

• A_k, B_k and o_k are the numbers of households counted in the household listing in the k-th SEA.

• N_k is th number of census households in the k-th SEA, and a_k, b_k and o_k are the numbers of households selected in the k-th SEA in the corresponding strata.

1. Note that these are the sampling strata, based (in cases **a** and **b**) on information on meat purchases obtained during the household listing. They are not identical with the reporting domains used in the tables of results.

Appendix 3 : Coverage and frequency

The survey collected data on daily cash expenditures for each of the households in the sample. Daily diaries were administered for each household over a period of one calendar month. The selected households recorded every purchase or expenditure. In addition the enumerator collected data on major items which had been purchased during the previous 12 months, or the intervening 3 months in the case of longitudinal households.

The purpose of collecting major purchases separately, was to enable the estimation of the annual expenditure on rare purchases. These major purchases occur so infrequently that their occurrence is likely to be inaccurately estimated from the daily diaries. The definition of major purchase was any item which was bought on an infrequent basis and costing over K3,000. This was refined at the analysis stage to include only those items which were not adequately represented in the daily diaries.

The data have been reported on a monthly basis for the detailed expenditures by item type. The spread of the expenditures has been reported on an annual basis and in the case of the cross-sectional households, the data has been adjusted to reflect the annual expenditure patterns observed among the longitudinal households.

The survey months were spread evenly over the full year. The mean monthly expenditures from the sample provide unbiased estimates of their population mean in that month. The sum of all the mean monthly expenditures gives an unbiased estimate of population mean annual expenditure and takes account of seasonal variation.

Evaluation des activités économiques du secteur informel urbain au Bénin : approche méthodologique du Programme d'Etudes et d'Enquêtes sur le Secteur Informel (PEESI)

Djima M. MOUSTAPHA
Instutut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
Cotonou - Bénin

I. INTRODUCTION

Lorsque l'on parle de l'économie d'un pays en développement, on ne peut pas ne pas mentionner le rôle et la place du secteur informel. En effet, l'économie informelle constitue une composante importante de l'économie nationale des pays en développement. Seulement, cette ampleur grandissante est doublée d'une complexité caractéristique du phénomène. Ce qui rend difficile la prise en compte des activités de ce secteur dans l'évaluation de la richesse nationale.

Le Bénin n'échappe pas à cette situation générale. Aussi, la nécessité d'une meilleure connaissance du secteur informel urbain en vue de la mise en place d'une politique adéquate de développement, a-t-elle amené le gouvernement du Bénin à élaborer un Programme d'Etudes et d'Enquêtes sur le Secteur Informel (PEESI) avec le concours financier du PNUD et l'appui technique du BIT. En effet, dans un contexte de changement d'options politique et économique et d'aggravation des déséquilibres budgétaires et financiers de l'Etat, le secteur informel, par l'importance qu'il a prise dans l'économie et la société, fait l'objet d'intérêt particulier de la part des autorités politico-administratives.

Les aspects couverts par le PEESI sont aussi multiformes et variés que le phénomène de l'informel lui-même et vont de l'emploi aux difficultés rencontrées par l'entrepreneur en passant par l'investissement, le financement, la gestion et les principaux résultats économiques de l'entreprise informelle.

La mise en oeuvre effective de ce programme a eu lieu en novembre 1991. Il a été piloté conjointement par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) et la Direction de l'Artisanat (D.A.).

Les objectifs du PEESI

• Collecter, élaborer, analyser et diffuser l'information sur les unités économiques du secteur informel et sur leur environnement économique, institutionnel et réglementaire.

• Participer à une réflexion systématique avec les acteurs sociaux et institutionnels concernés.

• Animer des échanges et débats sur les enjeux du développement des petits métiers et dégager un certain nombre d'options à l'intention des planificateurs et décideurs politiques.

• Contribuer à l'élaboration de stratégies, politiques et mesures d'action propres à consolider l'emploi, accroître la productivité et le revenu des actifs du secteur informel.

Le PEESI s'articule autour de quatre grandes composantes :

1. Un recensement général des unités économiques dans les 10 principales villes du pays en vue de la constitution d'une base de sondage.

2. Des enquêtes sectorielles par sondage à l'aide de questionnaires approfondis.

3. Des études de filières.

4. Des études thématiques (fiscalité, apprentissage, financement).

Le recensement des unités économiques informelles constitue l'une des phases les plus importantes de la mise en oeuvre du PEESI. Le recensement a concerné l'ensemble des établissements exerçant des activités marchandes à caractère moderne ou informel.

Les objectifs dévolus à l'opération censitaire

• Le repérage physique aussi précis que possible de tous les établissements entrant dans le champ d'observation de cette opération quelles que soient leur taille, leur modalité d'exercice et leur localisation dans le périmètre urbain des agglomérations retenues.

• Le dénombrement exhaustif des unités économiques en vue de la constitution d'une base de sondage (fichier informatisé du recensement) permettant de tirer l'échantillon pour l'enquête ultérieure sur les activités opérant dans un cadre informel.

• La classification des établissements en deux ou plusieurs secteurs à partir des critères discriminant leur degré d'informalité.

• La stratification de l'échantillon des établissements informels à partir de certains critères tels que la localisation, la branche d'activité, la taille de l'établissement, le degré de sédentarité, le niveau technique, de même que le sexe, l'âge et le niveau d'instruction de l'entrepreneur.

• La collecte des données permettant de quantifier et répartir l'emploi dans les secteurs informel et moderne par branche d'activité, par statut professionnel, par taille des établissements, suivant la ville et le mode d'exercice des activités.

Pour l'enquête, l'objectif principal était l'obtention d'informations au sujet des unités économiques opérant dans un cadre informel afin de déterminer leur contribution à la richesse nationale (PIB). Cet objectif principal est lié à deux objectifs spécifiques :

• Connaître les modalités de fonctionnement du secteur informel ainsi que les problèmes fondamentaux entravant le développement de ses activités.

• Fournir des éléments méthodologiques, conceptuels et pratiques permettant d'améliorer les techniques d'estimations de la production du secteur informel.

La présente communication se propose de rendre compte des méthodologies d'investigation (enquêtes exhaustive et partielle) mises en oeuvre, en janvier et en octobre 1992, dans le cadre du PEESI pour appréhender le secteur informel urbain au Bénin. Elle aborde les questions en sept points :

1. Le champ de l'étude et la définition des concepts utilisés
2. Les travaux préparatoires
3. Les travaux de terrain
4. Le traitement informatique des données
5. L'analyse des données
6. Les difficultés rencontrées au cours des opérations
7. Les perspectives.

II. CHAMP DE L'ETUDE ET CONCEPTS UTILISES

2.1. Le champ de l'étude

Il recouvre deux aspects : à savoir le champ économique et le champ géographique.

a) Champ économique

Pour le recensement, le champ économique couvre en principe toutes les activités économiques (production, services et commerce) et tous les établissements sans distinction a priori entre secteur moderne et secteur informel. Les administrations publiques en sont donc exclues. En revanche, les entreprises publiques relèvent du recensement au même titre que les sociétés mixtes ou privées.

Pour l'enquête, le champ économique est circonscrit aux seules unités informelles. Les unités du secteur moderne en sont exclues.

b) Champ géographique

Pour le recensement, il couvre les dix circonscriptions urbaines du pays, réparties en trois zones :

• Nord : Djougou, Kandi, Natitingou et Parakou.
• Centre : Abomey, Bohicon.
• Sud : Cotonou, Porto-Novo, Lokossa, Ouidah.

Pour l'enquête par sondage, il est réduit aux six villes échantillons que sont Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Bohicon, Parakou et Djougou.

2.2. L'unité statistique de collecte

L'unité statistique d'observation du recensement et de l'enquête est l'établissement. Un établissement est une unité économique entreprenant une activité marchande (c'est-à-dire dont le produit ou la prestation sont destinés au marché) quelles qu'en soient les modalités d'exercice.

Un établissement peut faire partie d'une entreprise, laquelle peut en comporter plusieurs. De ce fait, un même propriétaire peut posséder plusieurs établissements et déléguer la gestion de certains d'entre eux à un administrateur. Pour les besoins de cette opération censitaire, c'est la personne qui dirige l'unité de production ou de service qui sera considérée comme l'entrepreneur.

2.3. Notion de sédentaire, de semi-sédentaire et d'ambulant

Au sein de l'économie informelle urbaine, on distingue généralement des établissements sédentaires et des établissements non-sédentaires. Pour le PEESI, il a été proposé de retenir trois catégories :

• **Sédentaire :** activité de production, de service ou de commerce menée dans un local privé ou public (marché), qui peut fermer (bâtiment ou baraque) ou dans la cour d'une concession. Il peut s'agir d'un local professionnel séparé du lieu d'habitation ou d'une partie de ce lieu. Certaines activités, tels les garagistes, les travailleurs du bois, les soudeurs, les carrossiers, etc., exercent leurs activités à l'extérieur, en bordure des locaux fermés qui leur servent de magasin et de bureau ; dans ce cas, ils doivent être considérés comme sédentaires et enquêtés comme tels. Ces établissements se verront appliqués une fiche de recensement (A) dite “complète”.

• **Semi-sédentaire :** activité sise dans un endroit fixe et public en plein air ou sous un appentis non clos, mais dont les marchandises (en cas de commerce) ou les matières premières et les instruments de production (en cas d'artisanat) sont retirés à la fin de la journée de travail. C'est le cas pour des commerçants disposant d'un étal pour exposer ou protéger les produits à vendre qui sont retirés lorsque le travail s'arrête. C'est le cas également des artisans qui exercent leur activité sur un lieu relativement fixe mais ne disposant pas d'un local où garder les moyens de travail (certains réparateurs de véhicules deux roues ou de montres, vulcanisateurs, coiffeurs, tailleurs...). Ils sont moins sédentaires que les premiers sans pour autant être ambulants. Ces établissements seront dénombrés à l'aide d'une fiche (B) dite “légère”.

• **Ambulants :** commerçants ou artisans se déplaçant avec leurs marchandises ou leurs outils de travail dans des espaces publics (rues, marchés, carrefours, etc.) à la recherche de clientèle. Sont ainsi concernés les marchands de toute sorte, cireurs, affûteurs de couteaux, transporteurs et pousseurs de charrettes, réparateurs divers, etc. Les établissements de cette catégorie se verront appliquer une fiche de recensement (C) “très courte et simplifiée”. La collecte d'informations relatives à ces activités tente tout simplement d'appréhender les contours du phénomène et non pas l'exhaustivité.

III. LES TRAVAUX PREPARATOIRES

Les travaux préliminaires ont duré plusieurs mois et comportent plusieurs tâches toutes aussi différentes selon qu'il s'agisse du recensement ou de l'enquête par sondage.

3.1. Elaboration du questionnaire

Pour le recensement, le questionnaire comprend trois fiches distinctes suivant le type d'établissement ou le mode d'exercice de l'activité : une fiche rose pour les sédentaires, une fiche bleue pour les semi-sédentaires et une fiche jaune pour les ambulants.

Pour l'enquête, le questionnaire comporte trois volets ou modules : un (rose) pour les activités de transformation et de services, un (bleu) pour les activités commerciales et un dernier (jaune) pour les activités de transport.

La distinction opérée lors du recensement sur le mode d'exercice ou le type d'établissement (sédentaire, semi-sédentaire et ambulant/itinérant) n'a pas été reprise pour l'enquête. Chaque module du questionnaire d'enquête se divise en plusieurs parties complémentaires :

• Les caractéristiques générales de l'unité économique : identification, localisation, propriété et activités exercées.

• La situation de l'emploi : parcours professionnel de l'entrepreneur, recours et composition de la main-d'oeuvre, ses caractéristiques et sa rémunération.

• Les produits fabriqués et les services fournis par l'entreprise mais aussi la structure des coûts, la saisonnalité de l'activité, les principaux changements enregistrés à cette occasion.

• Les stratégies de marché et de gestion : recherche de clientèle, fixation des prix, concurrence et mesures prises pour y faire face, formes de gestion de l'entreprise.

• Les changements opérés dans l'entreprise entre le moment de sa création et l'enquête.

• Les problèmes liés au crédit : difficultés d'accès et utilisation des prêts obtenus.

• Les principaux problèmes de l'entrepreneur pour devenir membre d'une association professionnelle ou d'un groupement d'entraide afin de surmonter ces contraintes et les avantages qu'il en a retirés.

• Des précisions sur la taille du ménage de l'entrepreneur et sur le nombre de revenus à l'intérieur de ce ménage.

3.2. L'échantillonnage

Cette tâche n'a été réalisée que dans le cadre de l'enquête par sondage.

a) La base de sondage

Le recensement a permis de disposer d'un fichier de toutes les unités économiques

recensées. La base de sondage a été constituée de toutes les unités économiques ne disposant pas :

- d'une comptabilité suivant un plan ou
- d'une inscription au registre du commerce ou
- d'une affiliation à la sécurité sociale (Office Béninois de Sécurité Sociale).

Ces critères, retenus après plusieurs scénarios, ont été appliqués aux unités économiques sédentaires et un effectif de 21 661 unités économiques a été dégagé pour l'ensemble des villes. Toutes les unités économiques semi-sédentaires et ambulantes sont considérées d'office comme faisant partie du secteur informel. Ainsi, au total, on a obtenu dans la base 127 796 unités économiques.

b) La taille de l'échantillon

Dans la constitution de l'échantillon, l'importance numérique de chaque ville et la structure des établissements par branche d'activité et mode d'exercice ont été pris en compte. Ceci a entraîné le caractère pluriel du taux de sondage.

Pour les villes de Cotonou et de Porto-Novo, les taux de sondage appliqués sont les suivants : 5 % pour les établissements sédentaires, 1 % pour les établissements semi-sédentaires, 1 % pour les unités économiques ambulantes. Dans les autres villes d'importance moyenne, les taux de sondage retenus et appliqués sont de : 10 % pour les unités économiques sédentaires, 2 % pour les établissements semi-sédentaires, 2 % pour les activités ambulantes.

La taille de l'échantillon retenu s'élève à 2 587 et se répartit comme indiqué dans le tableau 1. Il convient de faire remarquer que le choix de ces taux est surtout guidé par les contraintes financières et techniques. La prédominance des activités commerciales et les besoins de la comptabilité nationale ont orienté vers un choix qui puisse assurer une bonne représentation des activités de transformation, des services et des transports. Cet échantillon a été ensuite réparti en trois groupes : les activités de transformation et de services (y compris la restauration), les activités commerciales, les activités de transport.

c) Le mode de tirage

Le tirage de l'échantillon a été réalisé par ville et par type d'établissement (sédentaire, semi-sédentaire et ambulant). Le mode de tirage utilisé est le tirage systématique stratifié par branche d'activité économique :

• Au niveau des établissements sédentaires, 20 % de l'échantillon ont été affectés aux activités commerciales et le reste a été réparti entre les autres branches d'activité proportionnellement à leur poids relatif.

• Pour les établissements semi-sédentaires, 10 % de l'échantillon ont été affectés au commerce et les 90 % restants répartis entre les autres branches d'activité.

• Quant aux activités ambulantes, 20 % de l'échantillon ont été affectés au commerce, 20 % à la restauration et les 60 % restants au transport. Pour faciliter les

remplacements, en cas de disparition et de mobilité notamment, on a tiré, au niveau de chaque ville, un échantillon de réserve.

d) Le classement des fiches du recensement

Après le tirage de l'échantillon, on a procédé à la recherche des fiches de recensement des établissements tirés. Ces fiches ont ensuite été réparties entre les trois groupes constitués par les activités de transformation et de services, le commerce et le transport. La répartition de l'échantillon se présente ainsi :

Tableau 1 : *Répartition de l'échantillon par groupe d'activité et par ville*

Villes	Transformation et services	Commerce	Transport	TOTAL
Cotonou	768	207	200	1 175
Porto-Novo	279	73	68	420
Parakou	193	57	58	308
Abomey	191	46	22	259
Djougou	130	35	23	188
Bohicon	156	48	33	237
Total (%)	1 717 (66,4)	466 (18,0)	404 (15,6)	2 587 (100,0)

3.3. Recrutement et formation

Le niveau moyen des agents recenseurs et/ou enquêteurs et contrôleurs est le baccalauréat, mais on comptait parmi eux une forte proportion d'étudiants en année de maîtrise, de techniciens supérieurs en statistique, en démographie ou en planification. Ce mélange était rendu nécessaire pour des raisons liées à la structure de l'offre locale et aux exigences de la demande.

IV. LES TRAVAUX DE TERRAIN

Les travaux de collecte de données sur le terrain présentent quelques différences selon qu'il s'agisse du recensement ou de l'enquête. Un soin particulier a été mis sur les méthodes de dénombrement lors du recensement.

4.1. Le recensement

Méthodes de dénombrement

Pour le recensement, le dénombrement est l'une des phases les plus importantes du fait du principe d'exhaustivité.

Le principe d'exhaustivité

La distinction entre établissements informels et modernes ne relève pas du ressort des enquêteurs sur le terrain. Le recensement concerne l'ensemble des établissements et la distinction est ensuite opérée, sur le fichier informatisé issu du recensement, sur la base des informations collectées.

L'exhaustivité de l'opération du point de vue spatial est une règle impérative pour les agents recenseurs : le ratissage du territoire doit être complet et il ne doit y avoir en principe aucune exception (sauf celles expressément décidées).

La précision des informations collectées est aussi une règle impérative. Etant donné que le recensement doit aussi servir de base de sondage pour l'enquête, il importe qu'un établissement recensé puisse être facilement retrouvé : cela signifie que le nom de la personne ou la raison sociale de l'établissement et surtout la localisation et l'implantation de ces derniers doivent être notés avec toute la précision requise.

Les activités mobiles

Les corporations mobiles regroupent l'ensemble très connu du BCT : bâtiment, commerce et transport. Elles regroupent des activités fort hétérogènes : entrepreneurs du bâtiment, tâcherons, plombiers, électriciens, maçons, couvreurs, charpentiers, peintres, décorateurs ; marchands ambulants et à la sauvette ; transporteurs utilisant toutes sortes de moyens de locomotion (voiture, mobylette, charrette, tricycle) servant à transporter des personnes et des marchandises. A ces activités, il faut ajouter les réparateurs à domicile d'appareils électro-ménagers ou de machines et les prestataires de services divers (animateurs, musiciens, précepteurs, etc.).

Pour repérer ces entrepreneurs, l'agent recenseur avait pour instruction de se renseigner systématiquement sur l'existence d'entrepreneurs appartenant à ces corporations mobiles. Un certain nombre de ces corps de métier seront recensés au siège de l'entreprise uniquement. Ce siège sera souvent pour les micro-entreprises le lieu de résidence de l'entrepreneur.

Le problème qui se pose pour les activités mobiles n'est pas seulement celui de parvenir à les recenser mais aussi d'éviter de les recenser plusieurs fois. La solution adoptée pour les marchands ambulants consiste à remettre à tous les travailleurs mobiles recensés une fiche témoin ou un repère autocollant ou un badge. Un travail de sensibilisation auprès de ces agents économiques et de leurs éventuelles organisations paraît dès lors indispensable à la réussite de ce dispositif.

Des équipes d'agents recenseurs renforcées ont été postées aux principaux endroits de la ville (carrefours, rues commerçantes et autres lieux publics) où se concentrent habituellement ces activités afin d'en recenser leurs acteurs. Le recensement sera mené à une heure de la journée et dans un jour de la semaine permettant de dénombrer le maximum de commerçants ambulants dans un minimum de temps pour éviter le double comptage. Pour ce faire, une identification préalable autant des endroits que des horaires de forte fréquentation des ambulants s'avère nécessaire.

On s'est gardé cependant de classer hâtivement l'ensemble des activités ambulantes dans la branche commerce. Ce qui aurait pour conséquence une sur-représentation de l'activité commerciale au niveau des corporations mobiles. En fait, certaines activités exercées par des marchands ambulants ne relèvent pas d'une activité exclusivement commerciale. Le commerce se présente quelquefois comme support à une activité de transformation en amont (par exemple la petite restauration : préparation d'aliments, de plats cuisinés ou de boissons locales). De même, il y a lieu de noter qu'une activité artisanale comporte généralement une phase commerciale se rapportant à sa production.

L'agent recenseur doit pourtant pouvoir déterminer l'activité principale d'un établissement pour faciliter ensuite les travaux de classification. Même s'il est difficile dans certains cas de trancher clairement, la règle de classement des unités économiques retenue par le recensement est la suivante :

• **Transformation et vente** : l'appartenance d'une activité à ce groupe est motivée par le fait que la même personne assure individuellement ou au sein de sa cellule familiale une ou plusieurs phases de transformation du produit qu'elle vend.

• **Commerce** : relève de cette activité toute transaction sur le marché excluant la participation du marchand ambulant à la transformation du produit qu'il offre. Dans ce cas, soit il achète une quantité donnée pour la revendre au détail, soit il vend un produit préparé par d'autres membres de son cercle familial.

L'agent recenseur procédera donc à interroger toute personne, objet de recensement, sur son implication directe dans le processus de transformation du produit vendu de sorte à parvenir à une classification plus affinée des activités observées.

Pour les métiers de la construction, une solution consiste à recenser les activités sur les chantiers. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'un chantier n'est pas un établissement et qu'une entreprise peut avoir un nombre très variable de chantiers en cours selon les périodes. Il est toutefois possible de concevoir pour le BTP (Bâtiment et Travaux Publics) une méthode spécifique dont les grandes lignes pourraient être les suivantes :

• Tout d'abord, constitution d'une liste de toutes les entreprises de construction enregistrées (auprès du ministère de tutelle, des syndicats, des organisations patronales, des mairies, etc.).

• Entretien au siège de ces entreprises et remplissage d'une fiche de recensement par établissement.

• Ultérieurement sur le terrain, les agents recenseurs, à chaque chantier qu'ils rencontrent, interviewent le chef de chantier en lui demandant :

a) Le nombre d'entreprises intervenant sur ce chantier, le nom et l'adresse de ces entreprises.

b) Le nombre de tâcherons travaillant sur le chantier (le jour de l'entretien).

L'agent recenseur remplit ensuite avec chaque tâcheron la fiche de recensement après lui avoir demandé s'il n'a pas encore été recensé. La liste des entreprises intervenant sur le chantier (que l'agent recenseur a notée dans l'espace réservé aux observations) est communiquée aux superviseurs du recensement qui vérifient si cette entreprise figure sur la liste des entreprises enregistrées. Si ce n'est pas le cas, une visite est organisée auprès de cette entreprise pour recenser ses établissements opérant dans la circonscription urbaine concernée.

Les activités de transport en général et le transport en mobylette en particulier (*zémidjan*), si répandu au Bénin, posent un problème tout particulier. Le nombre de transporteurs et leurs déplacements permanents et rapides excluent toute possibilité de recensement directe auprès de la personne titulaire.

Pour les sociétés de transport et pour le transport individuel marchand, il est néanmoins proposé de recourir à une méthode indirecte de dénombrement qui pourrait comprendre deux modalités :

• D'abord, comme pour le BTP, constitution d'une liste de toutes les entreprises de transport enregistrées auprès du ministère de tutelle, des syndicats, d'organisations corporatistes, des mairies, etc.

• Ensuite, l'agent recenseur se renseigne systématiquement sur l'existence de transporteurs dans sa zone d'enquête, surtout auprès des établissements sédentaires recensés.

Dans le premier cas, après avoir harmonisé la liste et l'adresse des établissements, une visite est organisée au siège des entreprises et on remplit une fiche de recensement A (établissements sédentaires). Dans l'autre cas, l'agent recenseur remplit simplement une fiche de recensement C (activités ambulantes).

Pour ce qui concerne les conducteurs de taxi-moto (zémidjans) et les coopératives ou associations de taxistes, on a procédé d'abord au repérage de leur lieu habituel de rassemblement et à leur localisation sur une carte de la ville. On s'est intéressé par la suite à rencontrer les représentants de leur organisation dans le but de s'accorder avec eux sur une date et une modalité de recensement adaptées à leur disponibilité.

Les activités quasi domestiques, dont le produit est destiné à la vente, telles que la préparation de plats cuisinés, le fumage du poisson, la fabrication de gâteaux, biscuits et bonbons, qui s'exercent à l'intérieur des concessions, ont également été recensées. Il est donc nécessaire que les agents recenseurs entrent dans chaque concession.

Le ratissage du terrain

Le ratissage des zones urbaines par les agents recenseurs se fait sur la base du découpage administratif : par circonscription urbaine, commune et quartier. A l'intérieur du quartier, l'unité géographique de base est l'îlot, dit "*carré*" au Bénin. L'îlot est défini comme un groupe de bâtiments entouré et non traversé par des rues. D'ailleurs, le matériel cartographique fourni aux agents recenseurs, tout au

moins pour les principales villes, a été élaboré suivant les principes d'organisation du registre foncier urbain par le système QIP (Quartier, Îlot, Parcelle).

Le recensement se réalise sur le terrain en étroite collaboration avec les autorités locales : les maires et leurs délégués, les chefs de quartier, les administrateurs de marché, etc. On obtiendra également la collaboration de la Direction Départementale du Plan, de la Statistique et de la Promotion de l'Emploi (DDPSPE), et de la Direction Départementale du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme (DDCAT).

Les méthodes de recensement ont en outre été adaptées au lieu d'implantation des activités suivant qu'elles sont entreprises dans les quartiers ou dans les marchés.

Dans les quartiers

Chaque enquêteur se voit en principe affecté un quartier entier. Son travail s'en trouve simplifié. Il reste plusieurs jours dans la même zone, et peut donc en apprendre plus facilement sur l'organisation et la distribution spatiale des activités. De surcroît, cela réduit au minimum le nombre d'interlocuteurs des autorités locales et de déplacements dans la journée.

Toutefois, dans les quartiers où l'activité économique est très dense, plusieurs enquêteurs travaillent simultanément, les uns recensent les activités sédentaires et les autres dénombrent les activités non-sédentaires à l'aide des questionnaires prévus à cet effet.

Avant de sillonner un quartier, les contacts ont été pris avec le chef de quartier et les chefs de secteurs et l'on détermine avec eux les limites du quartier et les frontières des secteurs, en utilisant le matériel cartographique.

Le principe général consiste à recenser les activités sur leur lieu d'exercice. Il y a cependant les cas particuliers, examinés plus haut, des activités qui ne s'exercent pas dans un local individualisé.

Dans les marchés

Le recensement a lieu un jour autre que le jour de tenue du marché. On admet que, comme les quartiers, les marchés seront quadrillés et découpés en secteurs, chaque secteur étant doté d'un chef de secteur. L'agent recenseur se fait accompagner par celui-ci, si possible, et parcourt le secteur qui lui a été attribué de manière exhaustive.

C'est le chef de secteur qui lui indique les limites de son secteur et qui peut éventuellement lui présenter les étalagistes permanents à recenser avec la fiche A ainsi que les marchands semi-sédentaires qu'il faut recenser à l'aide de la fiche B.

4.2. L'enquête par sondage

Pour les unités sédentaires et semi-sédentaires, chaque enquêteur doit retrouver les unités tirées dont les fiches de recensement lui ont été remises. Ce qui exige un suivi rapproché de l'enquêteur sur le terrain.

Pour les ambulants, lorsque l'unité tirée n'est pas retrouvée sur le terrain, on enquête une unité exerçant la même activité et dans le même quartier.

4.3. Le mode d'interview

La collecte est basée sur l'interview directe, c'est-à-dire l'agent recenseur/enquêteur pose directement les questions à l'enquêté et remplit le questionnaire suivant les réponses de l'enquêté. Toutefois, pour le recensement, l'agent recenseur peut, sur la demande de l'entrepreneur, laisser ce dernier remplir lui-même le questionnaire.

Par contre, pour l'enquête, le mode d'interview adopté est exclusivement l'interview directe.

4.4. La structure organisationnelle de la collecte

Elle varie quelque peu suivant s'il s'agit du recensement ou de l'enquête.

a) Pour le recensement, la structure organisationnelle est la suivante :

* 340 agents recenseurs,
* 37 contrôleurs,
* 14 superviseurs.

b) Pour l'enquête par sondage, la collecte des données a commencé à Cotonou avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement et s'est mise progressivement en place dans les autres villes la semaine suivante. La structure de collecte au niveau de chaque ville échantillon (sauf Cotonou) comprend : un superviseur, un co-superviseur, des contrôleurs ayant chacun une équipe de cinq agents enquêteurs. Tout comme lors du recensement, les enquêteurs évoluent du centre de la ville ou du quartier vers la périphérie.

La ville de Cotonou comprend au niveau de la structure d'encadrement deux superviseurs et deux co-superviseurs.

Un coordinateur national est chargé de résoudre les problèmes administratifs, de prendre les contacts nécessaires au bon déroulement des opérations et de coordonner les travaux des équipes.

V. LE TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

Le traitement informatique des données comprend les phases de codification, de saisie, d'apurement et de tabulation.

5.1. La codification des questionnaires

Les questionnaires remplis et vérifiés ont été progressivement acheminés vers les locaux de l'INSAE en vue de leur traitement informatique. Cette disposition a permis de démarrer, quelques jours après le début des opérations, la tâche de codification de certaines réponses, essentiellement l'activité économique, le type de produit vendu et le numéro de questionnaire.

5.2. La saisie des données

Pour l'enquête par sondage, la saisie a été effectuée en modules. Elle a tenu grand compte du plan de tabulation élaboré par le BIT et discuté au sein du Comité de Pilotage. Les programmes de saisie ont été élaborés avec le logiciel DBASE 3+.

Lorsque la saisie des informations a été achevée, la phase suivante consistait à restructurer les fichiers provenant des divers agents de saisie, de manière à ne disposer que d'un seul fichier informatique fusionné par type de questionnaire (sédentaire, semi-sédentaire ou ambulant pour le recensement et transformation et service, commerce ou transport pour l'enquête) et par ville.

5.3. La tabulation

a) Pour le recensement, le plan de tabulation comporte quatre séries de tableaux. Un premier groupe de 12 tableaux (T) s'efforce de synthétiser les résultats globaux du recensement, tous établissements confondus. Une deuxième série de tableaux (A) est consacrée aux établissements sédentaires, alors que la troisième composée de 13 tableaux (B) porte sur les établissements semi-sédentaires. Enfin, la quatrième série de 10 tableaux (C) s'attache à présenter les caractéristiques des activités et des opérateurs économiques ambulants et itinérants. Au total, une soixantaine de tableaux de base mettant en rapport plusieurs variables mesurables a été confectionnée et analysée.

b) Pour l'enquête par sondage, le plan de tabulation comprend environ 140 tableaux répartis en 8 thèmes :

1- Contraintes, difficultés, problèmes et solutions essayées par les entreprises.
2- Emploi dans le secteur informel urbain et dynamique de sa croissance.
3- Caractéristiques générales des unités économiques.
4- Caractéristiques du propriétaire ou du responsable de l'établissement.
5- Catégories de travailleurs suivant la situation professionnelle.
6- Composantes du capital investi et financement de l'entreprise informelle.
7- Principaux résultats de l'entreprise informelle.
8- Aspects de gestion de l'entreprise informelle.

VI. L'ANALYSE DES RESULTATS

L'objectif de l'analyse consiste à apporter des éléments de connaissance relatifs à la problématique qui a suscité la mise en oeuvre du PEESI. De ce fait, les questions qu'elle s'est proposée de traiter et les variables à travers lesquelles on a visé d'apporter des éléments de réponse ont été mises en rapport avec les objectifs fixés au départ. Aussi le plan d'analyse diffère-t-il selon qu'il s'agit de l'enquête exhaustive ou de l'enquête partielle.

Dans le cas du recensement, le plan d'analyse s'organise en cinq sections complémentaires comme suit :

• La première s'efforce de synthétiser les résultats globaux du recensement, en mettant en relief les principaux traits qui caractérisent l'économie urbaine béni-

noise. Les variables les plus pertinentes examinées sont la structure sectorielle des activités, la répartition relative de celles-ci par type d'établissement selon leur degré de sédentarité et leur ancienneté. Ces variables fondamentales ont été systématiquement croisées avec celles qui décrivent les caractéristiques individuelles des entrepreneurs : sexe, âge, niveau d'instruction et les activités rémunératrices complémentaires qu'ils exercent.

• La deuxième section, consacrée aux établissements sédentaires, a fait ressortir leur degré d'informalité d'après les critères retenus par le recensement, et s'est appliquée également à vérifier la distribution des fréquences concernant les variables énoncées dans le paragraphe précédent. D'autres traits saillants des établissements tels que leur localisation dans la ville, l'emploi de diverses catégories de main-d'oeuvre et l'utilisation des machines électriques complètent les analyses de cette section.

• Les troisième et quatrième sections se sont attachées à présenter les caractéristiques des établissements semi-sédentaires et ambulants/itinérants à travers l'examen des variables décrites ci-dessus. L'analyse de la structure des activités a fait notamment ressortir le degré de concentration autour d'un certain nombre d'activités, tout en précisant les catégories de main-d'oeuvre qui s'y activent et leurs caractéristiques individuelles (sexe, classes d'âge, acquis scolaire et compétences techniques requises pour la pratique de ces activités).

• La cinquième et dernière section s'est efforcée de tirer les conclusions des analyses présentées et en précisera les conséquences pour les choix politiques. Elle dégage aussi quelques réflexions et recommandations d'ordre pratique, susceptibles d'améliorer les méthodes de collecte de données pour les recherches à venir.

La structure des dix rapports (un par ville) a suivi ce schéma d'analyse et d'exposition des résultats du recensement. Le rapport national de synthèse, plus élaboré que ces derniers et mettant en avant l'analyse comparative intervilles, s'en est également inspiré.

Dans le cas de l'enquête par sondage, l'analyse des résultats s'est effectuée par thème suivant le plan de tabulation et non par ville comme c'est le cas pour le recensement. Mais, tout comme pour le recensement, un rapport de synthèse a été rédigé. Les rapports thématiques ont été rédigés par des consultants nationaux, tandis que le rapport de synthèse a été rédigé sous la direction du BIT.

Avant la diffusion des rapports, un séminaire de validation est organisé. Ce séminaire regroupe les membres du comité interministériel, les consultants et des chercheurs ayant travaillé sur le secteur informel.

VII. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés auxquelles on s'est heurté au cours des investigations sont multiples et de nature diverse. Elles relèvent de cinq domaines : contraintes de calendrier, de sensibilisation et de coopération de la population visée, insuffisances de la logistique liées au budget, contraintes d'ordre technique et institutionnel :

a) Pour le recensement

• *La réticence des enquêtés* : les agents recenseurs ont dû faire face aux réticences délibérées de certains groupes (communautés "ibo" et syro-libanaise) et commerçants de gros et demi-gros (bijoux et chaussures) surtout dans le marché de Dantokpa et les grands magasins. Les uns ne semblaient pas bien informés des buts du recensement ; les autres estimaient ne pas faire partie du secteur informel, car inscrits au registre du commerce et payant régulièrement leurs impôts. Les premiers ont été convaincus grâce aux contacts officiels avec les responsables de leur corporation ; pour les seconds, les diverses relances ont permis de récupérer un nombre important de questionnaires.

• *Interférence d'opération fiscale* : en dépit de la sensibilisation réalisée au niveau des autorités politico-administratives, celles-ci ont entrepris des opérations de contrôle et de recouvrement des taxes qui ont failli compromettre ou qui ont ralenti le déroulement des travaux.

• *Rupture de stock de questionnaires* : on a enregistré une insuffisance de fiches de recensement vers la fin de l'opération dans certaines villes en raison de la sous-estimation du nombre d'établissements semi-sédentaires et ambulants.

• *La réduction du budget initialement prévu* se trouvait être en contradiction avec la décision du Comité interministériel d'élargir le champ d'observation économique (y compris les activités ambulantes) et géographique (dix principales villes du pays). En multipliant les fronts d'attention simultanés, on a rendu plus complexes la logistique et la distribution de ressources disponibles.

b) Pour l'enquête par sondage

• *Le niveau des agents enquêteurs* : le niveau moyen de formation des agents enquêteurs est le BEPC. Sur le terrain, on a observé que certains n'avaient pas cerné toutes les parties du questionnaire à cause de leur caractère spécifique. Cette situation a nécessité des séances de réexplication.

• *L'effectif du personnel d'enquête et la durée de formation* : le souci de concentrer l'opération sur une courte période a été à la base du choix d'un effectif d'agents enquêteurs élevé. D'un autre côté, la durée de la formation a été réduite à deux jours et cette formation a été unique au niveau de chaque ville. Ce choix a particulièrement accru la charge de travail relative à la vérification de la collecte d'information sur le terrain. Par ailleurs, cela n'a pas permis d'aborder en profondeur les aspects techniques du remplissage de certains tableaux (comme les matières premières et les consommations intermédiaires), ni d'insister sur certains concepts et définitions de la comptabilité nationale.

• *Les fausses déclarations de noms des unités recensées* : lors du recensement, certains entrepreneurs ont donné de faux noms et de fausses adresses. Durant l'enquête, certains responsables identifiés dans l'échantillon déclarent n'avoir jamais porté le nom mentionné sur la fiche de recensement. C'est parfois l'une des raisons de disparition ou de mobilité enregistrées sur le terrain. Ces fausses déclarations ont entraîné une perte de temps pour les agents enquêteurs.

• *L'étendue des quartiers périphériques urbains* : les quartiers périphériques des centres urbains ne sont pas, pour la plupart, tracés suivant les plans indiqués sur les cartes. Les enquêteurs ont dû parcourir des distances assez longues pour retrouver les unités tirées et ont eu des problèmes de repérage. La spécificité de ces quartiers a allongé la durée de l'enquête dans ces zones.

• *Les problèmes liés à l'incohérence des réponses* : le contrôle de cohérence a été effectué en deux phases. La première, relative aux enquêtes menées à Cotonou, a eu lieu du 19 au 27 octobre 1992, mais les questionnaires remplis n'ont pas pu être tous vérifiés. La seconde a vu l'achèvement des corrections des questionnaires de Cotonou ainsi que les corrections de ceux des villes de Djougou, Parakou, Abomey, Bohicon. Cette phase a duré une semaine mais ce délai a été trop court car de nombreuses incohérences et insuffisances ont rendu les corrections plus difficiles que prévues. De nombreux redressements ont dû être effectués notamment en ce qui concerne les rémunérations (souvent confondues avec les recettes ou qui dépassent largement la marge bénéficiaire). Pourtant, une fiche de contrôle de cohérence et des exemples de redressement ont été établis et reproduits à l'intention des agents contrôleurs et superviseurs comportant des exemples d'incohérences le plus souvent observées pendant l'enquête pilote. A Djougou et Parakou, les informations relatives aux investissements effectués dans l'entreprise et à l'estimation des ventes font défaut pour la plupart des questionnaires. Selon les superviseurs de ces deux villes, il faut surtout déplorer le faible niveau d'instruction des enquêteurs recrutés dans ces localités.

VIII. LES PERSPECTIVES

A partir de 1997, l'enquête auprès des entreprises du secteur informel pourrait devenir une enquête à périodicité annuelle avec un questionnaire un peu allégé.

Le champ géographique sera réduit à celui de l'Enquête Légère Auprès des Ménages (ELAM), donc il connaîtra une réduction. Les villes de Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Bohicon et Parakou seront concernées par l'enquête.

Les unités à enquêter seront les établissements sédentaires et semi-sédentaires.

La base de sondage issue du recensement de 1992 devenant caduque du fait de la forte mobilité et de l'accélération du processus création/destruction d'établissements qui caractérise le secteur informel, il s'avère indispensable de procéder à

une reconstitution de la population des unités à enquêter. Aussi le plan de sondage adopté est un sondage à deux degrés.

Au premier degré, l'unité primaire est le quartier de ville. Les quartiers de ville feront l'objet d'un tirage à probabilités proportionnelles avec comme critère le nombre d'unités recensées en 1992. On procédera à une énumération des établissements afin de constituer une nouvelle base de sondage.

Au second degré, on procédera au tirage des unités économiques à enquêter. Les critères de stratification sont le type d'établissement (sédentaire ou semi-sédentaire) et la branche d'activité au niveau de chaque ville échantillon.

A terme, il est envisagé une combinaison de l'ELAM (Enquête Légère Auprès des Ménages) qui a pour objectif le suivi des comportements des groupes vulnérables, avec le PEESI en s'inspirant de l'école DIAL.

IX. CONCLUSION

Cette enquête, qui s'est plus ou moins bien déroulée, a été pour toute l'équipe une opération riche en enseignement. L'envergure nationale de l'enquête constituait un défi qu'il fallait relever. Les prochaines éditions permettront de mettre en place une méthodologie plus performante. Il est permis de dire aujourd'hui que l'INSAE a une maîtrise de tout le processus d'enquête sur le secteur informel à travers le PEESI et l'ELAM même si l'objectif principal de cette dernière n'est pas une investigation du secteur informel.

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Charmes J., "Débat actuel sur le secteur informel" In : *Revue Tiers-Monde* t. XXVIII n°112, Paris, octobre-décembre 1987, pp. 855-875.

Maldonado C., *Analyse des résultats du recensement national des établissements économiques urbains du Bénin*, PEESI, BIT-PNUD-INSAE, Genève, 1994.

Maldonado C., Cassehouin H., Moustapha D. M. et als, *Analyse des résultats de l'enquête sur le secteur informel urbain au Bénin*, PEESI, BIT-PNUD-INSAE, Genève, 1996.

BIT-PNUD-INSAE, *Manuel d'instructions pour le recensement du secteur informel au Bénin*, Cotonou, 1991.

BIT-PNUD-INSAE, *Enquête sur le secteur informel urbain au Bénin : manuel d'instructions pour le remplissage du questionnaire, module "Tranformations et services"*, Cotonou, octobre 1992.

Mbemba I., "Le secteur informel : un aperçu des aspects conceptuels et méthodologiques : quelques cas en Afrique sahélienne". *Série Dossier* n°4, Centre Sahel, Université Laval, janvier 1989.

Maldonado C., *Petits producteurs urbains d'Afrique francophone : analyse et politiques d'appui*, BIT, Genève, 1987.

Charmes J., "L'évaluation du secteur non structuré : l'exemple de la Tunisie", *Note de travail* n°37, AMIRA, Paris, septembre 1982.

Moustapha D. M., *Recensement des activités économiques, ville de Parakou : analyse des résultats*, PEESI, BIT-PNUD-INSAE, Cotonou, 1992.

Enquête sur le secteur informel en milieu urbain de Mauritanie : objectifs et méthodologie

Saadna Ould BAHEIDA & El Hassen Ould INEJIH
Office National de la Statistique
Nouakchott - Mauritanie

I. INTRODUCTION

Au niveau des pays en développement, le secteur informel ou non organisé a connu ces dernières années une croissance rapide. L'urbanisation accélérée et le chômage de plus en plus important ont suscité, entre autres, cette croissance de l'informalisation.

En Mauritanie, l'informel urbain ne cesse de se développer contribuant ainsi à l'emploi, à la formation de la valeur ajoutée nationale, à la distribution des revenus et même à la formation à travers l'apprentissage.

Des efforts ont été entrepris dans le passé en vue de mieux connaître ce secteur qui constitue une composante importante de l'économie nationale, et dans le but de les compléter, l'Office National de la Statistique (ONS) a mené une enquête au niveau de tous les centres urbains de plus de 5 000 habitants.

Quels sont les objectifs de cette enquête et quelle a été sa méthodologie ? La réponse à ces questions constitue l'objet de notre présente communication.

II. LE RECENSEMENT DES UNITES

2.1. Le recensement des établissements

Dans le but de constituer une base de sondage pour l'enquête sur le secteur informel, un recensement des établissements ayant une activité dans les zones loties des centres urbains de plus de 5 000 habitants a été effectué.

Le champ de ce recensement couvre tous les établissements sédentaires des secteurs secondaire et tertiaire dans les centres urbains retenus. Il exclut donc les activités ambulantes, les établissements opérant à un endroit fixe mais ne laissant pas de trace de jour comme de nuit, les activités agricoles (pêche, élevage, agriculture, etc.), les cireurs, les laveurs de voitures et les activités sédentaires des zones non loties.

Méthodologie du recensement

Chaque agent s'est vu confier un quartier, il procède dans un premier temps au numérotage de tous les établissements répondant à la définition retenue pour un établissement (l'établissement est défini comme “unité autonome de production et/ou de distribution de biens et/ou services”). A la fin de l'opération de numérotage,

l'agent commence le recensement des établissements en laissant dans une première étape les étals de côté, ceux-ci seront recensés en dernier lieu. Rappelons que les étals portent le numéro de l'établissement le plus proche suivi d'un V (voisin).

L'agent doit s'adresser à la personne responsable de l'établissement ou celle qui la remplace en cas d'absence. Ce responsable peut être le propriétaire ou non de l'établissement, il peut être aussi le porte-parole s'il y a association de plusieurs indépendants dans le local.

Avec cette personne, il remplira la fiche de recensement. Cette fiche permet de consigner l'adresse de l'établissement, son nom ou sa raison sociale, le nom du gérant, l'activité principale, le nombre de personnes travaillant dans cet établissement, le nombre de salariés, l'année de création, l'existence de statut, l'inscription au registre de commerce, la possession ou non d'une carte d'import-export et l'existence ou non d'une comptabilité avec bilan et compte d'exploitation, etc.

2.2. Recensement des chantiers

L'enquêteur procède dans un premier temps à l'identification de tous les chantiers en cours dans le quartier (un chantier étant une réparation ou une construction en cours, depuis le stade des fondations jusqu'aux finitions). Les matériaux de construction du chantier peuvent être le banco, la pierre, le ciment, etc. Les routes et les baraquements sont exclus du champ.

L'agent recenseur devra, pour remplir la fiche de recensement, s'adresser au propriétaire ou au maître d'œuvre du chantier. Cette fiche permet de collecter les informations sur la localisation du chantier, sa nature, son maître d'oeuvre, son maître d'ouvrage, la superficie du terrain, la superficie bâtie, la date de démarrage des travaux, l'état d'avancement de ces travaux, et le nombre total des personnes travaillant sur le chantier.

2.3. Recensement des unités de transport

Cette partie ne concerne que les centres urbains de Nouakchott, Nouadhibou et Kaédi.

Les moyens motorisés (minibus, taxis, camionnettes)

Les minibus recensés par l'ONS sont au nombre de 524. La méthode de recensement consistait à relever le numéro d'immatriculation des véhicules sur les 5 itinéraires possibles :

- Toujounine - Polyclinique
- Polyclinique - Riad
- Terminus El Mina - Teyarett
- Terminus El Mina - Hôpital
- El Mina - Arafat.

Pour les taxis et les camionnettes, l'ONS s'est basé sur le fichier de la fédération nationale des transporteurs.

Les charrettes

Pour recenser les charrettes, des équipes de cinq personnes chacune ont été constituées. Chaque équipe doit d'abord repérer les lieux de concentration des charrettes (marchés, bornes fontaines, centres commerciaux, etc.) dans la moughataa qui lui est attribuée. L'équipe devra ensuite recenser toutes les charrettes présentes sur ces lieux de concentration puis les autres charrettes présentes dans la moughataa en la balayant îlot par îlot.

Le remplissage de la fiche de recensement spécifiquement élaborée pour la circonstance se fera auprès du charretier qu'il soit propriétaire ou non. Cette fiche permet de saisir le nom du charretier et l'adresse du point de concentration, le statut du charretier (propriétaire ou salarié), l'activité principale, le nombre de personnes travaillant sur cette charrette et l'année de fabrication et de mise en circulation, etc.

III. L'ENQUETE SUR LE SECTEUR INFORMEL

3.1. Délimitation du contour du secteur informel

Le questionnaire du recensement a comporté des questions qui ont permis de délimiter le contour informel.

Ces questions sont relatives aux rubriques suivantes :

- nombre de personnes employées
- nombre de salariés
- existence de statuts
- inscription au registre de commerce
- existence d'une comptabilité avec bilan et compte d'exploitation
- possession d'une carte import/export.

Le critère dominant qui a été retenu pour définir les établissements informels est l'absence de comptabilité. Le total des établissements qui ne tiennent pas de comptabilité représente 97 % de l'ensemble des établissements recensés.

3.2. Objectifs et champ

Les principaux objectifs fixés pour l'enquête sur le secteur informel sont les suivants :

- Caractériser le secteur informel selon les grandes catégories d'activités par la connaissance de l'emploi et des autres facteurs de production.

- Fournir les informations permettant d'estimer la valeur ajoutée du secteur, c'est à dire mesurer sa contribution à l'économie nationale.

- Mieux connaître son fonctionnement et ses difficultés intrinsèques.

Un des sous-produits importants de cette enquête sera la confection d'un répertoire des établissements (modernes et informels) où chaque unité sera identifiée par son type d'activité, sa localisation, son effectif et quelques autres caractéristiques.

Le premier objectif correspond à un inventaire précis des facteurs d'exploitation qui permettra déjà une première compréhension du fonctionnement du secteur informel. Bien entendu, le volet emploi y tiendra une place de choix.

Le deuxième objectif correspond à la détermination des flux de recettes et de consommations intermédiaires permettant de retracer les comptes de production du secteur.

Le troisième objectif consiste à bien identifier les véritables problèmes de ce secteur par des questions d'opinion pertinentes sur les difficultés structurelles et conjoncturelles.

Champ

Outre Nouakchott, Nouadhibou et Kaédi, l'enquête par sondage a touché 11 centres urbains sélectionnés parmi les 19 centres recensés ayant plus de 5 000 habitants selon le recensement de 1988. Il s'agit de :

1 - Néma
2 - Timbédra
3 - Aïoun
4 - Kiffa
5 - Guerou
6 - Sélibaby
7 - Aleg
8 - Boghé
9 - Rosso
10 - Zouerate
11 - Atar.

Ces centres ont été choisis de façon à représenter l'ensemble du milieu urbain et les critères de sélection étaient les suivants :

a - Nombre d'habitants

On a réparti les centres en trois groupes :

- plus de 15 000 habitants
- 10 000 à 15 000 habitants
- 5 000 à 10 000 habitants.

b - Taux de croissance urbaine entre 1977 et 1988

Il y a 3 catégories :

- taux élevé : entre 6 et 10 %
- taux moyen : entre 4 et 6 %
- taux faible : inférieur à 4 %.

c- Critère socio-géographique : présence des différentes ethnies, différentes zones écologiques : fleuve, oasis, côte, etc.

Le champ de l'enquête s'est limité à un échantillon d'établissements informels sédentaires dans les secteurs secondaire et tertiaire des zones loties.

La méthode d'échantillonnage appliquée est la méthode du tirage aléatoire systématique en assurant : une représentativité géographique des établissements à l'intérieur du centre urbain concerné et une représentativité selon la nature de l'activité.

Toutefois, la représentativité selon l'activité n'est pas rigoureusement conforme à la distribution obtenue lors du recensement. Il a fallu, en effet, tenir compte des difficultés d'observation dans certains secteurs et relever l'effectif des unités de l'échantillon de ces secteurs afin d'améliorer la précision des résultats.

Tableau 1 : *Répartition des unités recensées selon le centre et le secteur d'activité*

	Commerce	Services	Artisanat	Bâtiment	Transport		Ensemble
					motorisé	charettes	
01. Nouakchott	10 338	2 267	1 556	418	2 500	4 200	21 279
02. Nouadhibou	2 537	515	232	121	413	409	4 227
03. Kaédi	379	53	123	7	14	267	843
04. Néma	502	59	55	-			616
05. Timbédra	397	72	52	4			525
06. Aïoun	591	61	43	6			701
07. Kiffa	1 352	148	201	212			1 913
08. Guérou	362	28	18	118			526
09. Sélibaby	380	31	56	7			474
10. Aleg	783	71	70	12			936
11. Boghé	407	39	66	10			522
12. Rosso	950	178	128	14			1 270
13. Zouerate	1 035	127	137	5			1 304
14. Atar	1 017	115	102	31			1 265
Ensemble	21 030	3 764	2 839	965	2 927	4 876	36 401

Tableau 2 : *Répartition de l'échantillon selon le centre et le secteur d'activité*

	Commerce	Services	Artisanat	Bâtiment	Transport		Ensemble
					motorisé	charettes	
01. Nouakchott	200	157	134	56	144	150	841
02. Nouadhibou	70	54	56	18	75	96	369
03. Kaédi	29	27	23	4	14	50	147
04. Néma	43	10	13	7			73
05. Timbédra	30	10	10	4			54
06. Aïoun	44	10	10	7			71
07. Kiffa	80	20	35	37			172
08. Guérou	30	10	10	20			70
09. Sélibaby	30	10	12	7			59
10. Aleg	43	10	10	14			77
11. Boghé	30	10	15	10			65
12. Rosso	60	30	25	14			129
13. Zouerate	64	20	24	5			113
14. Atar	60	25	20	21			126
Ensemble	813	403	397	224	233	296	2 366

3.3. Méthodes d'observation

Secteurs : commerce, services et artisanat

Le questionnaire comprend 6 parties, du cadre A jusqu'au cadre F.

Le cadre A comporte des questions générales en vue de l'identification de l'établissement (localisation, forme juridique, année de création, activité, personnel, etc.).

Le cadre B qui est relatif à l'emploi se compose de questions individuelles visant à saisir les caractéristiques de la main d'œuvre de l'établissement.

Le cadre C englobe des questions liées aux facteurs d'exploitation : personnel, moyens matériels et éléments financiers.

Les cadres D et E concernent respectivement les consommations intermédiaires et les recettes.

Le cadre F retrace le détail des recettes et se présente sous 4 formes :

- FA : recettes de l'artisanat
- FC : recettes du commerce
- FR : recettes des réparations
- FS : recettes des autres services.

Les méthodes d'observation utilisées pour l'enquête se donnaient pour principe d'utiliser l'observation directe chaque fois que cela était possible.

Pour l'artisanat, l'enquêteur a procédé à l'inventaire de tous les produits de l'artisan. Ceux-ci peuvent être finis ou en cours de fabrication ou de réparation. Les produits en réparation n'appartiennent pas à l'artisan et les autres produits sont commandés ou destinés à la vente. Pour cela, l'enquêteur a été chargé d'observer les objets commandés, les objets réparés et les objets vendus le jour d'enquête. La description précise du produit ou du service est exigée.

Pour le secteur commerce, l'enquêteur a appliqué la méthode suivante :

• Le premier jour, il prend contact avec le responsable de l'établissement qui lui a été désigné et lui administre le questionnaire général c'est à dire les parties A, B, C, D, et E.

• Le deuxième jour, de l'ouverture à 14 heures précises, il relève sur la fiche prévue à cet effet (FC) toutes les transactions effectuées durant cette première journée d'observation directe.

• Le troisième jour, il reprend la même méthode de 14 heures à la fermeture de l'établissement. On aura observé ainsi les recettes de l'établissement pendant une journée d'activité.

L'observation directe dont nous parlons ici consiste à noter dans le cadre FC chaque article vendu (1 article vendu par ligne) et à enregistrer la description de l'article, la quantité vendue, l'unité, le total payé par le client, le prix unitaire de vente de cet article par le commerçant et le prix unitaire d'achat de cet article par le commerçant.

Le prix d'achat et le prix de vente de l'article doivent obligatoirement se rapporter à la même unité (celle qui a été inscrite dans la colonne unité).

Concernant le détail des recettes des réparations, la méthode consiste pour l'enquêteur à faire l'inventaire de l'ensemble des objets en dépôt chez le réparateur, à évaluer la durée et le coût de la réparation. L'enquêteur doit aussi observer les autres réparations effectuées dans la journée en présence ou non du client. La colonne quantité (voir questionnaire en annexe) n'est utilisée que dans le cas de plusieurs réparations de même nature et de même durée.

Pour les autres services, il s'agit pour l'enquêteur d'observer, de l'ouverture à la fermeture de l'établissement, toutes les recettes de la journée relatives aux prestations de services (quelles que soient les modalités de paiement). La recette doit seulement être comptabilisée lorsque le service est réellement effectué.

Exemples : on observe chez les blanchisseurs les recettes lorsque le linge est repris par le client, qu'il ait été remis au blanchisseur le jour d'observation ou avant. Chez les chargeurs de batteries, on observe les recettes à l'occasion des remises de batteries chargées aux clients. Pour les cinémas, il est nécessaire d'être présent près de la caisse et de comptabiliser les entrées selon les différents types de places (balcon soirée, place ordinaire matinée, etc.).

Secteur du bâtiment

L'enquête ne s'intéresse qu'aux chantiers n'exigeant pas une haute technicité (3 étages au plus). Ce type de chantiers est considéré comme celui où le secteur informel du bâtiment est susceptible de jouer un rôle important.

Il y a lieu de distinguer deux types de chantiers :

• Chantiers pour lesquels le propriétaire n'a pas recours aux services d'un tâcheron. Dans ce cas, le propriétaire fournira toutes les informations prévues par le questionnaire (cas a).

• Chantiers pour lesquels le propriétaire utilise les services d'un tâcheron. Pour ce type de chantiers, les informations sont recueillies auprès du tâcheron et peut-être aussi auprès du propriétaire s'il a payé une partie des consommations intermédiaires (cas b).

Le questionnaire comprend quatre parties :

• La partie A est réservée à l'identification du chantier et reprend certaines informations du même type que celles renseignées par la fiche de recensement mais aussi des informations relatives aux personnes qui ont acheté les consommations intermédiaires (propriétaire ou tâcheron) et sur celui qui paye les salaires des ouvriers. Cette partie doit être renseignée auprès du propriétaire, le tâcheron fournira un complément d'information si c'est nécessaire.

• La partie B concerne l'emploi et est subdivisée en deux sous-parties, une concernant le propriétaire et une autre concernant le tâcheron s'il existe. Les questions sont les mêmes dans ces deux sous-parties. Cette partie B fournit le nombre d'employés sur le chantier et la masse salariale versée à ce personnel. En outre elle donne les effectifs employés et la masse salariale par type de travaux (maçonnerie, toiture, carrelage, etc.).

• La partie D fait l'inventaire des consommations intermédiaires utilisées pour le chantier et leur coût. Ces consommations doivent être fournies par le propriétaire (cas a) et par le propriétaire et/ou le tâcheron (cas b).

• La partie E s'intéresse aux éléments financiers. Dans cette partie, il est demandé le coût total de la construction et un détail (si possible) de celui-ci suivant le type de dépenses, les recettes et bénéfices du tâcheron et l'origine du financement de la construction .

Le transport

Moyens de transport motorisés

Dans cette partie, quatre moyens de transport ont été identifiés : le minibus, les taxis à itinéraire fixe, les taxis à itinéraire libre et les camions et camionnettes.

Pour toutes ces catégories, et devant la difficulté de joindre le propriétaire, le chauffeur est considéré comme le responsable du véhicule et c'est à lui que le questionnaire sera administré.

La méthodologie adoptée pour observer les recettes est la suivante :

a) Pour les minibus (ceux-ci ont un trajet fixe), l'enquêteur doit effectuer quatre (4) allers et retours dans le minibus aux heures suivantes : 8h, 10h, 15h et 16h30. Pour chaque aller-retour, l'enquêteur doit compter le nombre de passagers ayant pris place dans ce minibus et la recette correspondante. Le questionnaire général sera administré au chauffeur pendant les pauses observées à chaque terminus.

b) Les taxis à itinéraire fixe ont un point de départ connu tout comme le trajet l'est aussi. Pour ce type de taxi, l'enquêteur est présent sur le point de départ de 8h à 12h et 15h à 18h, il relève à chaque retour du taxi à ce point, la recette réalisée au cours de l'aller-retour et administre le questionnaire général au chauffeur pendant son temps de pause.

c) Les taxis à itinéraire libre font l'objet d'une observation rétrospective des recettes. L'enquêteur s'attachera à convaincre le chauffeur de donner ses recettes en toute objectivité. Chaque enquêteur est tenu d'interroger 4 taxis au cours de sa journée de travail dans les tranches d'horaires suivantes : 8h-10h, 10h-12h, 15h-17h et 17h-19h.

d) Les camions et camionnettes. Pour cette dernière catégorie, les recettes sont observées de manière rétrospective. L'enquêteur devra interroger 3 unités pendant sa journée de travail sur les aires de stationnement.

Le questionnaire général comprend 4 parties :

• La partie A identifie le véhicule, son état, son année de mise en circulation, le nombre de places, l'itinéraire habituel, les heures d'activité, le type de transport et le nombre d'employés.

• La partie B consacrée à l'emploi est similaire à celle des secteurs commerce, services et artisanat.

• La partie D traite des consommations intermédiaires du véhicule. Ces consommations sont scindées en 3 catégories :

- Les achats du mois : on y retrouve tous les achats susceptibles d'intervenir régu lièrement au moins une fois par mois.
- Les réparations effectuées.
- Les achats annuels (assurances, vignettes, etc.).

• La partie E consacrée aux recettes, sa méthodologie a été exposée plus haut.

Les charrettes

Pour les charrettes, l'observation directe des recettes n'est effectuée que pour celles effectuant le transport et la vente d'eau.

De ce fait, deux questionnaires distincts doivent être administrés aux charretiers selon qu'ils vendent l'eau ou non. Les parties A, B, D et E sont communes et doivent être remplies pour tous les charretiers tandis que les parties F et G ne concernent que les vendeurs d'eau.

• La partie A identifie la charrette et le charretier, elle reprend l'essentiel des informations collectées lors du recensement.

• La partie B est réservée à l'emploi (voir cadre emploi des secteurs commerce, services et artisanat).

• La partie D traite les consommations intermédiaires en distinguant la nourriture de l'animal, l'entretien de la charrette et les taxes.

• La partie E collecte les recettes de manière rétrospective.

• Le cadre F est consacré à l'estimation rétrospective des quantités d'eau achetées mensuellement ainsi que leur prix d'achat et de vente.

• Dans la partie G, l'enquêteur observe pendant 24 heures les recettes du revendeur. Ceci se passe comme suit : le premier jour, l'observation débute à 8 heures pour se terminer à 14 heures, période durant laquelle l'enquêteur relève les quantités d'eau achetées, le prix d'achat et le prix de vente. Le deuxième jour, l'enquêteur reprend l'observation directe des recettes du charretier, mais seulement de 14 heures à la fin de la journée de travail. Ainsi, une observation directe, comme pour le commerce, est effectuée pendant une journée d'activité.

IV. CONCLUSION

L'enquête sur le secteur informel en milieu urbain de Mauritanie que nous venons de présenter, est une opération statistique d'envergure qui doit permettre de rendre disponible des résultats très utiles.

Elle s'ajoute aux expériences déjà menées dans le domaine et l'intégration de ses résultats dans l'élaboration des comptes nationaux conduira à une approche plus correcte de la réalité de développement de notre pays.

La mise en œuvre parallèlement des observations directe et rétrospective a permis de constater que les recettes observées directement sont souvent le double de celles déclarées par le responsable de l'établissement.

Note sur la méthodologie de l'enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT)

Nadjiounoum DJIMTOINGAR
Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
N'Djaména - Tchad

La Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED), a réalisé une enquête sur la consommation et le secteur informel de mai 1995 à juillet 1996. L'ECOSIT est une enquête budget-consommation qui approfondit la composante budget en intégrant le secteur informel.

L'ECOSIT appartient à la catégorie des enquêtes dimension sociale de l'ajustement (DSA), et à ce titre, elle doit fournir des données détaillées sur les dépenses des ménages, en particulier leurs dépenses de consommation et leur autoconsommation.

Par ailleurs, son volet secteur informel doit fournir des informations sur l'activité économique permettant une meilleure appréhension des revenus qui en sont tirés, ainsi que de l'importance de l'auto-emploi, la pluri-activité, etc.

I. OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DE L'ENQUETE

1.1. Objectifs de l'enquête

Les objectifs de l'ECOSIT concernent trois domaines : l'indice des prix, la comptabilité nationale et les statistiques sociales.

Dans le domaine de l'indice des prix, il s'agit d'actualiser les coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation par une évaluation détaillée des dépenses des ménages (les pondérations utilisées jusqu'alors datent de 1972).

Dans le domaine de la comptabilité nationale, il s'agit :

• D'évaluer la consommation finale des ménages par produit détaillé pour les comptes nationaux.

• D'évaluer l'activité du secteur informel globalement et le compte de branche de certaines activités.

Le volet statistiques sociales intègre quelques indicateurs en matière de démographie, de santé, d'éducation, de logement, etc., au corps des données économiques permettant l'analyse des comportements économiques ou sociaux.

1.2. Caractéristiques de l'enquête

Les contraintes budgétaires ont joué en faveur d'une enquête à échantillon tournant, couvrant seulement quatre des quatorze préfectures que compte le pays.

Dans chacune des quatre préfectures, l'enquête est réalisée à la fois en milieu urbain (chef-lieu de la préfecture) et en milieu rural correspondant.

Dans le souci de prendre en compte les phénomènes saisonniers, la durée de l'ECOSIT est fixée à une année.

II. DEFINITION DES CONCEPTS

2.1. Le ménage

Le ménage ordinaire est un ensemble de personnes qui vivent habituellement dans un même logement, prennent le repas ensemble et reconnaissent l'autorité d'un chef appelé chef de ménage.

Les membres du ménage peuvent être apparentés ou non, le ménage peut être constitué d'une seule personne ou non.

Le ménage collectif est un ensemble d'individus (non apparentés) vivant ensemble au sein d'une même institution pour différentes raisons. Ce sont le plus souvent des pensionnaires d'écoles, des militaires dans les casernes, des prisonniers, etc.

2.2. Activité économique

De manière simple, l'activité économique est définie comme étant une activité lucrative c'est-à-dire une activité qui rapporte des revenus (monétaires ou non monétaires) à l'individu ou au ménage.

Par exemple, l'activité agricole pour l'autoconsommation est une activité économique, il en est de même pour ce qui est de l'auto-construction.

Par contre, l'entretien du foyer (ménage), la préparation des repas, le soin aux enfants, etc., ne sont pas des activités économiques si elles sont réalisées par un des membres du ménage et de manière gratuite. Dans le cas contraire, ces activités entrent dans le cadre des activités économiques.

Est considéré comme **actif**, tout individu qui travaille ou qui est à la recherche d'un travail. Il est important de savoir que la situation d'activité prime toujours sur la situation d'inactivité.

Exemples :

- Une femme au foyer qui aide son mari (ou quelqu'un d'autre) dans une activité agricole ou commerciale est une personne active. Il en est de même pour un élève ou un étudiant qui après ses heures de cours aide son tuteur (ou quelqu'un d'autre) dans un atelier ou au champ.

- Un retraité qui tient un commerce est un actif.

2.3. Secteur informel

La définition adoptée pour l'ECOSIT (DSEED, Tchad) est celle retenue par les statisticiens du travail lors de la XV^{e} conférence de Genève.

Dans la pratique, le questionnaire sur le secteur informel est administré à :

• Tous les indépendants et les employeurs non agricoles.

• Tous les salariés du public ou du privé ayant déclaré avoir exercé une activité secondaire non agricole.

• Tous les agriculteurs ayant déclaré avoir une activité indépendante non agricole.

• Tous les inactifs et les sans-travail ayant exercé une activité économique principale au cours des sept derniers jours précédents l'enquête.

Tous les individus doivent avoir au moins 6 ans. Le champ investigué par l'ECOSIT exclut l'agriculture.

III. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

3.1. Plan de sondage

Le Bureau Central de Recensement a fourni à la DSEED la liste des Zones de Dénombrement (ZD)[1] classées par circonscription administrative en indiquant le nombre de ménages qu'elles contiennent ainsi que la liste des villages en milieu rural, auxquelles il faut ajouter les statistiques sur la population active par région. Ce sont ces éléments issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Tchad (RGPHT) d'avril 1993, qui constituent la base de sondage de l'ECOSIT.

Définition de l'échantillon

La population enquêtée est celle des quatre préfectures du Chari-Baguirmi, du Logone Occidental, du Moyen-Chari et du Ouaddaï couvrant les quatre grandes villes : N'Djaména, Moundou, Sarh et Abéché, auxquelles s'ajoutent les zones rurales rattachées.

L'ECOSIT a été conçue pour traiter un échantillon de taille compatible avec un encadrement intensif en vue d'une meilleure qualité des questionnaires renseignés. La taille de l'échantillon a donc été fixée suivant la charge moyenne journalière de travail d'un enquêteur, évaluée à deux questionnaires par semaine. Pour un bon encadrement, on estime qu'un superviseur peut encadrer en moyenne cinq agents enquêteurs. On note toutefois que cette taille est plus proche de celle qui serait obtenue au prorata de la population totale de chaque ville comme l'indique le tableau ci-dessous.

La taille de l'échantillon semble compatible avec la nécessité d'une représentation suffisante du secteur informel plutôt dans son ensemble que dans les branches d'activité qui exige une taille assez importante, l'établissement du budget des ménages en vue de la pondération d'un indice des prix qui ne demande qu'un échantillon de taille réduite, la capacité technique de la DSEED et enfin les contraintes de financement.

1. Une ZD est une portion de la ville délimitée expressément pour les besoins du recensement de la population de 1993. Les ZD établies lors du RGPHT sont basées sur une population variant entre huit cents et mille habitants pour la zone urbaine et entre cinq cents et huit cents habitants pour la zone rurale sud (l'intervalle s'accroît au nord de trois cents à huit cents).

Tableau 1 : *Population totale et active non agricole*

	Population (en milliers)		Echantillon	
	Totale	Active non agricole	Proportionnel de ménages	Retenu
N'Djaména	**763**	**136**	**1 389**	**1 040**
urbain	530	118	1 289	936
rural	233	18	100	104
Sarh	**198**	**25**	**361**	**520**
urbain	80	16	261	416
rural	118	9	100	104
Abéché	**188**	**15**	**342**	**520**
urbain	57	12	242	416
rural	130	3	100	104
Moundou	**279**	**27**	**509**	**520**
urbain	102	20	409	416
rural	178	7	100	104
Total des préfectures	**1 428**	**203**	**2 600**	**2 600**
urbain	768	166	2 200	2 184
rural	660	36	400	416
Total du Tchad	**6 289**	**2 699**		
urbain	1 328	387		
rural	4 961	2 311		

La population rurale est supposée présenter une certaine homogénéité du mode de consommation, ce qui réduit l'intérêt d'un échantillon large et conduit à fixer la taille de cent ménages pour chacun des milieux ruraux.

La distribution de l'échantillon à l'intérieur de chaque centre rural est faite de manière à couvrir l'ensemble des Sous-Préfectures de la Préfecture et tient compte du poids relatif en termes de population de chaque Sous-Préfecture.

Échantillonnage

Pour le milieu urbain, le tirage de l'échantillon s'est fait de façon aléatoire à deux degrés :

• Un premier tirage des zones de dénombrement avec une probabilité proportionnelle à la taille (en nombre de ménages) à partir des éléments fournis par le BCR.

• Un deuxième tirage systématique des ménages dans les ZD sélectionnées.

Le tirage en zone rurale suit un choix raisonné de 10 villages ne présentant pas de particularité ethniques ou socio-économiques dans le milieu rural de chacune des quatre préfectures. A l'intérieur de chaque village échantillon, 10 ménages sont tirés selon la méthode des itinéraires de manière à assurer la représentativité spatiale de tout le village.

Les grandeurs relatives entre base de sondage et échantillon sont indiquées au tableau suivant :

Tableau 2 : *Caractéristiques du tirage de l'échantillon des ménages*

	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Taille de l'échantillon de ménages	Premier tirage nombre de ZD	Deuxième tirage nombre de ménages par ZD
N'Djaména					
urbain	533		936	50	19
rural	270		100		
Sarh					
urbain	74	14 884	416	20	21
rural	143		100		
Abéché					
urbain	52	12 472	416	13	33
rural	183		100		
Moundou					
urbain	84	17 960	416	20	21
rural	213		100		

3.2. Questionnaire sur le secteur informel

Une section du questionnaire est conçue spécialement pour le secteur informel et contient 19 questions : la section 3.

Les questions 0 à 8 donnent les informations d'ordre général sur le membre du ménage qui exerce l'activité, la branche d'activité, le type de local, l'année de création, les difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité. Elles visent également à déterminer la taille de l'unité informelle (en nombre de salariés, d'apprentis et d'aides familiaux et la masse salariale correspondante), la durée de l'exercice de l'activité en nombre d'heures par jour, de jours par semaine et de mois par an.

Les questions 9 et 10 sont posées aux personnes exerçant une activité commerciale. Il s'agit de déterminer les quantités achetées et vendues par période d'écoulement ainsi que les marges bénéficiaires pour les principaux produits.

Les questions 11 à 13 concernent l'activité de production et visent à déterminer les quantités produites des principaux produits fabriqués, le montant des recettes journalières, hebdomadaires et mensuelles ainsi que les quantités de consommations intermédiaires nécessaires à cette production.

Les questions 14 à 16 sont adressées aux prestataires de service et leur objectif est de déterminer le chiffre d'affaires et la valeur des consommations intermédiaires liés à l'activité de service.

Les deux dernières questions renseignent sur les autres dépenses liées à l'activité ainsi que sur l'investissement en équipement.

3.3. Phase de terrain

Identification - Recrutement

La première phase de terrain a été la mission d'identification et de recrutement effectuée par une équipe de la DSEED (superviseurs et cartographe) dans les différentes préfectures concernées, dont l'objectif est d'identifier les ZD, de prendre les premiers contacts avec les autorités administratives locales et de recruter les futurs agents enquêteurs.

Formation, dénombrement des ZD et tirage des ménages

Les agents enquêteurs recrutés pendant la mission d'identification ont suivi une formation sur le remplissage du questionnaire et l'identification des ZD. Ils entament ensuite le dénombrement des ménages résidant dans ces zones. A l'issue de cette opération, le superviseur effectue le tirage des ménages qui seront enquêtés durant l'année.

Déroulement de la collecte

Chaque semaine, l'agent enquêteur doit enquêter auprès de deux ménages et donc remplir intégralement deux questionnaires. La collecte des dépenses courantes des ménages est faite de façon journalière tandis que les autres sections du questionnaire peuvent être remplies n'importe quel jour à l'intérieur de la semaine. Une section spéciale du questionnaire, consacrée au récapitulatif hebdomadaire des dépenses journalières, est remplie à la fin de la semaine et l'agent enquêteur commence la semaine suivante dans deux autres ménages et ainsi de suite.

Pour le secteur informel, l'agent enquêteur administre autant de sections qu'il trouvera dans le ménage de membres répondant aux critères de définition susmentionnés.

Un seul membre qui exerce à la fois deux activités informelles est enquêté pour chacune de ces deux activités séparément.

Il faut noter que le questionnaire de l'ECOSIT intègre une section 2 (emploi du temps) administrée à tous les inactifs et sans-travail et dont l'objectif est de détecter parmi cette catégorie les personnes ayant exercé une activité économique au cours des 7 derniers jours. Les actifs ainsi repêchés sont enquêtés à la section 3 sur l'activité économique concernée.

L'enquêteur doit suivre chacun des actifs sur son lieu de travail si nécessaire pour pouvoir l'enquêter.

IV. ENCADREMENT DE L'ENQUETE

4.1. Sur le terrain

L'équipe de terrain est constituée d'un superviseur qui est un cadre de la DSEED

et de six enquêteurs dont un réserviste recrutés dans les différentes Préfectures (dans le Chari-Baguirmi, le nombre d'agents enquêteurs est de 10 y compris le réserviste).

Cette équipe a bénéficié d'un apport inestimable des chefs d'arrondissement et surtout des chefs de carré qui n'ont en aucun instant ménagé leurs efforts pour venir à bout des craintes de beaucoup de chefs de ménage. Les différentes radios locales ont également contribué à sensibiliser les populations des localités concernées sur les objectifs de l'enquête.

4.2. Au niveau de N'Djaména

Un coordonnateur national de l'enquête a été recruté et a supervisé tous les aspects de l'enquête sous l'autorité du directeur de la DSEED. Par ailleurs, un expert informaticien a été recruté pour appuyer les deux informaticiens de la DSEED. Il faut signaler également que l'ECOSIT bénéficie de l'assistance technique d'un consultant international en la personne de Monsieur Jacques Charmes pour la conception et l'analyse.

4.3. Résultats attendus

L'analyse des résultats de l'ECOSIT n'a pas encore commencé, mais les termes de référence des consultants nationaux sont déjà établis.

C'est ainsi que le consultant national en analyse du secteur informel aura comme mandats :

• Analyser les caractéristiques du secteur informel et de l'emploi dans le secteur, par région et par variables pertinentes.

• Analyser les interrelations entre caractéristiques du secteur informel et les caractéristiques économiques (revenu, dépenses, avoirs, etc.) de la population.

• Analyser les difficultés du secteur informel, la valeur ajoutée, le revenu brut de l'entrepreneur et les investissements selon les variables pertinentes.

• Etudier l'impact du secteur sur l'économie en termes d'emploi et de valeur ajoutée.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

5.1. Difficultés liées à la faible sensibilisation de la population

L'ECOSIT a duré une année alors que la campagne de sensibilisation ne s'est déroulée qu'au début de l'enquête et a évidemment perdu ses effets au bout de quelques semaines. Grâce aux efforts de chaque superviseur et à la disponibilité des autorités administratives et communales locales, les opérations ont pu être menées à terme.

5.2. Difficultés d'ordre technique

Ce sont :

• Les problèmes de classification des activités : il y a un mélange entre activités commerciales et activités de service.

• Les problèmes de pesée et des unités de mesure en général et le problème d'évaluation de l'autoconsommation.

• Les problèmes de codification des activités et des produits.

• Le manque d'interface entre remplissage et saisie informatique des questionnaires.

• Le manque de tableau de bord des résultats.

La principale leçon à tirer de l'expérience de la DSEED est qu'une bonne préparation de l'enquête est toujours nécessaire avant la descente sur le terrain. Pour l'ECOSIT, la codification informatique pour la saisie a été faite après le démarrage de la collecte, l'apurement n'avait pas été prévu et cela a constitué l'une des principales difficultés.

En outre, un suivi effectif de la saisie informatique et l'élaboration d'un tableau de bord auraient permis de rectifier les erreurs au fur et à mesure que l'enquête se déroulait sur le terrain. On aurait ainsi réglé les problèmes d'unités de mesure, de classification, etc.

La sensibilisation au niveau de la population cible doit également tenir compte de la durée de l'enquête.

A comparison of informal sector employment measures from two surveys in Tanzania

R. GILBERT
Gaborone - Botswana

I. INTRODUCTION

This article is a summary of a paper written by the author in late 1992 while concluding work on an ILO executed, UNDP financed Labour Market Information project in Tanzania.

The first national Labour Force Survey (LFS) for Tanzania for many years was conducted from October 1990 to September 1991 and a specialist National Informal Sector Survey (NISS) was conducted mostly after the LFS in 1991. It was known that the Informal Sector (IS), however defined, was very important in Tanzania, but there were few measures, particularly of employment of the sector. Obtaining measures and characteristics of employment in the IS were major objectives of both surveys. The reference period for current economic activity for the LFS was last week whereas the reference period for the ISS was during the previous twelve months. The reference periods were thus very close and data could be arranged to obtain approximate comparability. As final tabulations of both surveys became available in late 1992 it was possible to conduct the analysis contained in the larger paper and summarized here. It does allow some very useful and interesting insights regarding the strengths of the two methodologies and recommendations for countries attempting similar measures.

II. SURVEYS METHODOLOGIES

2.1. Labour Force Surveys (LFS)

The LFS was a standard household survey using an existing rural master sample which had been used for several years for Agricultural Surveys and a recently designed urban master sample. Fifty (50) Enumeration Areas (Eas) were selected in rural areas and 122 EAs in urban areas. The sample was balanced geographically throughout the twelve months collection period. A total of 7,762 households were originally selected and a very high response rate of 97.6 % was achieved by intensive follow-up. The questionnaire covered both usual activity over the last twelve months and current activity in the last week. Informal sector activity was identified for only current economic activities, main and secondary. The IS identification used other information collected, but particularly relied on interviewer evaluation based on guidelines given on a facing page to the relevant questions. In the LFS sample, 2,788 persons were identified as currently self-employed in the IS, 362 persons as paid employees in the IS, and 164 as unpaid helpers.

2.2. National Informal Sector Surveys (NISS)

The survey approach adopted is now commonly called the "mixed" approach. A sample of EAS is taken at the first stage, and all households are screened to identify any informal sector operators. A sub-sample is then taken of the operators by IS activity strata for each EA. The sample of operators is then interviewed in depth about their business preferably at the site (if any) of the business. The use of the household frame allows coverage of all IS activities including those with no fixed location and allows weighting by household weights to national totals.

A new rural master sample of 100 EAs (villages) was used for rural areas. For urban areas a more complex design was used for operational reasons and because of concern about obtaining an adequate sample of IS activities. Dar es Salaam, the capital, was relatively heavily sampled with 50 EAs selected. For the remaining urban areas, a stratified sample of urban centres was first taken and the sample of 70 EAs taken from the 12 selected centres (later an extra 17 EAs were added to one Municipality sample at donor request). For Dar es Salaam and the three Municipalities selected, the base sample used was the 1988 large population census sample for the census "long form". This larger sample was stratified into three strata of intensity of IS activity using local officials as key informants and the sample of EAs taken with a high proportion from EAs of high IS activity. In other urban centres a simple systematic sample of EAs was taken. From the total of 237 Rural and Urban EAs, 20,581 households with IS operators were listed and a sample of 6,966 households taken. Households could have more than one IS operator and operators could have up to three IS activities (rare). The final effective sample was 7,709 IS activities (businesses) with a relatively high non-response rate of 10.7 % (1,790 paid employees and 1,363 unpaid employees were recorded for these activities).

Note that only IS operators were located and interviewed about their IS activity including about employees of the business. The key to the survey was the identification of IS activities at the listing stage of the Eas. Interviewers were trained using the guidelines given in the definition below.

The rather complex sampling methods did give complex weighting problems but these were overcome with some strata having to be collapsed because of non-response. Informal unregistered co-operatives also needed special weighting.

III. INFORMAL SECTOR DEFINITIONS

It should be noted that both surveys were conducted before the 15th International Conference of Statisticians at which recommendations were adopted on the definition of the IS. The results of these surveys were using in development work by ILO. The following are the main features of the definition applied for both surveys :

• The IS is restricted to the private sector. Excluded are all Government and Parastatal concerns and registered co-operatives.

• For the ISS, Agriculture activities were included in urban area only, provided the activity was a business enterprise with the objective of raising income and not solely for home consumption. Fishing was included in urban and rural areas with the same restriction. For the LFS, all Agriculture, Livestock and Fishing activities were excluded. Domestic service in private households was included for LFS but not for ISS.

• The private enterprises had to have 5 or less paid employees.

• Enterprises at the following locations were included if they met the above restrictions :

- at a market place,
- in temporary structure,
- on a footpath, in the street, or in other open places.

• Other restrictions were applied which excluded certain professional type enterprises (e.g. Doctor's/Lawyer's practices), enterprises using high technology or having other “formal” characteristics.

For the LFS, the questionnaire was designed so that exclusion skipped the IS questions that followed. A final interviewer evaluation was made whether the remaining persons were employed in the IS (self employed, paid and unpaid employees). Evaluation was checked by supervisors and during data processing.

For the ISS, the interviewer at the EA screening stage made the main decision whether the self employed economic activity was IS or not, also some deletions were made latter in the field or during processing. A common error was for the person to be recorded as having an IS activity during listing but later it was found that the person was actually a paid employee in another person's IS activity.

IV. TOTAL INFORMAL SECTOR EMPLOYMENT COMPARISONS

Even though the time periods were roughly comparable for the two surveys, the reference period do cause some problems of comparability. For LFS, the last week was the reference period. For ISS any IS activity during the previous 12 months was to be recorded. The ISS established that IS activity is very periodic and particularly seasonal in rural areas. Overall, only 50 % of IS businesses were recorded as operating from 10 to 12 months of the year in the ISS. Thus, the ISS measures should generally be higher than the LFS measures although recall loss no doubt also lowers the figure of the ISS.

The overall comparison with adjustments for differing industry coverage is given below :

Table 1 : *Total informal sector employment*

		Self employed	Employees		Total
			Paid	Unpaid	
ISS	Total	1,609,741	221,670	301,592	2,133,003
LFS	Total	1,551,581	151,944	66,684	1,770,209
	- Main	760,319	114,361	48,818	923,498
	- Secondary	791,262	37,583	17,866	846,711

For **self employed**, the comparison is reasonable, given the factor mentioned earlier.

For **paid employees**, the point to note is the relatively large number (96,260) of casuals and part-time employees for ISS. These categories were not identified separately for LFS but it is expected that the LFS would only proportionately cover intermittent casual work in its reference weeks.

For **unpaid employees**, the difference is large and this is the major factor contributing to the overall total differences. It is known that unpaid work in the IS is largely by family members and is very intermittent and often for a low number of hours in any week. The LFS also asked questions on usual activities over the previous 12 months. The informal sector was not identified for these measures but the status of unpaid helper was recorded and it is known that this is predominantly in the informal sector. For persons doing any unpaid work in the 12 months, the figure was 340,729 and very close to the ISS figure.

Overall then, the total employment data is reasonably comparable when the factors above are taken into account. Comparison do become much less exact when the data is classified by other variables, partly because of the relatively low sample for LFS of IS activities.

V. OTHER COMPARISONS

5.1. Total employment estimates from LFS self employed

An interesting other comparison is provided when you take a similar approach to the LFS data to the ISS. For self employed recorded in the LFS with less than ten workers including themselves, the number of workers by status was recorded and this allows similar estimates to the ISS methodology for those self employed classified as being in the IS.

Table 2 : *LFS - Estimates of IS employement from self employed records only*

Type of employment	Main activity	Second. Activity	Total
Self employed	760,374	791,298	1,554,672
Apprentice (paid & unpaid)	37,372	14,135	51,507
Paid employee	91,531	46,242	137,773
Unpaid	107,390	137,909	245,299
Total	996,667	989,584	1,986,251

As expected the self employed estimates are the same. The combining of paid and unpaid informal apprentices makes a paid employee comparison difficult but the number of unpaid workers confirms that earlier figures for current activity are an underestimate.

5.2. Households with IS activities

Informal sector activities are usually household activities rather than individual activities and household measures are particularly useful for policy purposes. Below is given the overall percentages of households with IS activities from both surveys. The comparison is reasonable given the points mentioned earlier regarding periodic/seasonal activities for the LFS.

Table 3 : *Percentage of households with an IS operator (comparable definitions)*

	ISS (%)	LFS (%)
Urban	47	42
Rural	26	21
Total	31	26

5.3. Informal sector net income

Income from self employment is always difficult to measure in household surveys. However, the table below shows that reasonably comparable estimates of net income were obtained for the major industry groups with a large sample in LFS- Manufactoring, Building (B&C) and Trade/Restaurants/Hotels. The total and mining were particularly distorted by an unusual village which had become a small scale gold mining centre.

Table 4 : *IS operators-average monthly income from IS activities by industry*

Industry	ISS (1,000 Shs.)	LFS (1,000 Shs.)
M & Q (mining & quarrying)	7,420	62,400
Manufactories	7,250	7,670
B & C (building & construction)	10,130	14,540
Trade/Restaurant/Hotel	10,480	11,570
Transport	12,170	59,400
Community & Personal Services	9,190	12,600
TOTAL	9,890	15,400

VI. POINTS FOR OTHER SIMILAR SURVEYS

• Both methodologies can give reasonable estimates of IS employment and of course both surveys always have other wider objectives than just this topic. It is unlikely that many countries will have the resources to do both surveys regularly and the following comments are particularly directed at when only one of the surveys is conducted.

• It is important to understand the concept measured in each survey. An LFS conducted over 12 months gives for current activity, a measure of the average economic activity over that 12 months whereas the ISS attempted to measure any IS activity over the previous 12 months. An LFS can also measure activity over 12 months, usual activity, but it may overload a questionnaire to categorize such usual activity as informal or not as well as for current activity.

• For any LFS, it is essential that main and secondary current activities are asked, if a complete estimate of current IS employment is to be obtained.

• Usual activity (last 12 months) as well as current activity (last week) does need to be asked and analyzed for an LFS to provide a more complete picture of employment, particularly for unpaid work.

• There are problems measuring unpaid work and generally any periodic or casual work by standard LFS current activity methods. This has been noted in other LFSs. Respondents do not seem to think of such activities as “real work”. Interviewers can be trained better to try and identify such activities but it does seem that usual activity measures or estimates from the self employed of their workers provide better measures of this relatively large component of the IS workforce.

• Additional questions should be considered in an LFS for IS activities when identified, particularly on the periodicy of operation and reasons for such.

• For future ISSs it is recommended that more information be obtained on other activities of IS operators and whether the IS activity is their main or secondary activity.

• It is recommended that more information in future ISSs be collected on the activities of other household members so more data at the household level is available.

• More detailed information on workers other than the operator, needed to be collected than was done for this ISS.

• A combined survey approach where the LFS is the screening stage and a second detailed IS questionnaire is applied to the IS self employed has been tried in some overseas countries (e.g. Mexico). Analysis of these two Tanzanian surveys suggest that a considerably larger LFS sample would have been needed to give valid detailed estimates, for example by sex and industry. Currently, it is thought that such methodology would be too much burden on respondents and interviewers.

* * *

REFERENCES

Tanzania (Mainland), *The Labour Force Survey 1990/91*, Bureau of Statistics, Presidents Office, Planning Commission, Dar es Salaam and Labour Department, Ministry of Labour and Youth Development, June 1993.

Tanzania (Mainland), *The Labour Force Survey 1990/91,* Technical report, Bureau of Statistics, Presidents Office, Planning Commission, Dar es Salaam and Labour Department, Ministry of Labour and Youth Development, June 1993.

Tanzania, *The Informal Sector 1991*, The Planning Commission and the Ministry of Labour and Youth Development.

Gilbert R., *Measuring the Informal Sector by two households surveys methods*, Dar es Salaam, 1992, Unpublished paper available from ILO Bureau of Statistics or the Author.

THEME 3 / TOPIC 3

INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL AUX SYSTEMES D'INFORMATION ECONOMIQUE ET A LA COMPTABILITE NATIONALE

INTEGRATION OF THE INFORMAL SECTOR INTO INFORMATION SYSTEMS AND NATIONAL ACCOUNTS

L'expérience camerounaise sur l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux

Guy SHE ETOUNDI
Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
Yaoundé - Cameroun

L'ETAT DE LA COMPTABILITE NATIONALE AU CAMEROUN

Le Cameroun a maintenant une longue expérience en matière de comptabilité nationale. En effet les comptes nationaux du Cameroun sont produits depuis les premières années de l'indépendance par la Direction de la Statistique qui comprend en son sein une sous-direction de la comptabilité nationale.

On peut cependant noter que la complexité des tâches à réaliser et le mouvement permanent du personnel n'ont pas cessé de poser des problèmes réels au fonctionnement des différentes équipes chargées d'animer la conception et la confection des comptes nationaux du Cameroun. Ceci a régulièrement conduit au blocage des séries statistiques des comptes, heureusement suivi de reprises. Toutes ces considérations avaient des implications directes sur la qualité des chiffres produits par la comptabilité nationale au Cameroun. De plus, la base de la série statistique des comptes nationaux, maintenue à l'année 1979/80 était vieillissante et ne permettait plus de tenir compte de l'évolution réelle de l'économie, remettant ainsi en cause la fiabilité des projections qui étaient faites. Il fallait donc choisir une nouvelle année de base.

Depuis 1993, le Cameroun a entrepris, après quelques années d'études, un projet de rénovation de son système de comptabilité nationale. Les grands axes de ce projet comprennent :

• Le changement de l'année de base : l'année 1989/1990 a été retenue comme nouvelle année de base.

• L'introduction de la révision 4 du système de comptabilité nationale au Cameroun : pour assurer une harmonie complète et permettre un bon suivi des programmes d'ajustement structurel, le Cameroun a adopté les principales modifications apportées par le SCN93. Ainsi de nouvelles nomenclatures ont été élaborées de manière qu'il y ait une articulation complète avec la CITI[1] et la CPC[2] .

• Enfin, le changement des méthodes de travail : avec l'aide de la Coopération française, l'informatisation du système a été entreprise ; elle a été couplée à la réalisation systématique des équilibres ressource-emploi pour chaque produit, suivi de la mise au point du compte de production de chaque branche. Cette manière de procéder responsabilise efficacement les comptables nationaux dans

1. Classification Internationale Type des Industries.

2. Central Product Classification.

leurs tâches. Une des conséquences directes est la spécialisation des comptables dans le suivi des activités spécifiques ; ce qui assure en même temps une meilleure connaissance de celles qui ont cours dans le pays. L'organisation du travail en équipe qui s'en suit, malgré quelques difficultés de démarrage, produit des résultats plus efficients et plus cohérents.

Cet exposé qui a pour ambition de présenter "l'expérience camerounaise sur l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux", s'articule sur deux parties :

• L'évolution du concept.

• L'intégration du secteur informel dans le système de comptabilité nationale du Cameroun.

I. L'EVOLUTION DU CONCEPT

L'importance du secteur informel dans les économies des pays en voie de développement en général, et dans celle du Cameroun en particulier, a été mise en évidence depuis bien longtemps par différentes enquêtes et études. Cependant, la quantification de la contribution de ce secteur s'est heurtée à des problèmes allant de la définition de base à la mesure de cette activité.

1.1. Le SCN68

Tout en admettant la nécessité de procéder à l'établissement des comptes du secteur informel, le SCN68 n'a pas cru devoir donner ni une définition rigoureuse, ni le champ, ni les méthodes d'investigations pratiques.

Ainsi, l'utilisation de plusieurs critères pour définir le secteur informel a rendu très difficile la délimitation du champ couvert par ce secteur ; certains auteurs le définissent comme :

• Le secteur non structuré. En effet, du point de vue comptable, il s'oppose par sa non organisation au secteur moderne.

• Le secteur traditionnel ne respectant pas la norme administrative en matière de recrutement et de comptabilité, alors qu'il a une forte intensité de main d'œuvre.

• Le secteur non organisé marchand.

• L'ensemble des unités qui échappent à l'enregistrement statistique direct et qui emploient moins de dix ouvriers.

L'imprécision des approches ci-dessus évoquées, en laissant ainsi libre cours à des évaluations de tous ordres, ne permet pas une bonne intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux.

1.2. Le SCN 93

S'appuyant sur les résolutions de la 15ème Conférence des statisticiens du travail de l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail), le SCN93 propose une délimitation du champ et une définition du secteur informel :

Le champ

(i) Le secteur informel comprend les unités qui produisent des biens et services avec pour premier objectif de générer des emplois et des revenus aux personnes directement concernées. Ces unités sont caractérisées par :

• Une organisation très peu efficiente du travail.

• L'impossibilité de faire ressortir statistiquement la division entre les facteurs de production (le travail et le capital). Ainsi, il n'est pas souvent aisé de séparer la rémunération des salariés de l'excédent d'exploitation.

(ii) Les relations d'emploi, si elles existent, ne sont pas basées sur des arrangements contractuels avec des garanties formelles ; bien plus, le personnel se recrute de manière temporaire et/ou au sein de la famille.

(iii) Les unités de production du secteur informel sont très liées à leur propriétaire en ce sens que :

• Les actifs utilisés appartiennent au propriétaire plutôt qu'à l'unité.

• Toutes les créances et les dettes n'engagent que le propriétaire.

• Le propriétaire doit procéder au financement à ses risques et périls, et est personnellement responsable de toute dette ou obligation de production.

• Les consommations intermédiaires sont difficilement séparables de la consommation finale du ménage-propriétaire.

• Les biens de capital tels que les immeubles et les véhicules font l'objet d'une utilisation mixte.

Définition du secteur informel

Selon le SCN93, le secteur informel, composé d'un ensemble d'unités de production, est classé comme sous-secteur institutionnel au sein du secteur institutionnel des ménages.

Il est composé :

• D'entrepreneurs individuels.

• D'entreprises individuelles qui présentent l'une des caractéristiques suivantes :

- Appartenir à des employeurs qui les gèrent, seuls ou en association avec des membres du même ménage ou de ménages différents, et employer un ou plusieurs salariés de façon continue.

- Appartenir à des personnes travaillant à compte propre, qui les gèrent, seules ou en association avec des membres du même ménage ou de ménages différents, et employer des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale ou des salariés de manière occasionnelle.

II. L'INTEGRATION DES DONNEES DU SECTEUR INFORMEL DANS LE SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE DU CAMEROUN

2.1. Situation avant 1993

Dans les comptes nationaux version SCN68, aucune directive technique n'a été donnée comme nous l'avons dit plus haut pour le traitement du secteur informel dans les comptes nationaux. Cependant, partant de la décomposition de la branche marchande en deux sous-branches (secteur moderne et secteur traditionnel), on établissait un compte de production pour chaque activité du secteur informel.

L'excédent d'exploitation de toutes ces activités informelles était viré en ressource du compte de revenus et dépenses du secteur institutionnel "ménages et entrepreneurs individuels".

Dans le compte de capital et de financement, une estimation de la FBCF en matériel d'équipement et de transport complète celle des bâtiments.

D'une manière générale, les estimations étaient basées sur les résultats d'une enquête pour une année donnée. On dégageait alors le poids du secteur informel par branche d'activité que l'on reconduisait dans les comptes, en procédant de temps en temps à des recoupements à la lumière des études sectorielles.

2.2. Situation actuelle

Comme nous l'avons montré plus haut, la révision 4 du SCN fait sienne la définition du secteur informel présentée par l'OIT et préconise le classement du secteur informel au sein du secteur institutionnel "ménages" qui peut être subdivisé et pour lequel le système a prévu l'établissement de la séquence complète des comptes.

Au Cameroun, grâce à un système expert dit ERETES, mis au point avec la collaboration de la Coopération française, de la CEE, et de certains pays africains (Centrafrique, Côte d'Ivoire), nous avons choisi la réalisation des équilibres ressource-emploi par produit, puis le passage au compte de production. La production, repérée dans les équilibres ressource-emploi, est répercutée automatiquement dans le compte de production. A ce moment, il ne reste plus qu'à réaliser les comptes de production par secteur institutionnel. A ce stade, une bonne connaissance du secteur informel est nécessaire. Nous utilisons principalement deux sources d'information :

- les enquêtes et études statistiques et économiques sur le secteur informel,
- la matrice emploi.

Les enquêtes et études statistiques et économiques sur le secteur informel

Les enquêtes 1-2-3, organisées conjointement par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale et DIAL en 1993, ainsi que les éléments d'analyse qui ont été produits par la suite, constituent la principale source d'information pour le traitement du secteur informel par la comptabilité nationale au

Cameroun. En effet, les principales informations concernant la structure des consommations intermédiaires, les éléments de salaires, l'investissement, et tout le système de production dans le secteur informel ont été dégagées à partir de ces enquêtes. Ceci permet de dégager certains ratios et taux (production/tête, salaire/tête, CI/production, VA/production, etc.) qui, couplés à la matrice emploi, permettent de finaliser le compte production de ce secteur.

La matrice emploi

Toutes les activités de production mettent en oeuvre le travail. Le mesurer est un moyen supplémentaire pour évaluer le montant de la production ; cette évaluation est encore plus appréciable en cas de non enregistrement statistique important comme c'est le cas pour le secteur informel.

La question peut être abordée selon deux points de vue :

• Du point de vue démographique, on parle de l'emploi en s'intéressant à la population active occupée ; c'est à dire que l'on traite des personnes employées et de leur statut par rapport aux emplois qu'elles occupent.

• Du point de vue économique, on parle des emplois en se plaçant sous l'angle des unités de productions et des emplois qu'elles proposent aux personnes actives.

On établit ainsi pour chaque branche d'activité une table croisée se présentant de la manière suivante :

Statut des travailleurs Unités institutionnelles	Salariés déclarés	Salariés non déclarés	Patrons	Travailleurs indépendants	Aides familiaux
Administration	X				
Sociétés	X	X			
EI formelles	X	X	X	X	X
EI informelles		X	X	X	X
Ménages pour eux-mêmes	X	X			

Pour le secteur informel, l'utilisation des résultats des enquêtes combinée à la matrice emploi permet de dégager complètement le compte de production.

Les résultats

Les résultats obtenus nous ont permis de situer la contribution du secteur informel dans le PIB à 36 % en 1989/90 qui est l'année de base retenue.

Cependant, il faut préciser la différence d'approche qui existe dans le traitement des activités informelles agricoles et non agricoles.

(i) Le secteur informel agricole et pastoral

Divers recensements agricoles, ainsi que des enquêtes légères au ministère de

l'agriculture et dans celui de l'élevage, permettent d'obtenir des estimations de l'autoconsommation pour certains produits de l'agriculture vivrière et de l'élevage, ainsi que les rendements ; ce qui permet d'estimer la production et ses utilisations dans ce secteur.

Les données de l'année de base donnent les chiffres suivants en pourcentages.

Branche d'activité	Contribution à la production	Contribution au PIB
Agriculture vivrière	99,95	99,98
Agriculture industrielle d'exportation	66,14	59,61
Elevage et chasse	97,66	97,82

(ii) Le secteur informel hors agriculture et hors élevage

Ces activités se repèrent essentiellement dans les zones urbaines. L'intégration des données concernant cette partie du secteur informel s'est faite à partir des résultats de l'enquête 1-2-3 et, plus particulièrement, de ceux de la seconde phase. Les données qui font l'objet d'une utilisation en comptabilité nationale concernent le compte d'exploitation d'une unité individuelle. De ces comptes, nous avons pu extraire les ratios et taux qui ont été déterminants dans la réalisation des comptes de production du secteur informel hors agriculture à savoir :

- la production par tête
- la valeur ajoutée par tête
- l'excédent brut d'exploitation par tête
- les coefficients techniques
- le taux de salaire
- le taux d'investissement.

Par ailleurs, ces enquêtes nous ont permis de savoir, pour chaque activité repérée dans la nomenclature, quels sont les produits qui entrent en consommations intermédiaires et dans quelles proportions. Cependant, nous avons buté sur deux problèmes majeurs :

a) Ces enquêtes ont été réalisées en 1993 alors que nous devions utiliser ces résultats pour l'année 1989/1990.

b) Cette phase de l'enquête 1-2-3 s'est exclusivement déroulée dans la ville de Yaoundé ; que faire pour extrapoler l'ensemble des résultats sur tout le territoire camerounais ?

Pour résoudre la première difficulté, nous avons considéré que les comportements sont restés constants entre 1989/90 et 1993. En effet, les premiers grands bouleversements économiques et sociaux (baisse des salaires dans la fonction publique,

dévaluation du franc CFA, etc.) sont intervenus après 1993. Les événements survenus avant 1993 concernaient principalement les licenciements dans le secteur privé ; ils n'ont pu influencer le secteur informel que dans les effectifs et non dans la structure.

La seconde difficulté a été contournée en soulignant que plus de 60 % des activités informelles sont concentrées dans les villes de Yaoundé et de Douala. De plus, les comportements au sein de ces unités informelles ne diffèrent pas fondamentalement entre les deux villes. Nous avons néanmoins été amenés à réaliser des enquêtes légères dans des domaines particuliers à Douala pour confirmer nos hypothèses et dans les villes de moindre importance de manière à modifier le niveau des valeurs obtenues à Yaoundé.

Les travaux de l'année de base nous ont permis d'estimer la production du secteur informel à 1 400 milliards de francs CFA soit 34 % de la production nationale, ce qui représente une contribution au PIB de 36 % comme le montre le tableau ci-après et où nous faisons ressortir les branches les plus concernées.

BRANCHES	Production (%)	PIB (%)
Ensemble de l'économie	34,45	36,00
Pêche et pisciculture	69,15	70,94
Industrie de la viande et du poisson	96,90	96,64
Fabrication de produits à base de céréales	50,53	40,47
Industrie du textile et de la confection	70,57	73,71
Industrie du bois	66,91	67,06
Fabrication de meubles	86,73	83,04
Commerce de gros et détail	50,00	50,30
Activité de réparation	70,47	72,17
Restaurants et hôtels	89,20	77,00
Construction	50,00	46,30

2.3. Perspectives

Au delà de la nécessité de la matrice emploi et des améliorations à y apporter en terme de connaissance des statuts dans l'emploi, il apparaît que la connaissance des activités informelles à travers des enquêtes statistiques fréquentes et bien orientées est le gage d'une bonne intégration du secteur informel dans la comptabilité nationale. C'est donc le lieu de regretter que les enquêtes du type 1-2-3 ne se soient pas répétées dans le temps et dans l'espace. Une telle démarche nous éviterait de travailler avec des hypothèses d'évolution temporelle et de correspondance spatiale parfois hardies. Nous émettons par conséquent le voeu qu'une fréquence minimale de trois ans soit retenue pour la réalisation de ces enquêtes et qu'elles puissent se répéter sur l'ensemble du territoire, pour une meilleure connaissance de l'activité économique qui échappe à l'enregistrement statistique direct.

ANNEXE

Equilibre ressource/emploi des produits de l'agriculture vivrière

Production Marchande Principale	317 261
Production Non Marchande Principale	76 488
Production Marchande Secondaire	5
Production Non Marchande Secondaire	
Import CAF	4 265
Impôt sur Import	275
Marge de transport	
Marge de commerce	76 557
Impôt sur export	12
Impôt sur produit	94
Subventions sur produit	
TVA Non Déductible	
TOTAL DES RESSOURCES	**474 957**
CI à prix de base	92 184
CI Marge de commerce et de transport	15 209
CI Taxes Nettes	18
CI TVA Non Déductible	
CI à prix d'acquisition	107 411
DEPCF PM à prix de base	226 906
DEPCF PM Marge de transport	
DEPCF PM Marges de Commerce	61 091
DEPCF PM Taxes Nettes	78
DEPCF PM TVA Non Déductible	
DEPCF PM prix d'acquisition	288 075
DEPCF PNM Ménages	78 488
DEPCF PNM APU	
DEPCF PNM IPSBL	
FBCF à prix de base	
FBCF marge de transport	
FBCF marge de commerce	
FBCF Taxes Nettes	
FBCF TVA Non Déductible	
FBCF à prix d'acquisition	
VS Encours	- 26
VS Finis	- 182
VS Revente à prix de base	- 57
VS Revente Marge Transport	
VS Revente Taxes Nettes	
VS Revente TVA Non déductible	
VS Revente à prix d'acquisition	- 57
VS MAT 1ere à prix de base	
VS MAT 1ere Marge de Transport	
VS MAT 1ere Marge de Commerce	
VS MAT 1ere Taxes Nettes	
VS MAT 1ere TVA Non Déductible	
VS MAT 1ere à prix Acquisition	
EXPORT à prix de base	981
EXPORT Marge de transport	
EXPORT Marge de commerce	257
EXPORT Taxes Nettes	10
EXPORT PA	1 248
TOTAL DES EMPLOIS	**474 957**

Branche agriculture vivrière

Opération	Déclaré	Informel	Total
Production marchande principale	152	317 109	317 261
Production non marchande principale		76 488	76 488
Production marchande secondaire	1		1
Production non marchande secondaire			
Consommation intermédiaire	127	22 417	22 544
Valeur ajoutée 0B1	26	371 180	371 206
Salaire brut des salariés déclarés	19		19
Salaire brut des salariés non déclarés		413	413
Contribution sociale effective 0D1002		2	2
Contribution sociale imputée			
Autre impôt sur la production 0D200E		3	3
Subvention sur la production			
EBE	2	370 767	370 769
Actifs fixes			
Salariés déclarés	137		137
Salariés non déclarés		3 751	3 751
Patrons			
Travailleurs pour compte propre		1 126 039	1 126 039
Aides familliaux		292 191	292 191

VA/PAO B1/E1	0,190	0,261	0,261
D11A/E111	0,139		0,139
D11B/E112		0,110	0,110
P2/(P11 -> P13)	0,830	0,057	0,057
B2/E1	0,015	0,261	0,261
B2/(E12 + E13)		0,261	0,261
D12/D11A	0,105		0,105

Les enquêtes légères sur le secteur informel au Burkina Faso pour une intégration des activités informelles aux comptes nationaux

Ezana BAYALA
Institut National de la Statistique et de la Démographie
Ouagadougou - Burkina Faso

I. INTRODUCTION

L'estimation de l'emploi et de la production du secteur informel est une préoccupation constante des systèmes statistiques des pays en voie de développement. Dans ces pays où les activités informelles représentent plus de 70 % des emplois non agricoles, la contribution du secteur informel au PIB ne peut être négligée, sauf à renoncer à toute signification de la notion de revenu ou de production. C'est pourtant à de telles situations extrêmes que sont arrivés certains comptables nationaux en faisant porter tous leurs efforts sur les activités dites modernes et en négligeant les activités informelles ou en les traitant de manière résiduelle.

Au Burkina Faso, depuis l'origine, c'est-à-dire depuis les premiers Comptes de 1956 jusqu'à nos jours, le secteur informel à fait l'objet de diverses méthodes d'estimation par les comptables nationaux et qui sont consignées par écrit. L'analyse des résultats du recensement de la population de 1985 et du recensement des établissements informels par l'ONPE[1] en 1987 a montré l'importance du secteur informel dans la création d'emplois. Les différentes approches du secteur informel font appel à diverses définitions et il convient de préciser ici, la définition retenue pour l'élaboration des séries de comptes nationaux de la base 1985.

II. DEFINITION DU SECTEUR INFORMEL AU BURKINA FASO

2.1. Le non enregistrement comme critère essentiel pour définir le secteur informel

Sont considérées comme appartenant au secteur informel toutes les activités économiques qui ne sont pas enregistrées de façon permanente par des sources statistiques ou administratives. Au Burkina Faso, la forme d'enregistrement, pour les comptables nationaux, est le fichier Répertoire des entreprises Industrielles et Commerciales (RIC).

2.2. Le Répertoire des entreprises Industrielles et Commerciales (RIC) comme base de l'enregistrement

Le fichier Répertoire des entreprises Industrielles et Commerciales (RIC) comprend toutes les entreprises qui fournissent à l'administration fiscale des

1. Office National pour la Promotion de l'Emploi.

Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) établies suivant le plan comptable OCAM en vigueur. Le RIC complète et met à jour cette liste grâce aux recensements successifs des entreprises industrielles et commerciales que réalise, depuis 1986, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Autrement dit, le RIC contient aussi toutes les entreprises qui tiennent d'autres formes de comptabilités, plus ou moins proches du plan comptable OCAM, que ces entreprises fournissent des DSF à l'administration fiscale ou pas.

Le critère essentiel de l'inscription d'une entreprise au répertoire RIC, est l'existence d'une comptabilité complète, qu'elle suive le plan comptable OCAM ou pas et qu'elle soit fournie par l'entreprise à l'administration fiscale ou pas. Toutes les entreprises inscrites au RIC et constituant la base de l'enregistrement doivent être en mesure de fournir une comptabilité complète et distincte dès qu'on leur en adresse la demande.

Autrement dit, le champ de l'enregistrement recouvre parfaitement celui du secteur institutionnel des sociétés et quasi-sociétés. Il s'agit donc d'entreprises constituées en sociétés ou d'entreprises non constituées en sociétés appartenant à une unité institutionnelle, tel le ménage, qui tiennent une comptabilité complète ou qui sont en mesure d'en établir si on leur en faisait la demande. Sont, par exemple, exclues du champ du RIC toutes les entreprises individuelles qui ne tiennent pas une comptabilité distincte des autres opérations que réalisent leurs propriétaires ou qui, de ce fait, ne sont pas en mesure d'en établir même si on leur en adressait la demande. Délimité de la sorte, le champ des activités informelles appartient nécessairement au secteur institutionnel des ménages puisque le critère du non enregistrement au répertoire RIC signifie l'impossibilité d'établir pour ces entreprises individuelles une comptabilité complète et distincte des autres opérations que leurs propriétaires peuvent réaliser.

2.3. Les autres formes d'enregistrement

D'autres formes d'enregistrement pourraient être retenues, tels les fichiers de l'administration fiscale ou l'immatriculation des salariés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Ces différents fichiers et répertoires présentent des insuffisances ou des inconvénients qui justifient qu'ils n'ont pas été retenus comme une forme satisfaisante d'enregistrement par les comptables nationaux au Burkina Faso.

Les fichiers et répertoires de l'administration fiscale

Les fichiers opérationnels de l'administration fiscale ne contiennent pas toutes les entreprises tenant une comptabilité distincte avec bilan. Les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF), essentiellement destinées à l'administration fiscale, ne sont pas fournies par toutes les entreprises du secteur moderne. La législation fiscale oblige toute entreprise à fournir une DSF, mais, dans la pratique, seules les entreprises privées imposables au bénéfice réel sont assujetties à cette obligation. Or, ne sont imposables au bénéfice réel que les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 15 millions de francs CFA.

L'obligation de DSF ne s'applique pas aux entreprises du secteur public qui fournissent des rapports d'activité dont la présentation plus ou moins éloignée du plan comptable OCAM peut varier d'une entreprise à une autre. Le plan comptable OCAM est sans doute obligatoire, mais, dans la pratique, il n'est pas toujours correctement suivi : certaines entreprises utilisent toujours le Plan Comptable Général Français de 1957 et d'autres leur propre plan comptable.

Le fichier d'immatriculation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Le fichier d'immatriculation des salariés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) n'est pas régulièrement mis à jour. Il présente l'inconvénient qu'une telle forme d'enregistrement pour définir les activités informelles reviendrait à admettre qu'une même entreprise, dans la proportion des effectifs de salariés immatriculés et non immatriculés, peut appartenir à la fois au secteur moderne et au secteur informel. Les renseignements fournis par le fichier d'immatriculation de la CNSS ne permettent pas une évaluation de l'emploi et de la valeur ajoutée par branche et, de ce fait, ils n'offrent aucune possibilité de mettre en rapport les estimations de l'emploi avec celles de la valeur ajoutée en vue de faire ressortir certaines sous-estimations.

2.4. La nécessité d'une mise à jour permanente de la base de l'enregistrement

La seule forme d'enregistrement satisfaisante est, au Burkina Faso, le fichier Répertoire des entreprises Industrielles et Commerciales (RIC). Utilisé comme base de l'enregistrement pour caractériser les activités informelles, il offre la possibilité, par les renseignements qu'il fournit, de mettre en rapport les estimations de l'emploi avec les estimations de la production et de la valeur ajoutée, ce qui permet de déceler certaines sous-estimations et de faire ressortir certaines hypothèses inadéquates généralement admises pour mesurer les activités informelles.

En raison de la définition du secteur informel, la forme d'enregistrement joue un rôle essentiel. En particulier, elle doit permettre une estimation de l'emploi et de la production de toutes les entreprises enregistrées. Aussi, le fichier répertoire RIC doit être régulièrement mis à jour pour tenir compte des évolutions intervenues dans la démographie des entreprises (natalités, mortalités, fusions, changements d'activités ou de zone géographique etc.). Ces exigences, qui sont aussi les préoccupations des services chargés du suivi des statistiques d'entreprises, deviennent une condition nécessaire pour une bonne appréhension du secteur informel dès lors que les activités informelles trouvent leur délimitation dans le seul critère de l'enregistrement.

III. CONTENU DU SECTEUR INFORMEL

Doit-on inclure dans le champ de l'économie non enregistrée les activités du secteur primaire à savoir l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse et la sylviculture ?

Du point de vue statistique, les activités du secteur primaire constituent un domaine d'investigation particulier dont la mesure et l'estimation relèvent de méthodologies spécifiques (estimation des superficies et des rendements, télédétection, etc.). Régulièrement suivi par les services statistiques des départements ministériels dont relèvent ses activités, le secteur primaire est considéré comme faisant partie du champ de l'économie enregistrée.

Une conception plus large peut inclure dans l'économie informelle non agricole l'ensemble des activités de production pour usage final propre tels la construction de logements par les ménages eux-mêmes et les loyers réels ou imputés qui en résultent. Aux fins de comparaisons internationales, de telles activités devraient être exclues du champ des activités informelles.

IV. PROBLEMES POSES PAR L'ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR INFORMEL AU PIB

4.1. Toutes les sources doivent être mobilisées et mises à contribution pour mesurer le poids du secteur informel

L'élaboration des comptes nationaux et en particulier des comptes du secteur informel impliquent la disponibilité de sources et d'enquêtes statistiques : enquêtes agricoles, recensements et statistiques administratives d'entreprises ou d'établissements dans le secteur moderne ; enquête et recensement de la population ; relevés de prix ; enquêtes budget consommation ; statistiques douanières ; enquêtes spécifiques sur les activités du secteur informel ; statistiques monétaires et financières ; etc. Toutes les sources doivent être mobilisées pour mesurer le poids du secteur informel. Aucune source ne doit être négligée. Elles doivent toutes être mises à contribution dans cette perspective. En particulier, une bonne connaissance des activités du secteur moderne offre généralement des éléments solides pour une bonne mesure de la contribution du secteur informel.

Autrement dit, l'estimation de la contribution du secteur informel au PIB dépend des données statistiques disponibles sur l'ensemble des activités économiques. Par exemple, en l'absence de toute donnée quantitative sur les activités informelles, une bonne connaissance de la structure de la population active pour une année peut fournir, par comparaison avec d'autres sources, des éléments pour une estimation de l'emploi informel par branche et, par conséquent, les premiers éléments de sa contribution au PIB.

4.2. Les caractéristiques essentiellement rurales, manufacturières et féminines des activités informelles au Burkina Faso et leurs implications sur les méthodes d'investigation

Au regard des sources statistiques disponibles, l'estimation de la production du secteur informel constitue le premier obstacle auquel est confronté le comptable national qui doit justifier la pertinence de ses méthodes très souvent approximatives et hypothétiques. Le second écueil est la manière dont il faut faire évoluer dans le temps la production et l'emploi obtenus par des méthodes déjà incertaines.

Par exemple, la comparaison des structures de la population active de deux recensements de la population peut fournir des éléments pour un premier schéma d'évolution de l'emploi informel. Ces méthodes restent toutefois insuffisantes et quels que soient les résultats auxquels les comptables nationaux parviennent, il est clair que des efforts doivent être faits dans le sens d'une collecte d'informations spécifiques sur les activités du secteur informel.

Ces investigations doivent revêtir un caractère exhaustif. Or, dans la pratique, la plupart des enquêtes spécifiques sur les activités informelles se limitent aux seules activités exercées en milieu urbain de sorte que le champ couvert par ces investigations reste incertain et incomplet : le travail à domicile, les activités de rue et plus particulièrement les activités informelles exercées en milieu rural et par des femmes sont négligées ; c'est pourtant l'essentiel des activités du secteur informel.

Les activités informelles exercées en milieu urbain ne représentent qu'une faible composante de l'ensemble des activités du secteur informel

Si l'on s'oriente de plus en plus vers les enquêtes auprès des ménages pour saisir la diversité des activités informelles, encore faut-il que ces investigations ne soient pas limitées à leur seule composante urbaine. Le recensement de la population de 1985 a montré, au Burkina Faso, que l'emploi informel non agricole, dans sa double composante principale et secondaire, était constitué en grande majorité d'activités manufacturières, rurales et féminines.

Comme l'indique le tableau 1, l'emploi informel exercé à titre principal et à titre secondaire présentait les caractéristiques suivantes :

• Il concernait 22 % de la population active totale.

• Il est constitué pour 3/4 d'activités exercées à titre secondaire essentiellement par des agriculteurs en milieu rural.

• L'emploi informel urbain ne représentait que 14,8 % de l'ensemble de l'emploi informel et concernait essentiellement des emplois dans le commerce (46,3 %) et dans les services (30 %).

• Les femmes occupaient plus des 2/3 (69,1%) des emplois informels.

• Les activités manufacturières procuraient plus de la moitié des emplois (52,3 %) et étaient exercées pour 94,7 % en milieu rural essentiellement par des femmes (81 %).

• Le commerce ne représentait que 38,5 % de l'emploi informel et les services 7,4 %.

Dans ces conditions, limiter les investigations aux seules activités urbaines revient à négliger plus de 85 % des activités du secteur informel et à faire porter tous les efforts sur les activités de commerce ou de services qui représentent plus de 70,3 % des emplois informels en milieu urbain.

Tableau 1 : *Principales caractéristiques de l'emploi informel au Burkina Faso en 1985*

Branche	Activité principale	(%)	Activité secondaire	(%)	Ensemble	(%)
Industries	57 316	12,4 %	406 604	87,6 %	463 920	52,3 %
Bâtiment	7 773	47,4 %	8 629	52,6 %	16 402	1,8 %
Commerce	107 496	31,5 %	233 871	68,5 %	341 367	38,5 %
Services	49 218	75,1 %	16 357	24,9 %	65 575	7,4 %
Ensemble	221 803	25,0 %	665 461	75,0 %	887 264	100,0 %

Branche	Urbain	(%)	Rural	(%)	Hommes	(%)	Femmes	(%)
Industries	24 742	5,3 %	439 178	94,7 %	88 094	19,0 %	375 826	81,0 %
Bâtiment	6 388	38,9 %	10 014	61,1 %	16 402	100,0 %	-	-
Commerce	60 897	17,8 %	280 470	82,2 %	111 596	32,7 %	229 771	67,3 %
Services	39 503	60,2 %	26 072	39,8 %	57 901	88,3 %	7 674	11,7 %
Ensemble	131 530	14,8 %	755 734	85,2 %	273 993	30,9 %	613 271	69,1 %

Source : *Jacques CHARMES, 35 ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso : 1954-1989, Rapport n° 13C du projet PNUD BKF/88/010 Appui la Planification Economique ; mission effectuée du 3 au 17 mai 1989 au Burkina Faso.*

4.3. L'absence d'éléments de structure fiables sur la production et les revenus dans les résultats des enquêtes à grande échelle sur les activités informelles

Outre le caractère peu exhaustif des enquêtes spécifiques sur le secteur informel, ces enquêtes, qu'elles soient effectuées par sondages ou à grande échelle auprès des entreprises ou des ménages, ne fournissent qu'une estimation globale des revenus ou de la production. La valeur ajoutée et les consommations intermédiaires y sont généralement mal appréhendées. De ce fait, les éléments pour évaluer la contribution du secteur informel au PIB restent insuffisants. Les méthodes de la comptabilité nationale consistent alors à attribuer aux artisans des structures de revenu et de production tirées de diverses informations ou obtenues à partir d'hypothèses de coefficients techniques incertains. Lorsqu'il s'agit de connaître le détail des consommations intermédiaires et des valeurs ajoutées dans le cadre de l'élaboration d'un Tableau des Ressources et des Emplois (TRE), de telles approches deviennent hypothétiques.

V. LES ENQUETES LEGERES SUR LE SECTEUR INFORMEL COMME METHODE D'ESTIMATION A HAUT DEGRE DE FIABILITE DES COEFFICIENTS TECHNIQUES DES ACTIVITES INFORMELLES

Il est possible, à partir d'une enquête légère sur le secteur informel, de remédier aux insuffisances des enquêtes à grande échelle et de parvenir à une estimation à haut degré de fiabilité des coefficients techniques des activités informelles.

5.1. Méthodologie de l'enquête légère sur le secteur informel au Burkina Faso[2]

Le principe de l'enquête légère est de viser la représentativité par le choix raisonné d'un petit nombre d'unités informelles constituant l'échantillon et susceptibles de fournir des informations à haut degré de fiabilité et couvrant des cas de figure diversifiés quant à la taille, aux modalités d'exercice (atelier, rue, domicile, activité principale ou activité secondaire) et quant au milieu (urbain, rural).

Comme l'indique le tableau 2, l'enquête légère au Burkina Faso couvre une quinzaine de corps de métier différents exercés à titre principal ou à titre secondaire (à plein temps ou à temps partiel) en milieu rural ou en milieu urbain. La taille de l'échantillon est volontairement limitée. Il ne peut y avoir que 5 à 8 unités environ par strate pour 340 unités au maximum. Les unités sont choisies de sorte qu'elles présentent des caractéristiques moyennes :

• Les entreprises ne doivent être ni trop petites ni trop grandes au regard des personnes employées ou du volume du chiffre d'affaires brassé.

• Les activités concernées doivent être des activités relativement courantes : on évitera de choisir un atelier spécialisé dans la fabrication d'un bien qui n'est pas de consommation courante.

• On évitera les entreprises travaillant sur de grosses commandes ou des vieillards dont l'activité est ralentie, tout comme les activités dont la création est récente (moins d'un an).

Les unités de l'échantillon sont choisies par relation (familiale, amicale, de voisinage ou de clientèle) ou de proche en proche (un artisan qui vient d'être enquêté pourra à son tour introduire l'enquêteur auprès d'une de ses connaissances).

2. Pour plus de détails voir Jacques Charmes, *Méthodologie et Résultats de l'enquête légère sur le secteur informel en 1989*, Rapport n° 45C du projet PNUD BKF/88/010, Appui à la Planification Economique, missions effectuées du 28/09/1989 au 09/10/1989 et du 07 au 23/03/1990 au Burkina Faso.

Tableau 2 : *Echantillon de l'enquête légère sur le secteur informel : répartition par activité et par milieu de résidence*

Activités	Ouagadougou		Bobo-Dioulasso		Nord	Total
	Urbain	Rural (*)	Urbain	Rural (**)	Kaya-Dori	
1 - Orpailleurs	-	-	-	-	16	16
2 - Dolotières	8	3	5	3	8	27
3 - Tissage	5	4	5	4	8	26
4 - Confection	7	4	4	6	6	27
5 - Cordonniers	3	3	3	3	8	20
6 - Vannerie	-	5	-	4	6	15
7 - Menuisiers	8	5	8	4	6	31
8 - Poterie	-	5	2	6	-	13
9 - Métal-Forgerons	5	4	5	3	5	22
10 - Bijoutiers	4	-	-	-	8	12
11 - Maçons	7	2	5	2	-	16
12 - Restauration	6	4	5	3	5	23
13 - Transports	8	-	7	-	3	18
14 - Réparations	7	5	7	4	7	30
15 - Coiffeurs	7	2	6	3	6	24
16 - Blanchisseurs	7	-	5	-	-	12
TOTAL	82	46	67	45	92	332

(*) Ziniaré - Kombissiri - Manga

(**) Orodara - Toussiana

Les entretiens réalisés sur le lieu de travail peuvent, au besoin, être enregistrés sur magnétophone. Ils contiennent deux volets :

• Un volet qualitatif où on interroge l'entrepreneur sur sa biographie, son itinéraire professionnel et les difficultés de fonctionnement qu'il connaît dans l'exercice de son activité.

• Un important volet quantitatif qui consiste à dresser une comptabilité simplifiée mais détaillée de l'activité. Il doit permettre de disposer des différents coefficients techniques par métier, de connaître les niveaux de production, de l'emploi et les différences de prix et de revenus.

5.2. Les résultats

La méthode de choix doit permettre de faire en sorte que les réponses à des questions par nature délicates ou indiscrètes portant sur la production et les revenus, puissent être considérées comme fiables. La méthode est donc censée fournir des résultats beaucoup plus fiables que dans les enquêtes statistiques où la relation entre enquêteur et enquêté est anonyme et par conséquent pas toujours bien perçue.

Le principal objectif de l'enquête légère consiste à établir des comptes-type pour les diverses branches du secteur informel, pour le milieu rural et pour le milieu urbain, pour les activités principales et les activités secondaires. Les coefficients techniques obtenus pourraient être appliqués aux valeurs de la production estimées par d'autres méthodes et notamment aux résultats des enquêtes à grande échelle et de couverture conséquente.

Au Burkina Faso, ce sont les données de population active disponibles pour l'année 1985 qui ont servi pour une extrapolation des résultats au niveau national. Les résultats ainsi obtenus sont ensuite confrontés aux estimations réalisées antérieurement par d'autres méthodes afin de parvenir à une estimation unique de la contribution du secteur informel au PIB. Les coefficients techniques fournis par l'enquête légère peuvent être mis à contribution pour élaborer les tableaux des ressources et des emplois (TRE). Les tableaux 3, 4 et 5 fournissent quelques exemples de comptes-type de branches d'activité du secteur informel, tirés des résultats de l'enquête légère sur le secteur informel de décembre 1989 au Burkina Faso.

Tableau 3 : *Comptes-type de la branche dolotière (*)*

(Valeurs en milliers de FCFA 1989, par entreprise)

	Urbain	Rural
Consommations intermédiaires locales	**2 061**	**934**
01 Agriculture vivrière	1 344	666
02 Agriculture de rente		
03 Elevage		
04 Pêche - Forêt - Chasse	583	192
05 Mines - Carrières		
06 Industries alimentaires		
07 Textile - Habillement - Cuir		
08 Chimie - Plastique		
09 Industries métalliques		
10 Ouvrages en bois		
11 Eau - Electricité	54	0
12 Construction moderne		
13 Hôtels, Bars et Restaurants		
14 Postes et télécommunications		
15 Autres Transports modernes		
16 Services d'assurance		
17 Loyers		
18 Artisanat Alimentaire	40	33
19 Artisanat Textile		
20 Métal récupération		
21 Autres Artisanats	26	7
22 Construction traditionnelle		
23 Transport traditionnel	14	13
24 Autres services Informels		23
Consommations intermédiaires importées	**2**	**0**
01 Produits Agricoles		
02 Produits de l'élevage		
03 Produits de la pêche		
04 Boissons - Tabacs		
05 Autres industries alimentaires		
06 Textile - Habillement - Cuirs		
07 Papier, carton, articles en papier		
08 Chimie Plastique - Caoutchouc		
09 Ciment et autres produits miniers		
10 Fer, Acier et autres Matériaux de Construction		
11 Bois - Métaux Bruts		
12 Outillages - Pièces Détachées		
13 Matériel de Transport		
14 Machines et matériel d'équipement		
15 Produits Pétroliers	2	0
16 Autres Biens importés		
17 Services importés		
Total des consommations intermédiaires	**2 063**	**934**
Salaires et avantages en nature	82	56
Impôts indirects	5	3
Excédent Brut d'Exploitation	1 881	345
Valeur ajoutée	**1 968**	**404**
Production	**4 031**	**1 338**

Source : *Résultats de l'enquête légère sur le secteur informel de décembre 1989*

(*) Fabrication de bière de mil

Tableau 4 : *Comptes-type de la branche restauration*

(Valeurs en milliers de FCFA 1989, par entreprise)

	Urbain	Rural
Consommations intermédiaires locales	**2 421**	**2 443**
01 Agriculture vivrière	396	1 064
02 Agriculture de rente		
03 Elevage	344	523
04 Pêche - Forêt - Chasse	274	106
05 Mines - Carrières		
06 Industries alimentaires	1 278	379
07 Textile - Habillement - Cuir		
08 Chimie - Plastique		
09 Industries métalliques		
10 Ouvrages en bois		
11 Eau - Electricité	74	73
12 Construction moderne		
13 Hôtels, Bars et Restaurants		
14 Postes et télécommunications		
15 Autres Transports modernes		
16 Services d'assurance		
17 Loyers	0	28
18 Artisanat Alimentaire	55	270
19 Artisanat Textile		
20 Métal récupération		
21 Autres Artisanats		
22 Construction traditionnelle		
23 Transport traditionnel		
24 Autres services Informels		
Consommations intermédiaires importées	**643**	**105**
01 Produits Agricoles		
02 Produits de l'élevage		
03 Produits de la pêche		
04 Boissons - Tabacs		
05 Autres industries alimentaires	640	91
06 Textile - Habillement - Cuirs		
07 Papier, carton, articles en papier		
08 Chimie Plastique - Caoutchouc		
09 Ciment et autres produits miniers		
10 Fer, Acier et autres Matériaux de Construction		
11 Bois - Métaux Bruts		
12 Outillages - Pièces Détachées	3	14
13 Matériel de Transport		
14 Machines et matériel d'équipement		
15 Produits Pétroliers		
16 Autres Biens importés		
17 Services importés		
Total des consommations intermédiaires	**3 064**	**2 548**
Salaires et avantages en nature	31	150
Impôts indirects	2	6
Excédent Brut d'Exploitation	1 767	798
Valeur ajoutée	**1 800**	**954**
Production	**4 864**	**3 502**

Source : *Résultats de l'enquête légère sur le secteur informel de décembre 1989*

Tableau 5 : *Comptes-type de la branche tissage*

(Valeurs en milliers de FCFA 1989, par entreprise)

	Urbain	Rural
Consommations intermédiaires locales	**306**	**196**
01 Agriculture vivrière		
02 Agriculture de rente		
03 Elevage		
04 Pêche - Forêt - Chasse		
05 Mines - Carrières		
06 Industries alimentaires		
07 Textile - Habillement - Cuir	287	193
08 Chimie - Plastique	18	0
09 Industries métalliques		
10 Ouvrages en bois		
11 Eau - Electricité		
12 Construction moderne		
13 Hôtels, Bars et Restaurants		
14 Postes et télécommunications		
15 Autres Transports modernes		
16 Services d'assurance		
17 Loyers		
18 Artisanat Alimentaire		
19 Artisanat Textile		
20 Métal récupération		
21 Autres Artisanats	1	3
22 Construction traditionnelle		
23 Transport traditionnel		
24 Autres services Informels		
Consommations intermédiaires importées	**0**	**0**
01 Produits Agricoles		
02 Produits de l'élevage		
03 Produits de la pêche		
04 Boissons - Tabacs		
05 Autres industries alimentaires		
06 Textile - Habillement - Cuirs		
07 Papier, carton, articles en papier		
08 Chimie Plastique - Caoutchouc		
09 Ciment et autres produits miniers		
10 Fer, Acier et autres Matériaux de Construction		
11 Bois - Métaux Bruts		
12 Outillages - Pièces Détachées		
13 Matériel de Transport		
14 Machines et matériel d'équipement		
15 Produits Pétroliers		
16 Autres Biens importés		
17 Services importés		
Total des consommations intermédiaires	**306**	**196**
Salaires et avantages en nature	0	0
Impôts indirects	0	0
Excédent Brut d'Exploitation	124	105
Valeur ajoutée	**124**	**105**
Production	**430**	**301**

Source : *Résultats de l'enquête légère sur le secteur informel de décembre 1989*

Intégrer le secteur informel dans les comptes nationaux : cas du Niger

Tassiou ALMADJIR
Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
Niamey - Niger

I. INTRODUCTION

Au Niger, l'importance du secteur informel s'est fait sentir dès le début des années 1980. Deux enquêtes réalisées, l'une en 1981, l'autre en 1987, ont montré que ce secteur occupe une place importante dans l'économie nationale (30 % du PIB selon l'enquête sur le secteur informel réalisée en 1987).

C'est un secteur qui a su s'adapter à la crise économique actuelle. Il a pu profiter du rétrécissement du secteur moderne pour assurer une croissance en volume appréciable, en produisant des biens et services à des prix conformes aux revenus et aux besoins de la clientèle. En outre, il procure emplois et revenus à une part importante de la population nigérienne.

L'objectif principal assigné à l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel de 1995 (ENSI) est de permettre une estimation de l'importance actuelle du secteur informel huit ans après la dernière enquête et notamment suite à la dévaluation du Franc CFA.

Cette enquête permettra également au service de la comptabilité nationale de disposer de données beaucoup plus récentes, nécessaires à l'élaboration des comptes du secteur informel.

A noter que le secteur informel est défini ici comme l'ensemble des activités marchandes non agricoles et non pastorales et qui ne sont pas saisies au moyen de documents comptables.

C'est ainsi que dans la perspective de prise en compte de l'ENSI 1995 dans les comptes nationaux, il est envisagé les étapes suivantes :

II. PREPARATION, REDRESSEMENT ET TRAITEMENT DES FICHIERS

Comme lors de l'exploitation de l'enquête de 1987, cette étape nous a paru nécessaire après la saisie en vue de procéder à la première estimation des résultats. Ainsi, il a été procédé :

- Au contrôle du nombre de questionnaires enquêtés et saisis.
- A la correction des erreurs de saisie par type de tableaux.
- Au regroupement des principales variables issues des différents fichiers (thèmes) dans le fichier “caractéristiques des établissements”.
- Au contrôle de cohérence sur les principales variables.

III. EVALUATION DES COMPTES A PARTIR DES RESULTATS DE L'ENSI 1995

Deux approches sont envisagées dans le cadre de la prise en compte du secteur informel 1995 dans les comptes nationaux :

3.1. Estimation des comptes du secteur informel sur la base des effectifs des établissements exerçant une activité dans le secteur au niveau national

Pour estimer le nombre d'établissements informels au niveau national par milieu selon la sous-branche d'activité, il est procédé ainsi qu'il suit :

• Calcul d'un coefficient d'extrapolation “Men-Ind” qui tient compte de l'accroissement de la population entre 1988 (année du dernier recensement) et 1995 selon le milieu et la ZD.

• Extrapolation du nombre d'établissements par milieu et par ZD sur la base de l'effectif enquêté.

• Agrégation des établissements par type d'activité selon la nomenclature CITI (niveau 3).

• Rapprochement de cette liste de répartition des établissements par branche avec d'autres sources existantes : enquête budget-consommation, projection du recensement de 1988 qui fournit l'ensemble des actifs occupés (moderne et informel) ayant une situation dans l'emploi (indépendant ou employeur), fichier des patentes, liste par région des artisans et commerçants ayant un numéro d'enregistrement, résultats de l'enquête auprès des entreprises urbaines réalisées par la CCAIAN en 1996.

• Evaluation finale des établissements informels par activité et par milieu.

• Calcul des comptes mensuels par établissement (pour les 9 778 établissements enquêtés).

• Vérification de la cohérence des comptes.

• Classement par ordre des valeurs de production, prestations de service, ventes, pour isoler les valeurs extrêmes dans le calcul de la moyenne. Ainsi, sont écartés du calcul de la moyenne les établissements ayant un chiffre d'affaires mensuels :

- inférieur à 9 000 F CFA ou supérieur à 3 000 000 F CFA (production)
- inférieur à 6 000 F CFA ou supérieur à 1 500 000 F CFA (services)
- inférieur à 1 500 F CFA ou supérieur à 5 000 000 F CFA (ventes).

• Agrégation des comptes mensuels par établissement en compte type d'activité.

• Calcul d'un compte moyen par type d'activité.

• Calcul d'un compte global mensuel par activité en appliquant le nombre d'établissements correspondants.

• Une moyenne de variations saisonnières par activité est déterminée ; elle est appliquée au compte global mensuel pour obtenir des comptes annuels (niveau 4, 3, 2 de la CITI).

3.2. Estimation des comptes du secteur informel par le coefficient d'extrapolation corrigé

• Le coefficient d'extrapolation corrigé s'appuie sur le coefficient initialement calculé.

• Pour chaque ZD, selon le milieu et le type d'activité, il est calculé un rapport nombre d'établissements déclarés dans le questionnaire ménage sur le nombre d'établissements effectivement enquêtés.

• Le coefficient d'extrapolation corrigé est obtenu en multipliant ce rapport par le coefficient précédemment calculé.

• Estimation des comptes mensuels globaux en appliquant à chaque établissement le coefficient d'extrapolation corrigé correspondant.

• Application des variations saisonnières à chaque établissement pour rendre les comptes annuels.

• Agrégation des établissements par type d'activité et par milieu.

3.3. Rapprochement des deux méthodes

Il s'agit ici de comparer les deux estimations ci-dessus décrites. Le choix pourrait porter sur l'estimation qui se rapproche beaucoup plus de la série antérieure.

IV. INTEGRATION DES RESULTATS DANS LES COMPTES NATIONAUX

L'ENSI est une enquête par sondage réalisée dans un temps bien précis avec des moyens limités.

La comptabilité nationale vise, quant à elle, l'exhaustivité des activités économiques. C'est pourquoi, elle se doit de chercher d'autres informations complémentaires pour répondre à cette exigence. Par souci de cohérence, elle utilise diverses sources statistiques dans le but de les rendre homogènes ; ce qui justifie le sens des arbitrages qui sont opérés sur certaines données.

4.1. Evaluation des comptes des branches du secteur informel

Les comptes des branches du secteur informel sont obtenus par agrégation des données des établissements informels. S'ajoutent des activités qui n'ont pu être appréhendées suffisamment ou pas du tout lors de l'enquête (exemple : location de logement, production de logements pour compte propre, production de services domestiques).

Soulignons enfin que l'ensemble des activités informelles sont classées dans le secteur institutionnel des ménages et que l'élaboration des comptes de ce secteur s'arrête au niveau du compte d'exploitation.

4.2. Elaboration des Equilibres Ressources-Emplois (ERE)

Une fois l'évaluation du secteur informel terminée, il est possible alors de confectionner des ERE.

Etant donné que le questionnaire fournit le détail des productions et des consommations intermédiaires, il est possible de dresser un tableau de consommation par activité en plusieurs produits (on peut confronter cette structure à celle fournie par l'ENBC). On établit ainsi, pour chaque produit, une égalité entre les ressources et les emplois de ces ressources.

La structure finale retenue est appliquée aux comptes finaux des branches informelles. Ce qui permet d'établir une matrice des consommations intermédiaires des branches informelles avec des coefficients techniques.

C'est seulement après l'équilibrage de la matrice des consommations intermédiaires qu'intervient l'évaluation définitive des résultats.

Soulignons enfin que cette démarche n'est qu'au stade de proposition. Elle sera discutée et amendée probablement par un comité qui sera constitué après les travaux d'analyse des résultats de l'enquête. A cet effet, deux consultants seront choisis en fonction de leur expérience dans le domaine comptable ou macro-économique. En outre, ce comité pourrait aborder le problème de frontière entre le secteur informel et le secteur moderne et éventuellement la possibilité de création d'un “secteur intermédiaire”.

A noter également que le principe d'un audit des résultats d'exploitation de l'enquête est envisagé.

Notes on the measurement of the informal sector within the context of the 1993 SNA with special reference to Ghana

Matthew POWELL
Overseas Development Administration
Accra - Ghana

In this talk I will first seek to show how the Informal Sector fits into the 1993 SNA and the work of the National Accounts Section, then discuss different ways of gathering data on it and finally describe how these methods are applied in Ghana.

Where does the Informal Sector fit in the 1993 SNA ?

- Although the 1993 SNA mentions the term "Informal Sector" it is not an SNA concept and does not fit neatly into the structure. The core of the 1993 SNA consists of three main tables : the Supply and Use table (SUT) contains information on the value added and intermediate consumption that make up the Supply of goods and services of each different industry and the Use of those goods and services for consumption, intermediate consumption, net exports and investment ; the Integrated Economic Accounts (IEA) contain a full set of accounts for each Sector linking all the inflows and outflows in the period to the change in the Sector's assets ; and a Cross Classification Table (CCT) showing the production account for each different industry within each sector. The term "Sector" in the SNA refers to a group of institutions (households, corporations, governments, non profit institutions) with a similar legal status while "Industry" refers to a group of establishments engaged in a similar production activities (agriculture, industry, services). One institution may own several establishments each engaged in different activities.

- The 1993 SNA quotes the ILO definition of the Informal Sector which says "the Informal Sector may be broadly characterized as a group of production units which ….. form part of the household sector." This immediately excludes all units for which separate accounts can be compiled as these fall into the corporate rather than the household sector. The ILO then splits the "sector" into informal own account enterprises and enterprises of informal employers which are in turn defined as units engaged in the production of goods or services but not registered under an act law or regulation established by a national legislative body and/or employing below a certain number of employees. The ILO definition is clearly muddled as SNA sub-sectors are groups of entire institutions rather than production units. Researchers interested only in production can still make use of the concept by treating it as an additional classification of industries but those examining social issues will have to develop a an appropriate sub-sectoring of households. Sub-sectoring house-

holds can be done either by examining the characteristics of some reference person or by looking at characteristics relating to the whole household. Any characteristic could be used but as the main importance of production activities to households is as a source of income and as this can be measured at a household level it seems appropriate to classify informal sector households as those receiving their income mostly from informal activities. It is important to remember that these households may also own formal sector household production units while some informal sector production units will be owned by formal sector households. It should be also possible to include some Non Profit Institutions Serving Households (NPISH's). These are clearly excluded from the ILO definition but many analysts would consider that some churches, credit associations, sporting clubs, school associations, and friendly societies are definitely informal. The SNA itself seems to acknowledge this when it states that the NPISH sector includes bodies which are merely "social" entities as opposed to "legal" ones (para 4.161) and this distinction might be a good way of distinguishing the formal from the informal.

- Although the definition suggested delineates the informal sector using SNA concepts it remains extremely flexible even in theory. It will be even more flexible in practise as the national accountant will only be absolutely sure of the existence of full accounts for a very limited number of enterprises and will therefore have to distribute enterprises between the corporate (definitely formal) and household (possibly informal) using judgement instead. This may mean that in practise the informal sector consists of "the bits which are difficult to measure". However implementing the definition in full will still entail a lot of extra work for the National Accounts Section on top of that already involved in compiling the new SNA. For many countries it may therefore be appropriate to dispose with the size and registration distinctions and treat all household enterprises as belonging to the informal sector. This treatment could be refined slightly by using the Cross Classification Table and omitting certain industries such as professional and business services and medical services from total household production. Even this limited treatment entails the construction of a table (the CCT) which is regarded as one of the more esoteric aspects of the new SNA.

- Given the difficulties in incorporating the informal sector within the SNA it is not immediately obvious why the National Accounts Section should undertake the task. Indeed almost all previous studies have been conducted by researchers principally concerned with poverty or food security or employment and enterprise promotion who constructed their own estimates of the size and nature of the Sector either completely outside any accounting framework or as a sort of appendage to an existing set of accounts (taking the size of the informal sector as equal to the statistical discrepancy for instance). However in countries where the Informal Sector is economically and socially important, which includes all African countries, it is worth bringing the traditional strengths of the National Accounts to bear on its measure-

ment. These are : that they facilitate comparisons between the different parts of the economy, that they facilitate international comparisons, and that they allow estimates to be improved by using data from different sources and confronting them within an accounting framework. This last point is particularly important when data is as difficult to come by as that for the informal sector.

- Direct information on the informal sector is fragmented, incomplete, and received on an intermittent basis. Policy analysts need a timely series which is easily comparable with the more formal sectors they are used to dealing with. It is little use to know that the informal sector has an output of x million dollars if you are unsure weather this figure is measured using the same prices as the output of y million dollars you have been given for the steel industry (or worse still includes some of the same activity), or to know that informal sector activity constituted forty two percent of GDP in 1989 unless you know whether the estimate is comparable with that of thirty percent produced for the neighbouring country and how it has changed since 1979. The contortions needed to incorporate the Informal Sector within the SNA are the necessary step in achieving this comparability.

- Explicitly incorporating the informal sector within the National accounts has the additional benefit that it allows the use of both direct and indirect methods of measurement. Traditional studies have concentrated on either collecting information directly from informal sector units or assuming a relationship between indirect activity and some more formal variable. However if the objective is to produce a consistent series of accounts both methods are needed. Indirect methods must be used in some years as every source of direct data is not available in every year (and even where all the direct data is available it will be adjusted to fit the accounts), but unlike the outside researcher the National Accountant cannot take the national accounts as given and treat any discrepancy as informal activity but must have some base year direct data to feed into the indirect estimates.

How is information on the Informal Sector Gathered ?

Direct Measures

- As with any direct statistical investigation there are two possibilities, censuses and surveys. It is extremely rare to have a national census specifically focused on informal sector activity although some relevant questions (e.g. industry of employment) are normally covered in the census of population. Surveys are therefore the norm, again there are two main approaches, household based and enterprise based surveys.

- Many early academic studies of the informal sector used enterprise surveys and these may still be valuable where no other data is available. However it is extremely difficult to arrive at a sensible listing of informal enterprises from which to draw a sample and without this a "survey" is only a collection of case studies. The standard household survey method of taking a sample of enumeration areas and then listing every structure in an enumeration area is unsatisfactory as many enterprises are itinerant and/or operate only intermittently. Proper listing may be possible where there is a powerful and well organized trade organization (though this begs the question of weather the enterprise properly belongs to the formal sector) or where an activity is necessarily concentrated in a particular area as is say sea fishing or small scale mining and in such cases enterprise surveys may be valuable. Where activities are illegal it may be useful to make use of data gathered through unofficial studies of the specific activities concerned as respondents may be more inclined to co-operate with non government researchers rather than official statisticians.

- Listing for household surveys is much simpler and the problems of sample design are well understood. However it must be remembered that standard approaches are designed to measure activity which is evenly spread among the population and will not necessarily be efficient in capturing different types of economic activity which tend to be clustered. Not only are some activities physically limited to certain areas e.g. sea fishing but there is a tendency for successful businesses to be copied by others in the same area. It is possible for example for standard sample design to select a cluster where every household earns its living from weaving leading to a very high estimate of national cloth output. Household surveys may also suffer from biased responses as poorer households are often far more likely to co-operate than richer ones. If the rich are under represented in the informal sector this will lead to an over estimate of the informal sector's size.

  Experience in Ghana suggests that when households do respond it is possible for them to provide enough data to complete most of the entries in the Integrated Economic Accounts, at least as far as the financial accounts, and to provide enough data to classify their production activity into formal and informal. However it is very rare for a household's accounts to balance. Usually consumption appears far higher than income with no corresponding borrowing. On a macroeconomic level wages paid by household enterprises are unlikely to match wages received. Reconciling these results necessarily involves some sort of assumption about the cause for the discrepancy which is also an assumption about the household's economic behaviour. Even in the best cases therefore direct estimation requires indirect methods.

Indirect Methods

- Indirect measurement of the informal sector has normally consisted of assuming or in some cases estimating a relationship between economic activity and some other variables, using this relationship to project economic activity and then assuming that any discrepancy between these results and measured economic activity represents informal activity omitted from the accounts. Examples are : the discrepancy method, which simply assigns the discrepancy between income and expenditure to the informal sector ; the commodity flow method which makes the same assumption at a more desegregated level ; the labour participation approach, which assumes a stable relationship between population of working age not engaged in the formal sector and output in the informal sector ; and various monetary approaches which assume stable relationships between economic activity and some monetary variable.

- Two points are worth making about these methods. Firstly previous studies have assumed a pre determined set of National Accounts however as the compilers of National Accounts we cannot do this but must rather incorporate these methods into the process of reconciling the accounts. In general this will lead to changes in all elements of the accounts, not only the informal sector. Secondly it is crucial that the modelling assumptions used in indirect measures must be carefully explained at all times and included whenever the data is released as policy may well depend on them. For example the employment method, an assumption that output per capita in the informal sector is constant in real terms and so the total can be estimated by multiplying this figure by the number of people engaged in each activity (is not only dubious as a measurement for sectors where output is demand driven (hawking, food manufacturing) or constrained by the availability of land (agriculture) but will lead directly to the policy prescription that the sector can always expand to receive workers redeployed from the formal sector.

How is the Informal Sector Measured in the Ghanaian National Accounts ?

Rather than repeat the outline of coverage of the Informal sector in the Ghanaian National Accounts given in previous sessions I will merely point out the role of household surveys, enterprise based surveys, and “indirect methods”.

Household Surveys

Integrated Economic Accounts for Households have been compiled almost entirely using data from round three of the Ghana Living Standards Survey, this source has also been used directly in certain sections of the Supply and Use table (e.g. output of professional and business services and small scale manufacturing) and indirectly to provide estimates of costs per acre in agriculture.

Enterprise Surveys

Enterprise surveys covering largely informal sector activity are concentrated in primary industries. The Ministry of Agriculture and Lands conducts a survey of small scale farmers, the Forestry department provides data on gathering of fire-wood and charcoal burning, the Minerals commission collects data on small scale mining and the Fisheries department conducts an annual canoe survey.

Indirect Methods

As much of the survey data used, in particular the household survey data, is not available every year, it has to be updated assuming that it grows in line with population and prices. The estimates that result are placed in a Supply and Use table that desegregates industries according to their sector and the supply and use and Integrated Economic Accounts are then balanced.

The informal sector in economy in Mozambique

Pier Giorgio ARDENI
Instituto Nacional de Estatistica de Mozambique
Cooperazione Italiane Allo Sviluppo

I. INTRODUCTION

Economic activities that develop at the margin of institutional control and economic and legal regulation result in inconsistent economic information and quantification and imprecise measurement of economic variables (GNP, Disposable Income, etc.). This has obvious negative consequences on the gearing of global macroeconomic policy. These forms of economic activity, which have been named informal, are the object of our analysis.

Any economic activity can be considered informal whenever it is a market activity along lines that escape the official control and regulation. In a situation of profound institutional crisis, as was Mozambique in the aftermath of the seventeen-year long war, the economy often begins to grow even though institutions are not able to follow with the same speed. A growing informal economy is not necessarily the result of the "falling apart" of the official economy. On the contrary, it may signal the increasing importance of activities that do not find an "official" form of development. As several studies show[1], in the less industrialized societies, development of the informal sector is often a reaction to the disturbances occurring at the social and institutional level. In a situation in which the State is unable to ensure any positive law enforcement, practices of fraud and fiscal evasion, as well as the disrespect of labour legislation, also tend to become common. As a response to these disturbances, economic agents adopt new strategies most often through the growth of small-scale market-oriented production activities by household "firms".

There is a whole set of phenomena that can occur outside the boundaries of the official economy and which we inscribe in the informal economy. There are activities run by household or individual enterprises : subsistence and market-oriented production activities (generaly agricultural or artisanal) or commercial activities. Also, the concealing of potential state receipts (income taxes) by legal economic units (incorporated or unincorporated enterprises) : unregistered workers and underreported production receipts are usually the main types of fiscal evasion. Finally, the exercising of illegal activities. These phenomena have a common characteristic : they all appear to be relatively marginal with respect to the regulated society, even though they can have a substantial weight in economic terms. We hereby define the informal sector as the set of all activities that are neither registered nor recorded, a definition which will be fundamental to our analysis of the importance of the informal economy in Mozambique.

1 See, for instance, Roubaud and Seruzier (1991).

In this paper we briefly analyse the definitions that have been given and the methods that have been proposed to estimate the size and the importance of the informal sector (section 2). In section 3, we analyse the informal sector in Mozambique, overview some of the previous studies, briefly comment on the relatively small size of the recorded activities which can be deduced from public registers and estimate the size of the informal sector and its contribution to GDP. As it turns out, the importance of informal activities in Mozambique appears to have been greatly underestimated.

II. DEFINITIONS OF INFORMAL ECONOMY WITHIN THE FRAMEWORK OF NATIONAL ACCOUNT STATISTICS AND METHODS TO ESTIMATE ITS SIZE

For many developing countries, the importance of the informal economy during the 80's and the 90's has been growing. Even though such importance is widely recognized in many studies, definitions of informal economy vary greatly. Some definitions emphasize the statistical aspect (unregistered, unrecorded or unobserved economy). Some highlight the legal aspect (underground or clandestine economy). Finally, some point out the economic aspect (secondary or alternative or marginal economy). Some studies on the informal economy point to those forms of economic activity which escape legal authority, and therefore are either unreported and hence unregistered or unrecorded. This results in an actual economy, which is larger than the "officially" observed economy, because it includes activities that are not accounted for. The informal economy is that part of the actual economy which does not fall within the observed one. The problem, then, becomes how to define this actual economy. In the literature, there are basically two definitions of the actual economy : the first highlights the underlying production/transaction logic of economic agents, while the second points to the legal character of economic activities[2].

In all cases, the informality of the economy lies in its being marginal with respect to public regulation. According to the definitions given at the ICLS (1993) and accepted by the UN SNA (1993) :

• The informal sector includes all economic units involved in activities of production of goods and services on a small scale, in artesanal form, with no separation

2. The first point of view, put forward by the ILO, states that certain "sectors" of the economy follow a different economic logic : intensive use of labor, distribution among workers of receipts and profits ; reorganization of labor within and outside the firm, often not a "normal" firm. Informal activities are, in these cases, either a way to escape unemployment, or to generate income outside the standard official channels (see, for instance, OECD (1990)). The second point of view states that certain "sectors" are informal because of some form of illegality. One kind of illegality is related to the "atypical" occupations that arise whenever non-capitalistic ways of production are geared toward a market-oriented activity. Typically these strategies go under the names of "work-force flexibilization" or "de-localization of production activities" (see, for instance, Castells, Portes e Benton (1990)). A typical case of "informal" economy, in this sense, is the "work at home" by workers (usually irregular) for a firm. In addition, some illegal forms of economic activity occur in response to excessive regulation and burocratization, over-burdening by fiscal pressure, weak law enforcement (corruption).

at the ownership level between labour and capital : these activities having a low level of organization are meant to generate employment and income for the people concerned.

• The production units characterizing the informal sector have the features of household enterprises, in that there is no separation between household property and property of the production unit : the household chief is generally responsible for all obligations coming from the exercising of the economic activity (individual firms).

• The activities performed by these production units do not have any deliberate purpose of evading the payment of taxes or social contributions, or infringing any legislative or administrative provisions.

According to the ICLS (1993), the informal sector includes all production units which, from the statistical point of view, in the UN SNA (1993), fall within the Household Sector. Within the household sector, the informal sector comprises : 1) informal own-account enterprises ; 2) enterprises of informal employers[3]. Additionally, the informal sector is defined irrespective of the kind of workplace where productive activities are carried out, the extent of fixed-capital assets used, the duration of the operation of the enterprise, and its operation as a main or secondary activity of the owner.

According the above definitions of the ICLS (1993), then, the informal sector is something distinct from the underground sector. While the informal sector includes all small units which have no deliberate intention of escaping the administrative registration or the public control from the State, the underground economy responds to a voluntary strategy of hiding production factors associated with fraud and fiscal evasion. According to the UN SNA (1993), the non-observed economy is composed of the illegal, the underground and the informal components[4]. From the statistical point of view, the non-observed economy corresponds to the non-recorded component of the economy, as opposed to the recorded one. In Mozambique, as in many countries, the main source for recording activities or units is via legal or administrative registration. In these cases, we may consider, in a broad sense, the registered economy as the formal component and the unregistered as the informal component of the economy. Since the formal economy, along with the definition of the UN SNA (1993), includes all economic units reporting to some administrative register, the informal economy, defined in a broad sense, will include all units which are not registered (properly informal) or those units which, despite their registration, are involved in some illegal practices (fraud, fiscal evasion, etc.) and form the underground economy (see Table 1).

3. Own-account enterprises should be considered informal if they are not registered under some specific form of legislation. On the other hand, enterprises of informal employers necessarily have a higher degree of formality than own-account enterprises. The former will be considered part of the informal sector if they are non registered enterprises or they have non registered employees.

4. See, also, ISTAT (1993).

Table 1 : *Determinants of the boundaries of the informal economy*

	Non-registered economy (broadly informal)			Registered Economy
	Informal Economy	Underground Economy		
		Illegal activities (drugs, smuggling)	Fraud and fiscal evasion	
Universe	Non-registered economic units	Non-registered economic units	Non-registered economic units and registered economic units with unregistered employees or undeclared receipts	Registered economic units
Type of economic units	Small-scale household enterprises with no legal statuts	Illegal enterprises	Enterprises with legal status	Enterprises with legal status
Main function	Production for own final consumption and for the market. Self employment	Extra-profits of criminal origin	Production for the market	Production for the market
Logic of production	Subsistence and traditional organization of the production process	Profit maximization (albeit illegal)	Cost minimization by law infringement	Profit maximization
Production process	Heavy utilization of labour, both household labour and paid labour (albeit irregular)	Heavy utilization of labour, both household labour and paid-in-kind labour (albeit irregular)	Heavy utilization of labour, both household labour and paid labour, regular or irregular	Utilization of labour, paid (regular)
Type of activities	Traditional (art-craft, manual, etc.)	Trade	Traditional and modern	Traditional and modern

The difference between registered and recorded activities or units must be stressed. We define as registered all those units who report their activity to some administrative institution to comply with some legal or regulatory act. We define as recorded all those units whose activity is tracked for statistical purposes. As it turns out, in many cases statistical recording is based on some form of registration. Yet, as administrative sources are often inefficient and outdated, it may happen that some units are recorded without being registered. This is the case, for instance, of economic and industrial censuses, or areal surveys. In case of Mozambique, the total lack of statistical information at the individual level of economic units, makes administrative registers the only reliable source. Yet, the weak law enforcement on the side of the State makes such registers often incomplete and inconsistent. In any case, they are the only source for any statistical accounting of economic activity.

Registration can be, in many cases, a deliberate effort to comply with some form of regulation that no law enforcement can completely support. There can be many different forms of registration, whose legal importance may vary. In the case of

economic activities these vary from licensing, to patenting, to social security, to the payment of taxes. The nature and the failure to comply with registration result in different forms of informality, which vary according to the Institutional Sector and the type of market activity, as Table 2 shows. In Table 2 we divide all activities according to their being registered or non-registered, i.e. informal.

Table 2 : *Economic activities according to the Institutional Sector and the type of (non)registration*

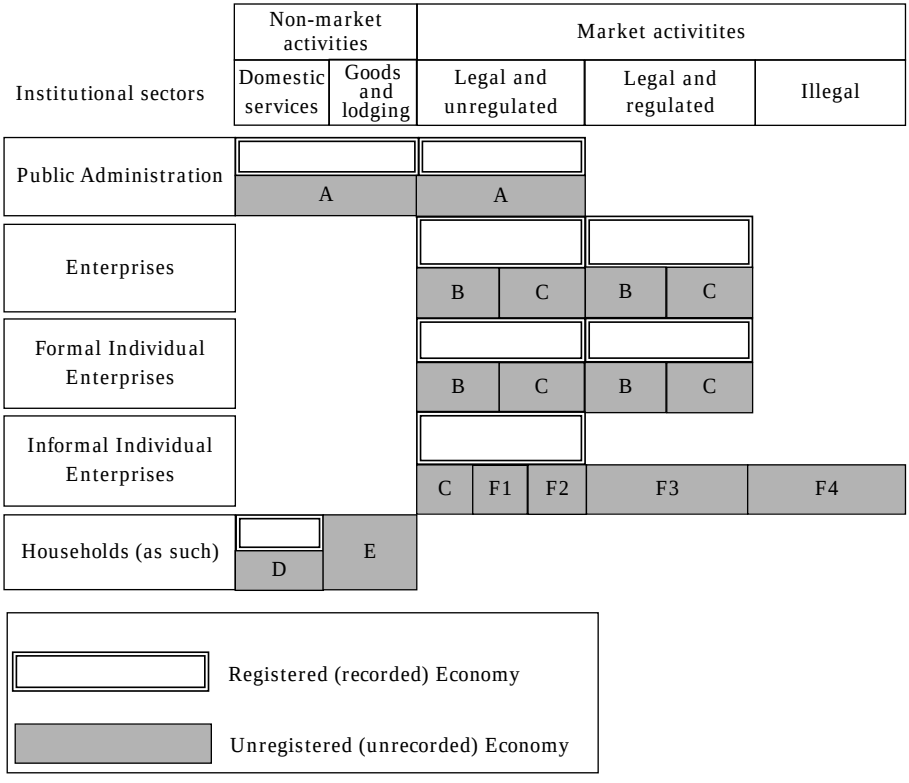

Assuming that statistical recording stems from registration (but may not coincide with it), we can list six different forms of activities that are unrecorded because they are unreported, and hence unregistered, within the Institutional Sector division of economic activities of National Accounts.

A. Special accounts usually not included in the Public Sector, plus a share of international aid.

B. Some enterprises are allowed not to follow the standard rules for accounting.

C. Production not declared and not recorded for fiscal reasons. Employees that are not registered and are thus paid on the basis of informal contractual agreements.

D. Domestic employees not registered at the social security.

E. Unmarketed production by household units.

F. Marketed production not declared or recorded. This concerns all enterprises with no formal accounting books. Some informal (unregistered) individual enterprises may have their production partly recorded for statistical purposes. We can have :

F1. Unregulated legal units that are not statistically recorded because they are not registered (they might be unaware of the regulatory framework) but have no law infringement attitude.

F2. Unregulated legal units that are not statistically recorded because they deliberately escape registration.

F3. Regulated legal units that are not statistically recorded because they deliberately escape registration.

F4. Illegal units that are not statistically recorded because they deliberately escape registration.

In Table 2, the shadowed areas correspond to the unregistered economy. The areas named F are those of the informal economy, in the sense defined by the ICLS (1993), while the area C+F corresponds to the informal sector in a wider sense (see also Table 1).

An important division between formal and informal activities lies in the difference between declared and undeclared employment. Undeclared employment can be both unreported and unregistered and it includes : any work activity, either formal or informal, which generates undeclared receipts ; any informal work activity under informal individual enterprises. Undeclared (and unreported) incomes or receipts include : wages from undeclared work activities ; receipts of unregistered enterprises ; receipts ("wages") of family relatives working in individual or household enterprises. Accordingly, the status of the workers can be defined along the lines of the following Table 3, in which enterprises are classified according to the institutional sectors.

Table 3 : *Worker status by institutional sector*

	Employment with wage[5]		Employment with no wage			Working activity with no employment
	Declared	Non declared[1]	Entre-preneur	Individual worker[2]	House-hold[4]	
Public Administration	X	X				
Enterprises	X	X				
Formal individual enterprises	X	X	X	X	X	
Informal individual enterprises		X	X	X	X	
Households (as such)	X[3]	X[3]				X

Note :
1. "Non declared" refers to the working activity and not to the worker.
2. Entrepreneur with no wage or salary accounted.
3. Domestic employees.
4. Working activity in the household or for production for self-consumption purposes in the household.
5. Beginners and trainees included.

As we already said above, the precarious nature of employment in the informal sector is not sufficient to classify a worker as "informal". A worker is certainly informal if the enterprise he or she works for is informal, i.e. unregistered or unrecorded. Also, a worker will be considered as informal if the enterprise he or she works for is formal but his or her job is not reported nor registered (and hence the worker is not registered either). It is important to stress that workers will be defined as informal either if they have a job with no continuity in time, and thus they do not report their activity nor they can formally register themself as employed, or if they are not registered by the firm they work for[5]. On the other hand, enterprises will be defined as informal if they are not registered and do not report their activity to any administrative office[6]. In Table 2 above, unregistered workers working in registered firms fall within shaded area C, while unregistered workers in unregistered enterprises fall within shaded area F. Clearly, there will be activities that are difficult to uncover and to

5. Even though, as it happens in a household survey (or a labor force survey, for that matter), the interviewee is not supposed to know whether the firm he or she works for is "registered" (formal).

6. In establishment surveys, *the problem is usually to uncover the informal (unrecorded) enterprises* and to define the appropriate statistical population on which to sample from.

classify, both in the case of households and in the case of enterprises : unpaid workers in illegal enterprises, unpaid household work, undeclared self-employment as a second job, etc. Most of these activities fall within category F anyway. Accordingly, we can classify all informal activities as depicted in the following diagram (shaded areas).

Diagram 1

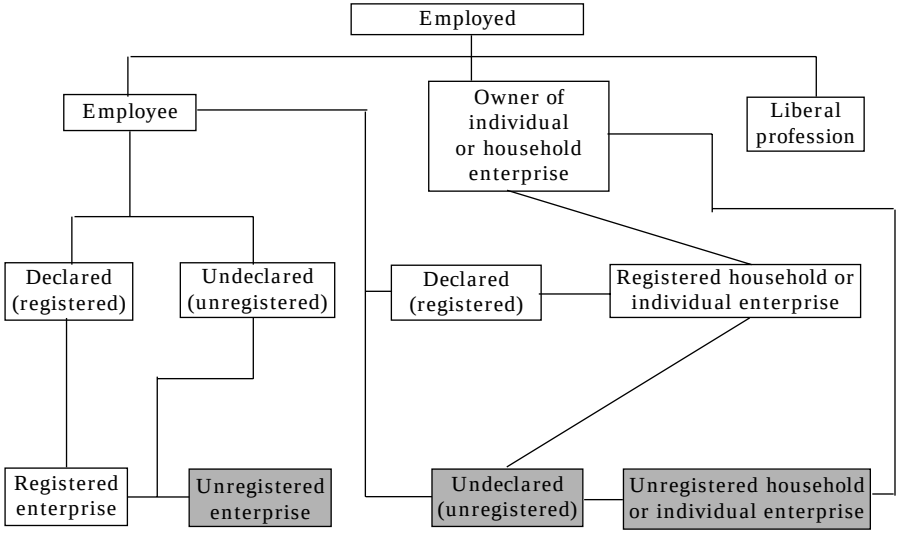

As was made clear above, administrative registers are the main source for any statistical data on the formal sector. This obviously leads to the problem of getting any reliable statistical information on the informal sector. Recent experiences made in a number of countries have shown that it is possible to obtain statistical data on the informal sector through various types of surveys, provided the survey design and operations are adapted to the particular characteristics of the informal sector under scrutiny. These are the direct methods for estimating the size of the informal sector. Direct methods include household surveys, establishment surveys, mixed household and establishment surveys, independent (multi-stage) informal sector surveys. Indirect methods are less precise, in that they try to estimate the size of the informal sector at the aggregate level, but they can be more easily implemented.

All indirect methods try to estimate the size of the informal sector through comparisons among the unreported or under-reported activities and the reported ones. In general, these approaches rely on information such as discrepancies between various national accounts aggregates, tax auditions, labour market and monetary data. There are basically two approaches. The discrepancy approach tries to measure the informal sector by attributing to it what is left after other known influences are accounted for. On the other hand, other methods identify factors which give rise to informal activities and consequently estimate the size of the sector through the impact of such factors.

One important indirect method is the labour participation rate approach, according to which a decline in the labour participation rate in the formal economy is an indication of increased informal activities. This way, the difference between the "recorded" and the "actual" participation rates allows estimating the size of the informal labour force, and hence the size of the unrecorded economy[7]. This methodology requires less detailed data, although other factors that may explain the deviation from the average rate are not accounted for. A clear advantage is that the required data are generally available for a large number of countries. However, the labour participation rate methods depend on assumptions on labour productivity in the informal sector, which are not easy to make.

III. THE INFORMAL ECONOMY IN MOZAMBIQUE

As we said above, several empirical studies have already been conducted pointing out the importance of informal activities in less developed economies (see, for instance, Roubaud (1994))[8]. In Mozambique, like other less developed countries, it appears that the labour force involved in informal activities is mainly composed of the poor classes, mostly urbanized, with scarce education or low levels of qualification, who come from rural areas in search of better standards of living. Such labour force is mostly made of women, young people seeking their first job, low-wage marginal employees of the formal sector looking for alternative sources of income to protect their family income from inflation.

It is for these reasons and for a better localization of informal activities that the focus of most studies is often on the informal urban sector (IUS) only. In this framework, the size of the IUS depends on : i) the capacity of rural areas of absorbing labour, given a certain population growth rate ; ii) income-generating opportunities in non-agriculture activities in rural areas ; iii) the level of employment in the formal urban sector (FUS) ; iv) the levels of wages in the FUS and the IUS, as opposed to those in the rural areas. This way, the informal sector (IUS) is seen as a "compensation chamber" between rural areas and the formal urban sector, and it can be split in two components : a modern one, which competes with the FUS (and is also difficult to distinguish, from a statistical viewpoint), and a more traditional one, which brings within the cities activities usually carried out in the country side.

In all cases, we know that the rise of the informal sector does not depend on the conditions that prevail in the labour market only. If there exists a FUS able to

7. This method, with its variants, were initiated by some Italian economists who observed that the labor participation rate in Italy was declining faster than in other industrialized countries. By analyzing the possible causes, they concluded that workers were moving from the formal to the informal sector. See, for instance, Fuá (1977), Pettenati (1979), and Contini (1981). For more details and the results of testing using this method, see also Santa Maria (1994).

8. Many of these studies had as a major objective the analysis of the labor market, and put less emphasis on the size of the informal sector within the national accounts statistics (UNDP/ILO (1979), OECD (1990)). Some other studies had the objective of obtaining a census of all informal enterprises or establishments (Charmes (1982), Muller (1985), Oudin (1990), Augeraud (1991)). Yet, the omission of many construction and transport activities (as well as the "work-at-home" activities) from these investigations, has made household surveys more reliable than establishements surveys as a means to estimate the size of the informal sector (Charmes (1990)).

absorb properly the given labour supply, there is no reason to expect the modern IUS not to be gradually subsumed into the FUS, thus leaving to the traditional IUS the function of ensuring a subsistence wage level and of absorbing any temporary excess supply of labour. Other studies have, in fact, pointed to different factors influencing the rise and growth of informal activities : the introduction of new technologies or new products, the over-burocratization of licensing and administrative practices, the willingness to escape administrative and legal controls. The growth of the informal sector does not depend on excess labour supply only, because in principle it involves all unregistered or unreported activities, independently of labour market conditions. In a situation of rapid changes in the economy, the more rigid the formal sector, the greater the number of informal activities arising in most sectors.

Informal activities appear to be important in rural areas, too. Typically, most activities on small scale are informal : transformation and distribution of agriculture and food products, artisanal craft-works, small constructions, commerce, etc. It is true that the small "irregular" household enterprises, which in the rural areas operate in non-agricultural activities, cannot be considered as part of the modern IUS, in relation to size, capital, technological level and quality of labour. Yet, it seems that we cannot exclude tout-court the non-urban informal sector from the overall informal sector at the national level. Agriculture in Mozambique is very important, both in terms of contribution to GDP and in terms of people employed[9]. Moreover, rural and non-urban areas cover the major part of the country[10]. Thus, it appears that as most of the population lives in rural areas and as agriculture activities represent a major source of income for most people, we can expect to find informal activities in the rural areas constituting a potential income-generating alternative of some relevance.

In 1994, 30 % of the national gross value product came from the household sector, of which 60 % was marketed and the remaining 40 % was for self-consumption purposes only[11]. Besides, 69 % of the overall value of agricultural production came from household enterprises, while more than half of total production of household enterprises was of agricultural origin. Of total agricultural production (gross value), 27.1 % was marketed household production, while 68 % was household production for self-consumption only. In Mozambique, 77.4 % of all households lives on agriculture (in the rural country), using 97 % of cultivated land, while producing less than a third of total GDP[12]. These household "enterprises" are actual-

9. According to the provisional National Accounts (DNE (1996)), in 1994 something like the 27.5 % of GDP came from the agricultural sector. Also, according to the National Demographic Survey (DNE (1994b)), 77.63 % of the work-force is in the agricultural sector. According to the Agricultural Household Sector Survey of the Ministerio da Agricultura, Departamento de Estatistica (MADE (1994)), the "population in the rural country" amounts to 2,464,571 "family aggregates" (over a total of 3,183,201) with 13,125,193 members, over a total of 17,317,212 estimated inhabitants in the whole country.

10. Even though only the 4.7 % of the total area is cultivated, according to the Annual Report of the Ministerio da Agricultura, Sistema Nacional de Aviso Previo Para a Segurança Alimentar (MAAPSA (1996)).

11. According to the provisional National Accounts for 1994 (DNE (1996)).

12. See MADE (1994) and MAAPSA (1996).

ly farms conducted by "camponeses" (peasants) of which 35 % are larger than 2 hectares (70 % of total cultivated land) and only 10 % are larger than 4 hectares : thus, overall, the 65 % of households uses the 30 % of cultivated land. Hence, we see that most agricultural household enterprises are small and potentially marginal (20 % of them are headed by women). The agricultural sector is overwhelmingly based on household enterprises (a very small percentage of agricultural enterprises is not of a household type), so that many households quite obviously must have members with other jobs (albeit irregular) to increase total family receipts. Such considerations lead us to affirm that informal activities in the rural areas (albeit different from urban ones) cannot be ruled out as unimportant. All informal activities must be taken into account for a sensible estimate of the informal sector in this country.

Given all this, it is clear that the dichotomy between urban and rural involves the type of activity more than the fact that such activity is formal or informal. The degree of formality of any activity relates to its being registered and/or recorded more than to its localization. Clearly, some of the informal activities in the rural areas will be different from those in the urban areas, as the latter tend to be more integrated with the formal urban sector (which is what we call the modern informal urban sector).

There are not many studies on the informal sector in Mozambique, particularly at the national level. Most of the partial studies that have been done in the recent past focus on the informal sector as an urban phenomenon and have a predominantly sociological approach. These studies[13] show how important the informal sector is in the Mozambican economy and highlight differences with respect to other similar developing countries. Overall, it appears that the urban informal sector in Mozambique arises as the spontaneous creation of self-employment opportunities as a response to the excess supply of labour in the formal sector. Also, it ensures a reasonable subsistence income level for the less privileged part of the population[14]. Moreover, differently from other developing countries, the considerable lack of supply of goods and services, wrong policies of price fixing, the importation of new goods and services not existing in the local markets, and the demand for qualified workers are factors that tend to increase the potential for growth of the informal sector.

Most of these studies point out that the informal sector in Mozambique is characterized by self-created activities established in the aftermath of the war and conducted on a very small scale, usually with no fixed capital, by informal own-account individual or household enterprises[15]. These activities appear to have a very strong link with those conducted in the formal sector : almost all of the inputs of the informal sector comes from the formal one, while in several cases some of the output of the informal sector goes to firms belonging to the formal one. From the social point of view, a vast part of the population involved in informal activities is poor. Many household enterprises are conducted by women[16]. Typically, new enterprises stay "infor-

13. See, for instance, A.P. Abreu (1994), S.R. Abreu (1993, 1994), Andrade (1992), de Vletter (1996).

14. See Andrade (1992).

15. Most of the above studies actually focus mainly on the social aspects of informal activities.

16. For example, according to the 1993 Household Survey (DNE (1994a)), in Maputo the 25 % of all famillies is headed by women and almost half of the total female population declares to have a job as "vendedoras" (seller).

mal" because of lack of credit, and they cannot get credit because they lack any capital asset to start with. Low production yields aggravate such financial distress even more. Informal activities tend to be self-employment opportunities in small localized "niches", especially in the commercial sector (de Vletter (1996)), and appear to satisfy consumption demand to a good degree : in Maputo, for instance, 40 % of total expenditures are made in the so-called dumba-nengue markets (DNE (1994a))[17]. It is also estimated that the contribution of the informal sector to the overall urban economy in Maputo amounts to 42.5 % (DNE (1994a)).

As noted above, some of the activities characterizing the informal sector are by definition "illegal" or irregular, in the sense that they try to escape legal or administrative control. Some of these irregularities are also encountered in the formal sector, and form that part of the economy that goes under the name of underground economy. In a country like Mozambique, the criterion of registration at a public register appears to be the most extensive one to define all the activities which do not fall within it as informal. The sluggishness of the bureaucratic apparatus, ineffective law enforcement and changes induced by the transition from the status of colony, to war, to the actual democratic framework aggravate this difficulty of registration and reporting to the authority. Hence, if we define the formal sector, in the strict sense, as the set of registered and recorded activities, the informal sector will just be the complement of it in terms of the actual economy.

With the objective of determining the size of the informal sector at the aggregate (macroeconomic) level, we can thus stick to the definition given above of the formal sector and calculate, on the basis of the National Accounts statistics, what the size of the informal sector can be, given certain hypotheses. The approach we adopt here falls within the category of indirect estimation methods referred to above and it is similar, in the spirit, to the "labour participation rate" approach : by estimating the size of the formal sector, we can calculate the size of the informal sector by comparing the volume of formal employment to that of total employment. For this exercise to be done, we need a set of three data-bases : the National Account statistics, from which we get gross value products by sectors ; the Business Register[18], from which we calculate the size of the formal sector, and a Labour Force survey[19], from which we get total employment by sectors.

To estimate the size of the informal sector in terms of National Account statistics, we introduce the following hypotheses :

- Labour productivity is the same in the household and in the non-household sectors.
- Production for self-consumption purposes in the industrial and the service sec-

17. Literally, *dumba* means "to rely on" and *nengue* means "legs". As in the past the police did not allow people to keep a sale point in the street, not even a moving one, people selling in the street would run away at the appearance of the policemen. The quite fancy denomination of informal street market as *dumba-nengue* still remains from that time.

18. The Central Business Register (now under construction) records, in principle, all of the formal enterprises which are registered at some Public Administration office and who report the number of people employed.

19. The Household Survey reports all people employed by sector, whether or not their work status is regular or not, i.e. all of the formal and the informal workers of Mozambique.

tor come only from informal enterprises (or, put another way, only informal enterprises produce for self-consumption purposes).

• Labour productivity in the formal and the informal sectors is the same : this is to say that the weight of the formal sector is proportional to the number of formal (registered) workers of the formal sector.

Basically, the National Account estimate of total marketed production can be considered as coming from the formal sector only[20]. Production for self-consumption purposes is estimated, according to the same statistics, as a function of and in proportion to total demand. Under the hypotheses defined above, we can thus estimate the size of the formal and the informal sector, re-calculate the volume of production for self-consumption purposes, and finally calculate the total value of (re-estimated) GDP.

Table 4 : *Gross value added in 1994 by type of enterprise and by sector of economic activity at current prices (million US dollars) and in percentage of the sector over the total*

Sectors	Production of entreprises			Marketed production of household enterprises			Production for self-consumption purposes			Total		
	value	% over total	% over sect	value	% over total	% over sect	value	% over total	% over sect	value	% over total	% over sect
Agriculture	58.4	6.1	11.6	134.2	39.4	26.6	311.7	61.0	61.8	504.3	27.8	100
Industry. Energy and Construction	215.1	22.3	62.8	69.6	20.2	20.2	58.2	11.4	17.0	342.3	18.8	100
Services	*618.1*	*64.0*	84.4	*99.0*	*29.1*	*13.5*	*15.6*	*3.1*	*2.1*	*732.7*	*45.8*	*100*
Public	*73.7*	*7.6*	*31.1*	*38.0*	*16.0*	*27.5*	*125.2*	*24.5*	*52.9*	*236.9*	*7.6*	*100*
Other Sectors	691.8	71.6	71.4	137.0	40.3	14.1	140.8	27.6	14.5	969.6	53.4	100
Total of the economy	965.3	100.0	53.2	340.2	100.0	18.7	510.7	100.0	28.1	1816.2	100.0	100

Source : *DNE (1996).*
Note : The "Public" sector includes : Public Administration and Defence, Public and private education services, Public and private health services, Personal and social services. By definition, all "public" sectors do not have any marketed production of (private) enterprises or households but only unmarketed production for self-consumption purposes. Thus, the values corresponding to enterprise and household production of the "Public" sector are those of the private enterprises belonging to the sector.

20. National Accounts statistics in Mozambique are based on an estimate of the GDP from the supply side, as there is no expenditure-side autonomous source of information but the national Household Survey, whose sample is too limited and cannot be used for that purpose. Value added at the branch level is basically estimated on the basis of the surveys conducted in the different sectors on those enterprises listed in the Business Register of the National Statistical Office (DNE).

According to the National Accounts statistics (DNE (1996)), in 1994, 27.8 % of GDP came from agriculture, 18.8 % from industry, 45.8 % from services and the remaining 7.6 % from the public administration (values in million US dollars[21] are shown in Table 4). This means that per-capita GDP was of 107 US$ in 1994.

The estimated total labour force in Mozambique, in 1994 (DNE, 1994b), amounted to 7,800,000 individuals, of which 77.6 % were in agriculture, 6.5 % in the industry and 15.9 % in the other sectors (see Table 5). Hence, more than 6 million people work in agriculture, while 2,465,000 households (which include more than 13 million people) form the agricultural household sector (MADE (1996)). On the basis, we can assume that at least 2,465,000 individuals do work in agriculture (even though they can have another job). As of all the households in the agricultural sector 1.65 million have a farm larger than 1 hectare, almost certainly the remaining 815 thousand produce for self-consumption only (their farms are too small for marketing production). Of those 1.65 million farms larger than 1 hectare, we can assume that at least two workers are required for each farm. Therefore, we can estimate that 3.3 million people work in large agricultural farms (these farms larger than 1 hectare each occupy the 92 % of total cultivated land of the household sector). Since these farms are large ones, we can in principle consider them as formal as opposed to the informal ones (the small ones)[22]. Under these hypotheses, then, we can estimate that of the 6 million people who declare they have a job in agriculture, 3.3 million work in the formal agricultural household sector and at least 815 thousand work in the informal agricultural household sector. The total amounts to 4,115,000 individuals.

Table 5 : *Population employed by class of economic activity, 1994*

	Total employment (1)	% over total (2)	Employment declared by registred entreprises (3)	% over total (4)	% (3/1)
Agriculture	6,055,140	77.63	37,000	7.4	0.61
Industy, Energy and Construction	503,880	6.46	240,000	48.0	47.63
Services	*406,380*	*5.21*	*223,000*	*44.6*	*54.87*
Public	*834,600*	*10.70*	-	-	-
Others Sectors	1,240,980	15.91	223,000	44.6	17.97
Total of the economy	7,800,000	100.00	500,000	100.0	6.41

Note : (1) Estimates of the National Demographic Survey of 1991 (DNE (1994b)).
(3) Estimates from the Central Business Register of Mozambique.

21. At the official exchange rate of 5918.1 meticals per US dollar.

22. Obviously, this does not mean that *all* farms larger than 1 hectare are actually formal entreprises, but only that the recorded ones are such.

In terms of gross national product statistics, we see that the 88.4 % of the gross value product of the agricultural sector comes from household enterprises (445.9 million dollars). This means that labour productivity is 108.4 dollar per each worker. Assuming that the non-household agricultural sector has the same labour productivity (but it is certainly higher), we can thus estimate that 530 thousand people work in non-household agricultural enterprises. Hence, the remaining 1.41 million people claiming to work in agriculture should be considered as unregistered, i.e. informal workers in the agricultural sector.

Turning now to the Business Register, we can obtain an indication of the registered employment in the formal sector, i.e. formal employees in formal enterprises (see Table 5). In the Business Register, all agricultural enterprises are of the non-household type : in such enterprises, there are only 37 thousand registered workers (0.6 % of all agricultural workers). As we estimated that 530 thousand people work in the empresarial agricultural sector, this means that 493 thousand are unreported (and unregistered) workers. In the industrial sector there are 240 thousand registered workers (48 % of total industrial employment), while in the service sector there are 223 thousand registered workers (55 % of total employment in the sector).

The gross value product of the formal agricultural sector can be considered as the sum of the enterpresarial production and the production of household farms larger than 1 hectare (which we have assumed to be the formal part of the household sector in agriculture). Since we have estimated that 3.83 million people work in the formal agricultural sector (which we consider the formal workers of the sector), it means that there are 2,225,140 individuals who work in the agricultural sector as informal workers (unregistered workers in formal enterprises or unregistered workers in informal enterprises). Hence, according to the distribution of the labour force in the two sectors, the value of production of the formal sector turns out to be 192.6 million dollars, as opposed to the 111.9 million dollars of the informal sector. The total gross value of agricultural production will thus be, including the share of unmarketed production, 797.1 million dollars, with a 58 % increase with respect to the previous value of the National Accounts.

Table 6 : *Gross value added in 1994 by sector (formal, informal, total and unmarketed) (value at current prices, million US Dollars)*

Sectors	Marketed production of non-household and household enterprises						Production for self consumption purposes		Total gross value of production	
	formal		informal		total					
	value	% (1)	value	% (2)	value	% (3)	value	% (4)	value	% (5)
Agriculture	192.6	63.26	111.9	36.74	304.5	100.0	492.6	61.8	797.1	100.0
Industry, Energy and Construction	284.1	47.63	312.4	52.37	596.5	100.0	122.2	17.0	718.7	100.0
Services	*717.1*	*54.87*	*589.8*	*45.13*	*1,306.9*	*100.0*	*28.0*	*2.1*	*1,334.9*	*100.0*
Public	*111.6*	*100.00*	*0.0*	*0.00*	*111.6*	*100.0*	*125.2*	*52.9*	*236.8*	*100.0*
Other Sectors	828.7	58.42	589.8	41.58	1,418.5	100.0	153.2	14.5	1,571.7	100.0
Total of the economy	1,305.4	56.28	1,014.1	43.71	2,319.5	100.0	768.0	28.1	3,087.5	100.0

Note :
(1) formal/(formal+informal)
(2) informal/(formal+informal)
(3) total = formal +informal
(4) weight of production for self-consumption purposes over total demand
(5) total = marketed plus unmarketed production

In the industrial sector, according to the distribution of registered and unregistered employees between the formal and informal sectors, we estimate that the gross value of formal sector production is 284.1 million dollars, while informal sector production is 312.4 million dollars, therefore the total value of estimated production for the sector is now of 715.7 million dollars, which represents an increase of 109 % over the previous National Accounts estimate. In the service sector, the formal and informal sectors account respectively, for 717.1 and 589.8 million dollars, while the total value now amounts to 1,334.9 million dollars, an increase of 82 % over the previous estimated value.

Overall, while the total gross value product for the formal sector is 1.3 billion dollars (based on the previous National Account estimates), our estimate for the informal sector is 1.0 million dollars (43.7 % of total marketed production). Thus, the new estimated value of total GDP is almost 3.1 billion dollars, 70 % higher than the previous estimate. This means that the actual value of per-capita GDP in 1994 in Mozambique was 182 US$.

IV. CONCLUSION

The exercise presented here is just a very simple and quite coarse attempt to evaluate the size of the informal sector in Mozambique from an aggregate point of view. The approach we followed, albeit raw, stems from a number of additional hypotheses and the comparison between two different data sources : recorded employment as reported by formal enterprises in the Business Register and employment as taken from the Labour Force Survey. Our approach is, as a matter of fact, similar in the spirit to other indirect methods of estimation, like the one developed by ISTAT (1993) based on total labour input into production activities.

Our estimate indicates that GDP in Mozambique might be underestimated by an amount close to 70 %. This percentage differs from numbers given in other studies on Mozambique : S. de Abreu (1994), for instance, presents an estimate of 36 % for the informal sector, while A. de Abreu (1996), suggests that the size of the informal sector was almost 51 % of total GDP in 1994, with an average of 33 % over the period 1985-1994. However, our approach, by directly accounting for an estimate of the formal (recorded) sector, allows for a more accurate estimate of the size of the informal economy. Yet, the hypotheses underlying such calculations should not be taken for granted, on the ground of both their rather raw level of aggregation and their unwarranted consistency with reference to informal activities at the desegregated level.

* * *

REFERENCES

Abreu, A.P. (1994), "As implicações macro-económicas dos Xitiques : algumas considerações de carácter geral", paper presented at the Seminar "Mulher e o sector informal" organized by the Fundação Frederich Ebert in Maputo.

Abreu, A.P. (1996), "O sector informal em Moçambique : uma abordagem monetarista", paper presented at the Economists Seminar organized in Maputo by the Swiss Development Cooperation.

Abreu, S.R. (1993), "Contribução para a percepção da dinâmica do sector informal em Moçambique : causas da partecipação da mulher", in : *Economia - Revista Economica e Empresarial de Moçambique*, n° 20, 2ª serie, year 6.

Abreu, S.R. (1994), "Estudo sobre a mulher e o sector informal no Bairro George Dimitrov", Relatorio Final, paper presented at the Seminar "Mulher e o sector informal" organized by the Fundação Frederich Ebert in Maputo.

Andrade, X. (1992), "Para uma reflexão sobre o sector informal citadino", in : *Estudos Moçambicanos*, n° 11/12, November.

Augeraud, P. (1991), "Exploitation de l'enquête secteur informel Niger (1987-1988) pour la comptabilité nationale", in : *Stateco*, n° 65, Mars, INSEE, Paris.

Castells, Portes e Benton (1990), *The Informal Economy in Industrialized and Less Developed Countries*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.

Charmes, J. (1982), "Le secteur non structuré dans les comptes nationaux : l'expérience tunisienne", in : *Stateco*, n° 31, Septembre, INSEE, Paris.

Charmes, J. (1990), *A review of recent experiences and methodological issues for surveying household and informal economic activities in Africa. A new challenge for survey statisticians*, UNSO/NHSCP/TSSHEA, June.

Contini, B. (1981), "Labour Market Segmentation and the Development of the Parallel Economy : The Italian Experience", *Oxford Economic Papers*, Vol. 33, pp. 401-412.

De Vletter, F. (1996), *Study on the Informal Sector in Moçambique (Maputo & Sofala*), Ministerio do Plano e Finanças, Unidade Alivia Pobreza.

DNE (1994a), *Anuario Estatistico*, Maputo.

DNE (1994b), *Força de trabalho e sua utilização em Moçambique, Serie : Inquerito Demografico Nacional*, Documento n° 4, Maputo.

DNE (1996), *Contas Nacionais* (provisional draft).

Fuá, G. (1977), "Employment and Productive Capacity in Italy", *Banca Nazionale del Lavoro Quarterly Review*, Vol. 122, september, pp. 215-244.

ILO (1993), 15th International Conference of Labour Statisticians, Geneve, January.

ISTAT (1993), "The underground economy in Italian Economic Accounts", in : *Annali di Statistica*, year 1992, serie X, vol. 2.

MAAPSA (1996), *Relatorio Anual*, mimeo.

MADE (1994), *Inquerito Agricolo ao Sector Familiar*, mimeo.

Muller, S.M. (1985), "Les comptes des entreprises non financières en comptabilité nationale. Eléments méthodologiques à partir de l'expérience tunisienne", in : *Stateco*, n° 46, INSEE, Paris.

OECD (1990), *The Informal Sector Revisited*, Paris.

Oudin, X. (1990), "L'enquête nationale sur le secteur informel au Niger (1987-1988)", in : *Stateco*, n° 62, Mars, INSEE, Paris.

Pettenati, P. (1979), "Illegal and Unrecorded Employment in Italy", *Economic Notes*, Vol. 8, n° 1, pp. 14-30.

Roubaud et Séruzier (1991), "Economie non-enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en dévelopement", in : *Stateco*, n° 68, décembre, Numéro Spécial, INSEE, Paris.

Roubaud, F. (1994), "Le marché du travail à Yaoundé 1983-1993. La décennie perdue", in : *Revue Tiers Monde*, XXXV, nº 140, octobre-décembre.

Santa Maria, H. (1994), *Indirect Methods of Estimation of the Size of the Informal Sector*, IECSE, October.

UNDP/ILO (1979), *La ocupacion informal en areas urbanas*, 1976, Mexico.

United Nations (1993), *System of National Accounts - SNA*.

Production, Emplois, Economie informelle (Extrait de “Construire les comptes de la nation”)

Michel SERUZIER

En débutant cet ouvrage par la présentation des secteurs institutionnels, et en valorisant l'information que représentent leurs données comptables, on ne voudrait pas pour autant laisser penser que l'élaboration des comptes nationaux pourrait se réduire à la seule agrégation de ces données comptables. Certes, une telle démarche doit être faite, et sa contribution à l'évaluation du PIB peut, dans certains pays, se révéler de première importance.

Mais la mesure de la production ne peut se limiter à cette approche, et elle se révèle même dans certains cas particulièrement insuffisante. On notera d'abord l'existence de sous déclarations statistiques et comptables plus ou moins importantes de la part des unités produisant des bilans. Mais c'est surtout l'activité des ménages qui échappe à cette représentation chiffrée de l'économie. Et trop peu d'autres instruments statistiques sont mis en oeuvre pour la connaître autrement. S'interroger sur les raisons d'un tel vide statistique (ce qu'on pourrait appeler un “non-être” statistique) n'est pas sans intérêt, en particulier quand il s'agit de trouver des réponses appropriées pour une collecte plus efficace. Mais pour le comptable national, l'enjeu est différent : c'est immédiatement, et en tenant compte du vide effectivement constaté, qu'il doit trouver des solutions permettant les mesures qu'on attend de lui.

Dans le cas des secteurs à comptabilité, deux causes majeures peuvent être mises en avant : la non réponse de certaines unités d'une part, une sous déclaration de ceux qui répondent d'autre part. Pour la première de ces causes, des solutions sont proposées dans le cadre du chapitre IV, sur la base d'un inventaire des unités concernées. Pour la seconde, en revanche, une remise en cause directe des données est souvent impossible (sauf à disposer de taux de fraude calculés de manière fiable par les services fiscaux).

Quant à l'activité des ménages, la question est encore plus complexe à gérer. Car les activités que ceux-ci, ou leurs membres, peuvent développer sont multiples, foisonnantes, et en constante évolution, à l'image d'une réalité économique et sociale en mutation permanente. Face aux défis de l'existence, c'est en effet la survie des personnes qui est en jeu, parfois au niveau de leurs besoins les plus élémentaires. Il en résulte une variété de solutions dont une partie seulement donne lieu à codification ultérieure par le droit, la saisie administrative qui en est faite étant encore plus restreinte. Une telle situation n'est pas l'apanage des pays les moins développés ; l'activité “souterraine” peut être également vivace chez ceux qui présentent un PIB par tête élevé.

C'est donc une stratégie appropriée qu'il faut mettre en oeuvre pour surmonter de telles difficultés et parvenir à une évaluation satisfaisante des différentes facettes de l'activité économique dont la comptabilité nationale doit rendre compte. Or celle-

ci passe avant tout par une appréhension la plus globale possible de la production, aussi bien à travers les facteurs mis en jeu, les modalités socio-économiques de sa réalisation, ou l'inventaire des besoins qu'elle satisfait. On peut alors essayer de reconstituer les différents flux associés à la diffusion des revenus qu'elle génère.

La construction du TRE est l'élément majeur de cette stratégie, car c'est dans le cadre des relations qu'il propose qu'on est en mesure d'articuler entre elles l'essentiel des informations dont on dispose. Encore faut-il en compléter l'approche, en différenciant les conditions de la production, en tenant compte des sources statistiques dont on dispose et en donnant leur place aux données relatives au travail et à l'emploi. Le présent chapitre introduit à cette démarche, y compris en proposant la mise en oeuvre du concept de secteur informel. Il se termine avec une présentation synthétique de la démarche proposée pour répondre aux enjeux indiqués ci-dessus.

9.1. REPERES CONCEPTUELS A PROPOS DE LA PRODUCTION

La place centrale de la production dans le système a été évoquée dès le début de cet ouvrage. Et certains aspects de sa mesure ont déjà été présentés dans le cadre des travaux à réaliser sur les données comptables issues des secteurs institutionnels. Les repères conceptuels que nous étudions maintenant servent à la fois de synthèse aux différents éléments déjà présentés, et d'ancrage à l'approche plus globale proposée dans ce chapitre pour la mesure de cet agrégat.

a) Définition et conventions

Economiquement parlant, la production désigne l'activité de l'homme sur son environnement pour repousser les limites de la rareté et mieux satisfaire ses besoins. Elle est de ce fait à l'origine de la valeur recensée par la comptabilité nationale (les gains en capital pouvant par ailleurs faire varier le montant de cette valeur). Et c'est en s'appuyant sur de tels principes énoncés par les économistes que le SCN propose les différentes conventions permettant leur mise en oeuvre opérationnelle : “les solutions apportées ne sont pas seulement de nature technique ; elles touchent aux questions fondamentales de la théorie économique et à ses principes” (SCN 1,19). Ce sont les conventions se rapportant à la production qu'il s'agit maintenant de détailler, sans s'arrêter aux raisons des choix effectués, qui sont largement développées dans le manuel lui-même (voir en particulier SCN 1.21-24 et 6.14-36).

Comme point de départ, le mieux est de reprendre la définition que le SCN retient pour la production, laquelle est présentée comme “un processus physique (matériel), réalisé sous la responsabilité, le contrôle et la gestion d'une unité institutionnelle, dans lequel du travail et des actifs sont mis en oeuvre pour transformer des biens et services intermédiaires afin de produire d'autres biens et services. Tous les biens et services produits doivent être tels qu'il puissent être vendus sur le marché ou, à tout le moins, être fournis par un autre, gratuitement ou non” (SCN 1.20).

La référence au marché est essentielle, puisque c'est le prix qu'il donne aux produits qui est retenu pour mesurer la valeur de la production. Grâce à un tel choix, la valeur attribuée à la production est identiquement le revenu que les producteurs en

tirent, donnant ainsi la base sur laquelle repose toute l'architecture du système. Ceci conduit à retenir dans l'espace de la production toute création de biens (leur utilisation étant par nature distincte de leur production, il est toujours possible d'en envisager la commercialisation). En revanche, les services développés à l'intérieur du ménage (cuisine, éducation, bricolage, etc.) en sont exclus, à l'exception du service de logement et des services assurés en faisant appel à du personnel domestique.

Pour concrétiser cette extension de la production, le SCN renvoie aux nomenclatures d'activités et de biens et services, présentées respectivement aux chapitres 3 et 10 de cet ouvrage. C'est donc en référence à ces nomenclatures que tous les travaux d'élaboration doivent être menés : elles prétendent à l'exhaustivité du phénomène.

b) La fonction de production

La définition proposée par le SCN contient par ailleurs une référence implicite à ce que les économistes appellent la fonction de production. Celle-ci sert de base au contenu des deux sous comptes proposés pour rendre compte de l'activité de production (les comptes de production et d'exploitation) ; elle constitue par ailleurs un des fondements théoriques du tableau des ressources et des emplois (TRE). Et elle joue un rôle essentiel dans la démarche que nous proposons pour appréhender la production dans sa totalité. Le schéma ci-dessous en résume les caractéristiques essentielles :

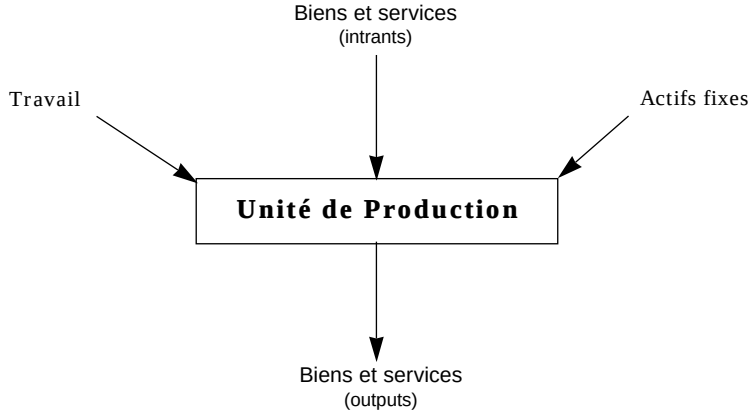

Les biens et services issus du processus représentent identiquement la production réalisée (P.1), tandis que ceux figurant en intrants sont repris sous l'appellation de consommation intermédiaire (P.2). L'écart entre les deux s'appelle la valeur ajoutée ; à l'échelle de l'économie nationale, elle correspond à la valeur créée au cours de l'année ; à l'échelle de chaque unité de production, elle représente la valeur ajoutée par le marché aux biens et services que celle-ci a transformés.

Les actifs fixes sont représentés comme tels dans le compte de patrimoine (AN.11), et le compte d'exploitation en retrace l'usage par le biais de la consommation de capital fixe (K.1). Quant au travail, il fait l'objet de deux mesures complémentaires dans le système : d'une part la quantité qui est mise en oeuvre (voir ci-dessous le quatrième paragraphe), et d'autre part le coût qu'il représente pour

l'unité de production. En fait, un tel coût est décrit de deux manières complémentaires : la rémunération des salariés (D.1) d'une part, le revenu mixte (B.3) d'autre part (pour ceux qui travaillent à leur propre compte, mais sans qu'on puisse alors le distinguer de l'excédent de revenu tiré de la production).

Finalement, l'activité de production dégage un excédent net d'exploitation grâce auquel l'entreprise peut rémunérer les capitaux engagés pour financer le processus de production. Une part de cette avance est contractuelle, et doit être payée quel que soit le résultat dégagé (au moyen des intérêts) ; le reste constitue un profit mesuré par le revenu d'entreprise (B.4).

Les différents éléments qui interviennent dans cette fonction de production sont reliés entre eux par des relations de natures technique et économique, à condition de les étudier dans le cadre d'activités les plus homogènes possibles. Les mettre en jeu constitue un apport essentiel pour confronter entre elles les sources disponibles, et pallier les insuffisances éventuelles d'information. Tout ceci est repris plus en détail au chapitre suivant, à l'occasion de la présentation du TRE.

c) Les unités de production

Comme le précise la définition proposée, la production est toujours réalisée sous la responsabilité d'une unité institutionnelle, résidente pour ce qui concerne la production nationale. Mais dans le cadre de telles unités, les relations économiques associées à la fonction de production peuvent ne pas être opérationnelles, du moins dès lors que plusieurs activités différentes sont gérées simultanément ; et c'est très généralement le cas pour les plus importantes d'entre elles. C'est la raison pour laquelle sont introduits les établissements, partition des unités institutionnelles fondée à la fois sur le découpage en activités homogènes des unités de production et sur la localisation des lieux de production.

L'établissement se définit comme une entreprise ou une partie d'entreprise implantée en un lieu unique et qui n'exerce qu'une seule activité de production, ou dont l'essentiel de la valeur ajoutée provient d'une seule activité considérée comme principale. Et dans le cas d'une activité secondaire trop importante, il est recommandé de prévoir un établissement distinct (rappelons cependant que les activités auxiliaires ne sont pas dissociées des activités principales ou secondaires qu'elles servent). Pour autant, le choix de l'établissement ne va pas jusqu'à retenir un découpage selon des “unités de production homogène”, le plus approprié pour la mise en oeuvre de la fonction de production ; car il s'agit de garder le contact avec les possibilités offertes par la collecte statistique. L'objectif est en effet de garantir l'accès à des informations effectivement disponibles, ce qui suppose une proximité avec les subdivisions opérationnelles de l'unité institutionnelle.

En pratique, il est recommandé de ne pas maintenir dans un même établissement des activités n'appartenant pas à la même position du premier niveau de la CITI ; mais il n'est pas interdit de rechercher une décomposition plus fine.

d) Production marchande, production non marchande

Selon les conventions proposées ci-dessus, la production peut être analysée du point de vue des secteurs institutionnels et des activités ; et selon l'importance qu'elle occupe dans un établissement, en production principale ou secondaire. Mais elle peut également être analysée par rapport au marché, et cela pratiquement sans aucune interférence avec les critères précédents (ce point est nouveau par rapport à la révision 3 du SCN). Le partage est établi comme suit :

- la production est mise en vente sur le marché, ou stockée en vue de l'être (P.11),
- la production est conservée par le producteur pour ses propres besoins finals (P.12),
- la production est destinée à un tiers, mais reste financée par le producteur (P.13).

Un tel critère n'est donc pas attaché à la nature du produit, mais à la manière effective dont il est mis ou non sur le marché. La production est marchande dans le premier cas, non marchande dans les deux autres. Par ailleurs, ce critère intervient également dans la qualification des établissements : un établissement est marchand quand sa production principale est de type P.11, non marchand dans les autres cas.

Recommandations pour une mise en œuvre simple

La diversité des situations indiquées ici pourrait faire peur à ceux qui ont la tâche d'élaborer les comptes. Et on peut en effet s'inquiéter non seulement de la possibilité de trouver les informations appropriées, mais encore de prendre le temps de les traiter de manière aussi diversifiée. Aussi, faut-il savoir aborder la question avec pragmatisme, et se souvenir que cette analyse détaillée a pour objectif de faire l'inventaire de toutes les situations possibles. Mais il ne saurait être question de les retenir toutes, dès lors que les phénomènes associés sont économiquement marginaux dans le pays considéré, ou même trop complexes à mettre en œuvre. Afin de faciliter les choix à réaliser, on peut donc faire les recommandations suivantes :

① On ne retiendra ici que des unités de production explicitement distinguées du ③ de taille significative, et dont le classement en quasi société n'est pas possible.

② On ne devrait en général trouver ici que les travaux d'équipement et de gros entretiens réalisés par les administrations elles-mêmes en matière de bâtiments et construction civile.

⑤ On ne devrait rencontrer que très rarement de tels établissements dont la production principale ne serait orientée que vers la production de biens d'équipements uniquement tournés vers la satisfaction de besoins internes à la société dont ils dépendent (ateliers de gros entretiens de compagnies de transport, ou chantiers d'exploration pétrolière ou minière).

⑦ De tels établissements ne devraient pas exister dans la pratique.

⑧ Dans certains cas, isoler de tels établissements ne présente pas de difficulté (tels les productions de services domestiques ou de logement) ; pour les biens, la distinction avec les établissements de type ⑥ sera beaucoup plus délicate, en particulier pour tout ce qui concerne les productions agricoles et leur première transformation. Cette question est traitée plus spécifiquement au chapitre 12.

Finalement, on peut faire une lecture synthétique de ces conventions à travers le schéma suivant :

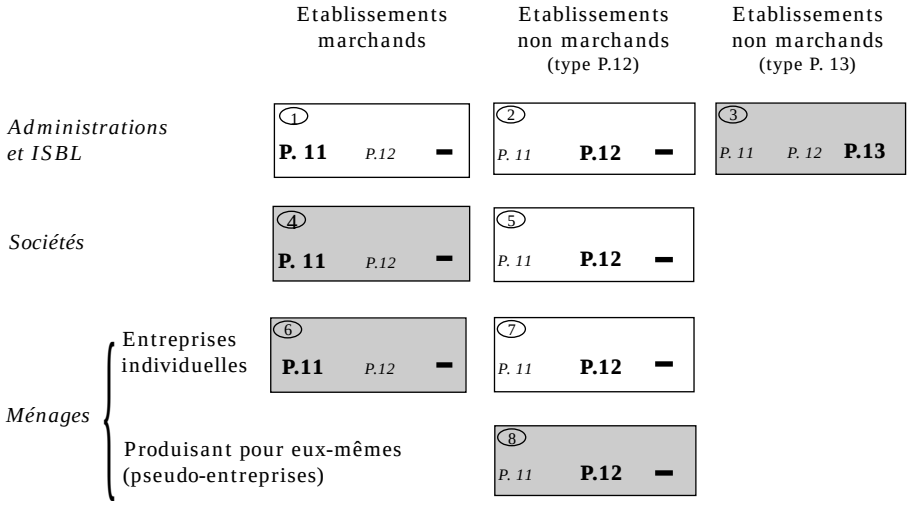

(Les codes de production marqués en petit caractère indiquent que celle-ci est secondaire par rapport aux autres ; les rectangles ombrés correspondent à la situation la plus normale pour cette catégorie de secteur)

①, ② et ③ : La production P.11 peut concerner n'importe lesquels des produits de la nomenclature ; pour P.12, il ne peut s'agir que de produits pouvant donner lieu à FBCF.

③ : Dans le cas des ISBL, cette production P.13 est uniquement en produits individuels ; pour les administrations publiques, elle inclut également les services collectifs.

④ et ⑤ : Là encore, pour P.12, il ne peut s'agir que de produits pouvant donner lieu à FBCF.

⑥ et ⑦ : Dans le cas des entreprises individuelles, le P.12 des ménages inclut également les biens et services consommés par les membres du ménage.

⑧ : Par définition, la production P.12 figurant ici ne contient comme services que ceux associés à l'utilisation par le ménage et pour compte propre du logement dont il est propriétaire, ainsi que les services rendus en son sein en faisant appel à personnel domestique. En revanche, cette production peut concerner n'importe lesquels des biens figurant dans la nomenclature. Dans le contexte précis de cette production des ménages pour compte propre, la réalité physique de l'établissement n'existe que très rarement ; il s'agit plutôt d'un cadre conceptuel permettant d'isoler les fonctions de production se rattachant à chaque grande variété de produits réalisés ; on pourrait donc parler plutôt de pseudo établissements.

9.2. LA PRODUCTION ET SON ORGANISATION SOCIALE - DEFINITION DU SECTEUR INFORMEL

La production est certes un processus physique, qui permet de réduire la rareté à laquelle les hommes sont soumis, mais elle est en même temps au coeur de l'organisation de chacune des sociétés qui se succèdent tout au long de l'histoire. Il n'est pas question de développer ici les différents aspects de cette question, sur laquelle de nombreux auteurs n'arrêtent pas de réfléchir. Mais il est en revanche important de bien comprendre combien le cadre retenu par le SCN dépend des modalités selon lesquelles la production est actuellement organisée. C'est d'ailleurs en raison de la convergence mondiale qui se manifeste en la matière que ce système est maintenant retenu à peu près partout. Mais des différences demeurent, tant dans les pratiques sociales des uns et des autres que dans le niveau de leur développement économique. De plus, les situations ne sont pas figées, et on constate tous les jours l'émergence de nouvelles techniques, comme de nouvelles pratiques sociales. Etre à l'affût de ces spécificités comme de ces évolutions est une condition absolument nécessaire à l'adaptation locale du système comme à leur prise en compte pour la mesure des grandeurs qui le composent.

Pour aider dans cette démarche, nous évoquons d'abord quelques-unes des caractéristiques habituellement rencontrées dans le monde actuel. Nous indiquons ensuite comment le SCN permet la prise en compte d'une telle variété. Et ceci nous donne en particulier l'occasion de proposer un contenu plus précis à deux concepts complémentaires actuellement très utilisés : la formalité et l'informalité. On peut alors proposer une définition opérationnelle du secteur informel dans le cadre du SCN.

9.2.1. Une grande variété de situations

Cette grande variété découle d'abord de la diversité des contextes locaux, lesquels sont fonctions de nombreux paramètres : caractéristiques géographiques (topographie, climat, densité de population, richesses naturelles, taille du pays, etc.) pratiques culturelles, histoire des institutions, développement économique, etc.

On s'aperçoit en particulier que la mise en œuvre de la comptabilité nationale diffère sensiblement selon le degré de développement économique d'un pays. Et ceci ne tient pas seulement à une différence de qualité dans l'appareil statistique ; c'est au niveau même de la mise en œuvre du processus de production que sont constatées des différences essentielles. De même, reconnaît-on actuellement la spécificité des pays dits “en transition”, pour lesquels la mise en œuvre du marché induit des situations particulières.

Mais de telles catégories n'épuisent pas, loin s'en faut, la diversité des situations qui peuvent exister. Et au delà du foisonnement des solutions apportées localement pour satisfaire des besoins en constante évolution, il est plus particulièrement intéressant de souligner deux aspects que peut prendre cette diversité :

• La multiplicité des solutions institutionnelles apportées par les pouvoirs publics locaux pour encadrer ce foisonnement, ou pour apporter des solutions aux problèmes qui se présentent à la collectivité.

• L'inventivité des citoyens pour tourner les règles ainsi introduites, ou tout simplement se mettre à la marge, quelles que soient les raisons avancées pour le justifier.

Le comptable national doit donc tout à la fois inventorier ces solutions institutionnelles, pour leur donner la représentation la plus appropriée dans le cadre du système, et en même temps détecter les détournements qui en sont faits, pour ne pas ignorer leur existence lors des évaluations à réaliser. C'est maintenant autour de ces deux axes que nous proposons de poursuivre notre inventaire, en reprenant la typologie institutionnelle proposée par le SCN.

a) Les administrations publiques et les ISBL

Le rôle imparti à l'Etat ou aux collectivités locales diffère très sensiblement d'un pays à l'autre. Il suffit pour s'en rendre compte de constater l'écart pouvant exister en matière de prélèvements obligatoires. Au sein même des services collectifs, de grandes disparités peuvent exister ; c'est par exemple le cas pour les dépenses militaires, compte tenu de l'environnement géopolitique ou de la place occupée par les forces armées dans l'équilibre politique et social. On peut aussi constater que des carences de l'Etat, en matière de sécurité par exemple, ont pour effet de promouvoir des activités marchandes de remplacement (systèmes de protection, polices privées, vente d'armes, etc.) ; mais aussi de susciter l'apparition d'ISBL jouant un rôle de suppléance en la matière (dans les domaines de la santé ou de la prévention sociale en particulier). De même, les pouvoirs publics peuvent décider de confier au marché des activités qui, dans d'autres pays relèvent de la production non marchande de services collectifs : gestion des routes, services liés à la protection de l'environnement, etc. Enfin, le recours à la sous-traitance peut varier considérablement d'un pays à l'autre, de telle sorte qu'une partie plus ou moins importante des services collectifs peut être réalisée par des entreprises privées, sous contrôle des pouvoirs publics (études, entretien, fonctions auxiliaires, gestion d'infrastructures, etc.).

On doit par ailleurs s'intéresser aux détournements de fonds qui peuvent se produire dans le cadre du fonctionnement de la fonction publique, et qui prennent, dans certains pays, des proportions significatives. La liste suivante ne peut être qu'indicative :

• Pots de vin versés à des fonctionnaires disposant de certains pouvoirs ; il peut s'agir soit d'un détournement de l'impôt ou de l'amende à verser, soit d'un bakchich destiné à rendre possible une procédure administrative.

• Détournements de fonds, sous couvert de contrats dont le contenu n'est pas conforme à la nature indiquée dans les livres comptables.

• Paiement de services non rendus.

• Versement de subventions (ou autres transferts) à de faux ayant-droits, etc.

b) Sociétés

Le droit des sociétés a justement pour fonction de formaliser l'activité marchande de production. Mais il faut bien voir que le droit commercial n'est pas le seul à s'intéresser aux unités qui la réalisent. Interviennent également le droit fiscal, le droit du travail, les obligations sanitaires, l'information statistique, etc., sans compter des réglementations qui peuvent s'imposer à telle activité particulière (professions juridiques, activités financières, médecine, transports publics, etc.). De telles obligations ne se limitent pas aux seules sociétés, mais le fait d'être juridiquement constitué en société représente une contrainte plus forte pour les respecter. De nombreuses déclarations sont associées aux contrôles pratiqués par les organismes chargés d'en vérifier le respect, dont certaines servent de support à une collecte statistique. La comptabilité générale en fait partie.

Or, de telles déclarations dépendent de la manière dont les intéressés sont disposés à se plier aux contraintes qui leur sont imposées. Et il est connu que des écarts plus ou moins importants existent dans tous les pays. Mais on ne peut se contenter de l'opinion publique pour en prendre la mesure. On peut alors s'appuyer sur les décisions de justice ou les redressements administratifs pour s'en faire une idée plus précise ; encore faut-il que ces mécanismes soient eux-mêmes opérationnels, ce qui n'est pas le cas dans des pays trop touchés par la corruption ou dont l'appareil d'Etat est trop faible. Il est également recommandé d'aller questionner les fonctionnaires chargés de faire respecter les normes en question ; mais leur vision des choses court cependant le risque d'être déformée par leur trop grande fréquentation des situations irrégulières. C'est pourquoi il se révèle particulièrement difficile de se procurer des coefficients de redressement évalués directement à partir des constats de fraude.

Parmi les fraudes pouvant peser sur la qualité des travaux d'élaboration des comptes nationaux, on peut mentionner :

• Les différentes formes de fraude fiscale (sur toutes les formes d'impôts) :

  * sous déclaration des recettes,
  * surestimation des charges,
  * distribution occulte de revenus.

• Les abus de biens sociaux (qui se traduisent le plus souvent par des faux en écritures comptables).

• L'utilisation de l'entreprise comme couverture à des activités illégales (y compris de manière indirecte, par blanchiment d'argent “sale”).

• Les fausses déclarations sur l'emploi du personnel, et en particulier la non déclaration de salariés, mais aussi le recrutement déguisé sous forme de paiements d'honoraires à des personnes contractées pour leur force de travail.

c) Les ménages produisant pour eux-mêmes

Les productions de service du logement et de services domestiques sont des activités pour lesquelles une information est collectée (mais il est fréquent que le per-

sonnel domestique ne soit pas déclaré). En revanche, on se trouve beaucoup plus démuni en ce qui concerne les biens que les ménages produisent pour eux-mêmes. Cette production dépend pour une part de pratiques sociales locales (comme la culture de jardins familiaux, fréquente y compris dans des pays très développés). Elle est également plus développée dans des pays à dominante rurale. Mais l'existence d'une telle production est surtout liée à des situations sociales précaires : chômage et sous-emploi importants d'une part (en particulier dans des pays ne disposant pas d'une protection sociale en la matière), économies de subsistance d'autre part. Or il existe en général une corrélation forte entre de telles situations sociales et une mauvaise qualité de l'appareil statistique. Seules des enquêtes directes auprès des ménages, spécialement conçues à cet effet, sont en mesure de nous informer sur l'importance et la nature de cette activité économique ; elles sont encore trop peu fréquentes, et presque jamais répétées chaque année.

d) La production marchande des ménages

C'est dans ce domaine qu'on trouve la plus grande variété de situations, la plupart du temps à la marge des régulations publiques. Il ne saurait être question d'en dresser ici un inventaire, d'autant plus que la créativité est permanente, en particulier quand le système social se trouve en crise. L'essai de classification présenté ci-dessous n'a donc pas de prétention à l'exhaustivité ; il apporte cependant quelques points de repères pour organiser les recherches dans un pays donné. On pourrait donc distinguer les diverses catégories suivantes de production marchande des ménages :

• Les unités de production formellement déclarées : il s'agit d'unités de production non constituées en sociétés, mais qui respectent à peu près les obligations prévues dans le cadre de la législation et de ses décrets d'application. Une telle situation est très fréquente parmi les professions libérales ; mais on la trouve également dans le commerce et l'artisanat, ainsi que dans l'agriculture des pays plus développés. De telles unités sont le plus souvent connues des services statistiques, même s'il n'existe pas d'enquête spécifique les concernant. Bien entendu, ces unités présentent des comportements de fraude similaires à ceux constatés pour les sociétés. Et quand on peut disposer d'indicateurs en la matière, il est fréquent de constater que les taux de redressements à pratiquer sont supérieurs à ceux des sociétés pratiquant les mêmes activités.

• Les activités marchandes informelles tolérées : elles se développent au grand jour, peuvent donner lieu à des prélèvements de droits forfaitaires (patente, taxe de chalandage), sont éventuellement régies par des règles de police, mais ne font l'objet d'aucune déclaration administrative. De telles activités existent dans tous les pays (vente ambulante, artistes, production artisanale, etc.), mais on les trouve plus particulièrement dans les pays les moins développés, spécialement en milieu urbain. Et il s'agit alors aussi bien de métiers des rues (commerce, restauration, transport et manutention, réparations diverses), d'activités artisanales en atelier ou de productions réalisées à domicile. Mais il faut bien distinguer cette situation de celle cor-

respondant à la location par une personne de sa force de travail (travail domestique en tous genres, manutention, emploi à l'heure ou à la journée, etc.).

• Les activités marchandes exercées de manière souterraine : de manière très inégale selon les pays, de telles activités "informelles" se développent de manière plus ou moins occulte, en raison d'un refus des autorités locales à les voir prospérer. Un tel phénomène se rencontre plus particulièrement dans les pays bénéficiant d'une protection sociale importante : les contrevenants cherchent alors à échapper non seulement aux impôts, mais également aux prélèvements sociaux ; et il n'est pas rare que les personnes apportant leur force de travail soient elles-mêmes dans une situation qui leur interdise de travailler (chômeurs, immigrés clandestins, bénéficiaires d'une aide sociale, etc.).

• L'exercice d'activités interdites ou réglementées : on y trouve à la fois les activités proprement illégales (production de drogue, commerce de produits dérobés, etc.), et l'exercice illégal d'activités légales : commerce lié à la contrebande, exercice non déclaré de professions réglementées (médecine, usure, professions juridiques, etc.) ou couvertes par un monopole d'Etat (loterie, vente d'alcool ou de cigarettes, etc.).

• Les activités marchandes dites de proximité : ce type d'activités existe dans tous les pays, même les plus développés. Il peut revêtir des formes très diverses :
  * Le travail occasionnel des jeunes (leçons particulières, baby-sitter, etc.).
  * Les activités marchandes développées dans le cadre de la vie de quartier ou de la vie associative (buvettes, ventes de charité, loisirs organisés, etc.).
  * Les échanges de proximité (en particulier sous forme de troc).
  * L'organisation de réseaux de solidarité pour résoudre certains problèmes sociaux.

9.2.2. Un essai de formalisation

Avant tout autre commentaire, il est nécessaire de bien distinguer ce qui se réfère au concept de production, et qui fait l'objet du présent paragraphe, et ce qui concerne la manière dont les personnes engagent leur force de travail dans ce processus. Tout ce qui suit se réfère aux conditions socio-économiques de la production ; et conformément aux conventions retenues par le SCN, cela ne peut concerner que des unités de production, lesquelles sont nécessairement contrôlées par des unités institutionnelles. La mise en œuvre de la force de travail relève d'une autre approche conceptuelle, laquelle fait d'ailleurs l'objet d'une présentation plus détaillée au paragraphe 9.4. ci-dessous.

a) L'adaptabilité du SCN

La diversité décrite ci-dessus est sans doute à l'origine de bien des complexités rencontrées dans le SCN. Car le système a été élaboré avec la perspective de pouvoir être proposé à tous les pays, ce qui implique deux contraintes essentielles :

• Proposer des cadres qui puissent satisfaire l'ensemble des situations connues à travers le monde.

• Mettre au point des traitements qui mettent en valeur les invariants de l'analyse économique, afin de rendre comparables entre elles du point de vue économique des situations institutionnelles ou sociales qui diffèrent d'un pays à l'autre.

Bien sûr, il faut toujours s'attendre à des situations suffisamment particulières pour que les cadres prévus ne permettent pas une représentation satisfaisante pour les besoins de l'analyse locale. Mais il n'est pas interdit de créer des sous rubriques particulières dans les nomenclatures proposées, pour donner place à de telles exceptions. Dans le même esprit, il faut savoir mettre en valeur ce qui a localement de l'importance, et réduire au contraire la place à accorder à des rubriques n'ayant pas de réalité locale. On ne saurait trop insister sur la nécessaire souplesse dont il faut faire preuve pour l'implantation locale du SCN, dans le respect de l'architecture qu'il propose.

Mais il faut en même temps souligner la grande adaptabilité que présente le système dans la configuration de base qu'il propose. Et c'est en particulier le cas quand il s'agit de prendre en compte la diversité des situations décrites ci-dessus. Mais il le fait seulement selon les critères techniques et institutionnels ; l'approche plus socio-économique que nous introduisons ici n'est que mentionnée dans les textes, sans être formellement prise en compte dans le système. Il s'agit en particulier de la référence faite à l'économie informelle au terme du chapitre IV. Mais il faut dire que le sujet faisait encore l'objet de débats au moment où le SCN lui-même était sur le point d'être adopté ; c'est en effet en janvier 1993 que l'OIT adoptait une résolution définissant le concept d'économie informelle. C'est dans le prolongement de cette résolution que nous proposons maintenant la définition d'un secteur informel conforme au cadre proposé par le SCN.

b) Définition des contours socio-économiques à l'activité de production

Les concepts que nous utilisons maintenant sont assez communément répandus dans le discours économique actuel, sans que leur contenu fasse bien l'unanimité de leurs utilisateurs. Sans chercher à prendre parti sur le fond dans le débat en cours, il nous semble pourtant opportun de proposer quelques références pour leur utilisation dans le cadre des travaux statistiques et de comptabilité nationale, dans le prolongement des propositions faites par l'OIT.

Par rapport à la variété des situations décrites ci-dessus, le discours économique nous invite à distinguer quatre grands domaines selon lesquels la production est mise en oeuvre par les unités institutionnelles :

• l'économie formelle
• l'économie domestique
• l'économie informelle
• l'économie souterraine.

Ce sont ces concepts qu'il s'agit d'abord de situer par rapport à ceux qui figurent dans le SCN. Il semble assez clair que l'économie formelle inclut l'ensemble des unités institutionnelles regroupées dans les secteurs des administrations publiques, des sociétés et des ISBL. Une question de frontière se pose en revanche à l'intérieur du secteur des ménages.

Quant à l'économie domestique, il semble aller de soi qu'il faille l'associer à l'ensemble de la production que les ménages réalisent pour eux-mêmes. L'OIT suggère que les services domestiques y soient rattachés. La question est moins claire en ce qui concerne l'économie agricole de subsistance, du moins pour des raisons statistiques. En effet, la statistique agricole se réfère le plus souvent aux surfaces cultivées, indépendamment de savoir si la production est ou non destinée à la vente.

Restent à localiser économie informelle et économie souterraine. On pourrait bien sûr se contenter de les définir comme complémentaires des deux précédentes. Le besoin d'une définition positive se fait pourtant sentir, même si cela se révèle difficile en raison de la divergence des auteurs pour expliquer les causes de leur existence.

Mais d'abord, quelle distinction introduire entre ces deux notions ? En fait, on peut dire que dans les pays développés, et mise à part l'économie de proximité, toute activité qui ne se soumet pas aux règles prévues par les pouvoirs publics se trouve en situation d'illégalité ; elle prend donc nécessairement un aspect “souterrain”, car il s'agit d'échapper aux différents contrôles effectivement prévus pour les faire respecter. A l'inverse, dans les pays moins développés, on constate que l'informalité est associée à une faiblesse administrative et politique de l'Etat. C'est ainsi qu'une frange importante de la population peut développer ses activités économiques en dehors des régulations publiques, sans qu'on puisse pour autant parler de travail au noir. Et on constate de plus que le champ des activités informelles est assez différent de ce qui existe dans les pays développés. Mais même alors, l'exercice d'activités interdites revêt un certain caractère souterrain. Finalement, on pourrait dire qu'il n'existe pas de différence de nature économique entre économie informelle et économie souterraine, l'une étant plus répandue dans les pays sous-développés, l'autre plus présente dans les économies développées. En revanche, les comportements sont très différents en matière de visibilité, et par voie de conséquence de transparence statistique. Autant les ménages en situation d'informalité sont disposés à répondre aux questions qui leur sont posées, à condition que l'enquêteur parvienne à les rencontrer, autant ceux qui sont engagés dans l'économie souterraine maintiennent le secret sur leur activité.

Finalement, on pourrait conclure que l'économie informelle est un concept valable pour tous les pays ; mais que la partie souterraine de son exercice est d'autant plus importante que les pouvoirs publics s'opposent à son existence ; alors que la tendance des pays sous-développés serait plutôt de considérer comme bénéfique cette économie informelle, en raison des réponses qu'elle apporte aux problèmes sociaux.

Le point de vue proposé par l'OIT est un peu différent. C'est en effet à l'économie informelle dans les pays sous développés qu'elle s'intéresse plus particulièrement, ce qui la conduit à faire la proposition suivante : “le secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine” (§ 5.3). Dans cette optique, on ne peut donc parler de secteur informel

que pour les seules économies des pays sous développés. C'est le point de vue que nous reprenons maintenant. Mais l'autre perspective ne pourra être ignorée quand nous parlerons des méthodes d'élaboration ; car l'économie souterraine doit également être évaluée.

EXTRAITS DE LA RÉSOLUTION DE L'OIT SUR LE SECTEUR INFORMEL

CONCEPT

5. 1) Le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi - lorsqu'elles existent - sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.

2) Les unités de production du secteur informel présentent les caractéristiques particulières des entreprises individuelles. Les actifs immobilisés ou autres utilisés n'appartiennent pas aux unités de production en tant que telles, mais à leurs propriétaires. Ces unités, en tant que telles, ne peuvent réaliser d'opérations ou conclure de contrats avec d'autres unités, ni souscrire en propre des engagements. Les propriétaires doivent se procurer les moyens financiers nécessaires à leurs propres risques et périls, et ils sont personnellement responsables, sans limitation aucune, de toutes les dettes et de tous les engagements souscrits aux fins de production. Les dépenses de production sont souvent indifférenciées de celles du ménage. De même, les biens d'équipement, comme les bâtiments et les véhicules, peuvent être destinés indistinctement aux fins de l'entreprise et à celles du ménage.

3) Les activités exercées par les unités de production du secteur informel ne sont pas nécessairement réalisées avec l'intention délibérée de se soustraire au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale, ou d'enfreindre la législation du travail, d'autres législations, ou d'autres dispositions administratives. Par conséquent, le concept des activités du secteur informel devrait être différencié de celui des activités de l'économie dissimulée ou souterraine.

DEFINITIONS OPERATIONNELLES

Secteur informel

6. 1) A des fins statistiques, le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production qui, selon les définitions et classifications contenues dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (Rev. 4), font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles ou, ce

qui revient au même, en tant qu'entreprises individuelles appartenant à des ménages, telles que définies dans le paragraphe 7.

2) Dans le secteur institutionnel des ménages, le secteur informel comprend : i) "les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte" telles que définies dans le paragraphe 8 ; et ii) la composante additionnelle des "entreprises d'employeurs informels" telles que définies dans le paragraphe 9.

3) Le secteur informel est défini indépendamment du lieu de travail où se déroulent les activités productives, du degré d'utilisation du capital fixe, de la durée effective de l'entreprise (permanente, saisonnière ou occasionnelle) et du caractère principal ou secondaire des activités du propriétaire.

Entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte

8. 1) Les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte sont des entreprises individuelles (au sens du paragraphe 7) appartenant à des personnes travaillant pour leur propre compte et gérées par elles, seules ou en association avec des membres du même ménage ou de ménages différents, qui peuvent employer des travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale et des salariés de manière occasionnelle, mais qui n'emploient pas de salariés de manière continue, et qui ont les caractéristiques décrites aux sous paragraphes 5.1) et 2).

2) Pour des raisons opérationnelles, les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte peuvent inclure, selon les circonstances nationales, ou toutes les entreprises de personnes travaillant pour leur propre compte ou seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon des formes spécifiques de la législation nationale.

3) L'enregistrement peut se référer à l'inscription prévue par la réglementation industrielle ou commerciale, les lois fiscales ou de sécurité sociale, la réglementation des groupes professionnels, ou par des textes semblables, des lois ou des règlements établis par les instances législatives nationales.

4) Les personnes travaillant pour leur propre compte, les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale et l'emploi de salariés sur une base continue sont définis conformément à la version la plus récente de la Classification Internationale d'après la Situation dans la Profession (CISP).

Entreprises d'employeurs informels

9. 1) Les entreprises d'employeurs informels sont des entreprises individuelles (au sens défini au paragraphe 7) appartenant à des employeurs et gérées par eux, seuls ou en association avec des membres du même ménage ou de ménages différents, qui emploient un ou plusieurs salariés de façon continue et qui ont les caractéristiques décrites aux sous paragraphes 5.1) et 2).

2) Pour des raisons opérationnelles, les entreprises d'employeurs informels peuvent être définies, compte tenu des circonstances nationales, selon l'un ou plusieurs des critères suivants :
i) taille des unités inférieure à un niveau déterminé d'emploi ;
ii) non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

3) Bien que le critère de la taille doive se rapporter de préférence au nombre de salariés occupés de façon continue, en pratique, il peut également être défini en fonction du nombre total de salariés ou du nombre de personnes occupées pendant la période de référence.

4) La limite supérieure de la définition des entreprises d'employeurs informels peut varier selon les pays et les branches d'activité économique. Elle peut être déterminée sur la base des conditions de taille minimum formulées dans les législations nationales pertinentes, lorsqu'elles existent, ou en termes de normes empiriquement déterminées. Le choix de la limite supérieure devrait tenir compte du champ des enquêtes statistiques portant sur les plus grandes unités dans les branches d'activité correspondantes, lorsqu'elles existent, afin d'éviter tout chevauchement.

5) Pour ce qui est des entreprises qui exercent leurs activités dans plusieurs établissements, le critère de la taille devrait s'appliquer, en principe, à chacun des établissements particuliers et non à l'entreprise dans son ensemble. En conséquence, une entreprise devrait être reconnue comme répondant au critère de la taille, si aucun de ses établissements n'excède la limite supérieure spécifiée.

6) L'inscription de l'entreprise peut se référer à l'enregistrement selon des formes spécifiques de la législation nationale tel qu'indiqué dans le sous paragraphe 8.3). Les salariés peuvent être considérés comme déclarés s'ils sont employés sur la base d'un contrat de travail ou d'apprentissage qui fait obligation à l'employeur de payer des impôts et de verser des cotisations de sécurité sociale au nom du salarié ou qui soumet la relation d'emploi à la législation du travail en vigueur.

7) Les employeurs, les salariés et l'emploi de salariés de façon continue sont définis conformément à la version la plus récente de la Classification Internationale d'après la Situation dans la Profession (CISP).

10. A des fins d'analyses particulières, on peut élaborer des définitions plus précises du secteur informel au niveau national en introduisant d'autres critères sur la base des données recueillies. Ces définitions peuvent varier selon les besoins des différents utilisateurs des statistiques.

14. Les entreprises individuelles, qui exercent exclusivement des activités de production non marchande, c'est-à-dire qui produisent des biens ou des services

destinés à l'autoconsommation finale ou à la formation de capital fixe pour compte propre, selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (Rev. 4), devraient être exclues du champ du secteur informel aux fins des statistiques de l'emploi dans le secteur informel. Selon les conditions nationales, une exception peut être faite en ce qui concerne les ménages qui emploient des travailleurs domestiques au sens du paragraphe 19.

c) Pour une définition positive de l'économie informelle

La résolution adoptée par l'OIT maintient une certaine flexibilité dans la manière de définir l'économie informelle. Son objectif est de proposer des solutions statistiquement applicables, plutôt que de trancher dans les débats en cours. Les extraits les plus importants de cette résolution à propos de la définition d'un secteur informel sont proposés dans l'encart ci-joint.

Quoi qu'il en soit, l'objectif est bien de mettre en valeur un mode de production alternatif, principalement tourné vers la création d'emplois et de revenus pour les personnes qui s'y engagent. Informelles institutionnellement, les unités de production concernées appartiennent donc nécessairement au secteur des ménages. En revanche, leur vocation est marchande, si bien que l'économie domestique en est explicitement exclue (mais pas l'économie de proximité). Mais ceci veut dire que l'économie informelle ne concerne qu'une partie des établissements gérés par des ménages. En sont exclus les pseudo-établissements réalisant de manière principale la production non marchande des ménages pour eux-mêmes. Et n'en font pas non plus partie les établissements appartenant à des entreprises individuelles relevant d'une part de l'économie formelle, d'autre part de l'économie souterraine. Et c'est sans doute sur ce dernier point que la frontière est la plus difficile à définir.

Vis-à-vis de l'économie formelle, ce qui caractérise l'informalité est de se situer en marge de la régulation publique. Il est donc proposé de retenir comme critère à privilégier le non enregistrement administratif des établissements au titre des activités productives qu'ils exercent. Ce non enregistrement signifie en effet soit que l'établissement n'intéresse pas les services administratifs, soit qu'il fonctionne à la marge de ceux-ci. Et comme une entreprise est généralement soumise à plusieurs enregistrements, il nous semble que l'enregistrement fiscal soit le plus pertinent. D'abord, c'est celui qui présente le caractère le plus universel pour toutes les activités économiques. Par ailleurs, il présente une accessibilité statistique relativement facile. Enfin, c'est le domaine dans lequel l'Etat a le plus intérêt à faire reconnaître son autorité. L'OIT fait également référence à la taille comme critère possible, puisque les entreprises informelles sont le plus souvent de petite taille ; mais il s'agit là d'un critère moins représentatif (il s'agit plutôt d'une corrélation), et qui doit être modulé selon l'activité réalisée.

La frontière à établir avec l'économie souterraine est plus complexe à établir ; tous les critères retenus jusqu'à présent pour caractériser l'économie informelle sont en effet partagés par l'économie souterraine. Or rien n'est précisé en la matière dans la

résolution de l'OIT. On pourra bien sûr y faire figurer les activités illégales en soi ; pour le reste, seuls des critères locaux semblent pouvoir être mis en oeuvre.

9.2.3. Les contours d'un secteur informel[1]

Sur la base des principes énoncés ci-dessus, et en conformité avec la résolution de l'OIT[2], on trouvera dans ce paragraphe des propositions concrètes pour établir un "secteur informel" dans le cadre du SCN.

a) Un "secteur" défini comme un regroupement d'établissements[3]

Comme nous venons de le voir, c'est en référence aux établissements productifs qu'il est possible de dresser un contour de l'économie informelle. Et les établissements qui en relèvent appartiennent nécessairement au secteur institutionnel des ménages, puisqu'ils ne peuvent avoir une personnalité morale. Mais l'économie informelle n'inclut pas tous les établissements que peuvent contrôler les ménages : ceux qu'ils contrôlent collectivement (les pseudo établissements produisant pour leur propre compte) en sont exclus ; et certaines entreprises individuelles marchandes peuvent relever de l'économie formelle ou souterraine. Or, au sein de chaque ménage, il faut s'attendre à trouver simultanément des établissements relevant de ces diverses catégories, seuls certains d'entre eux étant des établissements informels.

On ne pourrait donc obtenir une approche autonome de l'informalité dans son ensemble en regroupant les comptes de tous les ménages impliqués dans des établissements informels. Retenir les unités institutionnelles pour analyser l'activité informelle ne peut donc représenter le choix le plus pertinent. C'est le regroupement des établissements informels qui se révèle le plus satisfaisant, en se limitant du coup aux seules opérations pertinentes dans ce cadre d'analyse.

Il n'est pas possible en effet de construire, pour des établissements, une séquence complète de comptes. On doit donc se limiter aux comptes de production, d'exploitation et de revenu d'entreprise ; les soldes associés à ces comptes sont la valeur ajoutée, le revenu mixte et le revenu entrepreneurial. On peut par ailleurs y joindre des opérations spécifiques qui ne figurent pas dans ces comptes :

- le capital fixe et la FBCF,
- les stocks et leur variation,
- les emplois (selon les décompositions proposées ci-dessous).

1. Cf. SCN, 4.159.

2. Mais puisque cette résolution propose en plusieurs endroits des solutions alternatives, les propositions qui suivent correspondent aux choix que l'auteur juge les plus pertinents en la matière, compte tenu en particulier des contraintes liées à leur mise en oeuvre.

3. On trouvera une étude détaillée sur la quetion de l'économie informelle, une présentation des méthodes statistiques pour la mesurer ainsi que des propositions pour lui donner un statut dans le cadre de la comptabilité nationale, dans : "Economie non enregistrée par la statistique et secteur informel dans les pays en développement", par François Roubaud et Michel Séruzier, numéro spécial n°68 de la revue STATECO, INSEE, décembre 1991.

Il est par ailleurs possible de décomposer ce "secteur"[4] informel en sous secteurs, selon l'activité principale exercée par les établissements concernés. On notera que de tels sous secteurs sont alors eux-mêmes inclus dans les branches prévues par le système.

b) Secteur informel et secteur institutionnel des ménages

Dans l'esprit des partitions proposées pour les ménages, on peut fort bien envisager de compléter l'analyse de l'informalité par un regroupement spécifique des ménages impliqués dans ce mode de production. Différentes solutions sont alors possibles :

• Regrouper tous les ménages de qui dépendent des établissements informels (par le biais des membres du ménage qui sont entrepreneurs individuels dans le cadre d'établissements informels).

• Regrouper tous les ménages dont la majorité des revenus est constituée de revenus mixtes en provenance d'établissements informels (ce qui constituerait un sous-ensemble de S.141 + S.142).

• Regrouper les seuls ménages dont la personne de référence est patron d'un établissement informel.

La première solution englobe la totalité des établissements informels ; elle a donc l'avantage de l'exhaustivité. En revanche, elle ne permet pas une partition intéressante du secteur institutionnel, puisque le regroupement des ménages complémentaires n'est pas significatif en soi. C'est ce que permettent les deux autres solutions ; mais tous les établissements informels n'y sont pas représentés. Et dans tous les cas, les revenus de ces ménages peuvent également incorporer des salaires et des revenus mixtes provenant d'activités formelles ou souterraines.

c) La sélection des établissements informels

C'est le critère du non enregistrement administratif qui nous semble à la fois le plus pertinent et le plus opérationnel, surtout si la préférence est donnée au non enregistrement fiscal. C'est en effet bien souvent par le biais de sources fiscales que la mesure de l'activité des unités formelles est possible. Dans les pays où cette source est exploitée statistiquement, on dispose alors d'une complémentarité dans l'analyse. De plus, cela se traduit par un répertoire des unités ayant fait une déclaration fiscale. Après redressement pour les unités occasionnellement absentes, ou dispensées de déclaration, ce répertoire donne en négatif ce qui relève de l'informel.

4. Selon cette approche, le terme de secteur informel s'applique à un regroupement d'établissements. On ne doit donc pas le confondre avec son usage dans le cadre du SCN pour désigner les secteurs institutionnels, lesquels sont des regroupements d'unités institutionnelles. En fait, le SCN n'a pas eu le temps d'approfondir la question du secteur informel, compte tenu des recommandations faites par l'O.I.T. Et il s'oriente plutôt vers un secteur informel défini comme un regroupement de ménages impliqués dans l'économie informelle.
On pourrait penser qu'une variante à la solution proposée ci-dessus consisterait à regrouper non pas les établissements informels, mais les entreprises individuelles dont ils dépendent. En fait, un tel regroupement ne diffère pas de celui que nous proposons, du moins si on convient qu'une entreprise individuelle formelle ne peut pas contenir en son sein un établissement considéré comme informel.

On notera que ce critère ne permet pas une stabilité dans le temps des unités couvertes, compte tenu de changements dans la législation ou dans la capacité d'intervention des pouvoirs publics (mais ceci vaudrait également pour le critère de taille). Les variations constatées dépendent donc également de ces facteurs. Mais n'est-ce pas une des caractéristiques de ce secteur informel que de "respirer" au cours du temps ? Plutôt que de vouloir trouver à tout prix un critère invariant dans le temps (ce qui ne correspond d'ailleurs pas à l'esprit du système), il nous semble préférable de suivre cette respiration, quitte à décomposer ensuite les indicateurs d'évolution selon les différentes causes pouvant les expliquer.

d) Quelle extension donner au secteur informel ?

Pour des raisons liées à la difficulté de la mesure statistique, l'OIT suggère de limiter la définition de ce secteur aux seules activités exercées en milieu urbain. Mais elle affirme simultanément que l'extension du secteur informel s'étend en droit à celles exercées en milieu rural. Et cela semble également souhaitable du point de vue de la comptabilité nationale. Dans ces zones, l'informalité est présente selon les trois axes suivants :

• D'abord dans le cadre de la production agricole elle-même, dont les unités de production sont le plus souvent ignorées des services administratifs ; le monde paysan est typiquement régi par des comportements informels ; et la production de ces unités s'étend assez souvent à la première transformation de leurs propres produits agricoles.

• Mais il y a aussi tout ce qui concerne l'artisanat villageois, qui accompagne aussi bien les besoins de la production agricole que la satisfaction de la demande finale de la population rurale. Les résultats les plus récents des enquêtes menées dans certains pays africains prouvent l'importance de ce secteur informel en milieu rural.

• Et on trouve enfin les activités informelles également présentes en ville : commerce, transport, restauration et autres services aux ménages.

Par ailleurs, et pour des raisons statistiques, il sera souvent difficile d'isoler les exploitations agricoles ayant l'autosubsistance comme activité principale (et dont la production devrait relever de pseudo établissements non marchands) ; de tels établissements seraient alors à classer comme marchands ; et dans ce cas, ils seraient incorporés au secteur informel en milieu rural. Mais il faudra maintenir comme non marchande la part de la production autoconsommée.

9.3. LA PRODUCTION ET L'INFORMATION STATISTIQUE

Grâce aux analyses qui précèdent, il a été possible de mieux dresser le contour du concept de production et de décrire la manière dont le SCN en rend compte. Reste à en faire la mesure. Et pour cela, il faut disposer d'informations. Or il est bien évident que tout n'est pas connu de la même manière, certains aspects de cette production pouvant même échapper complètement à toute information directe. Et seul le recours à des approches indirectes peut alors être envisagé pour parvenir

à l'évaluation recherchée. Une stratégie d'élaboration doit en conséquence être mise au point, qui dépend de l'information disponible et de sa qualité. Un inventaire rigoureux de la situation s'impose donc, grâce à la grille que nous proposons maintenant. Mais auparavant, il n'est pas inutile de rappeler quelques critères utiles à cette investigation.

a) Commentaires à propos du non enregistrement statistique

Il y a non enregistrement statistique dès lors qu'un objet (ou un phénomène) économique échappe à la mesure directe du statisticien, c'est-à-dire qu'il n'est pas enregistré par l'instrument construit pour le mesurer, ou a fortiori qu'un tel instrument n'a pas été mis en œuvre.

En fait, on peut distinguer différents motifs de non enregistrement :

• Un instrument statistique est spécialisé ; il vise une catégorie d'objets. Mais par rapport au champ théorique qu'il se propose de mesurer, certains des objets visés échappent à la saisie. Ceci représente un premier motif de non enregistrement statistique (motif 1 : couverture insuffisante).

• Il ne suffit pas qu'un objet soit saisi ; encore faut-il que la mesure obtenue soit exacte, c'est à dire que l'information recueillie soit représentative du phénomène à mesurer. On constate en particulier de nombreux cas de sous évaluation de la mesure des phénomènes. Ceci représente un second motif de non enregistrement statistique (motif 2 : inexactitude de la mesure élémentaire).

• Il existe également des objets pour lesquels le statisticien n'a pas encore mis au point l'instrument permettant de les mesurer, soit par manque de méthode ou de moyens, soit en raison de la nature même des objets à mesurer (la production de drogue, par exemple). Et ceci représente un troisième motif de non enregistrement statistique (motif 3 : inaccessibilité du phénomène).

• Enfin, et de manière plus prosaïque, l'instrument statistique existe, mais il ne fournit pas les informations selon les besoins spécifiques à la comptabilité nationale ; ou il n'existe que de manière exceptionnelle, ne permettant pas de suivre l'évolution annuelle du phénomène (motif 4 : inadéquation de l'instrument).

On doit insister sur ce dernier point : certaines collectes statistiques ponctuelles peuvent être très utiles pour obtenir une information structurelle sur le phénomène à mesurer ; mais le comptable national ne peut s'en contenter : c'est dans le temps qu'il lui faut faire sa mesure. Tout ce qui permet la mesure de l'évolution des phénomènes est donc essentiel à son travail, et doit donc être pris en compte dans l'inventaire proposé ci-dessous. La stratégie à mettre au point en dépend.

b) Pour un inventaire des données statistiques concernant la production

Nous proposons la conduite de cet inventaire au moyen du graphique ci-joint. Une double lecture en est possible, d'abord en fonction des différentes formes possibles de non enregistrement statistique (lecture selon les lettres), ensuite selon les différents segments proposés pour la production (lecture selon les chiffres).

LE NON ENREGISTREMENT STATISTIQUE DE LA PRODUCTION SELON LES SECTEURS INSTITUTIONNELS ET LES TYPES D'ACTIVITE

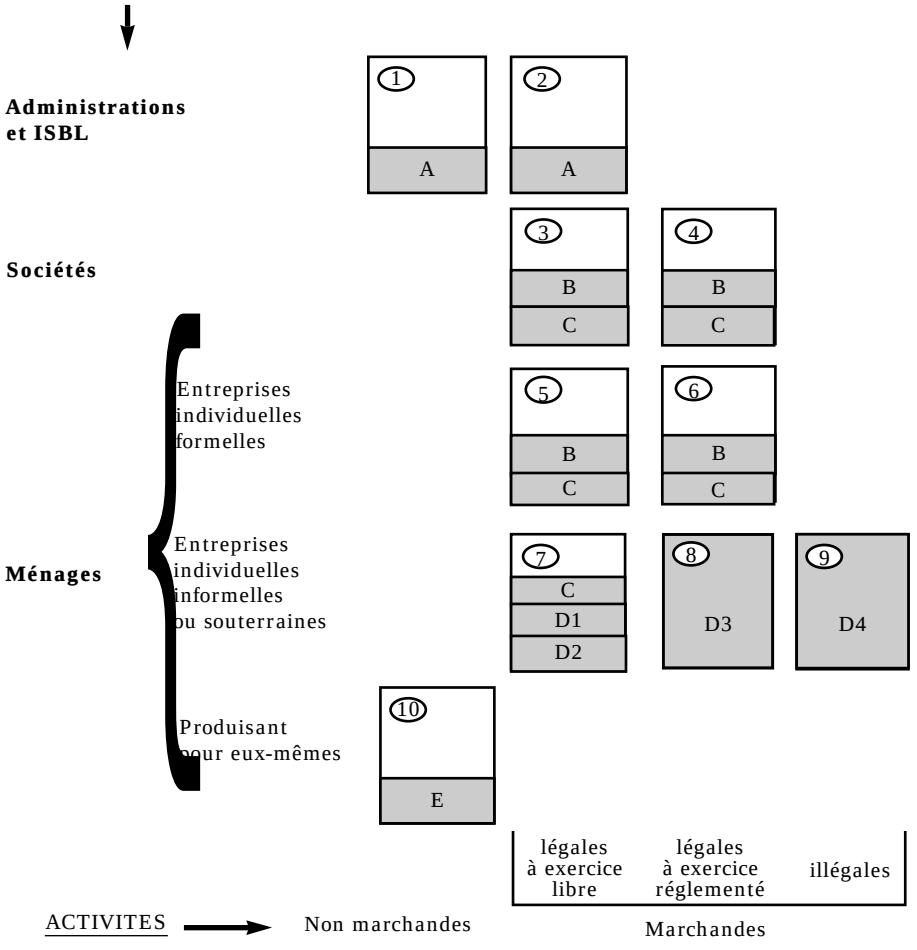

Les surfaces proposées se réfèrent à des concepts, et n'ont aucun rapport avec le poids que ces productions peuvent représenter. Chacune d'entre elles représente une partie de la production nationale, quel que soit l'emploi qui en est fait (intermédiaire ou final) ; il ne s'agit donc pas du PIB. Cette production est analysée selon deux dimensions :

- *les secteurs institutionnels,*
- *les types d'activités proposés en 9.2.*

On a dessiné un rectangle chaque fois qu'une production existe au croisement de ces deux dimensions. On remarquera que le secteur informel tel que défini plus haut se réfère aux rectangles ⑦ et ⑧. Les parties blanches des rectangles corres-

pondent à la production connue grâce aux informations recueillies dans le cadre de l'enregistrement statistique direct. Les parties grisées représentent les domaines de la production pour lesquels un tel enregistrement statistique n'existe pas ; là encore, les surfaces indiquées sur le graphique n'ont aucun lien avec l'importance supposée de ces absences.

Les différentes formes de non enregistrement statistique

A Trois grandes catégories d'information peuvent relever de cette première forme du non enregistrement, spécifique des administrations publiques :

• l'existence de certains comptes spéciaux non repris dans la comptabilité publique,

• une partie plus ou moins importante de l'aide internationale reçue,

• le refus par certaines institutions de fournir des données les concernant.

L'expérience montre que ces différents types de non enregistrement statistique peuvent parfois représenter des montants importants.

B La production qui figure sous cette lettre est réalisée par des unités formelles (sociétés ou entreprises individuelles) qui appartiennent à la population théorique du secteur correspondant, mais qui sont absentes des statistiques, pour quelque raison que ce soit, l'année considérée.

C Cette catégorie de non enregistrement statistique correspond à la part de production non déclarée par les unités qui répondent aux enquêtes statistiques. Le motif de cette sous-déclaration statistique est le plus souvent fiscal ; mais d'autres motifs peuvent également exister. Une telle sous-déclaration concerne principalement des unités formelles. Il est de notoriété publique que la fraude fiscale, et la sous-déclaration statistique qui lui est associée, existent dans tous les pays, et sans doute plus particulièrement dans les pays en développement. Selon notre typologie, la fraude fiscale ne peut concerner que les sociétés et les entreprises individuelles formelles.

D Le non enregistrement décrit sous cette lettre est intérieur au champ proposé pour définir le secteur informel et l'économie souterraine. Il concerne donc des établissements absents des registres fiscaux. On fait cependant l'hypothèse que certains de ces établissements non enregistrés fiscalement peuvent répondre aux enquêtes statistiques (sinon tous les ans, du moins à l'occasion de recensements, ou de certaines enquêtes). C'est pourquoi on a maintenu une partie blanche dans le rectangle associé aux activités légales à exercice non contrôlé. Autrement dit, une partie du secteur informel peut être enregistrée statistiquement (et ne pas tout déclarer de son activité : sous-déclaration de type C).

On peut en revanche distinguer plusieurs motivations pour le non enregistrement statistique de la part de ces établissements :

D1 L'établissement se situe en marge de la collecte statistique, sans qu'il existe de volonté particulière de sa part d'échapper à cette collecte : le statisticien n'est pas venu jusqu'à lui.

D2 Toujours au sein des activités légalement autorisées et à exercice non contrôlé, il existe des établissements dont le patron cherche délibérément à échapper aux questions des enquêteurs. La qualité de toute enquête spécifique sur le secteur informel est inversement proportionnelle à l'importance de ce groupe.

D3 Quand l'exercice d'une activité est contrôlé, la mise en oeuvre de ce contrôle passe normalement par un enregistrement administratif. Son exercice informel suppose alors une volonté explicite d'échapper à ce contrôle, et donc le plus souvent aussi à un questionnaire statistique.

D4 L'exercice de ces activités nécessite en plus d'échapper aux investigations de la police.

Il est évident que les sous-groupes 2, 3 et 4 induisent des difficultés spécifiques supplémentaires pour la collecte d'informations directes ou indirectes.

E Dans le domaine de la production des ménages pour eux-mêmes, la situation diffère selon les activités exercées :

• Pour les services domestiques, cela correspond à la part des rémunérations non déclarées à la sécurité sociale.

• Pour le service de logement, on peut connaître le parc de logement concerné, mais il n'existe pas de déclaration directe en valeur.

• Quant aux autres productions, elles ne sont généralement pas recensées directement par les services statistiques.

Commentaires à propos des productions repérées

• Pour les cas ① et ②, des solutions sont proposées aux chapitres 5 et 8 pour redresser les montants de leur production.

• Les cas ③ à ⑥ sont identiques ; pour la partie B, des solutions sont proposées aux chapitres 4, 6 et 7. Pour la partie C, en revanche, il n'existe en général aucune information directe sur le montant des sous-déclarations faites par ces unités. Seule une approche indirecte peut permettre d'en faire une évaluation.

• Les cas ⑦ et ⑧ concernent spécifiquement l'économie informelle (mais aussi l'économie souterraine, au cas où on veuille différencier celle-ci au sein des activités légales). Le non enregistrement statistique sera bien entendu inférieur s'il existe localement une enquête sur le secteur informel ; encore faudrait-il que celle-ci se répète chaque année pour que l'information permette d'en mesurer l'évolution spécifique.

• Pour le cas ⑨ (qui relève de l'économie souterraine), c'est par nature que l'information statistique directe fait défaut. On devra donc nécessairement envisager des procédures indirectes pour en obtenir une évaluation.

• Le cas ⑩ : pour ce qui concerne les services domestiques et de logement, des procédures indirectes sont généralement possibles ; pour le reste, on dispose éventuellement de données issues des enquêtes de consommation auprès des ménages, mais on manque le plus souvent d'éléments pour en assurer l'évolution.

A propos des enquêtes sur le secteur informel

Les recensements et enquêtes auprès des ménages peuvent fournir des informations intéressantes concernant l'économie informelle : nature des activités exercées, statut dans l'emploi, existence d'entreprises individuelles, revenus associés, etc. Mais en général, de telles informations ne dépassent pas ce que les individus disent d'eux-mêmes ou de leurs proches. Pour une bonne connaissance de l'informel, il faut atteindre les établissements, et obtenir des informations concernant leur fonction de production.

C'est la raison pour laquelle se sont développées depuis quelques années des enquêtes plus spécifiquement dédiées à la connaissance du secteur informel ; et la résolution de l'OIT apporte d'ailleurs des recommandations en la matière.

Deux approches sont possibles[1] :

• En s'adressant directement aux établissements, à partir d'un relevé de locaux professionnels (méthode aréolaire le plus souvent).

• En procédant en deux temps, à partir d'une enquête auprès des ménages : quand un entrepreneur individuel est remarqué, on s'adresse à lui plus spécialement pour le questionner sur l'activité de son entreprise.

C'est la deuxième méthode qui se révèle la plus pertinente, car elle permet d'atteindre également les établissements sans visibilité ; de plus, elle se révèle moins coûteuse, du moins quand une enquête auprès des ménages existe déjà (enquête emploi par exemple).

Mais là encore, deux options existent, aux finalités différentes :

• Rechercher une connaissance approfondie du phénomène, y compris dans son versant sociologique ; l'accent est alors mis sur une enquête lourde et ponctuelle.

• Rechercher une connaissance plus légère, mais régulière, du phénomène, grâce à une enquête à périodicité annuelle.

C'est bien évident cette deuxième finalité qui correspond le mieux aux besoins du comptable national.

9.4. L'EMPLOI ET LES EMPLOIS[2]

Pratiquement toutes les activités de production mettent en oeuvre du travail. Mesurer celui-ci est donc un moyen supplémentaire pour évaluer le montant de la production, d'autant plus appréciable en cas de non enregistrement statistique important. Ceci dit, la connaissance de l'emploi et du travail associés à la produc-

1. Pour une présentation plus complète de ces deux approches, on peut se reporter au chapitre 6 du numéro 68 de la revue STATECO, déjà cité supra. Le numéro 78 de la même revue présente une enquête de deuxième type réalisée au Cameroun : "L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé".

2. Voir SCN, chapitre 17.

tion sont également des informations particulièrement utiles pour les études économiques. C'est pourquoi le nouveau SCN fait des propositions en la matière ; et il se réfère pour cela à la résolution que l'OIT a adoptée en 1982[3]. La question doit être abordée selon deux points de vue :

• Démographique (l'emploi) : on s'intéresse aux personnes employées, à leur statut par rapport aux emplois qu'elles occupent, et à la population active occupée qu'elles constituent.

• Économique (les emplois) : on se place du point de vue des unités de production et des emplois qu'elles proposent aux personnes actives.

Quelques repères linguistiques

Le SCN a été rédigé en anglais. La transposition au français des mots utilisés dans cette langue pourrait dans certains cas prêter à confusion. Nous précisons ici les traductions que nous avons utilisées :

employment	l'emploi
job	un emploi (des emplois)
work	travail
employee job	emploi salarié
self employment job	emploi non salarié
self employed person	travailleur indépendant
employer	patron (travailleur indépendant employant des salariés)
own account worker	travailleur indépendant n'employant pas de salarié
outworker	travailleur à domicile (salarié ou non)

9.4.1. L'emploi des personnes et leur statut

La force de travail est fournie par des individus, lesquels appartiennent à des ménages. Elle est nécessairement mise en œuvre dans un établissement.

L'individu peut louer sa force de travail ; il reçoit en échange un salaire brut. Sa rémunération par l'employeur peut également comporter des charges sociales, si son travail fait l'objet d'une déclaration. L'employeur lui-même peut être une personne morale, une personne physique (entrepreneur individuel), ou un ménage employant du personnel domestique.

Sinon, l'individu fournit son travail dans le cadre d'une entreprise individuelle, soit parce qu'il est lui-même le patron de cette entreprise (l'entrepreneur individuel), soit parce qu'il est membre non salarié du même ménage que le patron. Dans l'un et l'autre cas, la rémunération du travail n'est pas isolée de l'excédent d'exploitation dégagé par l'établissement producteur. C'est pourquoi on parle de revenu mixte. Et si l'entrepreneur individuel est enregistré comme tel, il est en général tenu de verser des charges pour sa propre protection sociale ; mais c'est alors en tant que ménage qu'il les verse, les prélevant sur son revenu mixte.

3. Résolution I de la 13è Conférence Internationale des Statisticiens du Travail - Genève 1982.

En pratique, le partage entre salariat et travail indépendant peut se révéler délicat, surtout dans les domaines où aucun enregistrement administratif d'aucune sorte n'est constaté. Dès lors qu'un individu n'est pas lui-même employeur, comment définir s'il est lui-même salarié ou travailleur indépendant (et donc entrepreneur individuel) ? En principe, est indépendant celui qui vend le fruit de son travail, alors que le salarié propose sur le marché sa seule force de travail. Mais seule une analyse sociologique locale devrait permettre de préciser plus concrètement les frontières entre ces deux statuts.

Dans le cas d'un lien salarial, celui-ci peut s'exercer en conformité au droit du travail en vigueur dans le pays (sachant d'ailleurs qu'il existe de multiples formes de contrats possibles). Dans ce cas, le salarié est inscrit aux régimes sociaux prévus par la loi ; et on peut parler d'emploi déclaré, du moins pour la part du travail qui donne lieu à versements sociaux. On a sinon affaire à un emploi non déclaré, c'est-à-dire à la marge des réglementations sociales et du droit du travail. La rémunération de la force de travail correspondante donne également lieu à versement d'un salaire, mais il n'y a plus de cotisations sociales associées (et le salaire brut est alors identique au salaire net).

La distinction entre ces deux statuts possibles pour les emplois salariés se révèle utile dans les pays où le phénomène de la non déclaration est significatif. On notera par ailleurs que la non déclaration de l'emploi peut être le fait d'employeurs par ailleurs enregistrés administrativement. Quant au salarié, il peut n'être déclaré que pour une partie seulement de son emploi dans une entreprise.

Finalement, un même individu peut simultanément être salarié d'un ou de plusieurs établissements pour une partie de son travail (et déclaré ou non à ce titre pour tout ou partie du travail fourni), fonctionner comme entrepreneur individuel durant une autre partie de son temps, y compris en employant des salariés, ou encore travailler comme aide familial chez un autre entrepreneur appartenant au même ménage.

Le tableau ci-joint croise les secteurs institutionnels avec les statuts généralement attribués aux travailleurs par les statisticiens. Selon une lecture horizontale, pour un type d'unité institutionnelle donné, les croix indiquent les différentes formes de statut que peuvent avoir les personnes y travaillant.

STATUT DES TRAVAILLEURS SELON LES UNITES INSTITUTIONNELLES

Statut des travailleurs / Unités institutionnelles	Emploi salarié		Emploi non salarié			Travail pour compte propre
	Déclaré	Non déclaré (1)	Patron	Travailleur indépendant (2)	Aide familial	
Administrations	X	?				
Sociétés	X	X				
EI formelles	X	X	X	X	X	
EI informelles		X	X	X	X	
Ménages pour eux-mêmes	X(3)	X(3)				X(4)

(1) Le “non déclaré” se réfère au travail et non au travailleur.
(2) Dans certains pays, la statistique parle de “patron sans salarié déclaré”.
(3) Personnel domestique.
(4) Travail mis en oeuvre au sein du ménage, pour la production non marchande pour compte propre ; ce travail n'est pas retenu tel par le SCN.

La notion de population active se réfère à l'ensemble des personnes concernées par le travail, qu'elles aient ou non un emploi. Celles ayant un emploi constituent la population active occupée ; sont actives inoccupées (au chômage), celles qui sont à la recherche d'un emploi. Sinon, les personnes sont classées comme inactives. Une personne active occupée peut avoir plusieurs emplois. Les membres d'un ménage participant uniquement à sa production pour compte propre ne sont pas considérés comme ayant un emploi, car leur travail n'est pas recensé par le SCN.

9.4.2. Les emplois

Avoir un emploi, pour une personne active, c'est le fait d'occuper un poste de travail dans une unité de production. A chaque emploi, on peut associer un statut pour celui qui l'occupe, selon sa relation institutionnelle avec l'unité de production où il travaille. Une même personne pouvant exercer plusieurs emplois, l'un d'entre eux est considéré comme principal ; c'est en référence à celui-ci que le statut professionnel de la personne est déterminé.

Mais on peut aussi s'intéresser à un emploi pour lui-même. Plusieurs caractéristiques peuvent alors lui être associées (les trois premières intéressant plus particulièrement le comptable national) :

- le statut de la personne qui l'occupe,
- la durée du travail fourni dans le cadre de chaque emploi,

• l'activité principale de l'entreprise ou de l'établissement où cet emploi est exercé,
• la qualification,
• la profession, etc.

Le poste de travail : ce concept est lié à l'unité de production. Il exprime le point de vue de l'employeur sur la manière dont les personnes sont engagées dans le processus de production. En référence au processus en question, les postes de travail définissent le nombre de personnes à engager ainsi que les tâches qui leur reviennent. Le poste de travail peut spécifier la profession et la qualification requises ; en revanche, peu importe le statut du travailleur, ni la durée de son contrat de travail. Et dans le cas d'un travail "posté" (associé à une activité en continu), un même poste de travail requiert l'emploi successif de plusieurs personnes.

Le temps de travail : c'est cette notion qui est la plus conforme aux besoins de la fonction de production. En micro-économie (le point de vue de l'entreprise), le temps de travail sert "d'unité d'oeuvre" pour la comptabilité analytique. En macro-économie, c'est également la quantité de travail mise en oeuvre qui intéresse l'économiste. Cette durée du travail dépend de nombreux facteurs :

• la durée hebdomadaire (ou quotidienne) du travail
• le nombre de semaines (ou de jours) travaillées dans l'année
• l'absentéisme (maladie ou autre motif)
• les heures payées non travaillées
• le chômage technique
• les grèves et autres arrêts exceptionnels
• les rythmes saisonniers, etc.

On pourrait aussi être intéressé par une différenciation des temps de travail mis en œuvre, selon la qualification des personnes engagées, ou l'intensité du travail fourni.

9.4.3. Les grandeurs proposées par le SCN

Le SCN mentionne le concept de population active, mais il ne le retient pas comme tel, car c'est à la quantité de travail qu'il s'intéresse. Pour cela, il propose trois approches possibles :

• Les emplois : à partir de mesures de l'emploi constaté au cours d'une semaine de référence, il s'agit d'en faire une évaluation moyenne annuelle, en les distinguant selon le statut des personnes qui les occupent, ou encore selon les activités des unités de production qui les proposent.

• Le total des heures travaillées dans l'année (et non celui des heures payées, ni les temps de vacances, ou pour arrêt de maladie).

• Un équivalent plein temps des emplois : en divisant le montant précédent par la durée normale en heures de travail durant l'année ; il s'agit d'une approche pragmatique éventuellement plus facile à évaluer que le total des heures travaillées.

9.4.4. Pour une mesure de l'emploi et du travail

Une telle mesure ne répond pas seulement à l'intérêt que représente, pour l'analyse économique, la connaissance de ce facteur de production. Il s'agit également d'un élément essentiel pour la mesure de l'économie non enregistrée, et en particulier ce qui relève de l'économie informelle, comme nous le montrons par la suite.

Les recensements de population aussi bien que les enquêtes “emploi” se situent dans une perspective démographique et mesurent principalement la population active occupée ou au chômage. Ils s'adressent aux personnes par l'intermédiaire du logement qu'elles occupent et du ménage auquel elles appartiennent. Une information est alors recueillie concernant l'emploi principal des personnes qui se déclarent occupées. Ce n'est que récemment que certains de ces outils statistiques s'intéressent également au temps consacré au travail et au cas des personnes occupant plusieurs emplois. Mais il s'agit toujours d'informations “instantanées”, qui se réfèrent le plus souvent à la semaine ayant précédé le jour de l'enquête.

Les recensements et enquêtes économiques sont pour leur part réalisés auprès des unités productrices (établissements ou entreprises). Là encore, l'information recueillie se réfère le plus souvent aux emplois (et se limite alors aux travailleurs ayant un contrat de travail effectif), avec parfois des données en moyenne annuelle, ou des informations relatives à la durée du travail. Il est en revanche très rare que puissent être obtenues des données de quantité de travail en provenance de la comptabilité analytique.

Compte tenu de ces différentes sources statistiques, il est rare qu'un pays puisse mettre en place la solution idéale que nous proposons ci-dessous. Mais on peut au moins réaliser la solution minimale. C'est pourquoi nous proposons une solution évolutive, qui prend pour base cette solution minimale, et qui permettrait d'améliorer progressivement la mesure du travail mis en œuvre dans le processus de production, à travers son évolution temporelle.

a) Une solution idéale

Ce qu'on se propose de saisir, c'est une quantité de travail mise en œuvre au cours de l'année, qu'il s'agisse du total des heures travaillées, ou d'un équivalent plein temps des emplois. Cette quantité annuelle de travail est alors évaluée, si possible chaque année, dans le cadre d'une matrice qui retient les deux dimensions suivantes :

• L'activité de l'établissement où ce travail est effectué, ainsi que le secteur institutionnel d'appartenance de cet établissement.

• Le statut de l'emploi dans le cadre duquel il s'exerce.

On propose pour cela de construire la matrice suivante, à partir des données dont on dispose sur l'emploi. On procédera pour cela comme pour la population totale, et selon des sources compatibles avec l'évaluation de cette dernière (Voir 8.2.c).

Emplois / Activités économiques	Population active occupée classée selon son emploi principal										Population active occupée exerçant d'autres emplois (classée selon l'activité de ces autres emplois)
	Total	Répartition par statut					Répartition par temps de travail dans l'emploi principal				
		1	2	3	4	5	a	b	c	d	Activités économiques
Nomenclature des activités dans le détail prévu pour les comptes de branches	A										Ce sous-tableau est une matrice carrée qui croise, pour chaque personne ayant plusieurs emplois, l'activité du premier emploi (en ligne) avec celles du ou des emplois secondaires (en colonne)
TOTAL											B

	A
Total des emplois par activité	C = A + B

Description du contenu :

La première colonne (A) donne la population active occupée classée selon l'activité de l'établissement où elle exerce son premier emploi (ou emploi principal, déclaré tel dans l'enquête ou le recensement). Ce total est décomposé selon deux approches complémentaires (on répète donc les données) : d'abord selon le statut relatif à cet emploi principal, puis selon le temps consacré à cet emploi (ici, selon 4 tranches de temps hebdomadaire). Les statuts sont ceux proposés au tableau précédent.

La dernière colonne représente une matrice carrée ayant les activités en double entrée : pour les personnes figurant en A, elle indique le nombre des emplois complémentaires recensés, avec les activités où ils sont exercés. Le montant de ces emplois secondaires est totalisé en B. En ajoutant A et B, on trouve le total des emplois par activités.

Compte tenu des deux décompositions par statut et par durée du travail relatives au premier emploi, mais aussi d'informations de même nature disponibles sur les emplois complémentaires, on peut alors transposer le nombre de ces emplois soit en heures travaillées, soit en emplois équivalents plein temps annuel, et en faire la répartition par statut. L'idéal serait aussi d'en faire une répartition selon les secteurs institutionnels où ce travail est mis en œuvre.

b) Une solution minimale

A défaut d'établir une mesure de la durée annuelle de travail, la solution minimale consiste à faire la mesure de la population active occupée, dans le cadre d'une matrice comportant les mêmes entrées que celle proposée ci-dessus. Mais il s'agit alors d'une évaluation démographique, qui peut être soit ponctuelle (à une date donnée), soit déjà en moyenne annuelle. Dans ce dernier cas, il faut prendre en compte des éléments tels que :

• le moment de la collecte statistique utilisée,
• la saisonnalité de l'emploi,
• les variations conjoncturelles.

Une telle matrice est établie pour l'année de base, et si possible prolongée en année courante. Elle ne donne cependant aucune indication précise sur le temps de travail effectivement mis en œuvre et son évolution, ni sur les emplois complémentaires. Elle correspond en fait à la première sous-matrice du tableau ci-dessus (décomposition de A selon les colonnes 1 à 5).

c) Une solution évolutive

Cette solution évolutive utilise comme point de départ la solution minimale décrite ci-dessus, y compris dans sa forme la moins élaborée (population active occupée constatée à une date particulière). On fait alors l'hypothèse que cette matrice est une approximation satisfaisante de la structure du travail mis en œuvre durant l'année pour laquelle on a pu l'établir. Et on se donne comme objectif de mettre en place une évolution annuelle détaillée de cette quantité de travail.

Prenant donc appui sur cette matrice initiale, on se propose d'introduire, au fur et à mesure de leur évaluation possible, les différents paramètres pesant sur l'évolution annuelle du travail fourni par ces personnes occupées, en différenciant statut et activité. Parmi les paramètres qui peuvent être pris en compte, on peut mentionner :

• ceux déjà énumérés ci-dessus pour passer d'une mesure ponctuelle à une mesure moyenne annuelle,
• la durée journalière (ou hebdomadaire) de travail,
• le nombre de jours (ou de semaines) travaillés dans l'année,
• l'importance du travail à temps partiel,
• l'effet des heures supplémentaires,
• le travail saisonnier,
• les emplois multiples (et le temps qui y est consacré),
• l'effet d'événements exceptionnels (grèves, intempéries, etc.), etc.

Dans la mesure du possible, l'étude de ces paramètres ne doit pas se limiter à la population dans son ensemble, mais se rapprocher du détail dans lequel a été élaborée la matrice de référence, du moins lorsque cette différenciation revêt de l'importance.

9.4.5. Utiliser les données sur l'emploi pour évaluer la production

La mesure de la production est au carrefour de trois approches distinctes : les revenus, la demande finale et les comptes de production ; c'est ce que nous avons déjà décrit à la fin du chapitre II (voir 2.7.2.a), indiquant par la même occasion les grands choix possibles en matière de stratégie d'élaboration dans ce domaine des comptes nationaux. Et comme nous le disions également, le meilleur choix nous semble être celui de suivre conjointement ces trois approches, en utilisant le tableau des ressources et des emplois (le TRE) comme instrument de la convergence entre elles.

Or, dans le cadre de l'approche par les comptes de production, la source principale d'information provient des unités productrices, qu'il s'agisse des établissements ou des unités institutionnelles qui les contrôlent. Or nous avons vu au troisième paragraphe de ce chapitre (voir en particulier le graphique de la page) que l'information souhaitée peut être difficile à obtenir, en particulier dans les pays où les formes informelles ou souterraines de l'économie sont importantes. Une solution complémentaire peut alors être mise en œuvre, du moins pour la part de cette production qui n'appartient pas à la sous-déclaration des unités informantes : appréhender l'activité économique par les personnes qui fournissent leur travail.

Bien entendu, une information de ce type est généralement fournie par les unités institutionnelles (ou leurs établissements), dès lors qu'ils informent sur leur production ; mais dans ce cas, l'information recueillie ne fait que compléter les données relatives à cette production déjà connue. En revanche, une bien meilleure couverture de l'activité économique est obtenue quand les informations sur les emplois proviennent des ménages eux-mêmes, dans le cadre d'un recensement ou d'une enquête exhaustive. L'idéal est alors bien entendu de connaître non seulement le nombre des personnes actives, mais de savoir également si elles exercent un ou plusieurs autres emplois. Et c'est justement cette mesure que se propose d'établir la matrice des emplois dont l'élaboration est présentée ci-dessus.

En pratique on doit donc s'efforcer, à partir du dernier recensement connu, en utilisant les projections que font les démographes, et compte-tenu d'éventuelles enquêtes réalisées par la suite auprès des ménages, de déterminer le montant total de la population active occupée au cours de l'année prise comme base pour l'élaboration des comptes. C'est en effet cette grandeur qui est la plus fiable, et qui peut servir de cadre à toutes les analyses plus détaillées entreprises ensuite, selon les différentes décompositions indiquées dans la matrice des emplois (ou à défaut, de la population active occupée). On positionne alors par rapport à cette approche globale les données d'emplois fournies par les unités productrices informantes. La partie complémentaire de ces emplois correspond à un travail mis en œuvre dans des unités de production inconnues de la statistique. La méthode à suivre pour reconstituer cette production manquante est proposée dans le cadre des chapitres consacrés à l'élaboration du TRE, au moyen de l'élaboration des comptes de branche.

THEME 4 / TOPIC 4

DIFFUSION DES RESULTATS AUPRES DES UTILISATEURS : ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE

DISSEMINATION OF RESULTS TO USERS : ANALYSIS AND ECONOMIC POLICY

Evaluation de la demande informelle des ménages à partir d'une enquête en plusieurs phases : l'expérience camerounaise

P. BACKINY YETNA
Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
Yaoundé - Cameroun

I. OBJECTIF

L'objectif principal de la série d'enquêtes 1-2-3 était une approche macro-économique du secteur informel. A ce titre, il s'agissait d'abord de mesurer les principaux agrégats de ce secteur (production, valeur ajoutée, niveau de l'emploi, etc.) et les principaux problèmes auxquels il est confronté (financement, concurrence, compétitivité, demande, etc.). Cet aspect a été pris en compte dans la phase 2 de l'enquête après que la première phase ait permis l'identification des unités de production informelles à travers une enquête emploi qui a permis de comprendre les conditions d'activité de la population de Yaoundé et particulièrement les déterminants de l'offre de travail.

La phase 3 se proposait d'identifier les comportements spécifiques des ménages en matière de consommation et s'est déroulée en deux volets. Le premier volet intitulé Enquête sur les Lieux d'Achat (ELA) s'est appesanti à apprécier le poids du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages en permettant notamment d'identifier les lieux d'approvisionnement des ménages par catégories de produits et de cerner les comportements des ménages dans leur décision d'acheter un produit dans les secteurs formel ou informel. Le second volet intitulé Enquête sur la Consommation des Ménages (ECM) se proposait d'estimer la structure de la consommation des ménages par produit selon le secteur de provenance.

Il convient de préciser que le critère d'identification produit n'était pas lié à son mode de production, mais à son mode de distribution. Ainsi, un produit fabriqué par un artisan informel et qui est distribué par un commerçant formel était considéré comme formel et vice-versa. Toutefois, il faut préciser que si ce dernier cas est plutôt fréquent, le premier l'est nettement moins. Cependant, la caractérisation du secteur informel ne pouvant relever du consommateur, une nomenclature des lieux d'achat a été arrêtée a priori.

Tableau 1 : *Nomenclature des lieux d'achat*

Secteur	Lieux d'achat
Informel	1 - bien ou service autoproduit 2 - vendeur ambulant ou sur la voie publique 3 - achat à domicile : vendeur, atelier, boutique 4 - marché 5 - autre lieu informel
Formel	6 - supermarché 7 - société constituée 8 - secteur public ou parapublic 9 - autre lieu formel

II. Méthodologie

2.1. Echantillonnage

Comme il ressort de la partie précédente, pour atteindre les objectifs ci-dessus, une enquête en trois phases a été exécutée. Le plan de sondage de la première phase était un plan classique d'un sondage à deux degrés, avec néanmoins une originalité, celle de l'utilisation de la télédétection[1]. Lors de cette première phase, l'on a estimé de manière approximative le taux d'informalité par la proportion des travailleurs indépendants, ce qui a permis de fixer une taille des ménages permettant d'avoir un nombre suffisant d'unités informelles lors de la seconde phase.

La troisième phase avait une contrainte financière très forte qui s'est traduite par un échantillon de taille réduite, d'où la technique qui a été mise en œuvre pour parvenir à un échantillon représentatif.

Dans un premier temps, les 1 956 ménages de la première phase ont été partitionnés en 20 strates issues du croisement de deux variables, le revenu par tête du ménage (cinq tranches) et le statut dans l'emploi du chef de ménage (quatre modalités : chef inactif, chef chômeur, chef exerçant un seul emploi et chef exerçant plus d'un emploi). Un échantillon représentatif de 399 ménages a été constitué suite à un tirage systématique au 1/5ème dans chaque strate.

1. Voir D. COGNEAU, F. ROUBAUD dans "Utilisation de la télédétection pour l'élaboration du plan de sondage d'une enquête sur le secteur informel : le cas de Yaoundé", *STATECO* n° 71, INSEE, Paris, décembre 1992.

Tableau 2 : *Stratification de la phase 3 de l'enquête 1-2-3*

	De 0 à 5 000	] 5 000, 11 000]	] 11 000, 22 000]	] 22 000, 44 000]	plus de 44 000	Ensemble
Chef inactif	203	28	5	8	8	252
Chef chômeur	177	29	8	4	0	218
Chef avec un emploi	468	273	276	185	132	1 334
Chef pluri-actif	22	46	24	38	22	152
Ensemble	870	376	313	235	162	1 956

Source : *Enquête 1-2-3 1993, phase 1.*

Dans un deuxième temps, l'échantillon de 399 ménages a été subdivisé en deux avec pour objectif d'avoir un premier de près de 300 ménages pour l'ELA et un second de près de 100 ménages pour l'ECM. Pour tirer l'échantillon de l'ECM qui était relativement faible pour ce genre d'opération, on a utilisé une procédure de tirage qui permettait autant que faire se peut, de ne pas trop s'écarter des ménages à niveau de revenu moyen. A cet effet, un sous-échantillon de 200 ménages a été tiré en sélectionnant un ménage sur deux, et dans un second temps, on a une fois de plus tiré un ménage sur deux correspondant à ceux dont le revenu par tête est compris entre le premier et le troisième quartile pour chaque strate. Les 94 ménages issus de ce tirage ont constitué l'échantillon de l'ECM et les 305 ménages restant celui de l'ELA.

2.2. Questionnaire et mode d'observation

L'enquête sur les lieux d'achat décrit pour chaque bien ou service du panier de la ménagère le principal lieu d'achat (secteur formel ou informel), la principale raison du choix et le partage de la demande du ménage entre les deux secteurs (en pourcentage).

Pour ce faire, un questionnaire de huit pages comportant deux volets a été conçu :

• Le premier volet comprenait des variables d'identification, des variables sur l'habitat des ménages et deux questions sur les distances au marché et supermarché le plus proche.

• Le second volet se présente comme une nomenclature des biens et services de consommation et pour chaque bien ou produit, les trois questions mentionnées ci-dessus sont posées.

L'enquête sur la consommation des ménages était une opération assez proche des enquêtes budget-consommation classiques. Sur ce point particulier, l'on sait que

les procédures de collecte utilisées dans la première moitié des années quatre-vingt et qui préconisaient des enquêtes à plusieurs passages ont progressivement été abandonnées au profit d'enquêtes à passage unique généralement en 15 jours. Cette dernière approche nécessite une collecte serrée et rigoureuse. Cet aspect a été pris en compte sur le plan méthodologique par un schéma de collecte bien programmé et arrêté à l'avance pour chaque enquêteur, par l'utilisation d'un carnet de relevés pour les dépenses journalières et sur le plan pratique par l'allégement du travail des enquêteurs pour leur permettre d'être efficaces.

2.3. Extrapolation des résultats

Cette phase de l'enquête s'est déroulée en deux étapes : d'abord l'agrégation des données au niveau annuel sur l'échantillon et ensuite l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la ville.

Pour ce qui est du premier point, lors de l'enquête quatre fréquences d'observation ont été retenues :

• Les relevés journaliers sur 15 jours en principe dont l'estimation annuelle a été obtenue en appliquant un coefficient de 365/15 ; dans le cas où le nombre de relevés était inférieur à 15, on en a tenu compte. Seules les dépenses alimentaires ont fait l'objet de ce type de relevé.

• Les dépenses sur les six derniers mois dont l'estimation annuelle est obtenue en appliquant un coefficient de 2 ; dans cette seconde catégorie on avait les dépenses d'habillement, de logement, d'équipement et d'entretien de maison, de santé et soins personnels, de transport et communications.

• Les dépenses annuelles dont l'estimation annuelle est obtenue en appliquant un coefficient de 1 ; il s'agissait des dépenses d'éducation et de loisirs.

• Les dépenses apériodiques qui ont été relevées sur les 24 derniers mois et dont l'estimation annuelle est obtenue en appliquant un coefficient de 0,5 ; il s'agissait des dépenses d'investissement en logement.

Dans un second temps, les données ont été extrapolées sur l'ensemble de la population de la ville, conformément au plan de sondage précédent. Il faut en plus préciser que lors des analyses, les données de l'ECM ont été utilisées pour pondérer les données de l'ELA.

III. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES ET QUELQUES RESULTATS

3.1. La qualité des données

Les données de la troisième phase avaient manifestement un handicap, celui de la faiblesse de la taille de l'échantillon. Pour parvenir à des données de bonne qualité permettant des analyses fiables, il fallait que les opérations soient bien menées. Cette préoccupation a été présente tout au long de l'opération :

• D'abord au niveau de l'échantillonnage comme il a été mentionné plus haut.

• Ensuite au niveau de la méthodologie de collecte des données.

• Enfin au niveau de l'exploitation où des corrections très serrées ont été réalisées, ce qui pouvait être fait eu égard à la faiblesse de l'échantillon, transformant ainsi pour une fois cette faiblesse en une force.

La fiabilité des résultats de cette phase de l'enquête est difficile à évaluer dans la mesure où la comparaison à d'autres sources de données est peu possible pour l'ELA puisqu'une opération de ce type n'avait pas encore été réalisée à Yaoundé, mais est possible pour l'ECM. On va ainsi évaluer la qualité des données par deux approches.

La première c'est à partir des résultats des deux premières phases de l'enquête. Ainsi, la bonne qualité des données de ces phases laisse à penser que la troisième phase devrait également produire des résultats appréciables, dans la mesure où toutes les opérations ont été menées avec la même méthodologie et la même rigueur. Une comparaison de la qualité des données de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 et de l'enquête emploi de 1989 en France est reprise dans le tableau 3.

Tableau 3 : *Intervalles de confiance pour quelques variables de l'enquête 1-2-3*

	Yaoundé - 1993	France - 1989
Totaux (milliers)		
Population totale	793 + / - 68	
Population active	275 + / - 29	24 062 + / - 129
Chômeurs	68 + / - 9	2 308 + / - 76
Ratios (%)		
Taux d'activité	49,8 + / - 2,1	
Taux de chômage	24,6 + / - 2,2	54,7 + / - 0,5
Taux de salarisation	49,1 + / - 3,8	9,6 + / - 0,3

Sources : - *Enquête 1-2-3 1993, phase 1 (Cameroun).*
- *Enquête sur l'emploi de 1989, Résultats détaillés, Insee Résultats n° 28-29, 1989.*

La seconde approche que l'on utilise pour évaluer la qualité des données de cette phase est la comparaison de la structure de consommation de l'ECM à celle de l'EBC de 1983/84. A l'analyse on trouve deux structures assez proches qui appellent néanmoins quelques précisions. En effet, on pourrait se demander notamment pourquoi le coefficient budgétaire de l'alimentaire ne diminue que très peu après la forte baisse constatée des revenus. A cet égard, il faut signaler que l'EBC a intégré l'autoconsommation alimentaire dans ces calculs ainsi que le loyer

imputé, la prise en compte de ces deux éléments dans l'ECM aurait certainement permis de passer à un coefficient budgétaire de l'ordre de 36 % pour l'alimentaire et à un coefficient budgétaire du logement beaucoup plus proche de celui de l'EBC, même s'il ne l'aurait pas atteint, ce qui est plutôt logique. En définitive, cette comparaison permet d'affirmer que cette phase a permis d'obtenir de bons résultats.

Tableau 4 : *Structures de consommation de l'ECM et de l'EBC à Yaoundé*

	ECM	EBC
Alimentation, boissons et tabac	32,4	34
Habillement	7,1	10
Logement	13,5	18
Equipement et entretien de maison	9,6	7
Santé et soins personnels	8,3	7
Transport et communication	16,8	11
Education, loisirs	12,3	14
Total	100,0	100
Consommation par tête (en milliers de CFA)	211	455

Sources : *EBC 1983/84, Enquête 1-2-3 1993, phase 3.*

3.2. Quelques résultats

La consommation annuelle à Yaoundé a été estimée à 214,6 milliards de FCFA hors autoconsommation et loyer imputé. Le montant de la consommation annuelle par tête se situe à 211 000 FCFA en moyenne et varie énormément selon les catégories de ménages. Quand on considère une typologie des ménages basée sur la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, la consommation par tête atteint 320 000 FCFA pour les ménages dont le chef est actif dans le secteur formel et 120 000 FCFA pour les ménages dont le chef est actif dans le secteur informel.

Le secteur informel satisfait plus de 71 % de la demande totale des ménages. Toutefois, comme nous l'avons signalé par ailleurs, cette satisfaction doit être comprise dans le sens qu'il est le dernier maillon de la chaîne qui va du producteur au consommateur. Ainsi, ce secteur contrôle largement le circuit de distribution des principaux biens de consommation courante ainsi que les services aux ménages. Le secteur informel détient un quasi monopole pour ce qui est de l'alimentation (93,3 %) et de l'habillement (81,9 %). Il est ainsi présent non seulement dans la distribution des biens qu'il produit, mais également comme un relais dans la distribution des biens produits par le secteur formel. Ces résultats ne font que conforter ceux de la phase 2 de l'enquête qui a permis d'établir que les activités

commerciales étaient nettement prépondérantes dans le secteur informel (45,9 %) et que toutes les catégories de produits (primaire, artisanal et industriel) étaient écoulés par ce secteur.

Cependant, le secteur formel joue un rôle significatif dans la distribution de certains biens et services qui, de par leur nature incluant en général une technologie plus élaborée, échappent encore au secteur informel, ce sont les biens d'équipement, les télécommunications, l'éducation et la santé.

Quand on considère la typologie des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage dont on a fait mention ci-dessus, on constate que si ce sont les ménages informels qui s'approvisionnent le plus dans ce secteur, en fait toutes les catégories en sont tributaires dans la mesure où même les ménages du secteur formel font recours à plus de 60 % à l'informel pour l'acquisition de leurs biens et services. D'autre part, eu égard au différentiel de revenu entre ces différentes catégories de ménages à l'avantage des ménages formels, 50 % de la demande finale adressée au secteur informel provient du secteur formel (public et privé). Par conséquent, ce secteur draine une proportion importante des revenus du secteur formel laissant ainsi apparaître qu'à certains égards, ces deux secteurs de l'économie nationale évoluent en phase ; les revenus distribués par le secteur formel profitant largement au secteur informel.

Tableau 5 : *Pourcentage du montant d'achat dans le secteur informel par type de ménages suivant les catégories de produits*

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur / Inactif	
Alimentation	88,5	86,2	95,7	95,9	93,3
Habillement	74,9	84,2	84,7	84,0	81,9
Logement	66,8	78,4	66,4	45,9	68,9
Equipement et entretien de maison	65,0	46,9	79,0	68,2	68,9
Santé, soins personnels	28,2	41,0	41,0	36,5	35,8
Transport, communication	54,4	64,1	74,7	76,5	65,7
Education, loisirs	38,1	63,5	54,8	37,4	44,4
Total	62,1	71,0	78,4	70,6	71,2

Source : *Enquête 1-2-3 1993, phase 3.*

Par ailleurs, l'enquête a révélé que la faiblesse des prix constitue la raison principale qui pousse les ménages à s'adresser au secteur informel, tandis que les ménages se tournent vers le secteur formel pour la bonne qualité des produits qu'il propose. Ainsi, une fois de plus, les idées préconçues que l'on se fait du secteur informel en matière de prix des produits se sont révélées exactes. En effet, l'on a souvent constaté qu'un produit identique acquis dans le secteur informel revient moins cher que dans l'autre secteur.

Cela étant, ces motivations du choix du secteur d'achat qui met en avant l'arbitrage qualité-prix, laissent apparaître un autre type de relation entre les deux secteurs. Une augmentation des revenus au niveau national par exemple profiterait plus au secteur formel dans la mesure où les ménages opéreraient une substitution entre les biens de moins bonne qualité à ceux de qualité plus acceptable. Ce résultat paraît d'autant plus probable que, sur les deux dernières années, on a constaté un déplacement de la demande des ménages vers le secteur informel suite à la baisse des revenus réels des ménages. En effet, l'enquête révèle que près de 40 % des ménages ont tenté de maintenir leurs niveaux de consommation en achetant là où les prix sont plus faibles et donc il y a eu une forte substitution en faveur du secteur informel.

En définitive, cette enquête a permis de mettre à nu deux relations quelque peu contradictoires entre ces deux secteurs de l'économie face au marché. Une relation de complémentarité qui induit une croissance en phase entre eux et une concurrence par les prix et la qualité qui induit plutôt des phénomènes de substitution. Cependant, si au vu de ces résultats, on veut mener des politiques pour favoriser le secteur informel, il est évident qu'elles varient en fonction des branches d'activité.

Dans la distribution des produits alimentaires par exemple où il est apparu que ce secteur a un quasi monopole, il faudrait plutôt se poser la question de savoir comment favoriser l'éclosion d'un secteur formel. En effet, les tentatives menées par les pouvoirs publics dans ce sens dans les années soixante-dix et qui visaient non seulement d'établir des réseaux de distribution des produits alimentaires, mais également de parvenir à une baisse des prix au niveau des consommateurs, ont échoué et le monopole reste détenu par les “bayam-selam”.

Dans l'habillement, une reprise pourrait réduire la part relative du secteur informel pour deux raisons au moins : premièrement la consommation des produits de friperie devrait diminuer et deuxièmement celle des articles cousus sur mesure localement et qui sont en général de moindre qualité que ceux des magasins de prêt à porter devraient subir le même sort. Toutefois, pour ce dernier aspect, une éclosion des couturiers issus des écoles avec la branche de l'industrie de l'habillement créée il y a quelques années dans les lycées techniques ainsi qu'un appui à l'implantation de petites maisons de couture avec du matériel plus perfectionné, contribuerait aussi à améliorer la qualité des produits et donc à mener une concurrence plus sévère au secteur formel. Ce résultat reste valable dans beaucoup d'autres branches du secteur informel telle que la menuiserie.

Enfin, pour certains secteurs comme la distribution des produits pharmaceutiques, le secteur informel est plutôt dangereux et il convient plutôt de lutter contre lui.

IV. CONCLUSION

Les spécificités de la série d'enquêtes 1-2-3 sont nombreuses :

• Un plan de sondage utilisant la télédétection spatiale pour la première fois en Afrique et qui a permis d'obtenir d'excellents résultats.

• Une approche du secteur informel à partir d'enquêtes à plusieurs phases permettant ainsi une meilleure couverture des unités de production informelles, notamment les unités ambulantes ou sans local fixe.

• Une mesure de la place de ce secteur dans la satisfaction de la demande des ménages.

La limitation principale de ces enquêtes provient essentiellement du champ couvert, à savoir la seule ville de Yaoundé. Si l'enquête devait être reprise au niveau national il faudrait certainement apporter quelques ajustements méthodologiques tenant compte de la dispersion de l'échantillon et de sa taille. On pourrait ainsi penser, avec l'expérience des enquêtes passées qui ont permis de clarifier le concept même de secteur informel, coupler la réalisation des deux premières phases de l'enquête ; ce qui est réalisable avec les enquêteurs de bon niveau utilisés dans les opérations précédentes. Cette façon de faire ferait certainement gagner du temps et peut-être permettrait de diminuer quelque peu les coûts. En outre, la phase 3 interviendrait assez tôt après les deux premières.

D'autre part, cette phase 3 devrait également connaître quelques modifications, on pourrait par exemple coupler les deux enquêtes de cette phase en une seule et évidemment sur un échantillon plus important.

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Backiny Y. P. (1993), “Les bases de données disponibles des phases 1 et 2 de l'enquête 1-2-3. sur le secteur informel à Yaoundé”, DSCN, Communication présentée au séminaire sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé, novembre 1993.

Berthellier P. (1993), “Type de ménages et mode d'insertion sur le marché du travail”, DIAL, Communication présentée au séminaire sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé, novembre 1993.

Cogneau D., Roubaud F., (1992), “Utilisation de la télédétection pour l'élaboration d'une enquête sur le secteur informel : le cas de Yaoundé”, *STATECO* n° 71, INSEE, Paris, décembre 1992.

Cogneau D., Razafindrakoto M., Roubaud F., (1994), “Le secteur informel crée-t-il sa propre demande ? Faits empiriques et modélisation macro-économique”, *Etude DIAL*, Paris, avril 1994.

DIAL/DSCN (1993), *Conditions d'activité de la population de Yaoundé*, juin 1993.

DIAL/DSCN (1993), *Le secteur informel à Yaoundé*, novembre 1993.

DIAL/DSCN (1993), *Consommation et conditions de vie des ménages à Yaoundé*, décembre 1993.

STATECO n° 78, INSEE, Paris, juin 1994.

Kingne A. (1993), "Rapport de l'enquête 1-2-3 sur le secteur informel à Yaoundé", DSCN, Communication présentée au séminaire sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé, novembre 1993.

The needs for and actual use of informal sector survey results for analysis and policy purposes in Tanzania

J.B. MWINUKA
Planning Commission
Dar es Salaam - Tanzania

I. INTRODUCTION

In Tanzania the importance of the informal actor in supporting livelihood is recognized. For more than a decade, the performance of the Tanzania economy has been experiencing a downward trend in output. Agricultural output per capita stagnated while industrial output substantially declined. These adverse trends have had negative consequences not only on foreign exchange earnings, but also on employment and income generation. In particular, open unemployment in the rural areas has worsened (ILO/JASPA, 1986).

The important role the informal sector plays in contributing to output and generation of income shows itself very clearly during such periods of economic hardships. As inflation continues to erode away the real value of farmers incomes and wage earners salaries, formal real incomes decline to a point where they can no longer support livelihood. “Side” incomes have to be earned in the informal sector to fill in the gaps.

It is clear that the informal sector will continue to play a major role in creating employment and generating income.

Yet, for quite a long time, there has been no consistent data on the overall size and growth of the informal sector in Tanzania. Empirical evidence of its existence has been sparse, primarily circumstantial and anecdotal.

The few studies on the urban informal sector in Tanzania have generated useful insights and have been the basis for a better understanding of the sector.

This paper will briefly discuss about the major informal sector studies that have been conducted in Tanzania and their objectives. It will then give an analysis of the major findings which have been a major input when formulating the informal sector policy. Policy changes needed for the promotion and development of the sector will be discussed, after which a short concluding remark will be made.

II. SOME EMPIRICAL EVIDENCE OF INFORMAL SECTOR STUDIES CONDUCTED IN TANZANIA

For analytical purposes, these studies can be classified into three distinct categories.

The first category of studies includes those by Sabai et al (1989) and Omoro (1989). The major purpose of these studies was primarily to establish the salient

characteristics of this sector, particularly those relating to the origin of the workers, their age and sex composition, earnings and job stability, the nature of segmentation of the labour market and the determinants of the unemployed.

A second generation of studies consists of those by Bagachwa (1981, 1982, 1983a, 1983b) ILO/JASPA (1985, 1986) and Bagachwa and Ndulu (1988). This category of studies has been largely concerned with establishing the factor intensity of the informal sector, its relative economic efficiency, linkages with other sectors of the economy and constraints to its growth.

A third category of studies seeks to explore the relationship between the state and the informal sector at an aggregate level (Maliyamkono and Bagachwa (1989), and Tripp (1988)).

Generally, many of these studies are notable for lack of clear technical information on the definitions used and how they were practically applied as well as the statistical methodology. As a result, they make quantitative estimates suspect either for use as national averages (e.g. average turnover, average employment, average output, capital engaged, etc.) or in comparison with other surveys in the same country or with other countries. This has definitive disadvantages for wider policy use as well as for statistical application.

However, the most comprehensive study on urban and rural informal study which is rich in technical information and statistical methodology in Tanzania is the National Informal Sector Survey (NISS) of 1991. It was a joint effort of the Planning Commission and the Ministry of Labour and Youth Development with financial assistance from the UNDP/ILO and SIDA. The survey aimed at providing quantifiable national data on employment in the sector, national accounts estimates and policy guidelines for planners on the development of the sector. This survey has provided the most detailed data on the sector at the national level. Its analysis, together with the analysis of the previous studies, has helped the government to formulate the informal sector policy for Tanzania. To update the information obtained from the 1991 survey, and collect additional data for in-depth study of the sector, another large-scale informal sector survey was conducted in 1995 with support from the ILO Interdepartmental Project on the Urban Informal Sector ; its geographic scope was however restricted to the Dar es Salaam region.

Based on the studies mentioned above, the key role of the sector to economic development and employment creation can be summarized as follows :

a) Provides sustenance and employment to a large number of people, especially the urban population.

b) Makes maximum use of local raw materials, particularly agrobased.

c) Creates jobs at relatively low capital cost (i.e. labour intensive).

d) IS highly flexible in its response to changing economic environment.

e) Contributes significantly to the economy in terms of output of goods and services.

f) Contributes to the increased participation of indigenous people to the economic activities of the country.

g) Develops a pool of skilled and semi-skilled workers who are the base of future industrial development.

h) Increasingly it is an important source of foreign exchange earnings.

i) Supports industrialization policies that promote rural-urban balance.

j) Creates demand as well as supply.

k) Strengthens forward and backward linkages among the diverse sectors of the economy.

III. FEATURES OF INFORMAL SECTOR ACTIVITIES

Some of the main informal sector characteristics which are revealed in the studies mentioned above that may be worth taking into account in an analysis that is useful for policy initiatives are discussed below.

a) Informal sector activities are intimately related to imbalances brought about by modernization and its consequence for social organization. Informal sector development is subordinately articulated to modern sector growth. This articulation is revealed in the role of the informal sector as a reserve of excess labour supply left aside by the weak demand of an underdeveloped modern industry. The inability of the modern sector to absorb the standard growth of the active population implies that informal activities have to assume a remedial function as a source of employment for the otherwise jobless population. In this case, the various macroeconomic strategies pursued in Tanzania since the 1980's which attempted but could not achieve the recovery of modern industrial growth, have had a direct impact on the informal sector as employment agent.

The table below shows that the informal sector was employing a total of 2,369,380 people in Tanzania in 1991.

Table 1 : *Total informal sector employment by industry, by geographic area and by sex*

Industry	Dar es Salaam	Other urban	Rural	Total		
	Total	Total	Total	Male	Female	Total
Agriculture & Fishing	21,835	104,490	110,052	188,063	48,314	236,377
Mining & Quarring	0	17,400	4,321	18,723	2,998	21,721
Manufacturing	44,219	77,529	404,501	395,247	131,002	526,249
Construction	22,327	28,785	112,326	162,216	1,222	163,438
Trade/Rest/Hotel	203,200	359,325	651,175	575,389	638,311	1,213,700
Transport	4,419	7,758	65,893	75,292	2,778	78,070
Community & Personal Service	19,958	38,858	71,009	161,164	13,661	129,825
Total	315,958	634,145	1,419,277	1,531,094	838,286	2,369,380

Source : *National Informal Sector Survey, 1991*

b) Being left to its own resources, it is natural that the informal sector sets out to constitute the macro-economic agent for domestic resources and indigenous technologies and skills. Using labour intensive techniques and supported by national resources of capital, the informal sector is also a very dynamic force of income generation and employment creation. In this sense, it is a valuable national asset for economic development.

c) A main feature of the informal sector resides on its productive heterogeneity. The wide diversity of work organizations, industries, occupation, qualifications, incomes of informal activities requires specific attention, especially in the context of a discussion about policies. Although the data basis for an exhaustive analysis of the heterogeneity of the Tanzania informal sector is not yet complete, important groups of informal activities may be distinguished. Among them :

- small retail trade,
- informal manufacturing,
- small services and
- small rural industries.

Small retail trade is the largest group of informal operators, comprising about 51 % of the total, according to the 1991 Tanzania Mainland informal sector survey. It includes street vendors (especially cooked food and local beer vendors) food vendors of all sorts, retail shops (duka) owners and other kinds of sales occupations. Varying amounts of capital, family labour and low skills qualification characterize these activities which make about 63 % of the urban informal sector and 43 % of the rural one.

Informal manufacturing, in contrast to modern manufacturing, is characterized by a less precise division of labour between operator and workers and use of labour intensive technologies. However, in reference to other informal activities, manufacturing exhibits higher relative amount of salaried labour, higher capital/labour ratios, and a more qualified labour force. These establishments constitute 14 % of urban informal activities.

Provision of services, such as repair services, transport and all sorts of personal services, define the activities in this third group, most of whose operators work on their own account. These activities feature higher capital/labour ratios, lack of legal protection and on the labour side, higher qualification levels. Including transport, they constitute about 9 % of the total informal sector activities.

Small rural industry comprises many workshops in clothing, wood or clay products and handicraft business that provide rural villages and farmers with household consumption items such as mats and fiber products, farming tools and so on.

There are typically small concerns that are run on family basis with assistance of apprentices. They make about 31 % of the rural informal sector activities.

While these groups of informal activities are for the most part permanent and stable occupations, many are temporary seasonal activities which represent an

additional source of income to a formal or informal occupation. They cover a wide variety of activities ranging from fishery and bee-keeping to services. Arguably, they are not organized by a profit maximizing rationale, but rather as a survival strategy.

These groups also share various characteristics. They have low productivity and capital/labour ratios compared with the modern sector. They use labour intensive technologies, small amounts of working and installed capital and relatively low levels of formal labour qualifications. As regards their practical support, informal activities require a focus on their differences rather than their similarities, which will permit the tailoring of policy measures to the special characteristics of each informal group. By focussing on the special needs of each informal segment, policy making becomes more relevant and cost effective.

d) Another informal sector characteristic linked to its supportive function of a weak modernization in developing countries, (i.e. rural-urban imbalances, highly unequal income distribution, unstable formal institutions, etc.) consists of its role of substitute welfare safety net. Informal activities develop as a natural emergency response to hardships of modern work based on the strength of basic family and community social networks. This occurs in the context of a lack of welfare mechanisms that neither the state nor the private sector are able or willing to supply.

e) A combination of welfare and productive functions in informal sector activities is expressed in its reliance on non-regulated, unpaid family labour in a significant proportion. More than 50 % of informal labour is family labour in Mainland Tanzania and at least 30 % in Zanzibar as documented in the National Informal Sector Survey and the Zanzibar Informal Sector Survey of 1990 and 1991. This concerns particularly the absence of standard regulations that protect the employment relationship, which are systematically avoided in the informal sector. This implies that informal employment can not be favourably compared with the modern one, if not in terms of compensation, at least not in working conditions.

f) Another central characteristic of these activities is its vulnerability, both in the sense of its lack of protection to the impact of economic structured forces such as inflation, recession, etc., as well as in terms of the relative absence of legal protection. Illegality in the informal sector, as ILO studies have shown, is not a defining trait in the informal sector. Actually, a significant portion of informal activities try to attain a legal status and obtain it in a partial way, to the extent provided by the numerous regulatory constraints.

g) A particularly important feature of the informal activities is related to their social organization. They show a tension between organizational patterns of individualism and co-operation. Based on self-employment and other individual initiatives of income generation, informal activities are also intertwined with extensive community arrangements supported by local tradition of reciprocity and soli-

darity. While individualism is linked to the profit-seeking orientation of micro-enterprises, family and community networks provide the basis for strong potential of self organization. This dual orientation is key for the associative emphasis which is an integral part of the promotional policy approach.

h) With regard to the constraints which hinder the development of the informal sector activities, lack of capital and access to credits appear to be the greatest problems. Stringent financial requirements (e.g. collateral) have made informal sector operators depend solely on informal sources which do not make it possible to establish enterprises that can produce on a large scale. The lack of entrepreneurial and managerial skills and marketing skills along with low or outmoded technical skills are usually the greatest training problems faced. Access to work premises and suitable business locations is yet another serious problem for urban based informal sector operators. Closely related to this problem is the harassment done to the informal sector operators by local and urban authorities.

IV. POLICY REFORMS NEEDED FOR INFORMAL SECTOR PROMOTION

The strategies or measures to increase the development of the sector and to maximize its employment potential vary in scope and coverage and depend on specific historical contexts.

Some of the central ingredients of a policy package for informal sector promotion are discussed below. They draw on the suggestions made by studies by ILO/JASPA (1985, 1991) and proposals advanced by committed scholars (Bagachwa, 1991).

a) Creation of a conducive environment for the sector through policy changes

Explicitly, government policy and administrative arrangements for the informal sector need to be made at the level of a central authority such as the Planning Commission to encourage entrepreneurship and small scale enterprise creation and growth. Correspondingly, a well articulated incentive scheme needs to be developed away from traditional industries which are now so many that profit margins are low and competition high.

Moreover, the incentives from which large scale industries benefit today should either be offered to informal sector enterprises, or taken away from the larger enterprises to remove their unfair competitive advantages. The objectives of the official policy and incentive scheme which would foster an enabling environment should include :

1. To assist in stabilizing employment status of persons already engaged in the sector.

2. To assist in the expansion of production and employment in existing firms, through the improved accessibility to institutional credit.

3. To improve the skill levels of the employers through specific programmes.

4. To encourage the formation of associations of informal sector operators and promote the creation of or strengthening the existing informal sector-oriented NGO'S.

5. To remove unnecessary legal and administrative constraints by promoting deregulation on the national, regional and local levels of government.

6. To introduce tax policies friendly to informal sector operators and review labour legislations for small scale enterprises.

7. To revise public sector procurement procedures to facilitate the participation of informal sector enterprises and thus improve the demand for their products.

b) Increasing access to investment and financial resources

In this respect, policy reform can influence financial institutions to evolve loan schemes that enhance the development of informal sector enterprises and the setting up of guarantee schemes for the use of informal sector enterprises to cover the collateral requirement. In addition, loan finance should be coupled with some business training programmes e.g. improve your Business Programme developed by ILO in Eastern Africa.

c) Improving the provision of entrepreneurial training and upgrading the skill and technology levels of the informal sector enterprises

One way of increasing labour productivity is through education and training. It has been demonstrated that entrepreneurship can be developed through training and planned efforts. This kind of intervention should therefore be attempted with all seriousness and due preparation, trying to reinforce some successful programmes. Other experimental programmes with a potential for success should further be developed. Further more, a wide variety of support services should be developed, such as information on business opportunities, credit facilities, management skills, technology and market awareness by way of enterprises information centres. In the same way, vocational training activities should be adapted to suit the needs of the informal sector enterpreneurs. Finally, the existing apprenticeship system of the informal sector, despite its short comings, could be modified and improved to make it more efficient and more responsive to training needs of the sector.

d) Providing appropriate low-cost affordable rental facilities or individually owned premises

The urban and local government authorities should proceed to establish legally approved sites for those informal sector business which operate in their areas of jurisdiction. Urban authorities should provide rental facilities and premises for the informal sector operators. Such facilities should take the form of shopping centres, markets, factory units and workshops, industrial packs, business premises, etc. Authorities also need to develop an appropriate infrastructure such as drinking water, waste disposal, etc. In addition, urban authorities should authorize and confer legal recognition to the business location and tenure of the business premises by informal operators, in order to enable them to invest and improve their business premises.

e) Setting-up of an appropriate institutional framework to cater for the informal sector

The informal sector needs an institutional framework that will evolve policies and measures that are akin to the nature and mode of operation characteristics of the informal sector activities. This unit, charged with the interest of informal sector enterprises, will thus co-ordinate the efforts of relevant ministries, donor agencies and other non-governmental organizations in the promotion and development of the sector. Such an institutional arrangement will harmonize the demand made on the sector by various assistance organizations and help to abolish conflicting policy measures as well as to avoid duplication of services.

With these measures, the informal sector activities would gradually be incorporated in the government policies and programmes. It is therefore of critical importance that the informal sector should be recognized as a crucial component of socio-economic development planning and integrated into the planning framework and the overall development strategy. Consequently, the planning machinery should be modified to reflect this and undertake employment planning with promotion of job opportunities.

V. CONCLUSION

One area which needs to be looked into concerns the informal sector as a supplementor of income and production for the modern sector employees. The Tanzania Labour Force survey of 1990/91 identified modern sector employees with more than one activity. Those with a second activity in the informal sector constituted 11% of the total employed. What needs to be assessed is how these two activities are related in terms of employee time and concentration. Also where the second activity is in a different occupation, it may be interesting to assess how the second activity assists the skill or professional development of the main activity job.

As noted by Fapohunda (1985), one problem that can mitigate against the success of an enterprise is divided interest which can exist if someone is working in two different places and the interest could be inimical to success if the two places of work are competing and have conflicting interests. What guidelines should be adopted in the employment policy to iron out such competing and conflicting interests ?

* * *

REFERENCES

Tueros M. et al (1993), *Policies for Informal Sector Activities in Tanzania Analysis and Reform Perspective.*

Planning Commission and Ministry of Labour and Youth Development (1991), *National Informal Sector Survey.*

Bagachwa M.S.D. (1981), "The Urban Informal Sector Enterprises : A case study of Arusha Region", *Economic Research Bureau paper 81.4,* University of Dar es Salaam.

Bagachwa M.S.D. (1982), "The Dar es Salaam Informal Sector Survey". In *Basic needs in Danger*, Addis Ababa, ILO pp. 342-351.

Bagachwa M.S.D. (1983a), "Small Scale Industry Technology and Resources Use in Tanzania", U-Lands seminar et skrifserlie NR. 38, Oslo Third World Seminar Publishers

Bagachwa M.S.D. (1983b), "Structures and Policy Problems of the Informal Manufacturing Sector in Tanzania", *EKB paper 83.1,* University of Dar es Salaam.

Bagachwa, M.S.D. and Ndulu, B.J (1988), *The Urban Informal Sector in Tanzania,* Dar es Salaam (mimeo).

ILO/JASPA (1985), *Informal Sector in Africa*, Addis Ababa.

ILO/JASPA (1986), *An analysis of Dar es Salaam Informal Sector Survey*, Addis Ababa.

Maliyamkono T.L. and Bagachwa M.S.D. (1989), *The Second Economy in Tanzania*, London and Ather James Currey and Ohio University press.

Trip A.M. (1988), *Defending the Right to subsist. The State Vs the urban Informal Sector in Tanzania.*

Mwinuka J.B., "National Capacity Building for Informal Sector Surveys and Data Collection", Paper presented to the ILO seminar on Urban informal sector, Dar es Salaam 26th-28 June,1996.

Mwinuka J.B. (1996), *Improvement of the Apprenticeship system in the Informal sector,* Consultancy report submitted to ILO'S interdepartmental project on the Urban Informal sector in Tanzania.

Sabai M.T. et al (1989), *Redeployment of Human resources in Tanzania*, Report on the Informal Sector Constraints and Opportunities prepared for and submitted to the Project Secretariat, Dar es Salaam (mimeo).

Ministry of Labour and Youth Development (1994), *National Policy for Microenterprises and Informal Sector Promotion.*

The Planning Commission and the Ministry of Labour and Youth Development (1991), *The Labour Force Survey.*

Fapohunda O.J. (1985), *The Informal Sector of Lagos. An inquiry into poverty and Employment*, University press Ltd. Lagos, Nigeria.

Department of Statistics and Department of Labour (1990), *Zanzibar the Informal sector.*

An analysis of the informal sector in South Africa based on the October Household Survey, 1995

Joyce LESTRADE JEFFERIS
Central Statistical Service
Pretoria - South Africa

I. INTRODUCTION

This paper will analyze the informal sector in South Africa on the basis of the 1995 October Household Survey (OHS), published by the Central Statistical Service (CSS).

Prior to the establishment of the annual OHS programme in 1993, survey data on this sector for the entire population on a nation-wide basis had not been collected, although numerous research projects within small areas of the country have been undertaken. The analysis presented here seeks to contribute to filling the gap. It aims to present a nation-wide picture of the informal sector. In so doing, the paper will establish the relationship between factors such as race, gender, occupational category and education, both with regard to participants in the informal sector, as well as in the context of the overall economic development of South Africa.

II. DEFINITION AND MEASUREMENT ISSUES

In South Africa, academics, researchers, aid agencies and NGOs have actively participated in the debate regarding definition, measurement, structure and causality of the development of the informal sector. "The initial research forays were relatively crude affairs, confined to "guesstimating" the size of the informal economy, describing the characteristics of particular informal occupations and surveying the sweep of informal-sector enterprises or households in particular geographical locales" (Rogerson and Preston-Whyte, 1991 ; 3).

The definitions and measurement used in various qualitative and quantitative research reports on the informal sector in South Africa have tented to adopt one of three broad approaches : a legalistic concept of the sector, an emphasis on the size of the enterprise, or else an emphasis on the level of capital intensity of enterprises in the informal sector. Over the years, the emphasis of research has changed, and "... instead of focusing, as many early writers did, on static problems of definition and description, most recent studies of the informal economy show a concern with process and change" (Rogerson and Preston-Whyte, 1991 ; 7).

2.1. CSS definition of the informal sector used in OHS 1995

The definition of the informal sector used by the CSS is essentially legalistic and based on production units. Accordingly, it includes workers aged 15 years and above who are not registered for value added tax. Within this group, workers for own account and employees working for employers in the informal sector are identified. Domestic workers are specifically included.

2.2. The OHS 1995 sample and questionnaire

• The 1991 Population Census was used as a frame for drawing the sample.

• The sample was stratified by province, urban and non-urban areas and race.

• Information was obtained from 30,000 households representing all households in the country.

• Altogether, 3,000 enumeration areas (EAs) were drawn for the sample and ten households were visited in each EA.

• Information was collected through face-to-face interviews by administering a detailed questionnaire to each household.

2.3. South Africa 's economic development

In South Africa, the development of the informal sector has taken place in a particular historical context. The policy of apartheid deprived the black (African, coloured and Indian) population of a wide range of economic and political opportunities.

Table 1 *: Comparative social indicators of selected countries*

1994	Thailand	Poland	Chile	South Africa b)	Brazil	Malaysia	Venezuela
GNP per capita (US $)	2,410	2,410	3,520	3,040	2,970	3,480	2,760
Life expectancy (yrs)	69	72	72	64	67	71	71
Infant mortality (yrs) a)	36	15	12	70-100	56	12	32
Adult illiteracy rate (%) c)	6	-	5	18	17	17	9
Access to safe water (%) d)	77	100	86	76	96	78	89
Total fertility rate	2.0	1.8	2.5	3.9	2.8	3.4	3.2

a) Deaths of infants under one year old per 1,000 live births.
b) There are particularly large differences between the races in these aggregate indicators.
c) Data refer to 1995.
d) Data refer to 1993.
Sources : *CSS, World Bank, Medical research Council, RDP (1995).*

South Africa is classified as a middle-income country with an estimated population of approximately 40 million people, and a Gross National Product (GNP) per capita of US$ 3,040 in 1994 (Table 1). In this respect it is a middle-sized, middle-income country in the same league as countries such as Malaysia, Brazil and seve-

ral countries in Eastern Europe (World Bank, 1995). Yet, the policies associated with apartheid have resulted in an income distribution that is among the most unequal in the world. On average, whites have achieved a standard of living comparable to some western industrialized countries whereas most blacks live in conditions comparable to some poorer countries in Sub-Saharan Africa (RDP : World Bank, 1995, 6). The most recent CSS analysis of the OHS 1995 also provides clear insights into the high level of racially based inequality in incomes and the standards of living among households in South Africa. A division of household incomes into quintiles, indicates that African households are the poorest in the country - 26 % have annual incomes in the range R0 - 6,839, compared with only 12 % of coloured, and 2 % of both Indian and white households. This study also identifies strong gender, age and geographic biases in access to resources and services, with non-urban women being particularly disadvantaged. (CSS, Hirschowitz and Orkin, 1996).

Figure 1 : *Percentage of households in each annual income quintile by race*

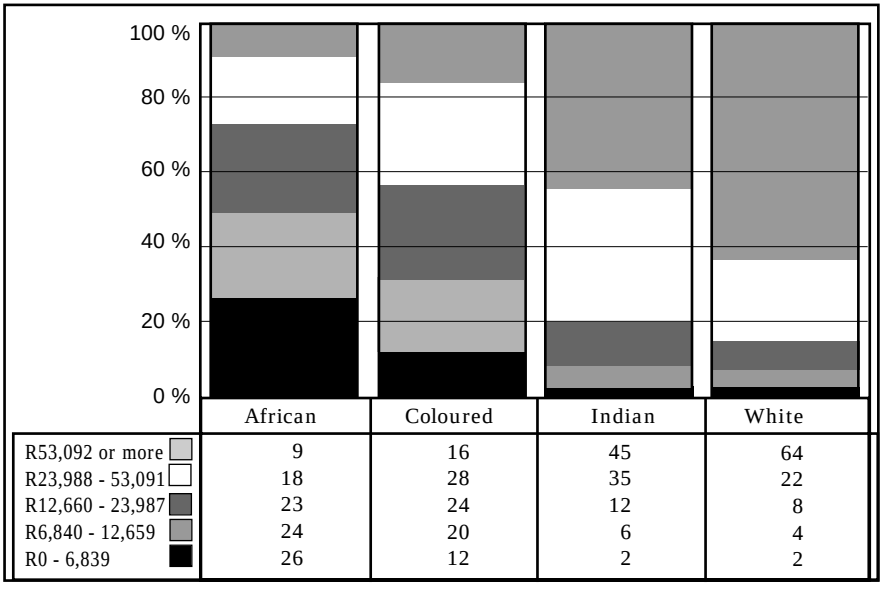

	African	Coloured	Indian	White
R53,092 or more	9	16	45	64
R23,988 - 53,091	18	28	35	22
R12,660 - 23,987	23	24	12	8
R6,840 - 12,659	24	20	6	4
R0 - 6,839	26	12	2	2

Source : *October Household Survey, 1995*

The clearest indications of South Africa's characteristics as a developing country are reflected in social indicators such as education, health, and other aspects of human development such as the type of dwelling and access to electricity, water and sanitation facilities.

Against this background, the country's economic performance has generally been poor since the mid-1970s. Real GDP increased at an annual average rate of barely 1.3 % to 1995 (SARB, 1996). With an annual population growth at around 2.4 %, real per capita output in 1995 was nearly 20 % below the 1980 level, and living standards have fallen substantially. This poor economic performance is rooted in

serious structural weaknesses in the South African economy. By 1993, the level of gross domestic investment as a percentage of GDP had halved, compared with 1980 (World Bank, 1995). And when the new government came to power in 1994, the fiscal deficit was 8.5 % of GDP (Dept. of Finance, 1996). Even though there has been an upswing in economic activity since 1993, the overall unemployment rate is as high as 29.3 %[1].

Data such as there are the basis for much of the growing concern that South Africa may have joined other countries in the global phenomenon know as "jobless growth" (United Nations Human Development Report, 1996, 87). State President Nelson Mandela has put it thus : "Despite the welcome growth, very few jobs have been created. In fact, against the backdrop of new entrants into the job market, there has been a shrinkage in opportunities".

III. THE INFORMAL SECTOR IN SOUTH AFRICA

3.1. An analytical framework

The informal sector in South Africa has developed in relation to shrinking job opportunities in the formal sector. In the past, the government exerted a major influence on the labour market in three respects. Firstly, it acted as an employer of a significant proportion of the economically active population. Secondly it regulated of labour market conditions and practices. Thirdly, it developed and implemented policies that affected job opportunities in the economy. Under apartheid most business opportunities were barred to Africans. In addition, South Africa developed a highly monopolistic business structure dominated by a few white owned corporations. The long-term decline in employment generation in the formal sector since the 1960s has to be viewed in this context.

Among the policies which had far-reaching labour market and socio-economic effects are : the Group Areas Act, job reservation, influx control, forced removal from farms and resettlement in the homelands, racial restrictions on apprenticeships, differential financing of state education, and the limitations placed on African business outside the "homelands". As a consequence, the conditions which governed access to jobs and income were highly unequal, and systematically placed the majority black population at a serious disadvantage. The analysis based on the 1995 OHS data which follows must be viewed in this context.

3.2. The labour market in South Africa

Africans account for 76 % of the total population of South Africa and 69 % of the economically active population (EAP), while whites account for only 13 % of the overall population and 17 % of the EAP. Coloureds and Indians together account for the remainder (11 % of the total population and 14 % of the EAP). The shares of these population groups provide an important backdrop to employment patterns in the informal sector of the economy.

1. Using an expanded definition of unemployment which is the proportion of people in the economically active population who are not in paid employment or self-employment at a given point in time, but who are available for work or for other income-generation activities, and who want to be employed or self-employed.

Figure 2 : *Economically active population in South Africa*

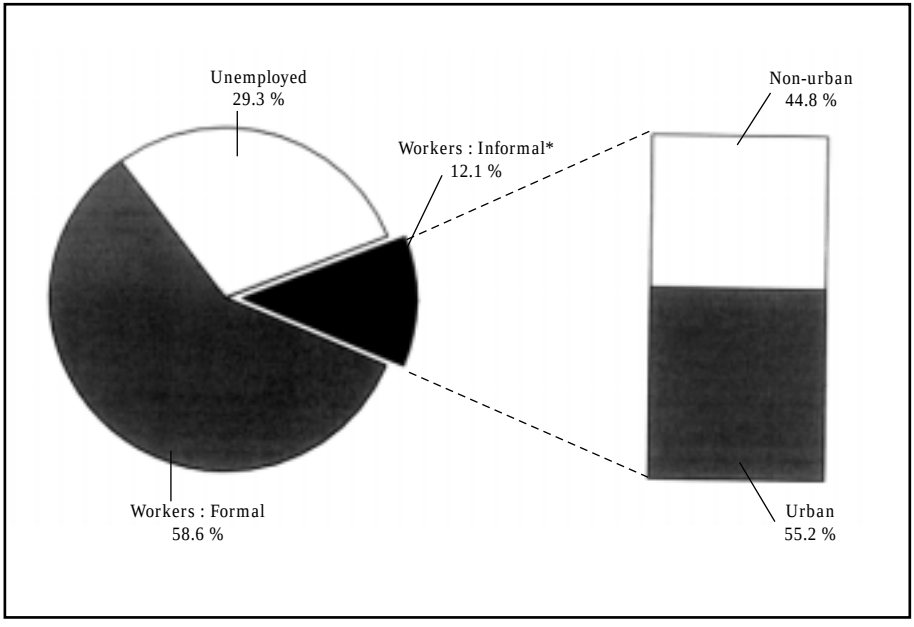

Source : *October Household Survey, 1995*

*Note : * Includes 413,000 workers employed by employers in the informal sector. These workers are excluded elsewhere.*

The formal economy only provides regular employment and income for three out of every five economically active South Africans. Unemployment is high and one in every eight (12 %) people in the economically active population participate in productive activities in the informal sector (Figure 2).

Among informal sector workers, 45 % live in non-urban areas, and 55 % in urban ones. However, in the labour force as a whole, 68 % of workers live in urban areas.

3.3. The informal sector and unemployment

The size of the informal sector, and the characteristics of its participants are fundamentally linked with the level of unemployment in the country. The rate of unemployment differs by race, gender and the urban / non-urban divide (Figure 3).

• The urban unemployment rate is 24.5 % and the non-urban unemployment rate is 37.6 %, compared to the national average of 29.3 %.

• African women are most likely to be unemployed (46.9 %), followed by African men (28.9 %), and then by coloured women (27.8 %). By comparison the unemployment rate for white women is 7.8 % and white men 3.7 %.

Figure 3 : *Percentage of unemployment in South Africa by race and gender*

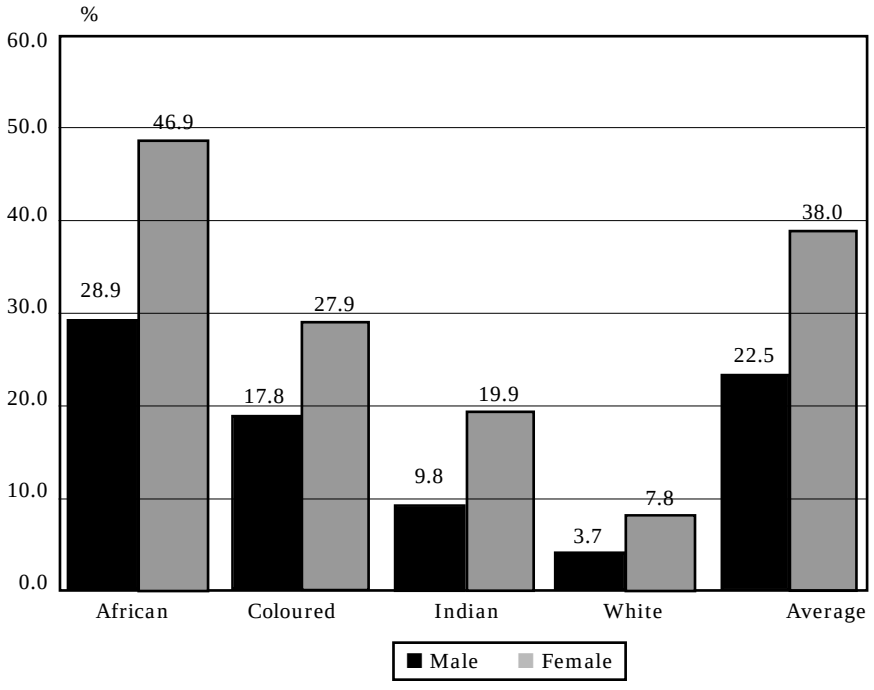

Source : *October Household Survey, 1995*

As noted by the recent Labour Market Commission in South Africa (LMC) "mass unemployment is one of the major causes of poverty. The absence - relative to other developing countries - of opportunities for earnings and subsistence from the land, and hence of a rural safety net, underlines the seriousness of mass unemployment" (LMC, 1996 ; 5).

3.4. Key features of the informal sector in South Africa

The informal sector does provide some employment opportunities, but the economic sectors in which these jobs occur and the variety of jobs is limited.

In 1995, value added by the informal sector to annual GDP was R32.4 billion-equivalent to 7 % of annual GDP in South Africa. But whereas 78 % of informal sector workers were African, their contribution to the value added by the sector to annual GDP was only 54 % (Figure 4). This reflects the much lower level of earnings among Africans, and also the nature of the work they do. By contrast, the share of white informal sector workers in terms of value added is three and a half times their share in informal sector employment (Figure 5).

Figure 4 : *Annual contribution to GDP in South Africa by workers for own account in the informal sector, by race*

CONTRIBUTION TO GDP = R32.4 bn NUMBER EMPLOYED = 1,327,000

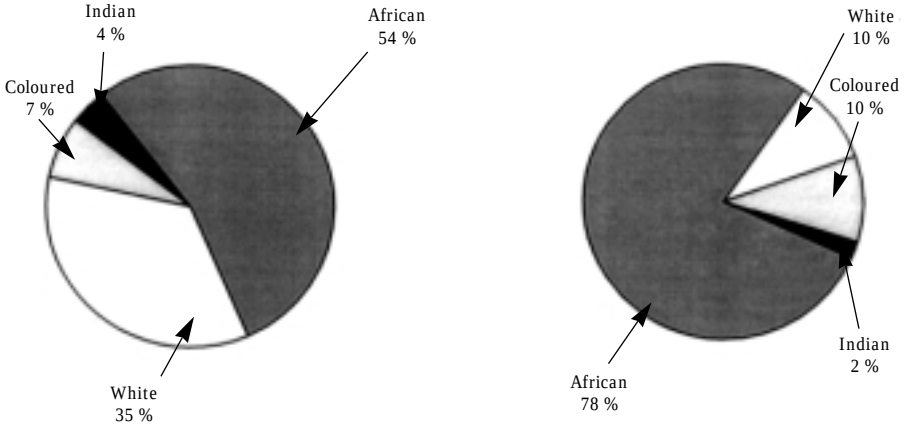

Source : *October Household Survey, 1995*

There is a sharp disparity between the shares of sectors in employment, and their relative contribution to the value added by the informal sector to annual GDP. Figure 5 shows that, while the personal services sector of the economy is the single largest source of employment for informal sector workers, the trade, catering and accommodation sector contributes the most to value added by the informal sector (Figure 6). Although, with respect to these sectors and given the relatively larger size of the sample the results of OHS 1995 are robust, care has to be taken in interpreting the data with regard other sectors, especially agriculture and transport.

The largest proportional difference is in agriculture, forestry and fishing, whose share was reported as four times its share in employment. However, this is an outcome of averaging the huge range of incomes reported by respondents who work in the sector and the small size of the sampled population. In addition, the agriculture sector is particularly subject to large seasonal variations in both earned incomes and output. In similar vein, the black owned taxi industry is included in the transport sector, and adjustment for depreciation would substantially reduce the incomes of the few who do participate in the sector as owners of taxis and who report incomes that are sixty times or more than those in the lowest income band.

Figure 5 : *Number of workers for own account in the informal sector by economic sector*

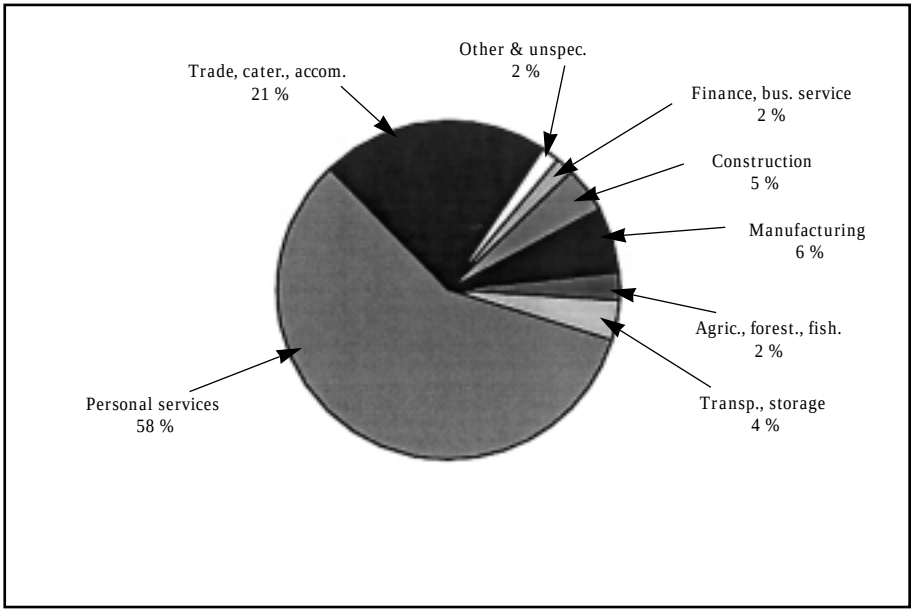

Source : *October Household Survey, 1995.*

Figure 6 : *Contribution by workers for own account in the informal sector to annual GDP in South Africa*

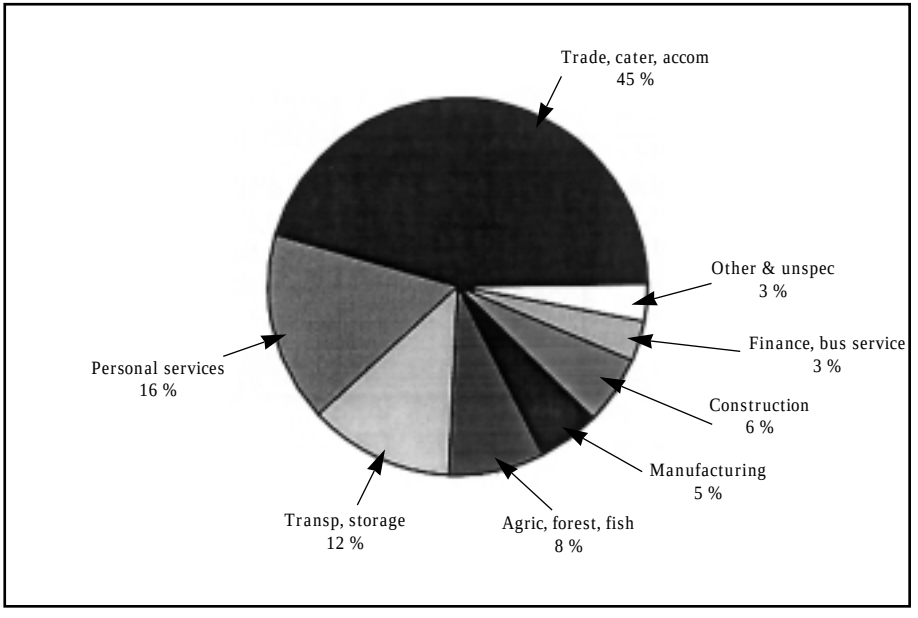

Source : *October Household Survey, 1995.*

Given the racial and gender characteristics of the people who are employed in informal sector activities, the distribution of jobs among sectors and their contribution to annual GDP is no surprise.

As illustrated in Figure 7, there is also a very clear gender division among informal sector workers - which tends to be the preserve mainly of women. Not only are 70 % of all workers in the informal sector women, but they are heavily concentrated in one of the generally lowest paying sectors.

Figure 7 : *Workers for own account in the informal sector by gender and race*

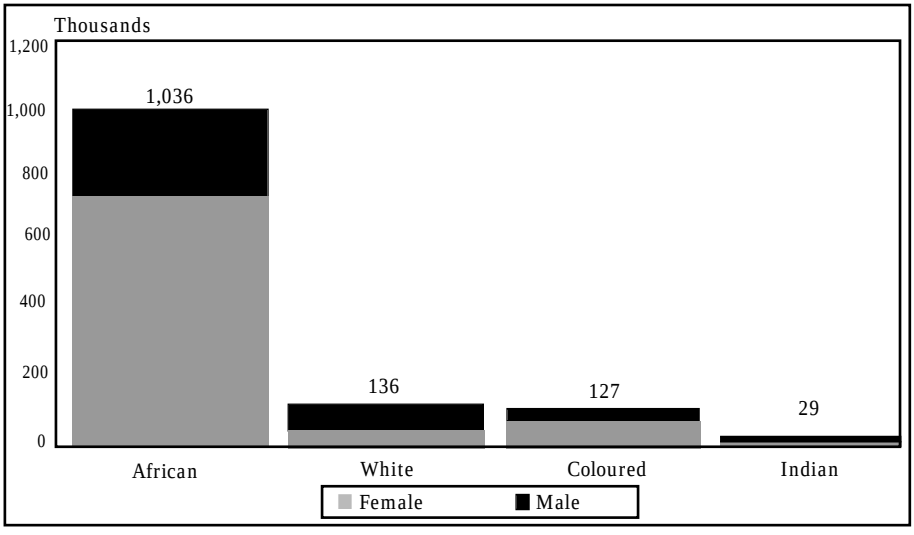

Source : *October Household Survey, 1995*

More than three-quarters of women own account workers in the informal sector (77 %) work in the personal services sector of the economy. By contrast, two in every five (40 %) men are found in the trade, catering and accommodation sector (Figure 8).

The dominance of women in the personal services sector in informal sector employment corresponds to a very high concentration of women employed in the occupational category classified as elementary. Notably, this category includes domestic work as well as scavenging and farm work that generally require unskilled labour and relatively little if any education or training. As illustrated in Figure 9, the occupations of over 80 % of all women in the informal sector fall into the elementary category. By contrast, men are found in more diverse occupations ; 23 % of all men working in the informal sector regard themselves as managers or professionals engaged in such occupations as taxi driving or running a micro-enterprise. An additional 39 % classify themselves at the artisan/craft level in the occupational hierarchy, and only 21 % are engaged in occupations classified as elementary (Figure 9).

Figure 8 : *Workers for own account in the informal sector by economic sector and gender*

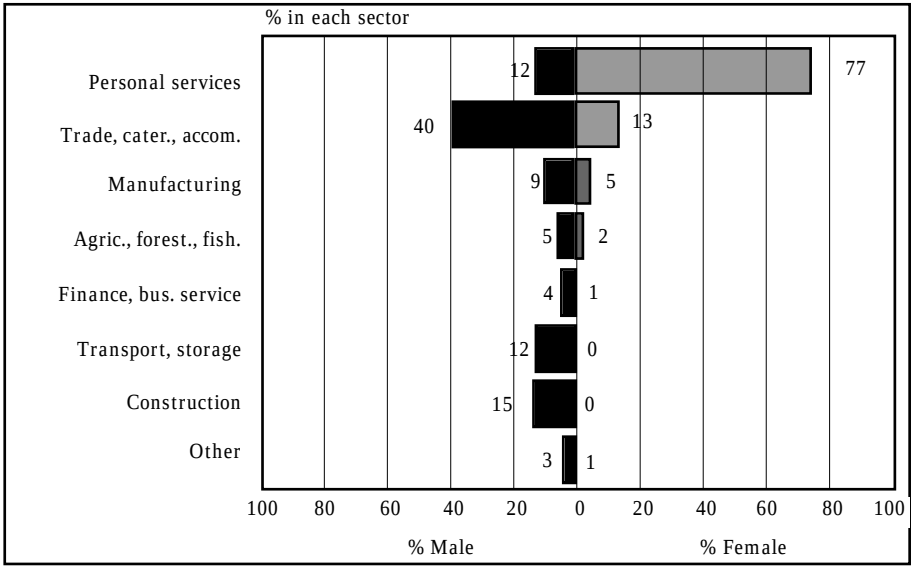

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 9 : *Workers for own account in the informal sector by occupation and gender*

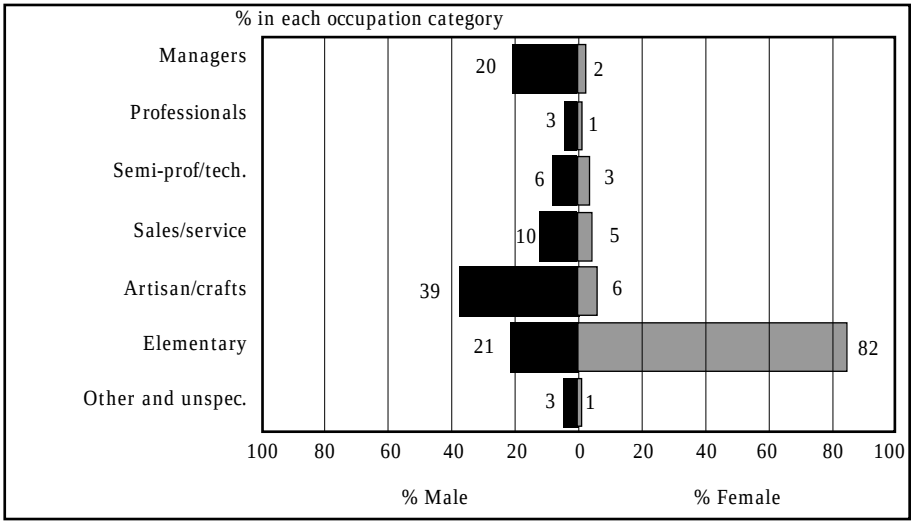

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 10 - 12 highlight the racial dimension of the occupational and gender status of workers in the informal sector. The small sample size for Indians who together account for only 2 % of the total number of workers involved in informal sector work, preclude a detailed analysis of this population group.

As many as 87 % (Figure 10) of African and 93 % (Figure 11) of coloured women own account workers in the informal sector are in elementary occupations. Among white women, however, the distribution of jobs across the occupational spectrum is much more even (Figure 12). In addition, among whites, 44 % of men and an equivalent proportion of women (43 %) work in the highest three occupational categories - as managers, professionals or semi-professionals (Figure 12). Proportionately fewer Africans are found in these categories.

Figure 10 : *Among Africans : Workers for own account in the informal sector by occupation and gender*

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 11 : *Among coloureds : Workers for own account in the informal sector by occupation and gender*

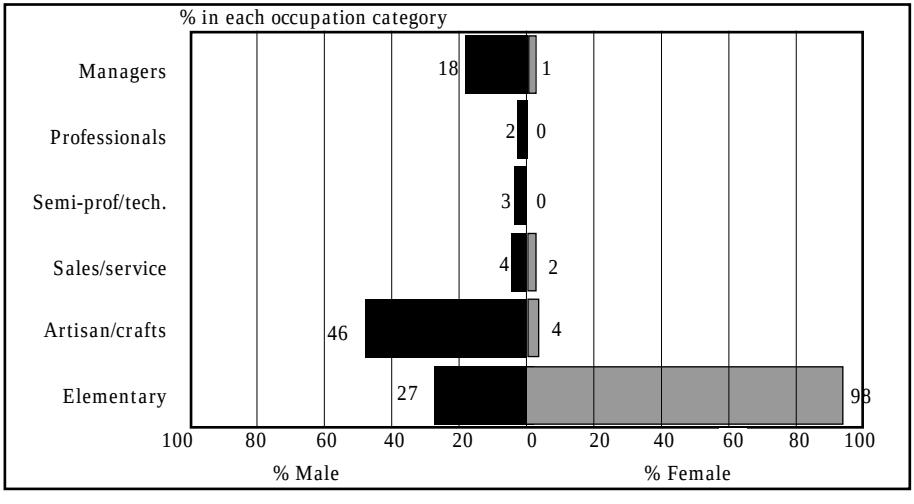

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 12 : *Among whites : Workers for own account in the informal sector by occupation and gender*

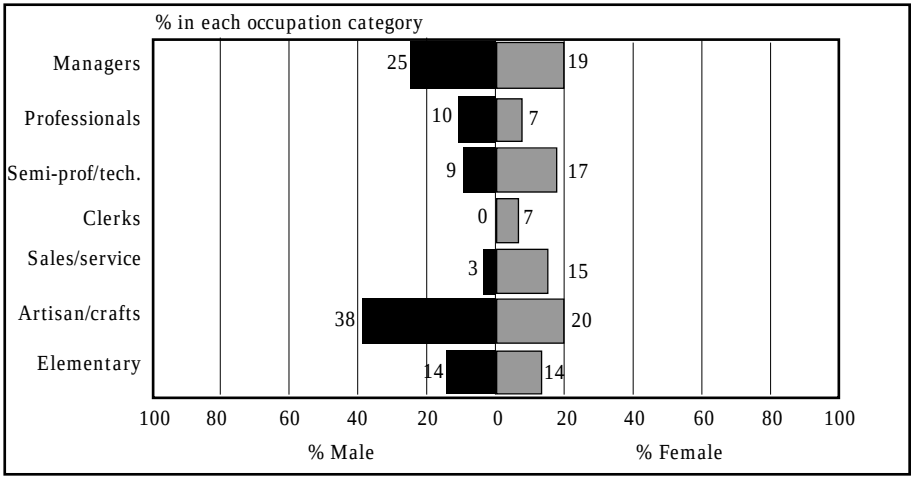

Source : *October Household Survey, 1995*

Figures 13 and 14 provide an insight into the occupational status of Africans, coloureds and whites in formal employment. Similarities with the gender distribution of employment in the informal sector are marked. In both sectors men dominate the fields with the highest earning potential. As in the informal sector, the occupations of Africans and coloureds are predominantly in the less remunerative category classified as elementary. Half of all African women and over a third (34 %) of all men do elementary jobs (Figure 14).

Figure 13 : *Occupation of Africans employed in the formal sector by gender*

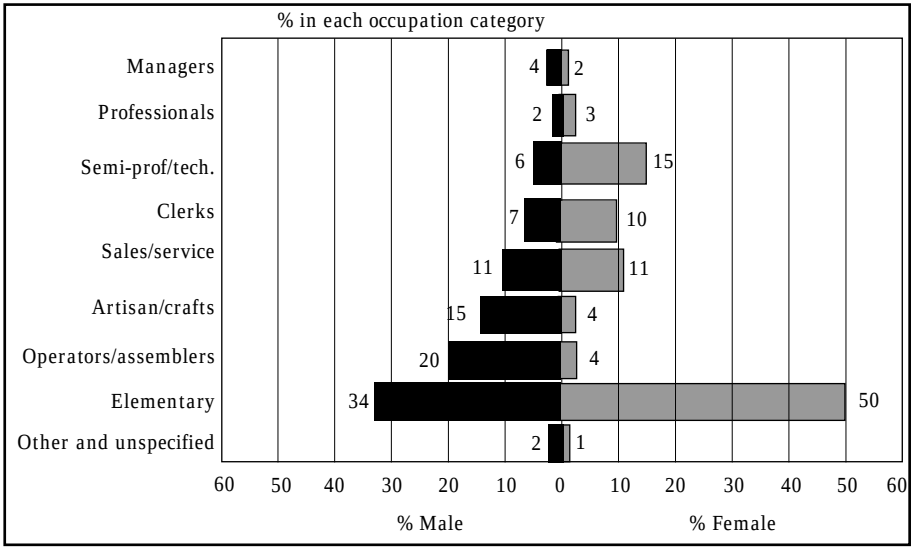

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 14 : *Occupation of coloureds employed in the formal sector by gender*

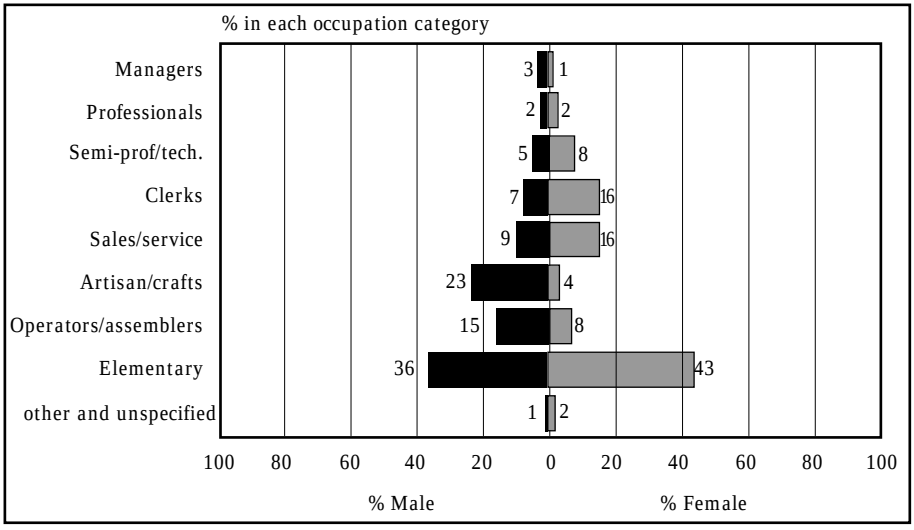

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 15 : *Occupation of whites employed in the formal sector by gender*

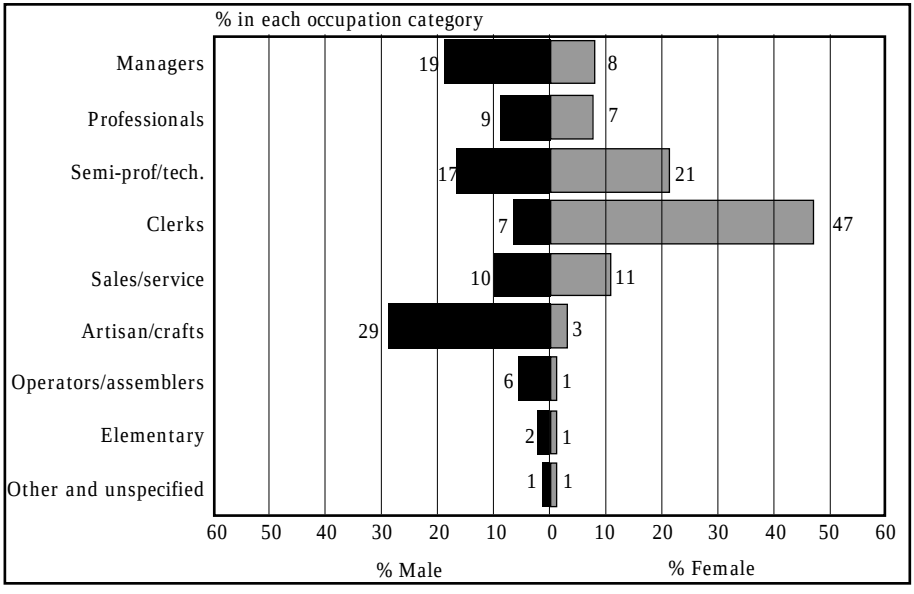

Source : *October Household Survey, 1995*

3.5. Incomes in the informal sector

As many as 84 % of all informal sector workers earn gross monthly incomes in the lowest income band (R0 - R999), 5 % earn between R1,000 and R1,499, and an additional 4 % earn incomes in the range R1,500 - R2,499. The remaining 8 %, earn R2,500 or more each month.

Figures 16 and 17 provide a more detailed analysis of income by sector and occupational category of workers in the informal sector. In all but two economic sectors, 71 % or more workers earn monthly incomes in the range R0 - R999. And notably, 93 % of all workers in the personal services sector (a sector dominated by African women) fall into this income category (Figure 16). An equivalent proportion (92 %) of jobs in the informal sector that are classified as elementary also fall into the lowest income band (Figure 17).

Figure 16 : *Gross monthly income of informal sector workers by economic sector*

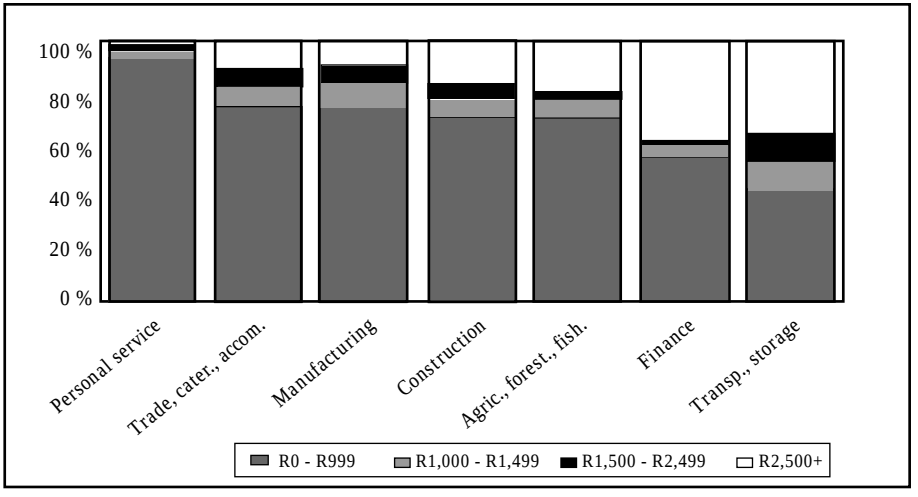

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 17 : *Gross monthly income of informal sector workers by occupational category*

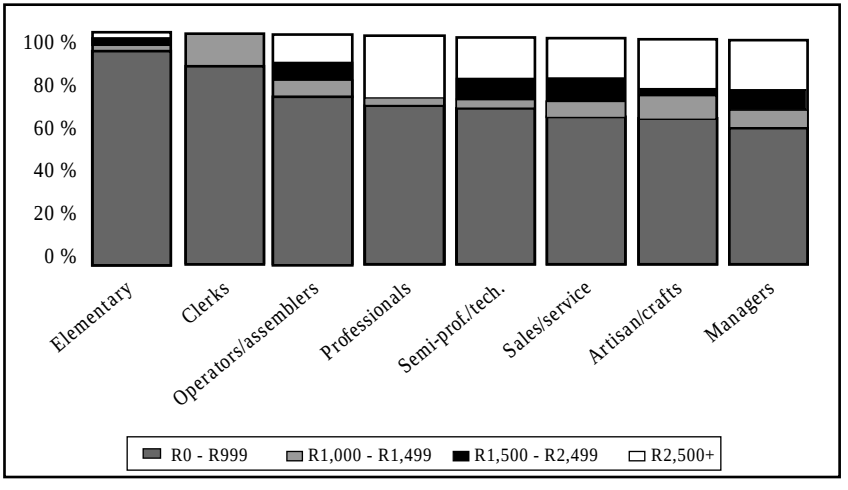

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 18 : *Among Africans in the informal sector : Gross monthly income in each income category by gender (% in each income category)*

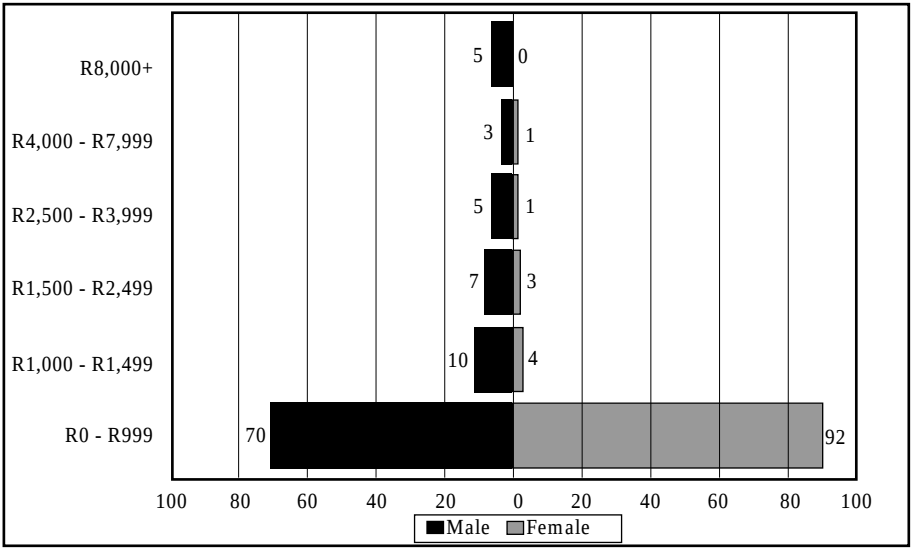

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 19 : *Among coloureds in the informal sector : Gross monthly income in each income category by gender (% in each income category)*

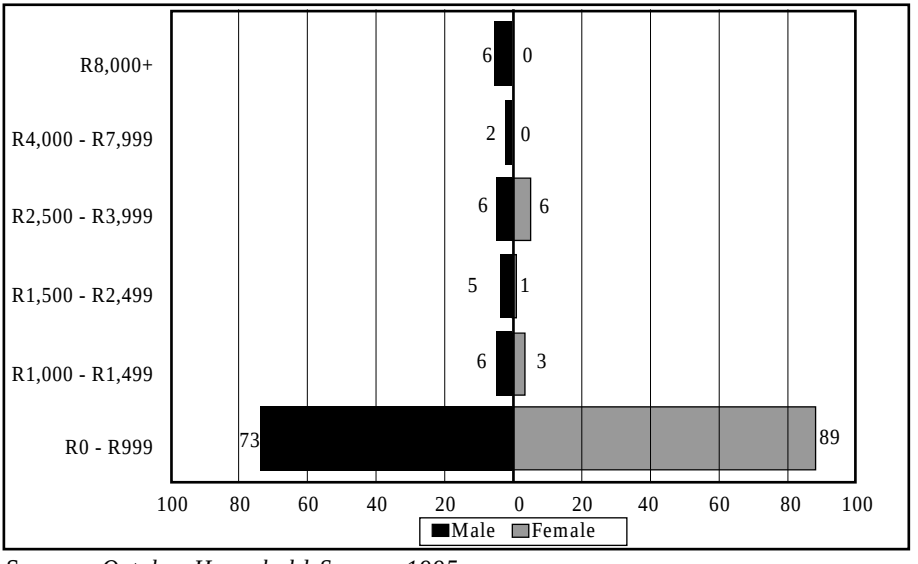

Source : *October Household Survey, 1995*

Income in the informal sector is unevenly distributed by race and gender. Figures 18, 19 and 20 show that 70 % of African and 73 % of coloured males in the sector are in the lowest income category, compared with 60 % of white males. Among females in this sector, almost all Africans (89 %) and coloureds (89 %) are in the lowest income category, compared with 60 % of white females.

Figure 20 : *Among whites in the informal sector : Gross monthly income in each income category by gender*

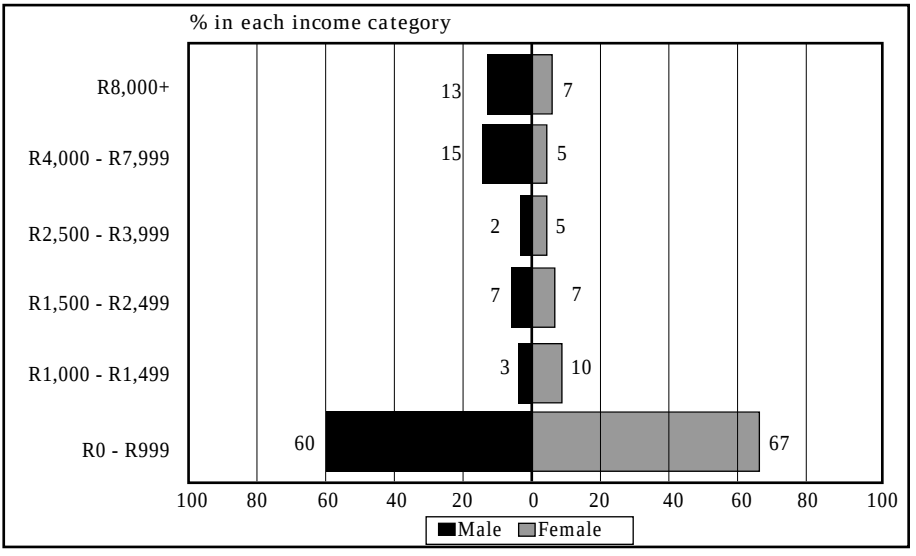

Source : *October Household Survey, 1995*

When looking at incomes earned by workers in the formal sector, a better picture emerges. Figure 21 shows that 42 % of African men and women earn incomes in the range R0 - R999. Among whites (Figure 22), however, 63 % of men and 23 % of women earn monthly incomes in excess of R3,999.

Figure 21 : *Among Africans employed in the formal sector : percentage in each monthly income category by gender*

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 22 : *Among whites employed in the formal sector : percentage in each monthly income category by gender*

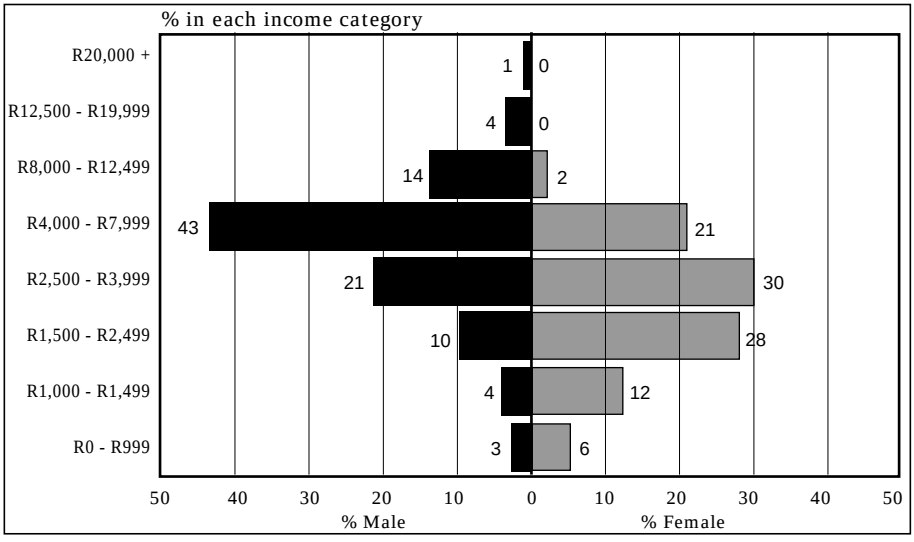

Source : *October Household Survey, 1995*

3.6. The age profile of workers in the informal and formal sectors

Figures 23 and 24 show that there are proportionately more older people working in the informal sector, compared to the formal sector. For example, 5 % of males in the informal sector are aged between 60 and 64 years, and 3 % are aged 65 years or more. In the formal sector, however, only 2 % of males are aged between 60 to 65 years, and 1 % are aged 65 years or more.

Figure 23 : *Age profile of workers in the informal sector of South Africa*

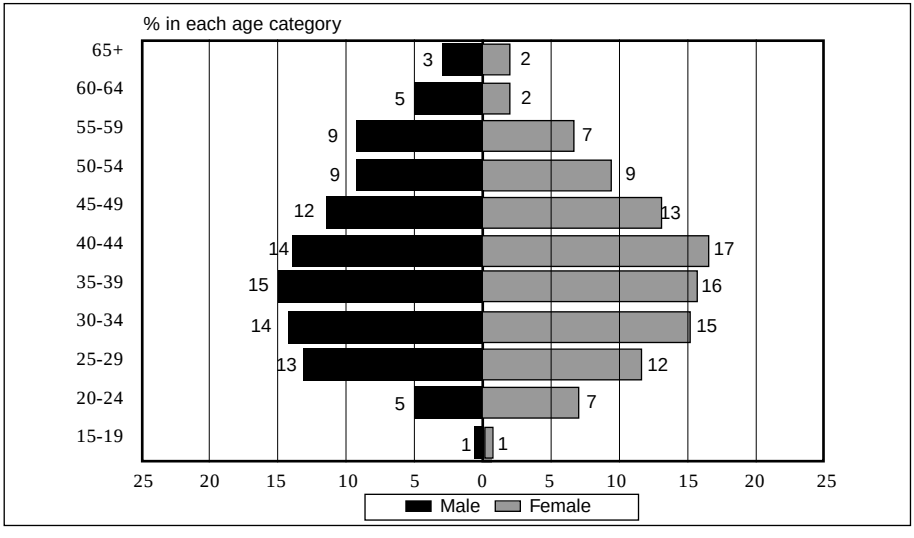

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 24 : *Age profile of workers in the formal sector of South Africa*

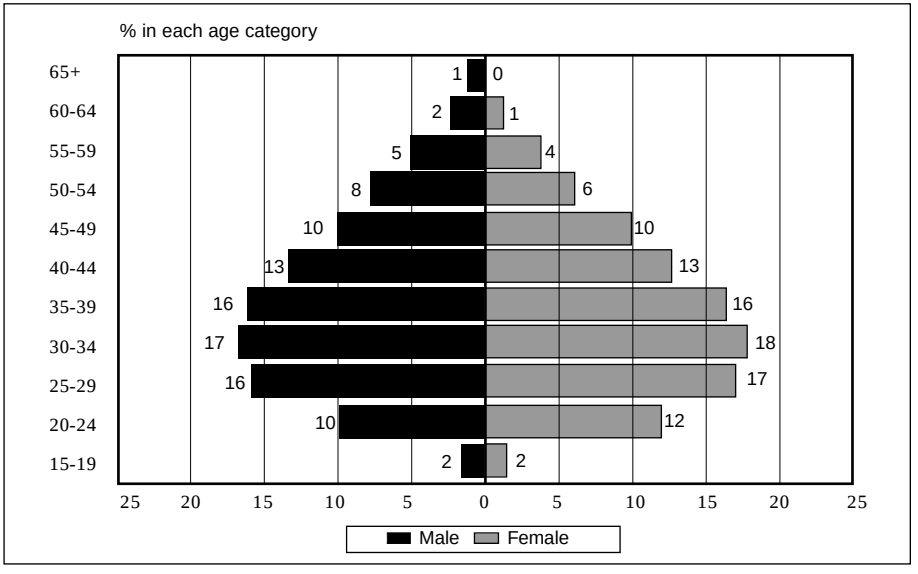

Source : *October Household Survey, 1995*

3.7. The educational levels of those employed in the informal sector

Figure 25 : *Level of education of workers for own account in the informal sector by population group*

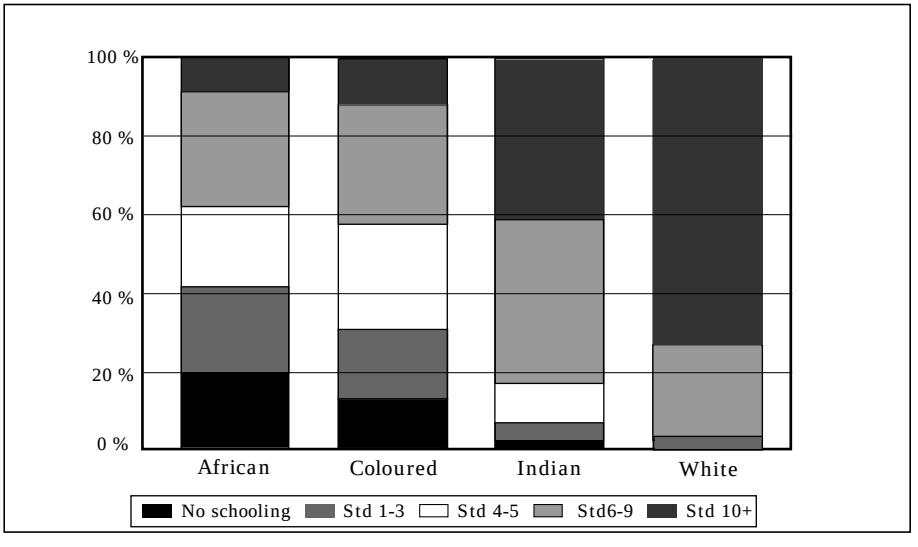

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 25 illustrates the extent to which the level of educational attainment among workers for own account in the informal sector has a strong racial and gender bias.

Africans have the lowest educational attainment, followed by coloureds, while whites have the highest. Nearly one in every five Africans (19 %) have received no schooling and an additional 42 % have only received primary level schooling (of which more than half did not even complete primary school). The level of education attainment by coloureds tends to mirror that of Africans. By comparison, virtually no Indians or whites have had no education at all and only 16 % of Indians and 2 % of whites have only had some primary level schooling. On the other hand, 97 % of all whites in this sector have received some secondary schooling, with over 73 % having completed secondary school or attained higher levels of education.

Figure 26 : *Percentage of African informal sector workers with no education by age*

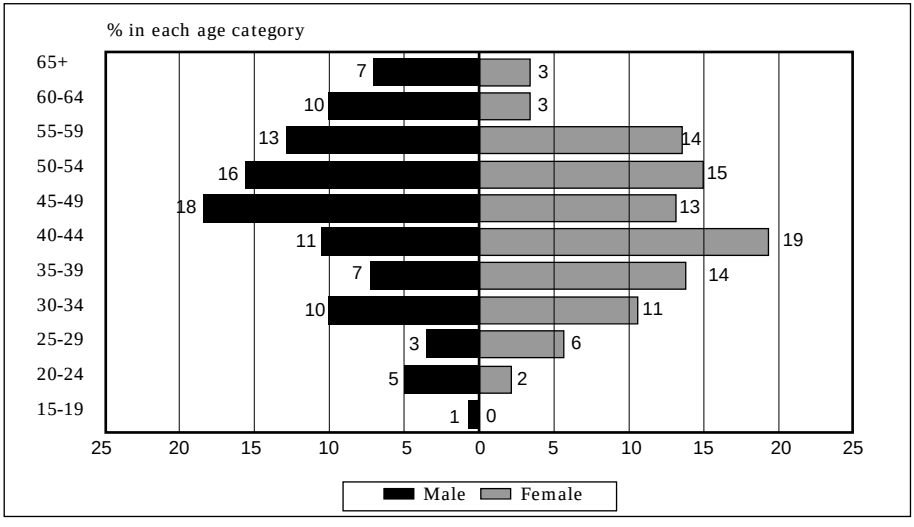

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 26 shows the age distribution of those with no education in the informal sector. Lack of education is more prevalent among older people, and older people are more likely to work in the informal sector.

Figure 27 : *Level of education of workers in the formal and informal sector by gender*

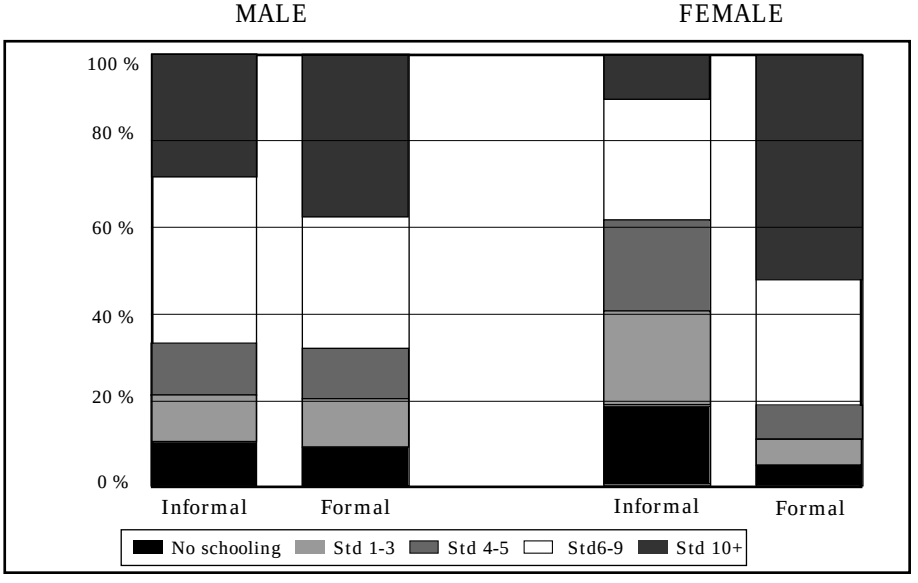

Source : *October Household Survey, 1995*

Figure 27 illustrates that, irrespective of gender, the level of educational attainment is lower for those working in the informal sector by comparison with workers in the formal sector.

But the differential in educational attainment between the formal and informal sector is striking. Nearly 20 % (one in every five) women in the informal sector have received no schooling while an additional 44 % of them have completed only Standard 5.

"The racial form that characterizes poverty and inequality in South Africa is the product of past discrimination in employment, in related fields like education and training, and indeed in nearly every aspect of social, economic and political life which were all systematically distorted, first by colonialism and then by apartheid" (LMC, 1996, 5). Against this background it is clear that access to education greatly changes a woman's employment opportunities and, conversely, a poor level of educational attainment causes many women to seek income for survival through informal sector activities.

3.8. Implications of the analysis

• Access to formal jobs and income in South Africa is highly unequal and reflects the socio-economic structure which has favoured whites. Both inequality in educational provision and the relocation of Africans to marginally productive areas in the past have had noticeable effects, putting Africans in particular at a disadvantage in the labour market.

• Lack of access to formal jobs has influenced the development of the informal sector (amounting to 12 % of the economically active population) in which a large proportion of people are non-urban African women.

• There are currently very few successful small-scale informal enterprises in South Africa, in terms of the incomes they generate. In general, enterprises in the informal sector tend to cluster into certain sectors. The diversity of enterprise activities found in the formal economy is not found in the informal sector.

• Economic growth and distributional outcomes are not separate processes, they are intimately linked. This paper has clearly shown that in South Africa the informal economy is largely a set of survival activities performed mainly by African women. To improve the life circumstances of those in the informal economy, it is necessary to consider the issues of poverty and inequality as an integrated process.

IV. CONCLUSIONS

• In common with developments elsewhere in the world, the expansion of the informal economy in South Africa arose as a result of the structural crisis and declining economic growth in the 1970s. In addition, the particular pattern of economic development promoted by the previous government in itself exacerbated the domestic crisis that prompted the growth of the informal sector since the 1970s.

• In South Africa, the combination of a wide divergence in earnings and a high unemployment rate means that the expansion of productive employment opportunities is a critical factor in any strategy for broad-based growth and development. Unemployment rates differ markedly by race and gender, as well as across the nine provinces, and between urban and non-urban areas. It is this high unemployment rate that has acted as a spur to the development of the informal sector.

• Although the repeal of apartheid has in principal allowed blacks to commence business where they can, the opportunities for black owned businesses are still limited by financial and skill constraints and by the market dominance of existing corporations. This may account in part for the high proportion of Africans in the informal sector. The challenge for trade and industrial policy is to expand the opportunities for all South Africans to participate meaningfully in the economy and realize their full potential.

• The analysis of the OHS 1995 data presented in this paper supports the conclusion that informal sector activities go hand-in-hand with low levels of education and low incomes. The sector is largely an improverished one.

V. WAY FORWARD

The October Household Survey programme is helping the CSS to measure informal sector activities in South Africa. But, on its own, it is insufficient as a survey to provide a comprehensive picture of the sector. It is a broad-based survey, covering a wide range of topics, including migration, mortality and fertility. Its main focus is not informal business activities.

A more focused survey, concentrating specifically on informal sector activities, employment patterns in the sector, constraints faced by its workers and its potential for growth is required in South Africa. The conduct of such a survey is subject to obtaining the necessary funding.

* * *

REFERENCES

Fine Ben and Rustomjee Z., *South Africa's Political Economy : From minerals energy complex to industrialization ?*, London, Hirst, 1996.

Funkhouser Edward, "The Urban Informal Sector in Central America : Household Survey Evidence", *World development*, Vol24, n° 11, 1996, pp 1737-1751.

Hirschowitz Ros and Orkin Mark, (Eds), *Micro-enterprise development in South Africa*, Community Agency for Social Enquiry (Case), 1994.

ILO, *Statistics of employment in the informal sector*, Report 111, Fifteenth International Conference of Labour Statisticians, ILO Geneva, 1993.

Mead, Donald C. and Morrison Christian, "The Informal Sector Elephant" *World Development* Vol24, n° 10, 1996, pp 1611-1619.

Melmed-Sanjak Joylene and Santiago Carlos E., "The Household and Employment in Small-Scale Non-farm Enterprises", *World development*, Vol24, n° 4, 1996, pp 749-764.

MERG, "Making Democracy Work : A Framework for Macroeconomic Policy in South Africa", *Centre for development Studies*, South Africa, 1993.

Portes Alejandro, Castells Manuel, and Benton Lauren A., (Eds), *The Informal Economy : Studies in Advanced and Less Developed Countries*, The John Hopkins University Press, New York, 1989.

Preston-Whyte Eleanor, and Rogerson Christian, (Eds), *South Africa's Informal Economy*, Oxford University Press, Cape Town, 1991.

Rakowski, Cathy A., "Convergence and Divergence in the Informal Sector Debate : A focus on Latin America, 1984-92", *World Development*, Vol22, n° 4, 1994, pp 501-516.

South Africa Reserve Bank, *Quarterly Bulletin*, n° 199, n° 200, n° 201, 1996.

UNDP, *Human Development Report*, Oxford University Press, New York, 1996.

UNICEF, *Children, Poverty and Disparity reduction : Towards Fulfilling the Rights of South Africa's Children*, A Report Commissioned by the RDP Office, May 1996.

World Bank, *Key Indicators of Poverty in South Africa*, A Report commissioned by the Office of the Reconstruction and Development Office, 1995.

World Bank, *African Development Indicators 1994-95*, The World Bank, 1995.

Experience of the Eastern Africa Multidisciplinary Advisory Team (EAMAT) of the ILO regarding informal sector surveys and policy

Rüdiger KNOP
ILO/EAMAT
Addis Ababa - Ethiopia

I. INTRODUCTION

EAMAT the Eastern Africa Multidisciplinary Advisory Team of the ILO was established in 1993 as practical result of setting up the new Active Partnership Policy (APP) approach of the ILO. This approach aims at keeping closer relations between the ILO and its tripartite membership, based on continuous interaction and dialogue. Hence 14 Multidisciplinary Teams (MDT) have been established in Africa, Asia, Central and Eastern Europe, the Pacific, North and South America and the Arab States to enable the ILO to respond quickly to requests for technical guidance from its constituents. Therefore the teams comprise a wide range of specialists in different fields of ILO concern.

EAMAT covers the following countries : Djibouti, Eritrea, Ethiopia, Kenya, Tanzania, Uganda, Comoros, Madagascar, Mauritius, Seychelles. Since October 1994 a labour market statistics specialist is part of the EAMAT. In what follows a brief overview of the state of affairs regarding informal sector statistical activities and policies in several of the countries covered by EAMAT will be presented.

Generally speaking the “informal sector” in anglophone Eastern Africa is regarded mainly as a mean for absorbing those who cannot find wage employment or to supplement earnings of those who are already employed and who may eventually graduate into self-employment in the informal sector. Therefore surveys on the informal sector were conducted with the primary aim to enable policy makers to set up well targeted employment policies thus contributing to the improvement of the standard of living in the respective countries.

II. UNDERSTANDING THE NOTION OF “INFORMAL SECTOR”

A wide range of approaches to define the so called informal sector was used in the different countries that had embarked on informal sector surveys. This could be expected since many of the survey activities were undertaken before the recommendations of the 15th International Conference of Labour Statisticians (ICLS) were published and because the respective surveys had to take into account the specific needs in the different countries.

With the exception of Tanzania - where due to the 1991 National Informal Sector Survey as part of the UNDP/ILO project URT/85/011 and the subsequent ILO Inter-departmental Project on the Urban Informal Sector a good knowledge of the

ILO concept was acquired - there was no clear and/or agreed on understanding of the notion of "informal sector" in the countries, in the Central Statistical Offices as well as in the relevant line ministries.

However, although the resolution of the 15th ICLS on the measurement of employment in the informal sector was very often just heard of, most of the activities on informal sector data collection - if undertaken at all - took into account some basic features of this resolution. The definitions to delineate informal sector enterprises typically included : no registration, employment of less than a defined number of employees, low technical standard of production. This is in line with some basic features of the recommendation of the 15th ICLS.

In practice very often proxy-variables were used. Most often this boiled down to "size of employment" of establishments outside the public sector, normally less than 5 permanent employees, so called micro-scale enterprises. Although lawyers, medical doctors, etc., were normally excluded. Another proxy was e.g. non-registration, even if registration was only a mere one-and-once payment of a fee without further record keeping involved. In addition fixed assets had to value below a defined ceiling.

More often than not - because of the complexity of data collection - street vendors, hawkers, etc., were not included or only at random. Underground activities or unlawful ones were excluded.

The survey approach was usually based on sole establishment surveys or sole household surveys, or parts thereof, e.g. as small modules in labour force surveys.

III. RECENT ACTIVITIES REGARDING DATA COLLECTION ON THE INFORMAL SECTOR

This paper can only refer to activities that came to the knowledge of EAMAT during the last three years, hence it cannot give a complete picture. But it will provide some useful information on what was done in the different countries and which policies are being implemented.

3.1. Tanzania

The main recent activities on informal sector data collection were the 1991 National Informal Sector Survey (UNDP/ILO project URT/85/011) and the 1995 survey in Dar es Salaam as part of the ILO Interdepartmental Project on the Urban Informal Sector. It is not necessary to elaborate on these activities, since very detailed information has already been provided in other presentations of this seminar, in particular through that of Mr. Ngoi of the Tanzanian Ministry of Labour and Youth Development.

3.2. Uganda

There were several activities in the recent past that permit to get some information on the informal sector. Definitions used to delineate the informal sector were usually not consistent with the recommendation as given by the 15th ICLS.

Census data

There was no particular definition in the 1991 census to identify informal sector activities or enterprises. However households are broken down into classes of "household cottage industry". These household cottage industries reflect some typical informal sector activities. Therefore some rough information on households involved in informal sector activities can be derived from the census data.

Integrated Household Survey (IHS)

The CSO started to conduct annual Integrated Household Surveys in 1992. The 1992/3 IHS inter alia also collected information on the informal sector. It defined informal sector activities as those of household enterprises without identifiable location, and of identifiable shops or establishments that employ less than five employees.

The survey collected information on informal sector activities from enterprises identified by two different means. Included in the main questionnaire administered to households were questions to identify household enterprise activities without identifiable location. In addition, besides the list of households, a list of identifiable shops and establishments in each selected enumeration area was prepared during the listing phase of the survey. From this list a sample of establishments employing less than 5 paid employees was selected.

The identified household enterprises and shops were classified into thirteen "industry" groups that reflect the Ugandan informal sector situation. The number of persons engaged in household enterprise activities totals about 11.8 million.

The National Manpower Survey 1988 (NMS)

Data on the informal sector was collected through a sample survey of informal sector units or "enterprises". Sampling was done from a prepared list of informal sector units. The data of this survey referred to the month of October 1988.

For classifying enterprises as part of the informal sector, the following working definition was adopted :

• less than five persons (including owner, paid employees, unpaid family workers and apprentices) are employed, and
• the enterprise is mostly family based, and
• investment is low and technology labour intensive, and
• management system is simple, based on traditional artisan system, and
• technical know-how and operating skills are obtained outside the formal educational system.

Self-employed persons, hawkers, vendors, retail traders, etc., were included.

The NMS informal sector part was confined to four main urban centres. The actual sample size was 634 units altogether for all four centres. Hence the coverage was inadequate, the selected units were about 1% in terms of establishments.

Current Data Collection Activities

Currently the Statistics Department of the Ministry of Planning and Economic Development is trying to get a survey launched on the informal sector that will be a follow up of the labour force survey contemplated for 1997. This labour force survey will include a module to identify household of informal sector operators. The following informal sector survey will then interview a sample of these operators on their enterprise activities.

3.3. Kenya

There is a long tradition in the Republic of Kenya to collect information on informal sector activities or the so called "Jua Kali" sector. It started in 1972 with an ILO report. In 1976 a survey of informal sector activities in Nairobi, Kisumu and Mombasa was conducted by the ILO.

Activities of the Central Bureau of Statistics (CBS)

Until 1993 an annual urban informal sector survey had been conducted by the Central Bureau of Statistics. It was carried out by taking a sample of about 10% of all mobile units and not registered enterprises. In addition persons were met randomly by interviewers in the streets of urban areas and interviewed about their activities. In the capital Nairobi sampling of areas/streets was included since it had not been possible to cover all streets. This survey did not provide very reliable results, since no proper grossing up was possible and answering the questions could not be enforced. Hence the response rate was very low and the results most likely are biased.

Activities from other Institutions

More recently the University of Nairobi did reasonable research on micro and small scale enterprises and the "Jua Kali" sector. In 1989 its Institute for Development Studies carried out a study on micro-enterprises in 4 rural areas.

To identify informal sector activities the definition of enterprises employing less than 10 persons was used. In addition the nature of the business premise - fixed or variable location, permanent or temporary - was used as a helpful criterion. Small scale activities such as private health care services, lawyers, engineering firms employing less than 10 persons were excluded as well as the rural informal transport system, except transport by donkey carts, etc. (mkokoteni e.g.). Illegal activities and informal shelter provision and informal agricultural activities were excluded. Open air markets and local council market stalls were included. The authors admitted that sometimes they had no correct and clear cut definition but had to refer to the common sense "Jua Kali" definition.

The survey used an establishment approach by first enumerating all informal sector activities in the sampled rural areas through an initial listing exercise. Then sampling was done from this universe of enterprises.

3.4. Ethiopia

In the past there was only some endeavour to capture data on the informal sector. The Central Statistical Authority (CSA) conducted a Rural Survey of Cottage and Handicraft Industry at national level but this is different from the "informal sector".

Some information was captured on request of HASIDA ("HAndicraft and Small Industries Development Agency") through an ILO/JASPA financed informal sector survey in the three towns of Addis Ababa, Harare and Dire Dawa, that was carried out in 1989. However, this survey focused mainly on informal manufacturing and related services.

It was based on an establishment approach. In Addis Ababa the CSA provided a directory of establishments for sampling. In Dire Dawa and Harare a listing exercise was done by local HASIDA officials. An enterprise was considered to be "informal" if it belonged to the category of small-scale and handicraft industry, was privately owned, operates without proper (HASIDA-) license, and had a somehow fixed location. The activity had to be carried out with an air of casualness and a sense of impermanence.

With the assistance of the ILO and as part of the UNDP-financed HRDU programme an National Urban Informal Sector Survey was launched in December 1996 by the Central Statistical Authority in close co-operation with the Ministry of Labour and Social Affairs of the Federal Democratic Republic of Ethiopia. It made use of the mixed household/establishment approach and the definitions as recommended by the 15th ICLS with some adjustment to the Ethiopian situation, sampling in 447 enumeration areas. At the moment data are being processed and first results are expected fairly soon.

3.5. Eritrea

As could be expected there has not yet been any survey on informal sector activities in the State of Eritrea. The Ministry of Labour & Human Welfare in 1996 conducted a small establishment survey in the urban formal sector of the economy. It includes establishments with two and/or more persons engaged and hence may provide some limited information on micro-scale establishments in the formal sector, only.

3.6. Seychelles

In 1994 the Management and Information Systems' Division of the Ministry for Administration and Manpower conducted a labour force survey that included some questions to identify informal sector activities.

The concept of identifying informal sector activities in this survey was based on three criteria, that had to be met simultaneously :

• The enterprise is part of the private or co-operative sector and not registered.

• The enterprise has an employment of less than 5 persons (including proprietors, employers, apprentices and unpaid family workers).

• The location of the enterprise is the respondent's own home, a market stall or other temporary location, and not in "some other building".

The definition used meets some of the criteria that the 15th ICLS recommended to delineate informal sector activities. However, the wording and layout of the questionnaire and the above definition rendered it highly probable that only a smaller part of informal sector activities was captured. The relevant questions referred to persons aged 15 years or more ; therefore all activities performed by younger persons are not covered at all. All employees, working for an informal sector employer in the building where this employer lives do not fall under the above definition, as well as e.g. women, who are engaged in child-minding outside their own home in some other building.

In addition, the relevant questions referred to the main or first activity only. However, many informal sector activities are performed as second or even third activity. These activities may add to a formal sector activity and be undertaken after the "normal" working hours in the formal sector or be performed parallel to a first informal sector activity. Therefore the results of this survey only give a very limited picture of the informal sector in the Republic of Seychelles.

3.7. Mauritius

In the Republic of Mauritius no proper survey on informal sector activities has been conducted as yet. Some information can be derived from the survey on small establishments and itinerant units since many of them will be part of the informal sector.

The survey on "Small Establishments and Itinerant Units" was conducted in 1992 as part of the Census of Economic Activities. Results were published in 1994. It referred to all non-agricultural production units operating at a fixed physical location where 9 or fewer persons including the working proprietor were employed, plus all itinerant units. These latter units by the nature of their business do not operate at a fixed place and comprise activities of small building contractors, street vendors, sellers at market stalls, taxi or lorry operators, etc. Paid services of maids, gardeners and of religious institutions as well as activities carried out within households by the household members were excluded. Also excluded were all concealed and illicit activities.

The survey used the establishment approach or somehow the mixed household/enterprise approach. During the 1990 Housing and Population Census about 2,000 small scale establishments/informal sector operators were identified and listed. This list was updated and used as a sampling frame for small scale establishments. A list of itinerant units was compiled mainly from administrative records in respect of activities that required licenses or registration with a particular Ministry. A list of street vendors, sellers and hawkers were established by enumerating them at their different sites or places of work.

This survey is part of the regular programme of the Central Statistical Office. Therefore the CSO is trying to set up a new register of small scale establishments

on the bases of records of the municipalities. These records are kept since a fee has to be paid for every activity on a regular basis. They include street and beach vendors, hawkers, etc. However, they refer to the main activity only, secondary activities are not reported.

It has to be questioned whether a directory of informal sector activities can be built and updated regularly from these records. Most probably such register will not be comprehensive since operators of small units tend to avoid paying fees or charges to the authorities.

IV. POLICIES BASED ON THE RESULTS OF SURVEYS

Although it is not always clear whether particular policy activities were based on the results of particular surveys, it is clear that the discussion of different results and findings has raised the awareness of politicians and led to focus their activities on the issues under discussion. Thus it may be acceptable to present some policy measures of the different countries without being able to trace them back to particular surveys.

4.1. Tanzania

The informal sector studies and surveys showed that the current situation of the Informal Sector in the United Republic of Tanzania can be characterized by :

• too much bias on petty trade, the scope of productive activities that generate new wealth is extremely limited,
• very low productivity,
• lack of skills and training, and
• the sector is highly disorganized.

The Ministry of Labour and Youth Development has set up a national policy for micro-enterprise and informal sector promotion that was based on the advanced knowledge about this sector, as provided through the National Informal Sector Survey 1991 and the 1995 Dar es Salaam survey as part of the ILO Interdepartmental Project on the Urban Informal Sector. These surveys were conducted by the Bureau of Statistics and the Planning Commission with ILO support and provided the country with valuable information on the size of informal sector activities, their contribution to the economy, the potential in human resources for development as well as insights about the aspirations and perceptions about the future and the obstacles for development as seen by the informal sector operators themselves.

The overall goals of the policy are to :

• Contribute to sustainable national development with the contribution of the informal sector.

• Improve living standards and quality of working life of informal sector workers and their families.

• Achieve a more equitable distribution of national resources by incorporating the informal sector.

• Improve the production and distribution of goods and services.

Overall objectives of the policy are :

• Guidance for state action towards the Informal Sector (to advise government, private sector, donors, informal sector representatives organizations towards the development of this sector).

• Creation of an equitable policy environment for the informal sector.

• Modernization of the informal sector.

• To stimulate linkages between formal and informal sector activities.

• Improvement of working conditions in the informal sector.

In its Rolling Plan and Forward Budget for 1994/5-1996/7 the following measures to promote the informal sector - as part of the approaches of the government to eliminate poverty - are outlined :

• Offer technical support, soft loans and credit lines, and management skills to informal sector activities.

• Streamline regulations, laws and procedure in order to facilitate the establishment and smooth operation of the informal sector activities.

• Encourage the formation of cooperatives in the informal sector.

• Streamline procedures for allocating premises for the informal sector.

• Strengthen vocational training institutions in order to enable them to offer a more wide range of training opportunities suitable for the informal sector.

To the best of my knowledge these policy measures are now being discussed at cabinet level.

4.2. Kenya

The Republic of Kenya is currently launching a Programme for Small Scale and Jua Kali Enterprise Development, nationally executed by the Ministry of Planning and National Development.

Analysis of the development problem showed that the rural population and in particular women and youth were adversely affected. Hence the programme aims at addressing the interlinked development of unemployment and rural to urban migration by stimulating private sector equitable economic growth through the development of the small scale and jua kali sector. It is deliberately changing from an interventionist strategy to a facilitating role for the Government.

From the previous surveys it was expected that new jobs would mainly be created in the rural economy and the urban small scale enterprise and informal sector. In

addition to this employment creation the small scale enterprise and jua kali sector is expected to foster a reduction in income disparities, promote indigenization, and achieve a more equitable rural-urban balance by slowing down rural to urban migration.
However, the programme also states that inter alia there is still need to conduct surveys and gather information on small scale enterprise and jua kali operations, taking into consideration user needs.

4.3. Other Countries

To the best of my knowledge there are no more countries - as under the coverage of EAMAT - where policies based on informal or micro-enterprise surveys can be recorded of. This is partly due to the fact that such surveys have not yet been conducted at all or only to a very limited extent, mainly providing data merely on the number and structure of informal sector operators for particular regions of a country or sectors of the economy.

It is expected that the results of the ongoing National Urban Informal Sector Survey in Ethiopia will trigger a national policy for promoting this sector in the Federal Democratic Republic of Ethiopia.

I am sure that the intended survey on the informal sector in the Republic of Uganda will also lead to a policy that would aim at enhancing the environment for this sector so that it can contribute in a more effective way towards the economic performance of the country and ensure better living and working conditions for informal sector operators and their families.

4.4. Up-dating National Accounts

I cannot give a complete picture of whether and where in anglophone Eastern Africa results of informal sector surveys have been used with the aim to make National Accounts more comprehensive and reflect the whole of the national economy. This may be explained by the fact that more often than not the primary concern of conducting these surveys was to set up well targeted employment policies rather than improving National Accounts.

As far as I know the United Republic of Tanzania is in the process of incorporating the informal sector into her National Accounts estimates. The Republic of Kenya has embarked on this task and the Republic of Mauritius is incorporating the informal sector into her National Accounts estimates, inter alia making use of the results of the small establishments and itinerant units surveys.

V. CONCLUDING REMARKS

The recent concept of defining the informal sector and measuring its employment as recommended by the 15th ICLS was not well known in the countries concerned, with the exception of Tanzania. Therefore this seminar is held at a very opportune time and could be used to make this notion more widely known.

More often than not small scale, non-registration and low level of technical standard were used as proxy, and this is in line with some basic features of the recent recommendation of the 15th ICLS.

There is a defined policy on the informal sector in some countries, but they cannot always be traced back to particular surveys. However, only in countries where such surveys were successfully conducted or where has been a long tradition of collecting information on the informal sector, such policies do exist. Updating of National Accounts by incorporating the informal sector still leaves a lot to desire.